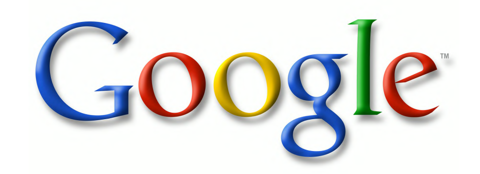
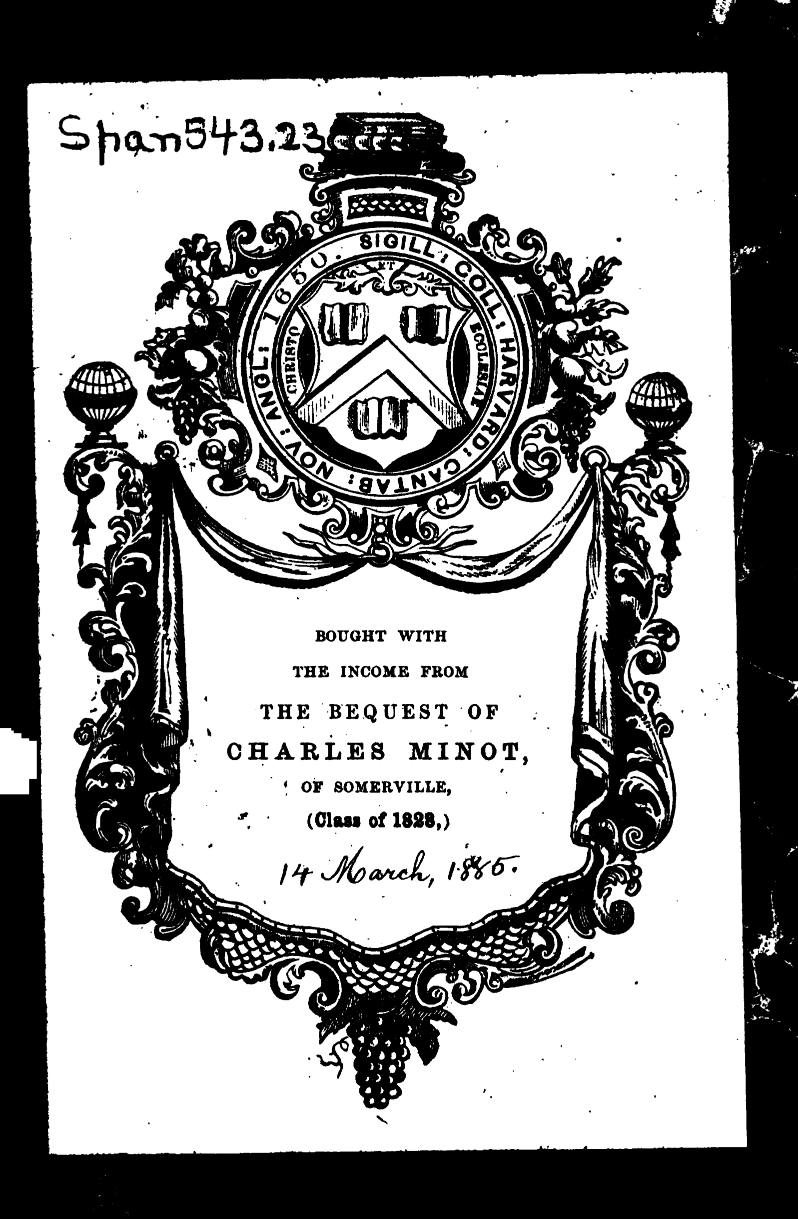
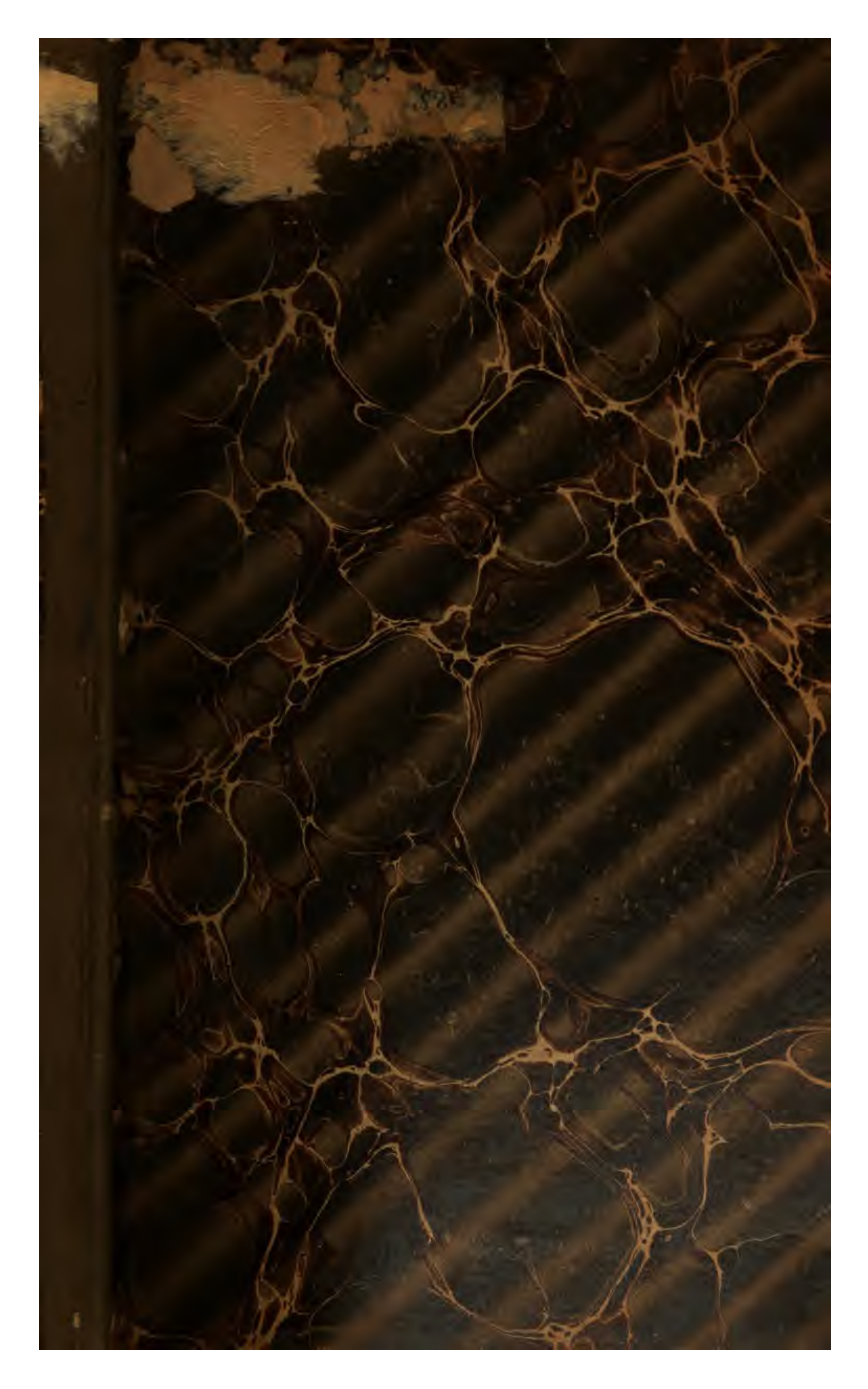
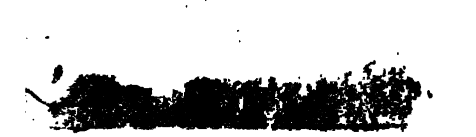



SIGILL: COLL: HARVARD: CANTAB: NOV: ANGL: 1650.
CHRISTO ET ECCLESIAE





HISTOIRE

DE

PHILIPPE II

Ce volume a été déposé au ministère de l'intérieur (section de la librairie) en septembre 1880.

PARIS. TYPOGRAPHIE DE E. PLON ET Cie, RUE GARANCIÈRE, 8.

tion

de la



Le Rat. sculp. A. Salmon. imp.

PHILIPPE II

D'après Pantoja de la Cruz (Musée du Prado)

E. PLON & Cie Éditeurs.

HISTOIRE

DE

PHILIPPE II

TOME PREMIER

L'ESPAGNE ET L'EUROPE

DURANT LES PREMIÈRES ANNÉES DU RÈGNE

PAR

Henri

H. FORNERON

Deuxième Édition



C.

PARIS

E. PLON ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS

RUE GARANCIÈRE, 10

1881

PRÉFACE

Les Espagnols ne sont pas des étrangers pour nous : des dons et des défauts de même nature semblent nous fondre avec eux en une même race, et si intimement unir nos destinées, que l'on voit la France et l'Espagne alterner dans la tâche de défendre et de répandre la civilisation latine.

Nous avons, comme les Espagnols, combattu la barbarie musulmane ; s'ils ont chassé l'islamisme de leur péninsule, nous l'avons arrêté à Poitiers ; dans cette lutte de plusieurs siècles pour le salut du vieux monde, ils peuvent se glorifier de don Juan d'Autriche, nous de saint Louis. En Amérique, de même que les rudes émigrants sous les règnes de Charles-Quint et de Philippe II ont agrandi la chrétienté et préparé le globe entier à jouir des travaux de la race supérieure, les élégants gentilshommes de la cour de Louis XVI ont pris part à la guerre de l'indépendance et semé les germes de la liberté.

Si la guerre est incessante durant le seizième siècle entre la France et l'Espagne, c'est que la France lutte pour la défense de sa nationalité. Sans cette résistance qui constitue presque toute notre histoire durant cette période, Philippe II arrivait à la monarchie universelle. Il a ajouté aux couronnes qu'avaient réunies son père Charles-Quint et son aïeul Ferdinand, la couronne d'Angleterre, un moment, et celle de Portugal. Son règne de cinquante ans a été doté d'une organisation militaire qui semblait lui assurer la suprématie, et d'une fécondité littéraire qui a enrichi les peuples voisins. En même temps, une école de peintres et d'architectes montrait les ressources du génie national; une science raffinée combinait les ressources du monde entier pour briser les résistances du patriotisme et dompter les forces indépendantes. Mais l'autorité des gens de bureau et l'aveugle résistance contre les besoins de liberté précipitèrent la décadence et épuisèrent l'Espagne au point que sa vigueur militaire fut anéantie en une seule bataille, à Rocroy, quarante-cinq ans après la mort de Philippe II.

A côté de Philippe II, contre lui, la liberté devenait invincible en Angleterre, en Hollande, en France, sans qu'il pût comprendre comment dans ses mains demeu-

raient impuissants les trésors de l'Amérique, les vaisseaux de l'Andalousie, les régiments de Castille. Comme il venait de voir son peuple s'élever hors de toute proportion, il l'a vu s'affaisser aussitôt dans une incurable lassitude. Sous son règne, la puissance de l'Espagne a été portée à son apogée et brusquement précipitée dans une chute profonde. Ces péripéties laissent deviner les lois mystérieuses qui dirigent la vie des nations.

Ceux qui ont exprimé un jugement sur Philippe II ont le plus souvent été influencés par les haines religieuses ou les ardeurs du patriotisme. L'un montre « dans une cour d'hypocrites et de moines, sous un gouvernement de criminels », cet homme « qui, comme les loups, ne pouvait vivre que dans l'obscurité ténébreuse et froide de l'Escurial » ; un autre, pour justifier une condamnation prononcée et exécutée par Philippe II, allègue [1] l'opinion de l'époque qui concédait aux princes le droit de se dispenser des formalités judiciaires quand ils pouvaient prétexter les intérêts de l'État, sans remarquer que la conscience n'a jamais

[1] D. Gaspar Muro, *la Princessa de Eboli*, p. 205 : « Se reconocia al rey la facultad de castigar á sus subditos complicados en causas de Estado, prescindiendo de las formalidades judiciales establecidas para los casos ordinarios, no es posible censurarle... »

permis à un homme de se faire à la fois l'accusateur, le juge et l'exécuteur de son adversaire. Enfin la nation, qui s'est incarnée un moment dans Philippe II, ne se plaît pas à entendre juger son prince : avec une admiration ombrageuse, elle pardonne en lui ses propres travers, piété cérémonieuse, fierté silencieuse, patience indolente; elle excuse ce vice de temporisation maniaque que les moralistes contemporains reprochent encore à l'administration espagnole [1], et ne peut parvenir à regretter que les « choses d'Espagne [2] » soient organisées dans un ordre quelquefois peu logique.

En dehors des préjugés et des complaisances, le sentiment historique semble avoir été indiqué avec vérité par l'éminent Canovas del Castillo ; on peut dire après lui : Nos contemporains n'ont rien à perdre en laissant passer sous leurs yeux, sans colère, pourvu qu'ils passent pour jamais, les principes, les passions et les actes qui ont rempli une époque héroïque.

[1] MARIANO JOSÉ DE LARRA, *Articulos de costumbres, vuelva usted manana.*

[2] *Ibid., En este pais :* « Está es la frase que todos repetimos à porfia, frase que sirve de clave para toda clase de explicaciones, cualquiera que sea la cosa que a nuestros ojos choque en mal sentido. Cualquier acontecimiento desagradable que nos suceda, creemos explicarle perfectamente con la frasecilla... »

HISTOIRE
DE
PHILIPPE II

CHAPITRE PREMIER

LA JEUNESSE DE PHILIPPE II.

1527-1553.

Naissance de Philippe. — Premier mariage. — Premier voyage en Flandre.

I

NAISSANCE DE PHILIPPE.

Charles-Quint voyait grandir sa fortune : de ses mains venait de sortir le roi de France, en lui promettant la Bourgogne ; les luthériens d'Allemagne semblaient ne pas contester encore les droits de sa couronne ; ses armées traversaient l'Italie sans trouver d'ennemi. Le Pape seul osait tenir tête à l'empereur victorieux, et se déclarait prêt à prendre une pique pour défendre sa ville « aussi bien que soldat qu'il

eust[1] ». Indigné de cette résistance, Charles-Quint s'écriait : « Je ne peux plus le traiter en pape; non, malgré toutes les excommunications qu'il saurait imaginer[2] ! » Et il écrivait au connétable de Bourbon, dont il connaissait la marche sur Rome : « Je ne sçay au vray ce que vous avez faict avec le Pape depuis vostre entrée à Rome, espère que tiendrez main à ce que le Pape prenne la peine de venir jusques icy [3]. »

Ainsi prémédité ou prévu, le coup retentit subitement : Rome fut prise d'assaut par l'armée de César[4] : le Pape eut pour s'échapper du Vatican « à peine le temps qu'il faut pour dire trois *Credo* », et fut poursuivi à coups d'arquebuse dans sa fuite jusqu'au château Saint-Ange où il fut assiégé ; les vainqueurs firent durer le pillage huit jours, transformant en écuries ou en salles de banquet les basiliques les plus vénérées, jetant les reliques sur les dalles, traînant dans les rues les religieuses captives[5], mettant nus les cardinaux

[1] Ms. Bibl. nat. français, 2984, f° 75, Nicolas Raince à Montmorency, du 30 septembre 1526.

[2] Ms. Rec. of. 3051, Lee and Ghinucci to Wolsey, 17 april 1527. (Foreign Henri VIII.)

[3] Lettre citée par Mignet, *Rivalité de François Ier et de Charles-Quint*, t. II, p. 351.

[4] *Coleccion de documentos ineditos para la historia de Espana*, t. VII, p. 449 : « ejército cesareo. »

[5] *Ibid.* : « Pasando el Papa por el muro ya tiraban sus arcabuces cuando pasaba, de tal manera que casi por espacio de cuanto se dijeran tres credos o poco mas, dejaron de tomarle en palacio... y por las calles dando alaridos las monjas presas y maltratadas... y las reliquias por el suelo sin poderse conocer. »

« sans leur laisser une chemise[1] » et les frappant de verges. Les régiments avaient cessé de connaître la discipline, mais chacun conservait ses instincts propres : les Espagnols mettaient à mort ceux qui défendaient les maisons, et ils se portaient sur les communautés de filles ; les Allemands cherchaient les cassettes à argent, les débris de châsses brisées, et ils se paraient avec une grossière gaieté des chapes et des chasubles.

A l'heure même où la nouvelle de cette victoire impie et de ces sacriléges inouïs parvenait à Charles-Quint, sa femme, Isabelle de Portugal, dans le vieux palais en briques des rois de Castille, à Valladolid, mettait au monde l'infant Philippe, le 21 mai 1527[2]. Ainsi naissait celui qui devait se prétendre le chef des catholiques, au moment où son propre père consommait l'attentat le plus cruel que l'Église ait jamais subi.

Triste et destinée à mourir jeune, comme toutes les reines d'Espagne, l'impératrice Isabelle s'entoura avec son fils d'un cérémonial sévère. Elle vivait recluse, au milieu de femmes assises dans un demi-jour, qui ne parlaient pas et qui consacraient de longues heures à la prière[3]. Elle exigeait que son fils fût entouré de

[1] *Coleccion de documentos ineditos para la historia de Espana* t. XIII, p. 515. Le fragment publié au tome XIII est la suite de celui du tome VII. Les indications prises aux soixante dix volumes de cette collection de documents inédits porteront dans les pages suivantes la mention *Doc. ined.*

[2] Le sac de Rome dure du 6 au 14 mai 1527.

[3] Florez, *Memorias de las reinas catolicas*. Madrid, 1770.

tous les respects dus à l'héritier « du plus grand empereur qu'il y ait eu chez les chrétiens[1] ». Une étiquette si rigoureuse parut peu convenir à la santé de l'enfant : dès les premiers mois il subit plusieurs maladies éruptives[2] », il resta chétif et morose, fut soumis à une éducation formaliste et pédante qui ne lui enseigna aucune des langues de ses sujets[3]. A douze ans il perdit sa mère. De cette enfance sévère, nul souvenir tendre. L'impératrice manquait de sensibilité à ce point qu'ayant entre ses mains, comme otages, les fils de François Ier, elle était uniquement préoccupée, dans les soins nécessaires à ces pauvres enfants, de la mauvaise opinion que concevraient les étrangers s'ils les voyaient mal vêtus ou insuffisamment nourris : « Je ne veux pas que les visiteurs français les trouvent en mauvais état, ni s'aperçoivent que ce qu'on fait pour eux est dû à ce scrupule[4] », écrit-elle. L'infant Philippe connut peu son père Charles-Quint.

[1] *Relaz. venet.,* Michele SORIANO : « Per la volunta della madre fu allevato con quel rispetto che parea convenirsi ad un figliuolo del maggior imperatore che fosse mai fra christiani. » On sait que la Castille fut réunie à l'Aragon par le mariage de Ferdinand et d'Isabelle, que ces princes conquirent les royaumes de Navarre, de Grenade et de Naples; ils marièrent leur héritière à Philippe le Beau, souverain des Pays-Bas et du comté de Bourgogne. Le fils de Philippe, Charles-Quint, ajouta à ces possessions le Milanais, une partie de la Toscane, plusieurs provinces d'Afrique, toute l'Amérique et la couronne impériale.

[2] Ms. Rec. of., 152, Navagero to the Signory, 19 aug. 1527 (Venetian papers).

[3] *Doc. ined.,* t. LI, p. 127. Sepulveda à Su Altezza, 23 septembre 1549.

[4] *Doc. ined.,* t. II, p. 238.

Le grand empereur se crut obligé d'assister aux obsèques de sa femme, qu'il avait beaucoup délaissée : il put à ce moment apprécier le jugement froid et la maturité précoce de son fils; mais il prolongea peu ce séjour près de lui : il préférait à l'existence rigide de sa cour espagnole les fêtes de ses palais du Brabant et du Milanais, et surtout celles de Fontainebleau, où, quand il se présenta, « le roy son bon frère luy voulut faire chère entière et luy fit servir une belle et honneste dame de la cour pour en tirer ce qu'il voulut [1] ».

Il s'occupait déjà de marier son fils avec une princesse âgée comme lui de douze ans, l'héritière de la Navarre, « pour pacifier et éteindre la querelle de Navarre, et avec ce, mettre en repos de conscience nous et notre fils [2] ». Il pensait moins sans doute à sa conscience qu'à l'avantage de faire valoir les droits de la princesse de Navarre, Jeanne d'Albret, à la souveraineté du Béarn, et de mettre ainsi le pied sur nos provinces méridionales. C'est ce que comprit François Ier, qui s'empressa de faire épouser la jeune fille par le duc de Clèves, malgré sa répugnance pour cet Allemand. On sait comment Jeanne d'Albret déclara qu'elle avait donné son consentement par contrainte,

[1] BRANTOME, *le Duc d'Albe*, p. 27 *a*.

[2] *Papiers d'Etat du cardinal Granvelle*, t. II, p. 556. Charles-Quint à Philippe, le 5 novembre 1539. Jeanne d'Albret avait cinq mois de plus que Philippe.

fit annuler ce mariage, et épousa plus tard Antoine de Bourbon [1].

Charles-Quint revit une seconde fois son fils, deux ans après la mort d'Isabelle, en rentrant de sa malheureuse expédition d'Alger. « Vous avez été vaincu par la tempête et non par les ennemis », avait écrit Philippe à son père en apprenant ce retour [2] : c'est le mot qui le consolera lui-même, quarante-sept ans plus tard, quand il connaîtra aussi les revers [3].

II

PREMIER MARIAGE DE PHILIPPE.

La fortune de Charles-Quint paraissait décliner, quand Philippe fut associé aux soucis de son père, dès l'âge de quinze ans, comme régent de l'Espagne. La situation financière semblait surtout désespérée. L'empereur songea à se procurer des fonds en proposant

[1] *Papiers d'État du cardinal Granvelle*, t. II, p. 552, 562. Voir aussi baron DE RUBLE, *le Mariage de Jeanne d'Albret*, p. 113. Le mariage est du 14 juin 1540; il est annulé par le Pape le 12 octobre 1545.

[2] CABRERA, t. I[er], p. 6. Cette allusion aux désastres de la fin du règne de Philippe II est tellement précise, qu'on peut bien craindre que cette lettre célèbre ait été inventée par l'historiographe Cabrera, le premier qui la cite.

[3] Sur les liens généalogiques qui attachèrent les couronnes de Ferdinand et d'Isabelle la Catholique à la maison d'Autriche, et sur les drames mystérieux de cette famille étrange, voir les appendices B et C à la fin du volume.

une alliance de famille au roi de Portugal. Déjà, au plus fort de sa lutte contre la France, il avait épousé Isabelle de Portugal pour payer ses lansquenets à l'aide de la dot de cette princesse, qui s'élevait à neuf cent mille écus d'or ; à cette seconde époque de détresse, il demanda une nouvelle dot au Portugal, et régla le mariage de son fils Philippe avec la fille du roi Jean III de Portugal, qui avait épousé une sœur de Charles-Quint, et qui n'était pas obligé, comme son beau-frère, de dissiper les richesses tirées d'Amérique, pour entretenir des gens de guerre dans l'Europe entière.

Cette jeune fille, Marie de Portugal, était rieuse, vive, un peu grasse [1], agée de seize ans comme Philippe [2]. Philippe, à peine plus grand qu'elle [3], se tenait droit et « ne perdait pas un pouce de sa taille » ; il avait une chevelure jaune [4], le front large, l'œil bleu et vif, le menton proéminent [5]. Malgré sa gravité pré-

[1] SANDOVAL : « Antes gorda que delgada, muy buena en el rostro, y donayre en la risa. »

[2] Sandoval dit qu'elle avait quatre mois de plus que lui; LETI, liv. VII, p. 142, qu'elle était née le même jour; CABRERA, t. I[er], p. 2, qu'elle avait cinq mois de moins ; le Père Anselme confirme cette opinion en donnant le 15 octobre 1527 comme date de sa naissance. Le mariage est du 13 mai 1543; la princesse meurt le 12 juillet 1545.

[3] *Relaz. venet.*, Marino CAVALLO : « Statura minore che mediocre. » Michele SORIANO : « Piccolo di persona. »

[4] Relation de l'ambassadeur anglais John Elder, citée par FROUDE, *Hist. of England*, t. VI, chap. XXXIII : « As he loseth no inch of his height, with a yellow head and a yellow heard. »

[5] *Relaz. venet.*, BADOARO.

coce, il témoigna une certaine impatience de connaître sa fiancée et galopa avec le duc d'Albe et quelques favoris pour rejoindre l'escorte qui l'amenait; il se cacha dans le village d'Aldea Nueva del Campo : « La princesse était ce jour-là fort jolie dame, vêtue de velours cramoisi, avec un manteau castillan de même étoffe, et une toque blanche ornée de plumes [1] »; elle était accompagnée de quatorze dames d'honneur et d'un nain « de taille monstrueusement petite ». Des fêtes somptueuses célébrèrent le mariage de « l'héritier du monde, l'espérance du siècle [2] » : les courtisans prirent part aux combats de taureaux; le duc d'Albe fut roulé à terre avec son cheval [3].

Le contraste entre cette allégresse bruyante et la triste destinée de cette union inspire de l'intérêt pour cette princesse qu'accueillait tant de joie : les sujets répandus au delà des mers, dont Marie de Portugal devait être la souveraine, ne connaissaient pas encore tous son mariage, que déjà elle était morte. Elle a traversé la jeunesse de Philippe comme une aimable apparition, vite oubliée : elle a laissé pour souffrir après elle, pour mourir jeune, son fils don Carlos.

Philippe consacra à sa douleur trois semaines de retraite dans le monastère d'Abrojo. En dépit de cette

[1] *Doc. ined.*, t. III, p. 396.
[2] « Orbis terrarum futurus hæres, sæculi spes. » Document cité par MIGNET, *Charles-Quint, son abdication*, p. 35.
[3] *Doc. ined.*, t. III, p. 409.

manifestation officielle, on peut douter qu'il ait éprouvé une émotion réellement profonde, s'il est vrai que ses relations avec Isabelle Osorio fussent déjà sanctionnées par un brevet d'épouse légitime donné par lui à cette jeune Espagnole, comme l'a publié le prince d'Orange dans une accusation qui n'a jamais été démentie : « d'aultant que du temps qu'il feignit espouser l'infante de Portugal, mère de don Carlos, il sçavoit estre marié à dona Isabella Osorio, de laquelle aussi il a eu deux ou trois enfants, dont le premier se nomme don Pedro, et le second, don Bernardino [1] ». Quelle que soit l'époque de ce « brevet d'épouse donné à Isabelle pour mettre à couvert son honneur [2] », les relations se prolongèrent plusieurs années [3], sans que Philippe se soit abstenu d'en nouer d'autres. Il était connu comme « très-emporté dans sa passion pour les dames [4] », et comme « extraordinairement empressé à rechercher leur commerce [5] ». Mais il ne négligea

[1] *Apologie ou défense de M. le prince d'Orange contre le ban et édict publié par le roi d'Espagne*. Delft, 3 février 1581. Isabelle Osorio était sœur du marquis d'Astorga. Voir aussi Martha FREER, *Elisabeth de Valois, queen of Spain*, t. Ier, p. 23.

[2] BENITO MAESTRE, notice à l'édition de *El Lazarillo de Tormes*. Madrid, 1844. « Para poner à cubierto su honra, la dio cédula de esposa. »

[3] Quelques enfants seraient nés en Angleterre, si l'on s'en rapporte à des « lettres particulières de l'époque » qu'a lues, mais que ne cite pas D. Pascual Y GAYANGOS, préface du *Viaje de Felipe II à Inglaterra*, p. 28.

[4] *Relaz. venet.*, BADOARO : « Nelli piaceri delle donne è incontinente. »

[5] *Ibid.*, TIEPOLO : « Ma più di tutto le donne delle quali mirabilmente

jamais, au plus fort de cette effervescence, les plaisirs qu'il trouvait dans le travail administratif ni les soins d'une abondante correspondance.

Il apportait surtout une grande recherche de courtoisie dans ses lettres au roi de France. François Ier, malgré ses revers, sa versatilité et sa mauvaise foi, était regardé comme le premier prince de l'Europe; à une demande de restitution de navire saisi par des croiseurs espagnols, Philippe répondit [1] qu'il avait recommandé de donner satisfaction à François Ier, et que si l'affaire avait dépendu uniquement de sa volonté, elle aurait déjà reçu une solution immédiate. Toutefois, il évita de traverser la France, quand il fut appelé par son père pour être présenté aux Flamands.

se diletta. » SORANZO : « Molto ama le donne, con le quali spesso sî trattiene. »

[1] Ms. Bibl. nat. français, n° 2996, f° 11, Philippe II au roi de France, 13 décembre 1546 : « Cristianísimo muy alto y muy poderoso rey de Francia, mi muy caro y muy amado tio. Vuestra carta de 26 septiembre recibí sobre la restitucion de un navío que traya á cargo el capitan Rostain. Y como siempre mi inclinacion ha sido de endereçar todo lo que he visto convenir para conservar la amistad y buena vezindad que ay entre estos reyes, he tornado á mandar que se determine con toda la brevedad posible con muy gran voluntad de satisfazeros. Y que si solo dependiera de mi volundad, que es la que si deve al amor, y deudo que entre nosotros ay, y no estuviera en términos de justicia, se huviera hecho la provision con la misma brevedad que decis.. *Yo el principe.* »

III

PREMIER VOYAGE EN FLANDRE.

Philippe fut conduit à Gênes par la flotte de Doria, reçut, en traversant la Lombardie, les hommages des petits souverains d'Italie, fit route à cheval dans le Tyrol, la Bavière, l'Alsace, arriva dans les Flandres fatigué, mais surtout importuné par les harangues, par les réclamations et les suppliques auxquelles il s'étudiait à répondre en quelques paroles froides et vagues; plusieurs villes d'Allemagne avaient fait plus adroitement leur cour en envoyant, comme cadeau de bienvenue, des sacs de monnaie. Le prince ne paraît avoir plu à aucune des populations dont il traversait le pays : il ne parlait que l'espagnol et ne savait pas, comme son père, s'attacher d'un mot gracieux ou d'un sourire bienveillant les personnages qui possédaient l'influence dans les provinces. A Bruxelles, il put enfin voir longuement Charles-Quint, et recueillir de sa bouche les savants secrets d'une dépravation péniblement acquise.

Il s'enferma avec lui plusieurs heures chaque jour, l'écouta, l'interrogea, prit des notes [1]. L'empereur

[1] *Relaz. venet.*, Marino Cavallo : « Facendolo andare l'imperatore ogni giorno per due o tre hore nella sua camera per ammaestrarlo de solo a solo. »

versait les trésors de son expérience, enseignait à concilier la fourberie et les scrupules de la conscience, indiquait les ressorts inconnus qui mouvaient tant d'hommes sous sa main. Également patients au travail et charmés tous deux de ces entretiens, le père et le fils avaient aussi les mêmes goûts pour les divertissements de la galanterie : ainsi l'empereur conduisit chez sa sœur, la reine de Hongrie, son fils Philippe à un banquet « où ils furent servis de vingt-quatre dames accoustrées en nymphes et déesses pastorales [1] ». C'est probablement au milieu de ces fêtes que Philippe connut Caterina Lainez : il la maria plus tard après avoir enfermé dans un couvent à Tolède la fille qui était née de cette liaison peu agréable à Isabelle Osorio [2].

Philippe se plut moins en Allemagne : il se renferma dans un maintien hautain, quand son père le présenta aux électeurs comme un futur candidat à la couronne impériale. Les jeux grossiers des seigneurs allemands ne pouvaient plaire à un prince qui ne savait ni rompre une lance ni recevoir, sans vaciller sur sa selle, le choc d'un adversaire. Au tournoi d'Augsbourg, « le prince d'Espagne fit pirement que tous, sans pou-

[1] Jean de Vandenesse, *Voyages,* fragment publié par Lesbroussart, d'après le manuscrit de Besançon.

[2] Leti, liv. IX, p. 186, et liv. X, p. 225. *Relaz. venet.,* Giov. Soranzo : « Ha avuto con una giovane di Brusseles una figliuola la quale fa nutrire in quei paesi molto secretamente. » Le mari de la Lainez se nommait Antonio de Casores.

voir jamais rompre une lance[1] ». Griefs plus graves, Philippe ne buvait pas de bière, ne s'enivrait jamais, ne comprenait pas le charme de divertissements comme le suivant : « Y ayant quantité de princes et de grands seigneurs d'Allemagne, ils s'assemblèrent dans la principale auberge; un de la compagnie proposa d'éteindre les lumières et de s'entre-battre à coup d'escabelles. Ce qu'ayant exécuté, l'un de ces princes se trouva un bras rompu, l'autre une jambe cassée, et que les moins offensés en furent quittes pour avoir d'horribles contusions[2]. » Le prince d'Espagne se sentait d'une race fine et fière ; il ne jugera complétement les Allemands dans toute leur infériorité morale, qu'en les voyant à l'œuvre pendant le pillage de Saint-Quentin, quelques années plus tard. Mais, dès cette époque, il ne se cacha point pour témoigner l'impression que lui inspirait le contraste entre ces êtres grossiers et les Espagnols au milieu desquels il avait été élevé. On ne l'entendait que vanter l'Espagne et les Espagnols[3] : ce n'était point étroitesse de l'orgueil national, mais simple sentiment de la supériorité de race; car lorsque bientôt il va se trouver en présence des Anglais, il saura apprécier leurs qualités, chercher leur estime, comprendre les mérites de cette nation, si différents de

[1] Ms. Bibl. nat. fonds Brienne, vol. 89, f° 196.
[2] DU MAURIER, *Mémoires*.
[3] SEPULVEDA, t. II, p. 401 : « Nec aliud quam Hispaniam loquebatur. » *Relaz. ven.*, Michele SORIANO : « A Tedeschi odioso. »

ceux des peuples méridionaux. Aussi il devint tout à fait odieux aux Allemands, qui se sentirent méprisés. Charles-Quint, forcé de renoncer à lui assurer la succession de la couronne impériale, la maintint du moins dans sa famille au profit de son frère Ferdinand.

Il ne tarda pas, peu de temps après le retour de Philippe en Espagne [1], à être soumis par les princes allemands à une nouvelle humiliation : harcelé par eux, il fut contraint de mettre en liberté ceux qu'il avait fait arrêter, et d'accorder l'exercice du culte luthérien.

Il imagine, pour ressaisir son autorité, de pousser les Allemands contre la France. L'appât du pillage dans un pays laborieux et riche les attire ; ils tombent autour de Metz. Après avoir vu fondre sous ses yeux la gigantesque armée qui devait envahir notre pays, Charles-Quint, vaincu, cherche des alliés, de l'argent, des armées. Un ambassadeur le peint à cette époque [2], présentant « un visage résolu à ne pas découvrir les émotions du cœur : rien ne parle que la langue. Je

[1] Le 12 juillet 1551.

[2] Ms. *State paper office*, TYTLER, vol. II. Voir aussi FROUDE, *Hist. of England*, t. V, chap. XXVIII : « He hath a face unwont to discover any hid affection of his heart, as any face that ever I met with in all my life, there is in him almost nothing that speaks besides his tongue... At a bare table, without carpet or anything else upon it, saving his cloke, his brusch, his spectacles, and his picktooth... There were few that could better digest Fortune's foul play than he; yet good nature might be provoked too far... never so nigh gone, never so dead in the face, his hand never so lean and pale and wan. »

l'ai vu assis devant une table sans tapis sur laquelle n'étaient posés que sa montre, ses lunettes et son cure-dent; sa lèvre inférieure était tuméfiée et pansée avec un onguent que cachait une feuille de lierre; sa prononciation était encore plus confuse que d'habitude. Certes, peu d'hommes ont jamais été aussi bien armés contre les perfidies de la fortune, mais le désastre a été trop complet; le visage est mort, la main amaigrie et blême. »

L'empereur guettait une troisième dot de Portugal pour reconstituer ses finances, et demandait pour Philippe une autre princesse[1] qui devait apporter un million d'écus d'or. Ce projet fut brusquement abandonné à la nouvelle de la mort du roi d'Angleterre Édouard VI. Philippe dut se préparer à épouser Mary, la nouvelle reine d'Angleterre, qui avait douze ans de plus que lui, mais qui devait lui procurer de nouveaux sujets et de nouvelles armées.

[1] Fille du roi Emmanuel et de Léonor, sœur de Charles-Quint, qui épousa en secondes noces François Ier.

CHAPITRE II

L'ALLIANCE ANGLAISE.

1554-1555.

Enfance de Mary Tudor. — Pourparlers de mariage. — Révolte de Wyatt. — Second mariage de Philippe. — Conversion de l'Angleterre. — Relations de Philippe et Élisabeth.

I

PREMIÈRES ANNÉES DE MARY TUDOR.

L'idée fixe de Charles-Quint et de Philippe, après l'affront subi devant Metz, est la poursuite d'une revanche contre la France. Depuis que l'Allemagne s'est montrée impuissante, l'empereur fonde tout son espoir sur une union avec l'Angleterre. La nouvelle reine, Mary, est sa cousine, sa protégée, une catholique : il concentre vers elle l'effort entier de sa diplomatie. A ce moment toutes ses lettres font mention des affaires d'Angleterre; on ne parle que des projets d'alliance anglaise, à Bruxelles comme à Valladolid; et telle est la préoccupation de Charles-Quint, qu'il n'hésite pas à écrire, malgré ses infirmités et sa lassitude de la vie : « Si nous étions en aage et disposition, nous ne vou-

drions choysir autre parti en ce monde plus tost que de nous allier nous mesme avec elle[1]. »

Ce mariage entre Charles-Quint et Mary Tudor avait été déjà projeté trente ans auparavant, quand la princesse n'avait que huit ans. Il avait été bientôt rompu et remplacé par un projet d'union entre cette même jeune fille et François Ier, qui était déjà fiancé à la sœur de Charles-Quint, mais feignait d'être libre pour conserver l'alliance de l'Angleterre[2]. Il affectait même de demander que l'enfant fût remise entre ses mains, bien qu'elle n'eût que dix ans. Mais Henry VIII préféra envoyer un portrait et promettre le départ de sa fille pour l'époque où le mariage pourrait être consommé[3]. Le nouveau fiancé se consola en écrivant à Mary. Une de ces lettres de François Ier existe encore : elle a été froissée et jetée au feu comme par une main irritée ; sur les fragments à demi consumés on lit ces mots : « Continuer, persévérer et demeurer... désirant honneur, bien et prospérité de sa personne comme les nôtres propres... » Quelques mois après, François Ier épousait Léonor, sœur de Charles-Quint.

Mary vit bientôt succéder à ces déceptions, qui humilièrent son enfance, des malheurs plus réels : elle vit

[1] L'empereur à Renard, 20 sept. 1553.
[2] Mary, née le 18 février 1516, fiancée en 1522 à Charles-Quint, en 1526 à François Ier, déclarée bâtarde en 1533, perd sa mère en 1536. Sa mère Catherine d'Aragon était sœur de la mère de Charles-Quint.
[3] Ms. Rec. of., n° 2773 du 3 janvier 1527.

sa mère répudiée, chassée par une de ses suivantes; elle fut elle-même déclarée illégitime, soumise à l'autorité de cette femme; elle fut séquestrée, sans défense et sans autre conseil que ces mots de sa mère: « Mon enfant, parlez peu à cette femme, obéissez au roi votre père en tout ce qui ne peut ni offenser Dieu ni perdre votre âme, ne discutez jamais, ne vous mêlez d'aucune affaire [1]. » Elle ne put ni consoler sa mère dans son abandon, ni la soigner dans sa maladie, ni la voir à l'heure de sa mort; elle fut soumise à des soupçons outrageants, à des perquisitions dans ses coffres, à la pauvreté. Domptée par la solitude, elle espéra fléchir son père, s'abaissa devant la troisième femme Jane Seymour, signa l'acte de son apostasie et de sa dégradation : « Je reconnais le roi comme chef de l'Église, je renie l'autorité prétendue de l'évêque de Rome et la juridiction qu'il a usurpée sur ce royaume. Je déclare librement, franchement et pour l'accomplissement de mon devoir envers Dieu, que le mariage entre le roi et ma mère était d'après les lois de Dieu et des hommes incestueux et nul [2]. » Et elle dut encore quelques jours plus tard écrire au chancelier : « Sur les pèlerinages, le purgatoire, les reliques et autres choses de ce genre, je n'ai

1 Lettre publiée par miss Agnes STRICKLAND, *Lives of the queens of England*. London, Colburn, 1844, t. V.

2 *Ibid.* : « That the marriage heretofore had between His Majesty and my mother was by God's law and man's law incestuous and unlawful. »

pas d'autre croyance, je vous l'affirme, que celle que je dois recevoir de celui qui est le seul maître de mon âme, mon très-clément père [1]. » Après de telles soumissions, elle n'obtint qu'une pension de quarante livres par trimestre, dont l'insuffisance la força d'écrire à Thomas Cromwell, l'ancien persécuteur de sa mère : « J'ai honte d'être une mendiante, mais la situation est telle que je dois vous demander un secours [2]. »

Elle vieillit ainsi dans l'oubli. Quand elle a trente ans, elle réussit à rentrer en grâce, non plus en condamnant sa mère, mais en s'engageant ouvertement dans la Réforme par une traduction imprimée du commentaire d'Érasme sur saint Jean. Son livre est distribué à toutes les paroisses ; l'évêque Gardiner, qui le réfute, est jeté en prison. Sous le règne de son frère Édouard VI, Mary rétracte son livre, rentre dans la foi catholique, porte le rosaire, écoute la messe en secret, se réclame de la protection de l'ambassadeur d'Espagne. Elle a trente-sept ans à la mort d'Édouard VI. Le jour même de cette mort [3], le duc de Northumberland, qui tient en main depuis plusieurs mois l'autorité, et qui en a profité pour marier son fils à l'une des héritières

[1] Lettre publiée par miss Agnes STRICKLAND, *Lives of the queens of England :* « Such as I shall receive from him who hath mine whole heart in his keeping, my most benign father. »

[2] *Ibid.* : « I am ashamed to be a beggar, but the occasion is such a cannot chose. »

[3] 7 juillet 1553.

de la couronne, Jane Grey[1], assemble le conseil et fait proclamer reine sa belle-fille. Mais « il ne se ose fier à personne pour n'avoir fait ou donné occasion à personne de l'aimer[2] ».

Malgré l'impopularité du nouveau gouvernement, l'empereur craint que sa protégée Mary « ne se laisse forcompter par ceux qui lui persuadent qu'elle se haste de se déclarer royne ». — Mais, lui répondent ses ambassadeurs, « madite dame Mary, nonobstant les considérations que lui avons fait entendre, s'est fait publier royne[3] ». Les calculs des hommes d'État les plus sensés sont souvent moins judicieux que les inspirations d'une femme. Mary s'est mise bravement à la tête des paysans du Norfolk et a marché sur Londres. — « Voulez-vous nos capitaines? demandent les matelots de la flotte à son agent; ils seront avec vous, ou ils seront par-dessus bord[4]! » Mary fait son entrée à Londres avec sa sœur Élisabeth à ses côtés; elle a également près d'elle Cecil, qui est destiné à se montrer durant quarante ans l'adversaire infatigable de Philippe, et Simon Renard, le conseiller subtil que Charles-Quint a envoyé pour préparer le mariage de Philippe.

[1] Fille de la sœur de Henry VIII, qui avait épousé notre roi Louis XII, en secondes noces le duc de Suffolk.

[2] *Papiers d'État de Granvelle*, t. IV, p. 38, les ambassadeurs de l'empereur à Charles-Quint.

[3] *Ibid.*, p. 22 et 25.

[4] FROUDE, t. VI, p. 25 : « They shall go with you or they shall go to the bottom. »

II

POURPARLERS DE MARIAGE.

Simon Renard, un Franc-Comtois malin et plein de sens, a été instruit dans la chancellerie impériale à ne jamais fléchir devant les attendrissements du cœur ni les scrupules de la conscience. Sa mission de faire régner Philippe sur les Anglais ne peut réussir, selon son opinion, que si, d'une part, on supprime les compétiteurs, et si, d'autre part, on simule des égards pour l'hérésie. Sur son avis, Charles-Quint écrit que la reine Mary doit se rendre compte de l'opinion avant de se prononcer ouvertement pour le catholicisme [1], parce que « les principaux qui ont tenu son parti se pourroient déclarer à l'encontre d'elle : elle fera bien de communiquer ce qu'elle voudra faire avec ceux qui luy sont plus confidents, cognoissans ce que la saison présente pourra comporter ». Enclin à temporiser jusqu'au moment opportun dans les questions de foi, Simon Renard est pressant et ardent lorsqu'il s'agit de la sécurité matérielle : il insiste pour obtenir la mort de Jane Grey, et il propose, avec son pédantisme de lettré, « l'exemple de Maximus et Victor son fils que Théodose l'empereur fit mourir pour s'estre attribué le nom d'empereur ».

[1] *Papiers d'État de Granvelle,* t. IV, p 60, du 29 juillet 1553.

Mary sut résister cette fois à de telles suggestions; mais elle ne put empêcher la condamnation de son adversaire réel le duc de Northumberland. Quand il connut son arrêt, le cruel duc oublia sa belle-fille, Jane Grey, qu'il avait entraînée malgré elle dans le désastre; il oublia tous ceux qu'il avait condamnés lui-même et qui étaient morts avec courage; il s'écria d'une voix étranglée [1] : « Que la reine me laisse vivre, oui, qu'elle me laisse vivre comme un pauvre chien, pour baiser ses pieds, pour me consacrer à l'honneur de la servir. » Puis il se déclara catholique, insista pour entendre une messe, pour obtenir un confesseur. A la nouvelle de cette apostasie, la douce Jane Grey dit avec mépris : « Moi, jeune, je trahirais ma foi par amour de la vie! non, Dieu m'en préserve! » Les femmes ne se laissent pas atteindre par ces bassesses. Mary, aussi révoltée que sa rivale, signa l'arrêt de mort du malheureux, qui fut exécuté avec six de ses adhérents.

A peine la sécurité semble assurée, que Simon Renard propose Philippe d'Espagne comme époux à Mary [2]. — « Ne mettez pas trop d'insistance, écrit à Renard un autre Franc-Comtois, Perrenot de Granvelle [3], pour la détourner de tout autre mariage, car si elle y avoit fantaisie, elle ne laisseroit, si elle est du naturel des

[1] « Oh that it would please Her Good Grace to give me life, yes, the life af a dog, if I might but live and kiss her feet, and spend both life and all in her honourable service! »

[2] Le 7 août 1553.

[3] *Papiers d'État de Granvelle*, t. IV, p. 77.

autres femmes, de passer oultre, et se ressentiroit à jamais de ce que vous lui en pourriez avoir dit. » — « Quand je lui fis l'ouverture du mariage, répond Renard [1], elle se prit à rire, non une fois, mais plusieurs fois, me regardant d'un œil signifiant l'ouverture lui estre fort agréable. »

Un doute retenait l'empereur. Son fils, qui avait vingt-six ans, resterait-il assez docile à ses conseils de vieux politique pour renoncer à sa nouvelle fiancée portugaise, à l'Espagne, pour venir épouser une fille de trente-huit ans, habiter un pays fameux par ses épidémies et hérétique? Il écrivit à Renard de « ne passer plus avant que l'on n'ait nouvelles d'Espagne pour sçavoir l'intention du prince; car nous pourrions bien nous mettre plus avant dans la besogne que lui-même ne le trouveroit bon ». Philippe avait un respect religieux pour son père, dont il reconnaissait l'incontestable supériorité et qu'il regardait comme le représentant de Dieu avant lui : il comprit que le mariage avec Mary amènerait nécessairement dans un bref délai des soldats anglais dans les armées impériales, en dépit des stipulations et des engagements qu'on pourrait signer; enfin, s'il était prudent de ne pas précipiter la réconciliation de l'Angleterre avec le Saint-Siége, l'extirpation de l'hérésie n'était pas moins inévitable dans le cas d'une union intime de l'Angleterre et de l'Espagne.

[1] *Papiers d'État de Granvelle*, t. IV, p. 78.

Aussi il n'hésita pas un seul jour : sa réponse fut immédiate[1] : « Je n'ai d'autre volonté que la vôtre, écrivit-il; aussi je m'en remets entièrement à vous : ce que vous voudrez se fera. » Mary ne se décida point aussi promptement. Vainement Renard lui peignit le prince comme un veuf mûr et grave, père d'un enfant de huit ans. « Sans attendre la fin de ce propos, elle jura que jamais elle n'avoit senti esguillon de ce que l'on appelle amour, ni entré en pensement de volupté[2]; que si le prince vouloit estre voluptueux, ce n'est ce qu'elle désire, pour n'estre de tel aage[3]. » Elle demanda « s'il estoit modéré, rassis[4] ».

Elle ne se faisait aucune illusion sur les charmes qu'elle avait conservés. Elle avait été jolie[5]; tant de malheurs et d'émotions n'avaient pu passer sur ce corps délicat sans laisser des ravages. Petite, frêle, ridée, couperosée, avec les cheveux rouges, les yeux gris, le nez large, la voix rude, elle était atteinte d'une maladie de cœur qui lui donnait des étouffements, troublait les mouvements du sang, amenait des crises de plusieurs jours. Ses médecins la débilitaient encore en la soumettant à de fréquentes purgations et saignées, et en ne la laissant prendre de repas qu'à une heure ou deux après

[1] Le 13 septembre 1553. *Papiers d'État de Granvelle,* t. IV, p. 103.

[2] *Ibid.,* p. 98.

[3] Ms. Rollshouse, cité par FROUDE, t. VI, p. 105, et ms. Rec. of., Foreign Mary, t. Ier, p. 485, du 12 octobre 1553.

[4] Ms. Rec. of., *ibid.,* t. Ier, p. 505, du 15 octobre 1553.

[5] *Relaz. ven.,* Giov. MICHIELI : « Più che mediocremente bella. »

midi, bien qu'elle se levât de très-grand matin. Elle parlait cinq langues, et jouait du luth aussi bien que sa sœur Élisabeth. Elle était douée, sinon de bonté, au moins de cette douceur naturelle qui n'exclut ni la dureté ni la violence, quand des passions s'agitent. Sa passion était de replacer son royaume sous l'obéissance du Saint-Siége. Simon Renard employait tous ses efforts à écarter d'Angleterre le cardinal Pole, qui demandait à prêcher la conversion. « Quel péché, quel mal irréparable, écrivait Pole à l'empereur, de retarder le salut de tant d'âmes! Tous les Anglais qui meurent pendant ces délais sont livrés à la damnation [1]. » — « Il ne convient que pour maintenant il approche davantage [2] », répliquait l'empereur, qui se souciait peu que les Anglais fussent damnés, pourvu qu'ils ne devinssent pas ses ennemis.

C'est en effet la répugnance contre les idées de retour au catholicisme qui entretenait dans la nation anglaise une opposition unanime aux projets de Charles-Quint : les combinaisons politiques du grand empereur menaçaient d'échouer pour un excès de zèle dans quelques âmes pieuses, comme s'il était aussi important de restaurer la suprématie du Pape que de se

[1] Ms. *State paper,* Pole to Charles-Quint : « Quanto grave peccato et irreparabile danno sia il differir cosa che pertenga alle salute di tante anime, le quale mentre quel regno sta disunito della Chiesa, si trovano in manifesto pericolo della loro dannatione. »

[2] *Papiers d'État de Granvelle,* t. IV, p. 145, du 13 novembre 1553.

venger des affronts infligés par la France devant Metz.

Nous étions à ce moment représentés en Angleterre par deux frères, le comte et le protonotaire de Noailles, dignes de lutter contre Simon Renard. Ils surent habilement exploiter cette horreur du peuple pour la domination de Rome, parlèrent des biens d'Église distribués sous les règnes précédents qui devraient être restitués, d'une guerre coûteuse contre la France, dans laquelle entrerait nécessairement le nouveau prince. Ils essayèrent même cet argument près de la reine ; elle répondit, écrit Noailles [1], « qu'elle aimeroit beaucoup plus sa conscience et devoir que son mari ; quant à la puissance que je disois qu'il pourroit avoir sur elle, je pourrois voir que l'ayant épousé, elle ne seroit si grande que je la faisois ».

Les Anglais, à cette époque, avaient dans les préjugés de l'orgueil national une étroitesse beaucoup plus exclusive qu'en notre siècle, et haïssaient autant les Français que les Espagnols. Ils ne toléraient que les Flamands, acheteurs de leurs laines ; les liens commerciaux avaient même serré l'union du peuple anglais avec les Flandres au point qu'il faillit se rebeller quand Henry VIII s'était allié avec la France, au risque de la rompre. « Les marchands avoient conspiré de ne venir plus à l'estrade afin que les païsans, retournant sans vendre leurs laines et draps, mutinassent le pays.

[1] *Noailles, Ambassades, Recueil de Vertot,* fin de décembre 1553.

Le roy a mandé incontinent à aucuns des principaux que c'estoit assez, qu'il les cognoissoit et qu'il sçavoit très-bien où estoit la Tour: Ils sont venus crier miséricorde et ont promis que au prochain marché il ne demourera pour un escu de marchandise [1]. » Simon Renard fit valoir l'intérêt de multiplier ces relations commerciales par une union intime sous les mêmes souverains; mais tandis qu'il s'agitait pour déjouer les mouvements de Noailles, il apprit que la Chambre des communes préparait une pétition pour supplier la reine d'épouser un sujet anglais. Il comprit alors que la solution se précipiterait d'elle-même.

La fille de Henry VIII regarda en effet cette prétention comme une atteinte à sa prérogative; le soir même, elle s'enferma dans son oratoire avec lady Clarence, une de ses suivantes, et Simon Renard. « Le saint Sacrement y estoit, raconte celui-ci [2]; la reine me déclara comme depuis que je lui avois présenté les lettres de Votre Majesté, elle n'avoit dormi, mais avoit toujours pleuré et prié Dieu qu'il la voulust inspirer et conseiller; se mettant à genoux, elle dit le *Veni, creator spiritus:* mistress Clarence et moi fismes le semblable. Après que ladite dame fut relevée, se sentant conseillée de Dieu qui lui a déjà fait tant de miracles à son endroit, elle me donna le mot de mariage pour Son

[1] Ms. Bibl. nat. français, 3075, f° 63, du Bellay à Montmorency.
[2] Ms. Rec. of., Foreign Mary, t. Ier, p. 600. Lettre de Renard, du 31 octobre 1553.

Altesse devant ledit saint Sacrement, sentant absolument son inclination tendre là. Si elle avoit invoqué le Saint-Esprit, j'avois invoqué la Trinité pour l'inspirer à cette désirée response. » La grandeur du résultat attendu pousse les esprits dans une voie de mysticisme qui aboutira promptement à une véritable parodie de l'Écriture sainte : on s'accoutume à considérer Mary comme destinée à donner le jour au Messie qui doit opérer la rédemption du peuple anglais. Noailles, mis tout à coup aux prises avec la légende, n'hésite pas à riposter par un coup de force; il s'engage dans des relations secrètes avec les mécontents, pousse la princesse Élisabeth à accepter le rôle de défenseur de la foi protestante, et prépare une révolte pour appuyer la résistance légale de la Chambre des communes.

III

CONSPIRATION DE WYATT.

L'opposition du Parlement et sa requête à la reine de n'épouser qu'un sujet anglais furent reçues avec des paroles dédaigneuses, que compléta aussitôt un décret de dissolution. La persévérance de la reine à braver le mécontentement de son peuple et à maintenir le choix qu'elle croyait inspiré par le Saint-Esprit, fit la joie de Charles-Quint, qui s'empressa de la féliciter de sa fer-

meté, en s'excusant de dicter sa lettre, « pour estre tant travaillé de la goutte que ne puis guères bouger la main, j'ai requis la reine de Hongrie, ma sœur, escripre ceste-ci de la sienne ».

Le prince Philippe se décide enfin à écrire directement [1]; il donne ses pouvoirs au comte d'Egmont, qui vient signer les conventions du mariage : elles portent que Philippe recevra le titre de roi d'Angleterre; que le fils à naître de cette union sera héritier de la Flandre et de la Bourgogne réunies à l'Angleterre au détriment des droits de don Carlos, le fils du premier mariage. On se croit au terme de cette difficile négociation ; mais Renard est inquiet encore : « Il ne se faut fier, dit-il; si l'alliance est grande, aussi elle est hazardeuse [2]. » De son côté, Noailles affirme que « le peuple démonstre petite faveur et resjouyssance [3] ». Il sait d'ailleurs à quoi s'en tenir sur les obstacles réels : « Je vois s'apprester une telle subversion et trouble parmi ce peuple qu'elle ne sera aisée à éteindre, et crois que pour peu que les principaux d'icelle soient confortés et secourus, qu'ils viendront à bout de leurs desseins, pour le malcontentement que je congnois en la plus grande part des sujets de cette royne, pour raison de cedit mariage [4]. » Il offre de faire placer à Plymouth une gar-

[1] Le 7 janvier 1554.
[2] Lettre à Charles-Quint, du 12 décembre 1553.
[3] Noailles au roi, 3 janvier 1554, *Recueil de Vertot,* t. III, p. 17.
[4] *Ibid.*, t. III, p. 18 à 22.

nison française et d'avancer aux mécontents cinq mille écus d'or. Il espère, pendant que les révoltés croiront substituer à Mary sa sœur Élisabeth, pouvoir installer Marie Stuart comme reine d'Angleterre, et unir ainsi sous un sceptre catholique l'Angleterre et l'Écosse à la France. Mais un des conjurés livre tous les secrets au chancelier; sur ses indications, un conciliabule est surpris dans une église, et deux des coupables sont immédiatement pendus. Noailles ne se décourage pas : il se compromet si ouvertement que sa correspondance diplomatique est saisie [1]; au même moment, le comté de Kent se soulève; les volontaires de la Cité, qu'on envoie pour combattre cette rébellion, s'enrôlent sous les ordres du chef des révoltés, Wyatt. A la nouvelle de cette défection, Simon Renard comprend qu'il est joué par Noailles; il est effrayé de voir dans le conseil, autour de la reine, « reproches, division, troubles [2] ». Dans les crises où la vigueur de décision est plus nécessaire que le sang-froid, les femmes auront toujours un rôle remarquable : elles possèdent l'obstination, l'ardeur, la vivacité nécessaires pour rassurer les effrayés et rallier les indécis. Mary court à la Cité, fait honte aux bourgeois de la trahison de leurs fils envoyés contre les rebelles, les effraye du pillage, si tentant pour les paysans qui s'avancent sur Londres, leur rend le cou-

[1] Le 26 janvier 1554.
[2] *Papiers d'État de Granvelle*, t. IV, p. 207.

rage par sa voix virile. Noailles, qui a eu la cruelle curiosité de « voir de quel visaige elle y alloit », dit qu'elle était « aussy triste et desplorée qu'il se peut penser » ; mais cette détresse même de la fille de Henry VIII rappelle les bourgeois à la loyauté. Aucun d'eux ne se prononce, quelques jours plus tard, pour Wyatt, quand ce chef des insurgés se présente devant la porte du pont de Londres. Les « gens décents de la Cité » aiment mieux abandonner aux supplices leurs enfants révoltés que leurs magasins au pillage. Noailles à son tour est inquiet. Mais on peut encore enlever la reine dans son palais : ses femmes pleurent autour d'elle ; le chancelier Gardiner, plus ému qu'elles, veut fuir secrètement avec la reine ; Renard conjure Mary « de ne bouger qu'à l'extrémité [1] ». — « Quoi qu'il arrive, répond-elle, je suis la femme du prince d'Espagne ; ma couronne, ma vie, j'y renonce plutôt qu'au prince ! » — Elle fait tirer les canons de la Tour sur les rebelles de Wyatt ; celui-ci hésite, s'attarde deux jours sur la rive droite de la Tamise, se remet en marche le mardi gras [2], voit les ponts défendus, et ne peut traverser la Tamise qu'au-dessus de Londres. S'il avait mis quelque promptitude dans ce mouvement, il aurait peut-être pu encore surprendre la reine dans son palais ; mais il perd plusieurs heures à remettre sur

[1] Ms. Rec. of., Foreign Mary, t. Ier, p. 1176.
[2] Le 2 février 1554.

ses roues un canon qui a roulé dans le chemin : il n'atteint Hyde-Park que le lendemain matin à neuf heures, après une interminable marche de nuit.

On voit à peine clair ; un épais brouillard se résout en pluie ; glacés, mouillés, fatigués, couverts de boue, privés de nourriture, les paysans de Wyatt se débandent et se cachent quand ils sont attaqués dans Hyde-Park par les gardes de la reine : Wyatt n'est plus suivi que de trois cents hommes qui enfoncent les gardes, traversent la plaine nommée aujourd'hui Pall Mall, défilent devant le reste des compagnies de la Cité, qui refusent à la fois de les combattre et de les suivre, arrivent à Charing-Cross, où la cavalerie de la reine prend la fuite à leur vue. De ses fenêtres de Whitehall, Mary suit leur marche à travers la brume ; quelques coups d'arquebuse troublent le silence ; des hommes qui s'égarent viennent se faire tuer par ses hallebardiers sous ses yeux. Bientôt la bande de Wyatt a traversé Charing-Cross et s'est enfoncée dans un faubourg à rues étroites ; c'est aujourd'hui le Strand. Wyatt croit toujours à la bonne volonté des bourgeois de la Cité, dont les fils sont avec lui : il peut trouver chez eux la victoire au dernier moment ; peu lui importent les paysans qu'il sème sur sa route et les troupes royales qui lui ferment la retraite. Qu'il atteigne la Cité, et, fût-il seul, il est le maître. Il pousse en avant, il arrive devant la herse de la porte Ludgate-Hill : la herse ne se lève pas ; la Cité a été séduite par

la reine. Wyatt se retourne, ne voit plus qu'une vingtaine d'hommes sur les trois cents qui l'ont suivi, tombe accablé sur un banc devant la taverne *A la belle Sauvage.*

Wyatt représentait, sans qu'il y ait doute possible, la pensée de la plus grande partie des Anglais. S'il avait été vainqueur, il aurait soulevé un extraordinaire enthousiasme, et l'histoire compterait peu de noms aussi illustres. Le voilà abandonné au moment décisif, le voilà vaincu; et ces mêmes hommes qui s'apprêtaient à l'acclamer, qui reprendront le lendemain ses opinions, le traquent avec ses compagnons dans une chasse à travers les rues qui aboutissent à la Cité : il devient l'ennemi commun, le maudit du moment. Pas une porte ne s'ouvre pour donner asile, pas un cœur ne ressent la compassion. Qui a les bottes tachées de boue est saisi : la marche de nuit l'a marqué pour la mort. Rien de moins héroïque que ces mouvements de l'opinion contre les maladroits. Une ville entière oublie en un moment ses passions de la veille. Les enfants sont moins accessibles à ces défaillances, ils ne comprennent pas encore aussi bien la loi du plus fort. Quelques jours plus tard, les polissons de Londres se partagent en deux bandes, celle de Wyatt et celle du prince d'Espagne; celui qui représente Philippe est pris, mené au gibet, « et sans quelques hommes qui tout à propos y accoururent, ils l'eussent étranglé, ce qui se peut clairement juger par les mar-

ques qu'il en a et en aura encore d'icy à longtemps au col [1] ». La reine, excitée à la sévérité par Simon Renard, veut « que l'un d'eux soit sacrifié ». Mais si on obtient d'elle qu'elle ne punisse pas des jeux d'enfants par une exécution capitale, elle peut du moins faire périr tous les suspects et assurer ainsi la sécurité du mari qu'elle attend; « elle a beau jeu pour faire depesche » de tous les opposants et pour s'assurer l'autorité absolue, « les punissant, puisqu'il est notoire qu'ils ont mérité la mort. Elle demeure sans doubte : les prisonniers qui sont tous hérétiques, estant exécutés, causeront entier rétablissement de la religion [2]. » Parmi eux, Renard n'excepte pas Élisabeth : il aurait voulu comprendre Noailles lui-même dans le procès fait aux conspirateurs [3].

Noailles est moins affligé de l'échec que flatté d'avoir « mis ladite dame et seigneurs de son conseil en telle et si grande peur qu'elle s'est vue par l'espace de huict jours en bransle de sa couronne [4] ». Il a l'audace de se présenter devant la reine. Il n'ignore pas que ses dépêches à la cour de France ont été saisies, mais il croit qu'on n'a pu traduire son chiffre. Il se trompe : les lettres ont été déchiffrées en quelques jours par le

[1] Noailles à Montmorency, t. III, p. 129, et lettre de Simon Renard, du 14 mars 1554.

[2] Ms. Rec. of., t. Ier, p. 1203, Renard à Charles-Quint, du 12 février 1554.

[3] *Ibid.*, t. II, Renard à Charles-Quint, du 24 février 1554.

[4] Noailles, t. III, p. 60.

chancelier, qui les a ensuite remises à Simon Renard, sans lui faire connaître sa traduction ; Renard à son tour a lu les lettres [1]. C'est ainsi que, de notre temps, un érudit a pu deviner le chiffre des vieilles dépêches de la république de Venise [2]. L'attitude de Noailles semblerait douteuse à notre diplomatie contemporaine : un ambassadeur qui s'introduit dans une conspiration, fait des offres aux rebelles, prend des mesures pour les jouer à leur tour s'ils réussissent, ne semblerait plus un modèle à imiter. Mais il faut se rappeler l'intérêt de la France à empêcher l'union des cours du Nord ; il faut surtout se reporter aux coutumes diplomatiques de l'époque, qui permettaient l'espionnage dans toutes ses variétés. On voit même un envoyé anglais s'excuser de ne pas faire le métier en personne. Il est à Bruxelles : « Si j'écoute ce qui se dit à la cour, je serai suspect ; dans les églises, je ne le peux, comme hérétique ; il ne me reste donc qu'une bonne table et des espions généreusement payés. Pas d'outil, pas de travail. Sans argent pour les espions, de précieux renseignements seront perdus [3]. » Aussi Noailles ne fut-il nullement amoindri par son rôle dans l'affaire Wyatt ; il reçut même des félicitations officielles pour son tact

[1] *Doc. ined.*, t. III, p. 499.

[2] M. Paul Friedman. Son interprétation s'est trouvée conforme au chiffre original qu'a signalé en 1869, dans les archives de Venise, M. Luigi Pasini.

[3] Ms. Rec. of., n° 1341, Challoner to Cecil, 19 septembre 1559.

et son habileté [1]. Mais la reine Mary ne l'excusait pas aussi facilement; elle l'accueillit, quand il parut devant ses yeux, « d'une telle façon et avecques un tel visaige de collère, qu'il n'y avait rien de la doulceur féminine [2] ».

Un autre accès de cette même colère atteignit la victime la plus touchante et incontestablement la plus innocente. Jane Grey était depuis sept mois en prison : puisqu'elle avait été épargnée en juillet pour son crime d'avoir porté malgré elle la couronne durant huit jours, il n'y avait pas de raison pour l'exécuter, sans grief nouveau, en février. Mary voulut sa mort : elle craignait que la présence de cette rivale fût une des causes des hésitations de Philippe à se mettre en route; elle prescrivit de tuer la jeune fille.

En apprenant cet ordre, Jane Grey, qui avait dix-sept ans, traça ces mots en marge de sa Bible : « Il y a le jour où l'on naît et le jour où l'on meurt; le jour de la mort est le meilleur [3]. »

Quand elle fut sur l'échafaud, « elle bailla à sa demoiselle ses gants et son mouchoir, et après délaça sa robe, et le bourreau luy vouloit ayder, mais elle luy pria de la laisser faire elle mesme ». Elle s'avança alors sur la paille où était posé le billot, et dit en le

[1] Le 27 février 1554, *Recueil de Vertot*, t. III, p. 89.
[2] *Ibid.*, t. III, p. 135.
[3] « There is a time to be born and a time to die; and the day of death is better than the day of our birth. »

voyant : « Est-ce icy le chouquet? Je vous prye, despechez vistement. — Et puis elle se agenouilla ; elle lia son mouchoir à l'entour de ses yeux, en disant : — Que ferai-je? — Cherchant de ses mains le chouquet, demanda où il estoit. Elle fut descapitée en grande abondance de sang [1]. »

C'était le cadeau de noce de Mary à son fiancé. Il pouvait maintenant approcher du trône protégé par le souvenir de ce supplice. La fidélité des bourgeois de la Cité fut consolidée en même temps par le spectacle d'une centaine de potences chargées de corps au milieu des rues. Pour que la leçon fût mieux comprise, les cadavres ne furent pas détachés des gibets. « Je ne vous conte point par le menu toute la penderie ; il vous suffira seulement qu'il y en a desjà eu plus de quatre cents de pendus [2]. » Plusieurs furent réservés pour les galères, après avoir été soumis à la torture.

On comptait beaucoup sur les douleurs de la torture pour obtenir des aveux qui permissent de détruire un compétiteur aussi dangereux que Jane Grey, la princesse Élisabeth.

Cette seconde fille de Henry VIII avait été élevée dans la religion protestante [3] ; elle avait vingt et un ans et était aimée du peuple. « Elle est remarquablement

[1] *Recueil de Vertot*, t. III, p. 126. Lettre du protonotaire de Noailles, 12 mars 1554.
[2] *Ibid.*
[3] Née le 7 septembre 1533.

belle et bien faite, dit un ambassadeur[1], pleine de modestie et de douceur, instruite à parler six langues. » Les efforts de Renard pour l'écarter du chemin de son prince échouèrent. « Les gens de loy, dit-il avec tristesse, ne treuvent matière pour la condamner. » On se contenta de l'humilier par une conversion forcée au catholicisme. Elle écrivit à Charles-Quint pour le prier de lui envoyer « des croix, des calices et les autres ornements nécessaires pour faire célébrer la messe dans sa chapelle[2] ». Elle ne put sortir de la tour de Londres, où elle avait été enfermée, qu'après « s'être réduite à ouÿr la messe[3] ». Elle fut reléguée dans un château éloigné. Cette disgrâce semblait illusoire à Renard, qui aurait voulu faire simplement d'Élisabeth une suivante de la sœur de Charles-Quint, « s'il plaisoit à la royne d'Hongrie de l'admettre en sa maison[4] ». Dans son impatience de supprimer tous les opposants à son prince, il disait d'un ton amer : « Il est certain que le chancelier a été fort négligent à la procédure des criminels[5]. »

Il avouait cependant que l'on en avait fait assez

[1] Ms. Rec. of. Venetian papers, IV, p. 934. Soranzo, 18 aug. 1554: « E di corpo et di faccia molto bella et disposata con una si grave maestà in tutte le sue operazioni che non è alcuno che non la giudichi Regina. »

[2] Dépêche de Charles-Quint, du 24 décembre 1553, publiée par le Père Griffet, *Nouveaux Éclaircissements*. Amsterdam, 1766.

[3] *Recueil de Vertot,* t. III, p. 60.

[4] *Papiers d'État de Granvelle,* t. IV, p. 276.

[5] Ms. Rec. of. du 22 avril 1554.

pour imposer silence aux mécontents : « Jà le peuple de Londres commence à dire que Son Altesse sera le bien venu[1]. » Ce qui n'empêchait pas les ministres de la reine de se disputer encore le pouvoir avec fureur. « Les partialités, envies et malveillances des conseillers se sont tant accrues et descouvertes que présentement, les uns pour despit des autres, ne se treuvent au conseil; ce que l'un fait, l'autre le deffait; ce que l'un conseille, l'autre le déconseille[2]. » Dans ce désordre, « la royne crioit tous les jours après ceux de son conseil[3] », et attendait « en grande dévotion la ratification de Son Altesse et la dispense du Pape[4] ». Elle avait d'abord déclaré qu'elle ne se voulait pas marier pendant le carême[5], puis elle avait vu passer Pâques et semblait s'inquiéter des retards de Philippe, qui témoignait « peu de volonté de venir par deçà[6] ». Renard commençait à être embarrassé pour expliquer la lenteur de son prince. « Elle me demande toujours si votre départ est fixé, écrivait-il à Philippe, si la dispense du Pape est reçue, si vos pouvoirs sont envoyés[7]. » — « Sa constance et ses déclarations publiques, ajoutait l'empereur, sont dignes de son

1 Ms. Rec. of. du 22 avril 1554.
2 *Ibid.*
3 *Ibid.*
4 *Papiers d'État de Granvelle.*
5 Dépêche de Simon Renard, du 31 janvier 1554, publiée par le Père Griffet, *Nouveaux Éclaircissements,* p. 131.
6 *Recueil de Vertot,* t. III, p. 253.
7 *Doc. ined.,* t. III, p. 507.

caractère et nous obligent envers elle [1]. » Ce n'était pas manque de foi chez Philippe, mais simple incapacité d'exécuter rapidement ce qu'il était résolu à faire. Ses retards devinrent bientôt presque outrageants pour sa fiancée; « même on m'a dit que quelques heures de la nuit, elle entre en telle resverie de ses amours et passions que bien souvent elle se met hors de soy, et je crois que la plus grande occasion de sa douleur vient du desplaisir qu'elle a de veoir sa personne si diminuée et ses ans multiplier en tel nombre qu'ils lui courent tous les jours à grand intérest [2] ».

Faut-il croire que Noailles, en épiant avec cette curiosité malveillante les impatiences de la pauvre fille, aurait imaginé pour rompre le mariage un plan moins honorable encore que celui de la conspiration de Wyatt? Renard l'en accuse formellement; mais l'entreprise semble bizarre, et Noailles s'abstint d'en faire part à sa cour. « Un gentilhomme napolitain, nommé Julio-César Brancazo », habile joueur de luth, recommandé à la reine par Barbe, sa femme de chambre flamande, « qui joue de l'espinette », fut introduit à la cour et destiné à devenir un favori. Renard réussit à le faire enfermer en prison avant qu'il eût obtenu une entrevue; mais l'Italien, « homme fort déterminé et scandaleux », se croyait si sûr de vaincre, qu'il

[1] *Doc. ined.*, t. III, p. 508.
[2] *Recueil de Vertot*, t. III, p. 252.

refusa de quitter l'Angleterre, quand on lui fit offre de le mettre en liberté[1].

Cette contrariété n'était pas la seule dont on donnât l'appréhension à Philippe; pendant que la reine « entre en désespoir[2] », Philippe apprend qu'il va être obligé de réformer toutes ses habitudes : il est hautain et silencieux, « item, il convient que Son Altesse accaresse toute la noblesse et soit conversable avec elle, qu'il se fasse voir souvent au peuple » ; il ne parle qu'espagnol, « item, il sera expédient qu'il se parforce d'apprendre quelques mots d'anglois pour les saluer » ; il se plaît dans la société d'Isabelle Osorio et des femmes de sa cour, « item, il ne convient nullement que Son Altesse souffre venir dames d'Espagne[3] ». On lui recommande de porter une cotte de mailles sous ses vêtements pour éviter le poignard, d'amener ses cuisiniers et officiers de bouche pour se soustraire au poison, de laisser sur ses vaisseaux les soldats espagnols pour éviter les rixes avec ses nouveaux sujets; on le prévient qu'il faudra « gagner les principaux par pensions et libéralités », et que « ces François font tous leurs jeux pour maintenir partialité[4] ».

Philippe, sans empressement et sans illusion, se

[1] *Papiers d'Etat de Granvelle,* t. IV, p. 271.
[2] *Ibid.,* p. 269.
[3] *Ibid.,* t. IV. Instructions de l'empereur.
[4] *Doc. ined.,* t. III, p. 515. Renard au prince d'Espagne.

résigna froidement à s'imposer tant de contrainte et à affronter tant de dangers. Il s'embarqua au milieu de l'été[1]. Il reçut de son père, comme compensation à cet exil et comme prix de sa docilité, les royaumes de Naples et de Sicile. Il appela pour le seconder dans le gouvernement de ces peuples épars, sa sœur Juana, et lui confia l'administration de l'Espagne.

Juana, veuve depuis six mois du roi de Portugal, avait donné le jour, quelques semaines après la mort de son mari, au prince Sébastien, et laissé la régence à sa tante, la sœur de Charles-Quint. Elle était rentrée en Espagne sous ses vêtements de veuve, qu'elle ne quitta plus, froide, cérémonieuse, exaltée par l'orgueil de race, si soigneusement voilée qu'elle était forcée de dire, pour se faire reconnaître : « C'est moi la princesse[2]. » Cette femme ignorante et inactive ne fut point un auxiliaire utile pour Philippe, qui dut commencer, à partir de cette époque, ses énormes travaux de correspondance et prendre l'habitude d'étudier toutes les affaires.

[1] Juillet 1554.
[2] Florez, *Reynas catolicas*, t. II, p. 873

IV

SECOND MARIAGE DE PHILIPPE.

Lorsque la flotte qui amenait Philippe fit son entrée dans la rade de Southampton, au milieu des salves d'artillerie, un canonnier anglais glissa un boulet dans sa pièce et la pointa sur le navire du prince [1]. Au moment de débarquer, Philippe apprit qu'il ne devait se faire accompagner à terre que d'une dizaine de personnes; il ne put garder près de lui que quatre Flamands, et les Espagnols Albe, Feria et Ruy Gomez [2], pour partager son exil dans le pays des brouillards : il leur recommanda « de vifvre de tout point à l'angloise, à quoi il vouloit bien commencer et leur monstrer le chemin, puis se fit apporter de la bière [3] » ; bien qu'à peine remis du mal de mer dont il souffrait depuis son départ de la Corogne, il feignit de prendre goût à l'ale : — C'est, dit-il, le vin du pays. — Aux seigneurs anglais, il annonça qu'il apportait dans ses coffres cinquante mille ducats pour leur partager. Avec les femmes, il fut plus courtois encore : il ôta son chapeau

[1] *Viaje a Inglaterra,* Préface, p. XXIV.
[2] *Ibid.* Encore Ruy Gomez était Portugais. Il y avait en outre quatre majordomes.
[3] *Recueil de Vertot.* Noailles au roi, t. III, p. 287.

et les embrassa toutes sur la bouche, « pour se conformer aux usages du pays [1] ». Tant d'avances ne rendirent pas encore confiance à Renard ; « il y aura encore bien à faire, écrivait-il, d'accorder les Espaignols avec les Anglois », d'autant plus que « les François ne dorment en practiques [2] ». Les matelots qui abordaient pour les besoins du ravitaillement étaient insultés par la populace, qui appelait leurs navires « coquilles de moules [3] », et qui « les provoquoit à débats, les serrant et poussant ».

Cependant Philippe apprend l'arrivée de la reine à Winchester [4]. Il part à cheval pour la rejoindre. Une pluie « cruelle [5] » et continue rend les chemins impraticables. Il n'arrive qu'à six heures du soir ; il descend de cheval pour entrer à l'église, où il entend le Salut. Il ne se présente devant Mary qu'à dix heures du soir. Il l'embrasse « selon la coutume de là-bas » ; il lui parle en espagnol, elle répond en français. Le mariage est célébré le surlendemain ; « l'évêque bénit le lit nuptial, et on les laisse. Ce qui se passe cette nuit, eux seuls le savent ; tout ce que nous y prétendons,

[1] *Viaje a Inglaterra,* p. 71 : « Con la gorra en la mano, las recebia besándolas á todas, por no quebrantar el uso de la tierra. » Voir aussi SEPULVEDA, t. II, p. 499 : « Matronas etiam et regias virgines sigillatim salutat osculaturque. »

[2] *Papiers d'État de Granvelle,* t. IV, p. 293.

[3] TYTLER, *Edward and Mary,* t. II, p. 414.

[4] Le 23 juillet 1554.

[5] *Relaz. venet.,* BADOARO.

c'est qu'ils nous donnent un prince [1]. » Les Anglais, au grand scandale des Espagnols, soutiennent même que Philippe n'a pas d'autre rôle dans leur pays : « Nous n'avons besoin de lui que pour cela ; que la reine ait des fils, et il pourra s'en retourner d'où il vient [2]. » A peine les époux ont-ils fait leur entrée à Londres que de nouveaux étonnements et des déceptions blessantes surprennent les Espagnols. Ce sont les ministres qui expliquent comment dans ce pays le roi n'a pas d'autorité : ses ministres donnent les ordres et gouvernent [3] ; ce sont les hommes du peuple qui huent comme un symbole d'idolâtrie la croix rouge en forme de poignard dont est décoré le manteau des chevaliers de Saint-Jacques, qui déchirent ce manteau dans la rue, et qui, « en parlant du Pape, disent qu'il est un homme comme eux [4] ».

Mais de toutes les vexations qu'il doit supporter avec patience, les importunes tendresses de sa femme semblent encore le plus à charge à Philippe. « La reine

[1] *Viaje a Inglaterra*, p. 95 : « Lo de la noche ellos se lo saben. A darnos un hijo se va todo el bien que se pretende. »

[2] *Ibid.*, p. 120 : « El principe nuestro senor dicen vino solo a empreñar a la Reina y que en habiendo en ella hijos se ha de volver á España. »

[3] *Ibid.*, p. 111 : « Los reyes aquí mandan tan poco como si fueran vassallos. Quien los manda y gobierna todo son los consejeros. »

[4] *Ibid.*, p. 121 : « Dos caballeros de Santiago quisieron estos dias quitar por fuerza los hábitos en la calle preguntándoles para qué llevaban en el pecho aquellas cruces coloradas; y hablando del Papa dicen que es hombre como ellos. »

est très-bonne personne, écrit le confident Ruy Gomez [1], mais plus vieille qu'on ne nous disait. Notre-Seigneur y pourvoira, lui qui jusqu'à cette heure a dirigé tout ce qui se rapporte à cette union. » Ce n'est pas que Philippe manque d'égards envers la pauvre femme : au contraire, « sa conduite est fort correcte avec elle, il ne lui témoigne nul mauvais gré de ce qu'elle n'est pas propre à éveiller des passions [2], et il cherche si bien à la satisfaire, que l'autre jour, comme ils étaient seuls, elle lui tenait des propos d'amour, et il répondait en termes convenables ». Du moins il n'aurait pas dû laisser le confident savoir que sa femme avait si peu d'attraits ; le souple Ruy Gomez devient tout à fait irrévérencieux quand il écrit, quelques jours après : « Il me semble que si elle prenait le costume et la coiffure des femmes de notre pays, elle semblerait moins vieille et moins délabrée ; à dire vrai, on a grand besoin de l'aide de Dieu pour porter ce calice. Heureusement le roi comprend fort bien que ce mariage n'a pas été contracté pour ses plaisirs [3]. »

Entre cette femme affamée de tendresse, fière de l'époux choisi par Dieu pour elle, et ces grossières

[1] *Doc. ined.*, t. III, p. 526, Ruy Gomez à Eraso, 26 juillet 1554.

[2] *Ibid.*, p. 531, du 12 août 1554. Le texte espagnol est plus énergique : « Sabe muy bien pasar lo que no es bueno en ella para la sensibilitad de la carne. »

[3] *Ibid.*, p. 530 : « Paréceme que si usase nuestros vestidos y tocados, que se le pareceria menos la vejez y la flaqueza... Lo mejor del negocio es que el Rey lo ve y entiende que no por la carne se hizo este casamiento. »

plaisanteries des subalternes, il y a un contraste qui fait peu d'honneur au mari libertin. Les confidences transmises par Ruy Gomez sont travesties par le secrétaire Eraso de manière à convaincre l'empereur que Philippe répond à l'amour de sa femme : « Dieu soit loué ! s'écrie Charles-Quint trompé par cette facétie des courtisans de son fils, Philippe est vraiment bien changé [1] ! »

V

CONVERSION DE L'ANGLETERRE.

Les difficultés religieuses s'ajoutaient aux complications politiques et aux mécomptes conjugaux. Deux opinions partageaient les catholiques sur l'urgence de ramener l'Angleterre sous la suprématie du Saint-Siége ; la reine, le légat Pole et les évêques anglais jugeaient leur conscience engagée à ne pas souffrir un retard qui laissait mourir chaque jour des centaines d'Anglais en état d'hérésie ; au contraire, la nécessité de laisser venir le moment opportun, de ne pas compromettre le succès par une précipitation intempestive, était soutenue par Simon Renard, acceptée par Charles-Quint et le pape Jules III. L'empereur continuait même à retenir le légat Pole sur le continent, d'accord

[1] *Doc. ined.*, t. III, p. 533, Eraso à Ruy Gomez, 26 novembre 1554.

avec le Saint-Père, par crainte des imprudences de son zèle.

Le cardinal Pole représente, dans toute son honnêteté, l'Anglais résolu, le catholique convaincu, le prêtre loyal. Son caractère a été mal compris des historiens protestants, qui n'ont vu en lui qu'un conspirateur et un fanatique. Mais quand on lit sa correspondance, on est frappé de sa modération dans la controverse religieuse et de son désintéressement dans les querelles politiques : il n'a jamais songé à faire valoir ses droits sur la couronne d'Angleterre, jamais à tirer vengeance des supplices qui avaient exterminé sa famille, sans procès même simulé, sans grief même imaginaire; jamais à réclamer le bûcher contre les hérétiques. S'il s'est cru transporté aux temps des merveilles de l'Ancien Testament, quand il a eu la fortune de restaurer lui-même la foi catholique en Angleterre, les maladresses de son enthousiasme ne l'ont point poussé jusqu'au crime et semblent excusables chez un vieux prêtre qui survivait seul, après un long exil, à une race royale.

Dès l'avénement de Mary, Pole avait commencé à réclamer avec un zèle infatigable [1] le retour officiel à la foi catholique : il écrit à la reine, au prince d'Espagne, à l'empereur, au Pape. A l'empereur il rappelle « que l'on ne pourroit trop tost encommencer

[1] Ms. Rec. of., Ven. pap., nº 763, du 13 août 1553.

les affaires de Dieu [1] ». C'est aussi l'avis de l'évêque de Londres, Bonner; selon lui, « quand il est question de religion, on doit s'avancer sans crainte ». Mais ce n'est pas l'opinion de Charles-Quint, qui veut « procéder discrètement, afin que, pour penser bien faire et se trop haster, on ne se mette en chose que la nation ne peut porter [2] ». Il ne veut pas, son fils ne veut pas davantage compromettre l'alliance anglaise et le jeu de leur politique pour un intérêt catholique. Ces deux princes sont les champions de l'Église chaque fois que ce rôle leur procure la confirmation de leur autorité sur leurs sujets ou l'agrandissement de leurs États; mais ils ne prétendent pas amoindrir leurs chances de prépondérance en mécontentant mal à propos, pour un intérêt purement catholique, la nation anglaise. L'honnête Pole perd son temps quand il demande à pénétrer en Angleterre; « il n'y sera reçu qu'avec la permission de l'empereur; cette permission, il peut la demander dix mille ans s'il ne présente pas les brefs qui l'autorisent à consacrer l'aliénation des biens ecclésiastiques saisis par le fisc et donnés ou vendus à des particuliers. Si l'Église tente de les réclamer, c'est le désordre dans tout le royaume [3]. »

1 *Papiers d'État de Granvelle,* t. IV, p. 282.

2 *Ibid.,* p. 287. Voir aussi Ms. Rec. of., Ven. pap., n° 957, du 26 octobre 1554.

3 Lettre de Damula, ambassadeur vénitien, au Sénat, Ms. Rec. of., Ven. pap., n° 931.

Les Anglais, aux yeux de l'empereur, n'attachent d'importance qu'à cette question des biens d'Église ; ils se les sont partagés par dons, ventes, successions; si on remet en question les droits de propriété, c'est une perturbation dans toutes les fortunes, un remaniement de tous les titres de propriété ; la crainte de ces restitutions écarte seule l'Angleterre de Rome; quant au dogme, selon Charles-Quint, « ils s'en inquiètent peu et ne s'attachent pas plus à une foi qu'à une autre [1] ».

Devant cette sceptique inflexibilité, Pole recule et se tourne vers le Pape afin d'être autorisé à ne pas exiger la restitution des biens du clergé; il peint l'horreur des Anglais pour le seul mot de « soumission à l'Église [2] ». Il raconte que les religieux amenés par Philippe ont dû quitter le costume de leur ordre pour n'être pas mis en pièces par le peuple. Il montre le doigt de Dieu prêt à sauver ces pauvres âmes par un miracle merveilleux, « puisqu'il a uni un prince espagnol avec une reine anglaise, pour que leur tendresse conjugale répare les maux qu'a causés la discorde conjugale entre un roi anglais et une princesse espagnole [3] ».

Ces objurgations sentimentales et ce cri d'une con-

[1] Mots de l'empereur cités par Pole dans sa lettre au Pape du 13 octobre 1554. Voir Ms. Rec. of., Ven. pap., nº 952 : « Disse che poco curavano questi tali non credendo nè all' una nè all' altra via. »

[2] *Ibid.* : « Et quanto sia abhorrito questo nome dell' obedientia della Chiesa. »

[3] Reginald Pole, *Epist.*, t. IV : « Il qual habbia ordinato che si come per discordia matrimoniale d'un Re Inglese et d'una Regina Hispana

science sincèrement catholique ne réussissent pas plus près du Pape que près de l'empereur. Les cardinaux influents de la cour de Rome ne tiennent nullement à accroître l'autorité de Charles-Quint, de manière à tomber eux-mêmes davantage sous son pouvoir; « car, dit Renard, ils sont partiaux pour les princes chrestiens et souvent meslent les choses séculières et prophanes avec les conseils divins et ecclésiastiques [1] ».

Le siége de Rome était occupé à cette époque par un bel esprit qui avait plus de vices et moins de qualités que ses prédécesseurs du seizième siècle. Après la mort de Paul III, les cardinaux, lassés de soixante-douze jours de conclave, élurent par adoration le cardinal di Monte. « Le consentement fut général, subit, inattendu : ce qui prouve bien la présence du Saint-Esprit », dit le Vénitien Dandolo, en feignant d'ignorer que les cardinaux Farnèse et Guise avaient uni la veille leurs factions contre les cardinaux espagnols [2]. Jules III, le nouveau pape, inaugura son règne par un acte de César antique : il promut cardinal un joli enfant de dix-huit ans, connu comme son favori sous le sobriquet de « Prevostino [3] ».

fu levata l'obedientia della Chiesa de quel Regno, cosi dalla concordia matrimoniale d'un Re Hispano et d'una Regina Inglese ella vi doverse ritornare. »

[1] *Papiers d'État de Granvelle.*

[2] Ms. Rec. of., Ven. pap., 9 février 1550, nº 643. L'élection est du 8 février 1550.

[3] Il se nommait Innocenzio del Monte detto el Prevostino ; il eut le

Un tel pontife ne pouvait partager l'enthousiasme de Pole; il essaya de l'exploiter en donnant au pieux légat de pleins pouvoirs pour trancher la question des biens ecclésiastiques, avec cette restriction perfide : « Pourvu, toutefois, que les solutions ne touchent pas à des affaires qui doivent être réservées à notre juridiction et à la sanction du Saint-Siége [1]. » Ce n'était pas que Jules III attachât une grande importance à rendre justice aux églises dépossédées, car, comme l'écrit l'empereur à Simon Renard [2], « il sçauroit bien user de modération quant aux biens occupés, mais que toutefois il faudroit que ce fust de sorte que le reste de la chrestienté n'en prist maulvais exemple, et signamment que aucuns catholiques qui tiennent biens ecclésiastiques soubs leurs mains ne voulussent prétendre d'eulx approprier avec cet exemple ».

L'infatigable Pole ne peut comprendre ces tergiversations quand il s'agit d'un peuple; rebuté par l'empereur et le Pape, il s'adresse à Philippe; il lui crie :

chapeau le 31 mai 1550 (*ibid.*, p. 316); le Pape avait l'habitude de l'avoir « in camera e nel proprio letto ». Il fut arrêté sous le règne de Pie IV, en 1560, pour avoir tué un jeune garçon qui lui résistait; on le confina dans un monastère. (LETI, lib. XV, p. 353.) C'était l'usage que le Pape, à son avénement, donnât à son gré le chapeau qu'il laissait vacant.

[1] Bulle pontificale publiée par Burnett (*Collectanea*) : « Salvo tamen in his, in quibus propter rerum magnitudinem et gravitatem, hæc sancta sedes merito tibi videretur consulenda, nostro et præfatæ sedis beneplacito et confirmatione. »

[2] *Papiers d'État de Granvelle*, t. IV, p. 283.

« Qu'est cela? Pierre frappe à votre porte, et la porte reste fermée. Pierre fuit les cachots d'Hérode, Pierre frappe à la porte de Marie. Que craint Marie puisque Hérode est mort? A vous, prince, de rassurer Marie. Pierre ne demande pas seul à entrer, Christ est avec lui. Christ attend que vous ouvriez! » Il anime le zèle de la reine; il lui montre la gloire de produire des fils spirituels en faisant de ses sujets des héritiers du royaume céleste : elle pourra vraiment être appelée « mère des dieux [1] » ; elle a enfanté ce fruit précieux dans sa pensée, elle doit le mettre au monde pour la gloire de Dieu.

Il obtient enfin l'autorisation de s'embarquer pour Londres et de ne pas exiger la restitution des biens du clergé [2]. Il remonte la Tamise dans une barque qui a pour mât sa croix d'argent de légat; le clergé l'accueille par des harangues qui lui disent : « Tu es Pole, et tu nous montres le pôle du royaume des cieux [3]. » Quand il traverse la ville, on badigeonne à la hâte sur le portrait de Henry VIII le livre proscrit, la Bible, qu'il tient à la main; on y substitue une paire de gants [4]. Philippe s'avance à la rencontre du légat et l'accompagne jusqu'à Whitehall, Pole voit

1 « Mater deorum. » Ms. Rec. of., Ven. pap., n° 958. Pole to queen Mary, 27 octobre 1554.

2 *Ibid.*, n° 962, Pole au Pape. L'autorisation est du 11 novembre 1554.

3 « Tu es Polus qui aperis nobis polum regni cœlorum... »

4 Froude, t. VI, p. 254.

enfin la reine; il lui dit dans sa joie naïve : « Je vous salue, Marie; vous êtes bénie entre toutes les femmes, et le fruit de vos entrailles est béni [1]. »

Cette sacrilége comparaison semble en effet ne pas être une fiction : le soir même on annonce une grossesse de la reine. Mais pour l'imagination exaltée du légat, ce n'est déjà plus cet enfant qui est un nouveau Jésus; c'est Philippe lui-même : « Il est vraiment semblable à ce roi du monde, écrit Pole au Pape [2], qui a quitté la demeure céleste de son père pour devenir le promis et le fils de la Vierge, et consoler et sauver le genre humain : de même ce grand roi, héritier de ce qu'il y a de plus grand sur la terre, a abandonné l'empire de son père pour devenir le fiancé de cette vierge. » Les *Te Deum* sont entonnés dans toutes les églises; une sorte de marée emporte l'opinion à la nouvelle de la naissance prochaine d'un prince; les deux Chambres du Parlement mettent tant de précipitation à demander que le pays soit réconcilié avec le Saint-Siége, que les délégués de chacune se rencontrent dans les couloirs quand ils vont donner, de l'une à l'autre, avis de ce vote : « signe évident que l'esprit de Dieu les inspirait

[1] *Epistolæ Tigurinæ,* p. 169. Salkyns à Bullinger : « Sanctis Scripturarum verbis abuti non verebatur, sed in primo congressu iisdem quibus matrem Dei salutavit angelus, reginam Polus alloquitur. » Voir aussi *Descriptio reductionis Angliæ :* « Perchè egli havesse potuto dire a S. A. como diceva : « Ave, Maria, gratia plena... »

[2] *Epist. Reg. Pole,* t. V. Voir aussi Ms. Rec. of., Ven. pap., nº 966, du 30 novembre 1554.

toutes deux au même instant et du même souffle [1] ». Pole prononce les paroles d'absolution. Le clergé lui-même craint tant de troubler cette allégresse, qu'il abandonne la propriété des biens d'Église, sans restriction, mais non sans une sorte de menace spirituelle : « Que les détenteurs de ces biens aient du moins sous les yeux l'exemple de Balthazar, roi de Babylone, qui employa à des usages profanes les vases sacrés enlevés, non pas même par lui, mais par son père ; qu'ils les restituent, nous les en conjurons par les entrailles de Jésus [2]. »

Philippe se hâte de profiter de cette docilité subite, pour répandre dans les esprits la pensée d'une guerre contre la France [3], et pour se faire adjuger la régence dans le cas où le fils qui devait naître survivrait à sa mère ; il y a même des membres du Parlement pour proposer que « le roy dust demeurer roy absolu, mourant ladite dame sans hoirs [4] ». Les évêques reçoivent des instructions pour « qu'en tous les divins services qui se feront désormais, l'on prie pour la prospérité et conservation de la royne, du roy et de leur fruict, afin qu'il nous puisse estre rendu à son terme [5]. »

[1] *Descriptio reductionis Angliæ* : « Segno evidentissimo que lo Spiritu de Dio lavorava in amendue i luoghi in un tiempo et di una medesima conformità... »

[2] Loi anglaise *Philip and Mary*, cap. VIII, sect. 31, § 1 et 2 : « ... Hortantes etiam et per viscera misericordiæ Jesu Christi obtestantes eos... »

[3] *Correspondance de Noailles*, t. IV, p. 76.

[4] *Papiers d'État de Granvelle*, t. IV, p. 348.

[5] *Correspondance de Noailles*, t. IV, p. 30.

Un seul homme reste froid à travers ce transport effréné d'une nation entière : c'est l'adversaire patient et infatigable de Philippe, Noailles [1]. Il ne croit même pas à la grossesse de la reine. Il note avec soin toutes les querelles entre Anglais et Espagnols, et les « petits déportements de mocquerie qui croissent tous les jours d'un costé et de l'autre ». Personne ne dénonce les voleurs qui ont fait disparaître les bagages de Philippe : il est vrai que le brigandage est si bien organisé à cette époque, qu'on dépouille également l'ambassadeur de Ferrare dans son trajet sur Londres [2]. Bientôt les prétentions exagérées et maladroites des évêques font naître une brusque réaction, et Noailles peut écrire : « Ils sont pour ce jourd'hui bien éloignés de ce qu'ils pensoient faire, il y a six semaines, de ce Parlement, ce qui a tellement desplu à cesdits roy et royne, que le 16 de ce mois [3], ils allèrent par eau tous deux clore et terminer cedit Parlement, sur les quatre heures du soir, assez petitement accompagnés et sans aucune cérémonie, monstrant grand mécontentement. »

Mais ce n'était pas mettre fin aux difficultés : les évêques Gardiner et Bonner, malgré l'opposition de

[1] *Correspondance de Noailles,* t. IV, p. 26. Le comte de Noailles (Antoine) ne put se maintenir près de la cour de Londres plus tard que juin 1556, mais il sut faire accepter pour son successeur son frère, le protonotaire François; l'intérim fut rempli de juin à octobre 1556 par Gilles de Noailles. François, devenu évêque de Dax, arriva en octobre 1556 et partit en juin 1557, au moment de la déclaration de guerre.

[2] Ms. Rec. of., Ven. pap., n° 928 : « Gli ladroni di quel paese... »

[3] Janvier 1555. *Correspondance de Noailles*, t. IV, p. 153.

Pole, voulurent livrer des hérétiques au bûcher, pour bien constater leurs nouveaux droits. Cette première persécution fut assez bénigne et ne fit brûler vifs que d'anciens prêtres; l'exécution de Rogers, l'un d'eux, ne s'acheva point sans scandale [1] : quand il fut lié sur les fagots et que le bourreau alluma la flamme, « ils n'ont eu crainte de luy faire plusieurs acclamations, et mesme ses enfants y ont assisté, le consolant de telle façon qu'il sembloit qu'on le menast aux nopces ». Philippe crut nécessaire de détacher nettement ses intérêts de ces actes féroces : ne pouvant empêcher Bonner de mettre le feu à de nouvelles victimes, il fit condamner publiquement en chaire, devant lui, par son prédicateur officiel, Fray Alfonso y Castro, ce genre de meurtres et les abus commis par les évêques [2]. L'indignation de l'honnête franciscain Alfonso y Castro fut partagée par Simon Renard, qui écrivit à l'empereur pour invoquer son intervention : « Les nobles et le peuple murmurent, selon que je l'ai fait entendre au roy par un billet par écrit; et je prévois, si telle précipitation ne se modère, que les choses prendront dangereux aspect [3]. » Il entretient la répugnance apparente de Philippe contre les membres du clergé qui font preuve d'un zèle de nouveaux convertis, et l'excite à exiger que « ès choses de la religion, l'on ne use de

[1] Noailles à Montmorency, 4 février 1555, t. IV, p. 173.
[2] Strype, *Memorials*, t. III.
[3] *Papiers d'État de Granvelle*, t. IV, p. 400

précipitation par punition cruelle, et que la réformation soit introduite sur les gens d'église », d'autant mieux que la persécution excite l'exaltation des hérétiques : « Plusieurs se sont voulu volontairement mettre sur le buscher à costé de ceux que l'on brusloit. Un bourgeois estant interrogé si souffriroit bien le feu, respondit qu'on en fist l'expérience, et ayant fait apporter une chandelle allumée, il mit la main dessus sans la retirer ni se mouvoir [1]. »

Les exécutions furent interrompues durant cinq mois par l'influence de Philippe. Son rôle sera différent à une autre époque : on ne le verra plus placer la dignité du christianisme dans l'horreur des brutalités ; il oubliera que l'on protége l'Église quand on lui épargne des massacres ; il cessera de défendre contre des illuminés la vie de ses sujets. Mais, en Angleterre, les intérêts de sa politique lui imposent tellement le respect des opinions qu'on pourrait lui supposer, au lieu des désirs d'avantages matériels, un véritable sentiment de la tolérance. Sa présence était si nécessaire pour éteindre les bûchers que Renard écrivait à l'empereur, au moment où Philippe songeait à quitter l'Angleterre : « Es choses de la religion on usera aussitost de précipitation par punition cruelle », au lieu d'employer « la modération et mansuétude requise ».

[1] *Papiers d'État de Granvelle,* t. IV, p. 404.

VI

RELATIONS DE PHILIPPE ET D'ÉLISABETH.

Des victimes qui lui durent la vie, outre ces prédicants misérables, la plus illustre, celle qu'il protégea presque jusqu'à se compromettre, n'est autre que sa belle-sœur Élisabeth.

Depuis la conspiration de Wyatt, Élisabeth était enfermée au château de Woodstock, et soumise à des avanies qui lui enseignaient comment une femme sait faire souffrir avec art une captive. Elle appliquera plus tard, en la raffinant, cette science acquise dans ses tristes années de jeunesse, lorsqu'elle tiendra à son tour une princesse sous sa main; mais au moment du mariage de sa sœur avec Philippe, elle en était réduite à envier l'insouciante fille de basse-cour qui chantait au soleil hors de ses murs [1]. — « Je changerais, s'écriait-elle, mon sort contre le sien! » — Souhait désespéré, que l'on serait tenté de ratifier, si l'on compare la destinée de ces deux êtres : la servante, dont la vie s'écoulera dans la soumission, sous les coups, qui devra défendre ses enfants contre la faim, mais qui connaîtra, à travers ses instincts de résignation, des heures de tendresse et

[1] Foxe, part. VIII, p. 619; Heywood, p. 147; Wiesener, p. 292.

de joie; l'autre, la princesse, livrée bientôt aux emportements d'un égoïsme monstrueux, aux tristesses de l'isolement entre des prétendants qui s'adressent à sa vanité, des courtisans qui cherchent leur propre fortune, des ministres qui la poussent dans une politique à outrance; vouée au meurtre par les traditions de son père, les malheurs de sa mère, les aigreurs du célibat, forcée de persécuter les âmes les plus nobles et de trancher les têtes les plus chères; jetée dans les aberrations de la manie, comme la peur de la mort, la crédulité à la magie, la fureur d'entasser des parures; réservée à une mort sans consolation et sans dignité.

Pourquoi Philippe, dès son arrivée à Londres, se hâte-t-il de prendre la défense de sa belle-sœur [1]? Noailles, toujours soupçonneux et railleur, pense que l'empereur voulait faire d'Élisabeth « un instrument pour s'assurer que ceste couronne ne lui eschappe, advenant que la royne n'ayt enfants [2] », et que Philippe comptait se prémunir contre un accident « s'il advenoit fortune de la royne sa femme, comme beaucoup de gens craignent, ne se pouvant délivrer de sa grossesse [3] ». Il est probable surtout que les Espagnols épargnèrent à Élisabeth le sort de Jane Grey, par la crainte d'assurer les chances de la troisième héritière, Marie Stuart.

1 *Papiers d'Etat de Granvelle,* t. IV, p. 293.
2 *Correspondance de Noailles,* t. III, p. 236.
3 *Ibid.,* t. IV, p. 82.

Marie Stuart était vraiment Française, nièce du duc de Guise qui venait de défendre Metz, élevée par les soins de notre roi Henri II, qui la destinait à son fils aîné; pour écarter du trône d'Angleterre cette princesse française et catholique, Philippe ne voyait, après sa femme, que la protestante Élisabeth; et, dans ses premières prévisions de la rivalité fameuse entre Marie Stuart et Élisabeth, Philippe commençait à négliger l'intérêt religieux, plutôt que de donner des avantages à l'intérêt français. Il prenait parti pour la princesse qui était l'espoir des réformés et feignait de croire à la sincérité de sa conversion. Son intervention en faveur d'Élisabeth se dessina si nettement, qu'il s'est excusé plus tard[1] d'avoir voulu préparer la succession de cette princesse au trône, et a prétendu reprocher aux Français d'avoir tenté de la pousser à sa perte, en la compromettant dans des conspirations qui fissent tomber sa tête, de manière à laisser le champ libre à la reine d'Écosse. Les conseils du prince d'Orange, qui se tint presque constamment à Londres près de Philippe, contribuèrent aussi à faire épargner Élisabeth. Le comte Ludovic, frère du prince d'Orange, a cru longtemps à la reconnaissance que devait leur conserver cette femme « pour les signalés services qu'elle

[1] HERRERA, t. Ier, p. 10 : « Metiendola en estos trabajos para que muriendo quedasse desembaraçada la sucesion á la reina de Escocia. » — AUBERY DU MAURIER, *Mémoires* : « La royne Élisabeth a dit autrefois à mon père qu'elle tenoit la vie du roi Philippe II. »

a autrefois reçus en la conservation de sa vie [1] ».

Toutefois, ce fut seulement après avoir réussi à faire interrompre les exécutions des hérétiques que Philippe put obtenir pour la princesse la permission de sortir du château de Woodstock et de se présenter au palais d'Hamptoncourt; il la fit loger dans l'appartement du duc d'Albe, qui venait de partir, et vint la voir deux fois en secret avant d'avoir pu décider sa femme à la recevoir elle-même. Ces visites du roi à sa belle-sœur sont restées inconnues de tous les contemporains, à l'exception de l'ambassadeur vénitien et de notre Noailles, qui épiait les moindres mouvements de Philippe [2]. Les premiers également, le Vénitien et Noailles, ont observé la singulière fascination qu'exerça Élisabeth sur son beau-frère, et l'ardeur passionnée avec laquelle elle fut défendue à partir de ces entrevues mystérieuses [3]. Élisabeth est décrite à cette époque comme étant pleine de séductions [4], grande et bien faite, d'un teint olivâtre qui rappelait celui des femmes du Midi; elle avait des

[1] La Huguerye, *Mémoires,* t. Ier, p. 86.

[2] Lettre inédite de Noailles trouvée aux Archives des affaires étrangères et citée par Wiesener, *la Jeunesse d'Élisabeth,* p. 311. Voir aussi lettre de Giovanni Michieli, du 6 mai 1555, au doge : « Non essendo fin' hora stata veduta de alcuno eccetto che una o due volte da questa Maestà per vie secrete. »

[3] Noailles au roi, 26 décembre 1554, *Recueil de Vertot,* t. IV, p. 82; Giovanni Michieli au doge, 29 avril 1555.

[4] Giovanni Michieli : « E più tosto graziosa che bella; di persona grande et ben formata, olivastra de complexione, belli occhi, et sopra tutto bella mano. »

mains remarquablement belles, ce qui était plus rare en Angleterre qu'en Espagne, où les femmes portaient toujours des gants. Sa sœur ne paraît pas en avoir éprouvé de jalousie après leur réconciliation, car elle lui recommandait « de se tenir le plus richement vestüe qu'elle pourroit quand cedit seigneur l'iroit voir [1] ». Mais elle ne manquait pas d'autres causes d'inquiétude. Vainement elle recourait elle-même aux artifices de la parure, aux robes à longue traîne, aux manches fendues, aux broderies d'or et d'argent, aux bijoux dans les cheveux et sur la gorge [2], elle ne pouvait empêcher son mari de perdre tout prestige aux yeux des Anglais par le peu de cas qu'il faisait d'elle; il n'était pas fidèle davantage à son épouse espagnole Isabelle Osorio, et l'on chansonnait dans les rues ses aventures avec une fille de boulanger :

The baker's daughter in her russet gown
Better than queen Mary without her crown [3].

Il avait voulu adresser aussi ses galanteries à la belle Madeleine Dacre : c'était une des filles d'honneur de sa femme, qui était vigoureuse, solide et si grande qu'elle dépassait de la tête toutes les femmes de la cour; elle fut surprise un matin, à sa toilette, le buste

[1] Lettre inédite de Noailles découverte et citée par Wiesener.
[2] Ms. Rec. of., Ven. pap., Giacomo Soranzo, n° 937 du 18 août 1554.
[3] Strype, *Memorials*, t. II, p. 344, Original papers from Foxe's manuscripts.

nu, par Philippe, qui avait remarqué que la chambre de la jeune fille prenait jour sur un corridor, à Hamptoncourt ; il poussa la vitre, avança un bras ; la robuste Anglaise saisit un balai et frappa ce bras d'une telle force que le roi dut se retirer [1].

La reine, pendant ce temps, pensait à ses couches, choisissait le berceau, les nourrices, préparait jusqu'aux lettres qui annonçaient aux souverains de l'Europe la naissance de l'enfant miraculeux. L'intervention de la Providence était trop claire pour que cet enfant ne fût pas un fils; les lettres le disent : « L'heureuse délivrance d'un prince, dont nous rendons humblement grâce à Dieu [2]. » Les mois s'écoulent, les douleurs semblent commencer. A cette nouvelle les cloches sonnent dans Londres, les fenêtres s'illuminent, les navires tirent le canon ; un *Te Deum* est entonné à Saint-Paul, des sermons tiennent les fidèles attentifs dans les églises [3]; des prêtres assemblés à Hamptoncourt récitent des prières perpétuelles à côté de la chambre de la reine. Au bout de quelques nuits, ils se lassent : la crise se prolonge; on s'étonne, on s'inquiète, on n'ose dire à la reine que cette fausse grossesse n'est qu'une maladie rare. Les semaines s'écoulent : Mary

[1] Elle épousa sous le règne suivant le vicomte Montague. R. Smith, *Life of Magdalen Dacre, viscountess of Montague.*

[2] Plusieurs exemplaires de ces lettres, avec la date et le nom du destinataire laissés en blanc, existent encore dans les archives anglaises, annonçant « the happy deliverance of a prince ».

[3] Noailles à Montmorency, 30 avril 1555.

attend toujours sa délivrance ; elle reste souffrante, recluse, les traits tirés, les yeux hagards, « plusieurs fois le jour, demeure longtemps assise à terre, les genouils aussi hauts que la teste[1] » ; elle use son livre de prières aux deux pages qu'elle relit en les pressant de ses doigts impatients. Le livre existe encore, froissé à la place de la prière pour la délivrance des femmes enceintes et à celle de la prière pour l'unité de l'Église[2]. Son mari parle de la quitter pour se rendre dans les Pays-Bas, et il ne se laisse retenir que par les instances de Simon Renard. Elle a rêvé d'être aimée : elle se sent isolée entre son mari espagnol et ses sujets anglais ; elle ne voit qu'ingratitude. Tout la trahit ou l'abandonne. Le miracle qui lui semblait assuré, le fils promis, est retiré par Dieu. Qu'a-t-elle fait pour être frappée ? Elle est châtiée parce qu'elle a cessé de persécuter les hérétiques. L'évêque de Londres, Bonner, le lui persuade ; elle a commis le crime de Saül qui refusait d'exterminer les Amalécites, et aussitôt elle donne l'ordre de reprendre la persécution. Cinquante personnes sont brûlées vivantes dans les trois mois qui suivent sa déception ; elle se reprend alors à l'espérance, et durant ces trois mois, elle continue à attendre l'enfant.

Philippe, qui a renoncé de bonne heure à cette illu-

[1] Noailles à Montmorency, t. IV, p. 342.
[2] Ms. Sloane, 1583, f° 15. Voir aussi Stevenson, préface du Catalogue des manuscrits foreign Mary, p. 73.

sion, tourne déjà les yeux vers ses autres États; après Naples et la Sicile, son père lui a cédé le Milanais; il en fait prendre possession par son ambassadeur à Venise, don Luis de Cordova, qui reçoit à cette occasion, de la république, une chaîne d'or de trois cents couronnes[1]. Il élève la prétention de se faire adjuger également le territoire de Sienne, qui vient d'être enlevé aux Français, et « qui lui conviendrait pour mieux défendre les autres États dont l'empereur lui a déjà fait donation[2] ». Mais son père se dispose à remettre entre ses mains, royaume à royaume, durant les derniers mois de l'année 1555, la totalité de ses possessions; il lui annonce ses projets d'abdication et l'appelle à Bruxelles.

Prompt à saisir cette occasion de fuir l'Angleterre, Philippe s'embarque[3]; la scène des adieux à la pauvre reine est déchirante. Mary pleure en voyant Philippe embrasser ses suivantes les unes après les autres, puis descendre l'escalier; elle s'accoude à une fenêtre, elle suit de ses yeux troublés par les larmes la barque qui s'éloigne sur la Tamise[4]. Si Philippe a la charité de lui cacher son empressement à la quitter, il a aussi la maladresse de le laisser connaître à ses ennemis : les

[1] Ms. Rec. of., Ven. pap., nº 950 du 12 octobre 1554.

[2] Philippe à Granvelle, 4 juillet 1555 : « Conviene á la defensa de los Estados de que Su Majestad me ha hecho merced. »

[3] Le 29 août 1555.

[4] Tous ces détails sont notés par un témoin, Giovanni Michieli, lettre au doge du 3 septembre 1555.

navires français saisissent[1] quelques jours plus tard les lettres qu'il écrit en Espagne. Nous ne les avons plus, mais le protonotaire de Noailles, qui les a lues à Fontainebleau, prévient son frère que, selon ces lettres, « la royne a tant ensorcelé ce beau jeune prince son mary que de lui avoir faict croyre un an entier qu'elle estoit grosse pour le retenir près d'elle, dont il se trouve à présent si confus et fasché, qu'il n'a plus délibéré de retourner, promettant à tous ses serviteurs que s'il peut estre une fois en Espagne, il n'en sortira plus à si mauvaise occasion ».

[1] *Correspondance de Noailles*, t. V, p. 136.

CHAPITRE III

RIVALITÉ DE PHILIPPE II. ET DE HENRI II.

1555-1559.

Abdication de Charles-Quint. — Guerre contre le Saint-Siége. — L'Angleterre se déclare contre Henri II. — Bataille de Saint-Quentin. — Perte de Saint-Quentin. — Prise de Calais. — Conférences de Cercamp. — Mort de Mary Tudor. — Paix de Câteau-Cambrésis. — Vanité des projets de concert contre l'hérésie.

I

ABDICATION DE CHARLES-QUINT.

Charles-Quint préparait depuis longtemps sa retraite au monastère de Yuste; il venait, quand Philippe débarqua dans les Pays-Bas, de convoquer la noblesse et les députés des villes pour la cérémonie solennelle de son abdication à Bruxelles.

Ce renoncement au pouvoir dut être principalement déterminé par la sénilité précoce sous laquelle succombait le grand empereur. Après avoir donné le branle à l'Europe et dirigé la conquête de l'Amérique, l'homme se sentait défaillir : il devenait inhabile à la tâche de gouverner d'aussi vastes États au milieu de tant de dangers intérieurs et d'ennemis souvent heu-

reux. Il n'avait que cinquante-cinq ans ; mais les gens de guerre vieillissaient vite au seizième siècle : les excès de fatigues durant les campagnes ou les voyages, la privation à peu près complète de soins hygiéniques, usaient promptement les ressorts du plus robuste. François Ier et Claude de Guise étaient décrépits à cinquante ans ; Brissac était à cinquante-sept ans « cassé de maladies », et ne traînait plus que « des jours caducs et maladifs[1] ». On aurait pu croire que Charles-Quint échapperait à cette loi, comme le connétable de Montmorency, par la vigueur de sa constitution : il avait été le premier cavalier de son temps[2], et s'était fait remarquer dans les arènes en combattant les taureaux[3] ; mais dès l'âge de trente ans, il avait ressenti les premières attaques de goutte[4] ; elles devinrent de bonne heure très-fréquentes et le forcèrent à rester enfermé, à refuser des audiences, à reculer devant la moindre application d'esprit. Il demeura une fois neuf mois sans donner de signature, ce qui le faisait accuser d'affaiblissement intellectuel[5] par ceux qui connaissaient l'accumulation des dossiers et l'urgence des

[1] BRANTOME, *Hommes illustres*. Voir aussi Guill. DE ROCHECHOUART, *Mémoires*, p. 604, disant qu'il fut obligé de quitter à cinquante-huit ans le service du roi, à cause de son « vieil âge ».

[2] VERA Y FIGUEROA, *Epitome de Carlos V*, p. 262.

[3] *Relaz. ven.* Marino Cavalli et Contarini (ALBERI, série I, t. II, p. 60 et 212).

[4] SEPULVEDA, t. II, p. 528.

[5] *Id.*, *ibid.*, p. 539, Matriti, 1780 : « Non sine suspicione mentis imminuitæ. »

décisions. Il prouva combien cette inertie lui avait été peu habituelle, en rappelant aux chevaliers de la Toison d'or, lorsqu'il fit reconnaître par eux son fils Philippe comme grand maître [1], qu'il était allé neuf fois en Allemagne, six fois en Espagne, sept fois en Italie, dix fois en Flandre, quatre fois en France, deux fois en Angleterre, deux fois en Afrique : il annonça son dernier voyage « pour s'ensevelir » à Yuste [2].

Trois jours après [3] fut accompli l'acte de l'abdication. Debout, appuyé sur l'épaule du jeune prince d'Orange, entouré de ses deux sœurs, Marie, reine de Hongrie, et Léonor, reine de France, il résuma en français aux Flamands assemblés ses quarante années de règne, ses batailles, ses luttes contre les musulmans, son besoin de repos ; il se tourna vers son fils : « Craignez Dieu, lui dit-il ; cherchez la justice ; respectez les lois, protégez la foi... » Il fut interrompu par les sanglots qui éclatèrent dans toute la salle ; lui-même fondit en larmes, et se rassit, brisé par l'émotion. — « Messieurs, dit alors Philippe, qui avait conservé son sang-froid, je voudrois bien que je sceusse mieux parler

[1] MIGNET, *Charles-Quint, son abdication, sa retraite*, p. 97.

[2] Le poëte espagnol ESPRONCEDA (*El diablo mundo*) dit de même :

Y es la historia del hombre y su locura.
Una estrecha y hedionda sepultura.

[3] Le vendredi 25 octobre 1555. Voir l'acte officiel. *Doc. ined.*, t. VII, p. 524; voir aussi GRANVELLE, t. IV, p. 486. Il ne peut plus y avoir d'incertitude sur la date.

le langage de ce païs que je ne fais [1], afin de vous faire d'autant mieux entendre la bonne affection et faveur que je vous porte; mais parce que je ne le sçay pas si bien, comme il seroit nécessaire, je m'en rapporterai à l'évêque d'Arras, qui le fera pour moy [2]. » L'évêque lut une harangue savante, la reine de Hongrie se démit du gouvernement des Pays-Bas, qu'elle exerçait depuis vingt ans, et les pleurs recommencèrent. Les Flamands, en voyant partir un prince né et grandi au milieu d'eux, instruit de leurs intérêts, accoutumé à écouter leur aristocratie, éprouvaient comme un pressentiment des malheurs que leur réservait le nouveau règne. Ils furent cependant rassurés par la solennité et la répétition des serments que prêta le jeune souverain; chaque province lui fit jurer le respect de ses lois spéciales : le Hainaut, par exemple, ne le reconnut comme son comte qu'après l'avoir vu en présence de « messeigneurs des États de ce pays de Hainaut, des reliques de madame Saincte Wauldrud et des damoiselles du chapitre de Saincte Wauldrud, jurer en mettant la main au chief et corps de madame Saincte Wauldrud, que les franchises, priviléges et usaiges des églises, nobles et bonnes villes, gardera

[1] NOAILLES, t. III, p. 310, avait déjà remarqué que Philippe comprenait à peu près le français, mais ne le parlait pas. On verra plus loin que Philippe écrivait de sa main sur les lettres en français : « Me faire une traduction en castillan. »

[2] LETI, lib. X, p. 242.

et deffendra, et tous ceux de ce pays gardera et maintiendra par la loi et jugement des pairs et hommes de fief et par les points contenus ès chartes[1] ».

Le 16 janvier suivant[2] Charles-Quint se démit des couronnes de Castille et d'Aragon. Il conserva encore deux ans le titre d'empereur[3], et put, avant de s'embarquer, ratifier une trêve de cinq ans conclue à Vaucelles avec la France. Ses mains tremblantes et nouées par la goutte brisèrent avec peine le sceau des lettres du roi Henri II, que lui apportait Coligny[4]; il avait voulu néanmoins organiser lui-même les préparatifs nécessaires pour solenniser cet acte, qui laissait à son fils les chances de régner en paix, et de reconstituer ses finances; il avait eu la vanité de faire tendre la salle dans laquelle furent introduits les envoyés français, en tapisseries qui représentaient la bataille de Pavie et des scènes de la captivité de François Ier. A cette vue, le fou de Henri II, Brusquet, qui suivait Coligny, courut chercher un sac d'écus; il jeta les pièces aux gardes qui entouraient l'empereur, et au

1 « ... Es Chartes faisant mention de la loy et de la paix dudict pays, sans les despoincter, ne mettre à aultre loy et condition. Promettant en oultre en parolle de prince et par la foy et serment de bien et léaument entretenir de point en point tout ce que dit est. » *Comm. roy. d'histoire*, t. IV de 1852, p. 353.

2 16 janvier 1556.

3 Jusqu'au 28 février 1558. Ce retard fut dû surtout aux procédures exigées par la Diète pour procéder à l'élection du nouvel empereur Ferdinand. (*Doc. ined.*, t. II, p. 421. Lettre de Ferdinand à Philippe, 24 mai 1556.)

4 Mignet, *Charles-Quint, son abdication*, p. 114.

peuple, en criant : « Largesse ! » et il les vit tous oublier le respect du lieu et la présence du souverain pour se disputer la monnaie ; « cette farce fut si dextrement jouée, que les assistants qui étoient plus de deux mille, tant hommes que femmes, se jetèrent avec une furieuse ardeur à ramasser les écus ; les archers des gardes en vinrent à se pointer les hallebardes les uns contre les autres ; le reste de la multitude entra en telle confusion, que les femmes en furent deschevelées, hommes et femmes renversés[1] », au grand dépit de Charles-Quint et de son fils.

Le 13 septembre suivant, l'empereur s'embarqua à Flessinghe, et laissa Philippe II chargé seul désormais de la souveraineté.

II

GUERRE CONTRE LE SAINT-SIÉGE.

Des difficultés inattendues surgissaient déjà. Le nouvel ennemi n'était autre que le Saint-Père lui-même. L'ancien pape Jules III, atteint des mêmes infirmités que l'empereur, avait voulu combattre sa goutte par la famine : il n'avait réussi « qu'à faire mourir de faim, non sa goutte, mais lui-même[2] ». Le

[1] *Mémoires de Ribier.*
[2] LETI, *Vita di Filippo II,* libro X, p. 235.

conclave lui avait donné pour successeur Marcel II, un saint qui avait annoncé au moment de son avénement l'intention de réformer des abus : vingt et un jours après, il était mort, « pour ce qu'il avoit cassé et aboli tant de superfluités de grades et d'honneurs [1] ». Il fut remplacé par Paul IV, un Napolitain qui apporta sur le trône ses ressentiments contre la domination des Espagnols dans sa patrie. Dès son avénement, il commença des négociations à Paris pour faire rompre la trêve de Vaucelles : Simon Renard fut le premier à s'inquiéter [2], car « la pluspart des capitaines françois cassés sont arrivés en la court, et jà l'on m'a rapporté que l'on a descouvert une praticque qu'ils avoient en Italie ».

Mais rompre une trêve à peine conclue, recommencer une guerre avant que la paix ait réparé les ruines de la précédente, attaquer les possessions espagnoles sans prétexte et sans alliance autre que celle d'un pape de quatre-vingts ans, c'étaient des actes de témérité et de mauvaise foi qui faisaient hésiter Henri II. « Le connestable qui pèse l'advenir, qui cognoist intérieurement les affaires du roi de France, qui considère l'estat de ses finances, pauvreté du royaume, l'occasionne de désirer le repos [3]. » Cette opposition de Montmorency est vaincue par une

[1] RABUTIN, *Commentaires.*
[2] Mai 1556.
[3] *Papiers d'État de Granvelle,* t. IV, p. 595.

ambassade d'un neveu du Pape, ancien chef de bande, promu subitement cardinal. Renard conseille d'enlever ce négociateur quand il retournera en Italie : « Si l'on pouvoit surprendre ledit Caraffa, ce seroit advantage; il repassera à Marseille [1]. » Philippe se contente de garder les prisonniers français de la dernière guerre et de les enchaîner sur ses galères [2] : les malheureux n'en sortiront plus. Puis il ne craint pas d'interdire la publicité des bulles pontificales. Nul bref du Saint-Siége ne peut désormais pénétrer dans ses États sans son autorisation : les tentatives d'infraction seront sévèrement réprimées; car il écrit à sa sœur Juana, qui administre l'Espagne en son nom, de faire saisir tout navire arrivant de Rome, de prendre toutes les lettres, et « d'exiger un grand et exemplaire châtiment de tous ceux qui seraient porteurs de bulles [3] ».

« C'est assez dissimuler, c'est assez tolérer les offenses de Votre Sainteté », écrit en même temps le duc d'Albe, qu'il a chargé de défendre le royaume de Naples [4]. — « Que veut faire le roy vostre maistre? essaye

[1] *Papiers d'État de Granvelle,* t. IV, p. 619.

[2] *Ibid.,* p. 631.

[3] Cabrera, t. I, p. 79, lettre du 10 juillet : « Si por ventura entre tanto viniese de Roma algo que tocase a esto, conviene que no se guarde ni cumpla, ni se dé lugar a ello. Y para no venir a esto haya gran cuenta y recato en los puertos de mar y tierra y que se haga grande y ejemplar castigo en las personas que las trujeren. »

[4] *Doc. ined.,* t. IV, p. 666, lettre du duc d'Albe au Pape, du 21 août 1556 : « El Rey hasta ahora ha dissimulado y suffrido muchas offensas de V. S. »

de dire encore Montmorency[1]; — veut-il deschasser ce povre vieil homme? le veut-il prendre prisonnier comme on fit le pape Clément? » — Simon Renard ajoute : « En cecy il y a peu de profit pour Vostre Majesté, qu'elle ne se veut faire pape, ni agrandir ses terres du patrimoine de l'Église. »

Rien de plus malencontreux en effet pour Philippe II qu'une guerre avec le Saint-Siége en un moment où la Réforme semble menacer à la fois l'autorité du Pape et celle des princes : tous les projets d'association entre les pouvoirs constitués, contre les partisans des idées nouvelles, se trouvent ajournés. De quel droit se présenter comme le chef militaire du parti orthodoxe, si l'on est en lutte contre le chef spirituel? Déjà l'impétueux Paul IV fait commencer en cour d'Église le procès du roi d'Espagne; il appelle les Italiens à la liberté et prédit « que les Espagnols perdront leurs possessions, que l'Italie sera affranchie[2] ». Le roi de France prend enfin ouvertement parti et écrit au Pape[3] : « Vous aurez en nostre lieu nostre cousin le duc de Guise, porteur de ceste, qui vous représentera ung nous-mesmes. »

[1] *Papiers d'État de Granvelle,* lettre de Simon Renard, du 27 septembre 1556.

[2] *Relaz. ven.,* Bernardo NAVAGERO : « Perderebbero li stati et saria l'Italia liberata. »

[3] Ms. Bibl. nat., fonds français, 3124, f° 12. Cette lettre très-curieuse ajoute : « Nous vous supplions luy parler franchement et ouvertement de toutes choses... comme vous voudriez faire à la propre personne de celuy qui luy a faict entière ouverture de toutes ses intentions. »

Philippe se pourvut d'une consultation en bonne forme, signée par ses théologiens, pour être autorisé à défendre ses États napolitains et pour saisir dans les autres les revenus du Saint-Siége ; il se fit approuver par son père, qui du fond de sa retraite déclara « les droits de l'Espagne incontestables et justifiés aux yeux de Dieu et du monde, Philippe non responsable des maux qui vont sévir, car force est d'avoir recours au remède suprême [1] ». Un emprunt contracté chez les banquiers Fugger, d'Anvers [2], procura les fonds nécessaires, ce qui n'empêcha pas le duc d'Albe de faire fondre les cloches des couvents et des églises du royaume de Naples pour couler des canons [3].

Il est vrai que les scrupules religieux préoccupaient si peu Henri II et Paul IV, de leur côté, que, privés de l'alliance de Venise par les intrigues du nouvel empereur Ferdinand [4], ils n'hésitèrent pas à solliciter celle du Turc contre le Roi Catholique. Ils envoyèrent Jean de la Vigne [5] « près du Grand Seigneur pour luy dire s'il luy semble à propos dépescher un bon nombre de ses galères et vaisseaux ».

Une expédition maritime contre les chrétiens était

[1] *Dossier de Yuste,* cité plus loin, l'empereur à Vasquez, 8 août 1557 : « Forzado sera usar del ultimo remedio. »

[2] *Papiers d'État de Granvelle,* t. V, p. 94.

[3] *Doc. ined.*, t. XXIII, p. 158.

[4] *Ibid.*, t. II, p. 247. Ferdinand à Philippe, 21 octobre 1556.

[5] *Négociations dans le Levant,* t. II, p. 364. Instructions du 13 novembre 1556, où il est dit : « Le Saint-Père m'a fait instance de l'aider. »

toujours approuvée à Constantinople : quelques navires turcs vinrent menacer les possessions espagnoles d'Oran [1], pendant qu'une flotte considérable se présentait devant Naples, enlevait à Sorrente quinze cents personnes et un monastère de religieuses tout entier [2], puis faisait voile sur Tripoli. Tripoli était le refuge des chevaliers de Saint-Jean, chassés de Rhodes. Après une héroïque défense, les forts de Tripoli furent enlevés d'assaut et perdus pour la chrétienté. L'île de Minorque fut ensuite ravagée [3] ; la flotte si criminellement appelée reparut l'année suivante devant les côtes d'Italie, mit à terre des troupes qui prirent Reggio, Salerne, Sorrente, et n'évacuèrent ces villes qu'après y avoir choisi huit mille esclaves [4].

Les exploits du duc d'Albe n'étaient guère moins funestes aux malheureuses populations de l'Italie. Anagni, la première ville qu'il attaqua, fut sommée de se rendre « au futur pape », tenta de se défendre, mais fut enlevée d'assaut et livrée à un pillage si féroce que la ville forte de Tivoli, épouvantée par le récit de ces malheurs, ouvrit ses portes pour en éviter de semblables. Le duc d'Albe s'empara ensuite d'Ostie et priva Rome de ses communications maritimes. Il était temps que les Français arrivassent : le duc d'Albe, qui avait

[1] Cabrera, t. I, p. 98.
[2] *Id., ibid.*, p. 221.
[3] *Id., ibid.*, p. 226.
[4] Leti, liv. XIII, p. 301.

commandé un corps d'armée au siége de Metz et avait appris à connaître la capacité militaire du duc de Guise, recula à son approche, évacua les États de l'Église, et se décida à rester sur la défensive pour user l'élan des nouveaux adversaires. Le duc de Guise vengea sur les habitants de Campli les misères subies par ceux d'Anagni, puis assiégea Civitella.

Cette bourgade couronnait une hauteur et était fortifiée par des murailles flanquées de tours. Les attaques des villes ne donnent aujourd'hui aucune idée de ce qu'elles étaient au seizième siècle. Actuellement, les remparts sont au niveau du sol, les villes presque invisibles, les assaillants toujours éloignés : les places du seizième siècle, au contraire, étageaient sous l'œil de l'assiégeant, presque contre sa main, des murs chargés de mâchicoulis et de poivrières, des chemins crénelés, un donjon massif et élevé. Carcassonne et Aigues-Mortes ont gardé cette architecture militaire. On s'irritait davantage dans cette lutte du bras humain contre la pierre; on s'exaltait à la pensée des ivresses de l'assaut et des folies du pillage. Mais si la résistance se prolongeait, un découragement contagieux déprimait l'ardeur des assiégeants, qui couchaient sur la terre, manquaient de vivres, succombaient sous les privations et les maladies. Le duc de Guise ne tarda guère à observer les premiers symptômes d'affaiblissement dans son armée qui s'épuisait en assauts contre Civitella; il n'hésita point à lever le siége et à présenter la

bataille au duc d'Albe. « Ils se cognoissoient tous deux et à bonnes enseignes, et pour ce, M. de Guyse ne le craignoit guère, ni là, ni ailleurs. Quand deux grands capitaines se sont tastés une fois en tels hazards, celuy qui a eu du pire, volontiers il en craint la seconde touche[1]. » L'Espagnol refusa de compromettre en une seule journée le sort du royaume de Naples : « par sa cunctation et temporisement, fit aller nos feux en fumées ».

Pendant ces provocations, le duc de Guise ne recevait du Pape ni vivres, ni renforts. Il apprenait que le vieux pontife exhalait sa colère en paroles violentes contre les Espagnols, et en protestations sur la gloire du martyre. « Moi qui désire être avec Jésus, disait-il, j'attends sans peur la couronne des martyrs! » — « J'aime bien l'Église de Dieu, s'écriait le jeune général à cette nouvelle, mais je ne ferai jamais entreprinse ni conqueste sur la parole et foi d'un prestre[2] ! »

Bientôt Albe, enhardi, dérobe sa marche à l'armée française et pousse une pointe téméraire sur Rome : il fait revêtir à chaque soldat une chemise sur son armure pour que l'on se reconnaisse dans la nuit; il ne songe rien moins qu'à renouveler les exploits du connétable de Bourbon : — « Je crains bien que nous allions sac-

[1] Brantome.

[2] Brantome, *Vie de Marie, reine de Hongrie*. Ce sont à peu près les expressions que reproduit Leti, lib. XII, p. 279 : « Che pazzi erano que Principi che si fidavano a Preti. »

cager Rome », dit-il à son fils [1]. Mais un orage subit et la pluie qui détrempe les chemins trompent ses calculs : il n'arrive qu'à la pointe du jour devant les remparts de la ville pontificale. Son approche est signalée : des mèches d'arquebuse luisent sur les créneaux; un groupe de cavaliers s'échappe par une porte et court prévenir les Français campés à Tivoli. Les soldats espagnols s'aperçoivent qu'ils ont perdu l'avantage de la surprise : ils commencent à s'inquiéter du sacrilége; ils se répètent la légende des anciens soldats de Bourbon : « Tous ceux de notre pays qui se sont trouvés au dernier sac de Rome ont eu une fin funeste [2]. » Il faut ordonner la retraite avant l'approche du duc de Guise [3].

Ce coup manqué aurait pu être expié durement par le duc d'Albe, si son adversaire n'avait pas reçu à ce moment l'ordre de ramener à la hâte son armée pour préserver Paris. Le sort de la nouvelle lutte engagée entre la France et l'Espagne se décidait sur notre territoire; le duc de Guise dut s'embarquer pour nous ramener la fortune, en laissant à la République de Venise le soin de réconcilier le Pape et Philippe II. Le duc d'Albe entra à Rome, non en vainqueur, mais en pénitent : il feignit d'implorer et il obtint son absolu-

[1] ANDREA, *Guerra de Roma,* p. 312.
[2] *Relaz. ven.*, Bernardo NAVAGERO.
[3] Le 26 août 1557. Voir sur cette campagne ANDREA, *Guerra de Roma,* ouvrage confus et prolixe, et la relation de Bernardo Navagero.

tion; il acheta par de puériles satisfactions à l'humeur du vieillard l'isolement de la France contre les forces coalisées de l'Europe.

III

L'ANGLETERRE SE DÉCLARE CONTRE HENRI II.

Ce fut un des moments les plus critiques de notre histoire. Philippe II avait profité des mois où tout ce que nous avions d'hommes de guerre s'éloignait avec le duc de Guise vers le fond de l'Italie, pour organiser contre nous une armée formidable.

Sa première pensée, en observant qu'une guerre de France devenait imminente, fut pour sa femme, qu'il avait oubliée depuis le moment où il avait pu espérer que l'alliance anglaise ne serait plus utile à sa politique. Dès qu'il vit la nécessité du secours en navires et en gens de guerre que pouvaient lui prêter les Anglais, il s'embarqua pour Londres, non sans quelque appréhension de l'accueil qui l'attendait.

Pendant les vingt mois qu'il venait de passer à Bruxelles, depuis son départ d'Angleterre [1], à recueillir les couronnes de son père et négocier la trêve avec la France, il avait conservé ses habitudes de galanteries : la reine Mary ne les ignorait pas, et « pour avoir

[1] Août 1555 — mars 1557.

entendu plusieurs petites visitations que ledict sieur roy fait par delà de plus jeunes dames qu'elle », elle était entrée dans une profonde « altération » [1]. Parfois même elle était prise d'un complet désespoir, « estant en continuelle fureur de ne pouvoir jouir de la présence de son mari [2] ». Mais elle se gardait d'en rien témoigner à Philippe, et lui exprimait dans ses lettres la plus craintive soumission, même quand il essayait de violenter ses sentiments : pressée par lui de marier sa sœur Élisabeth à Philibert, duc de Savoie, elle commence par de timides supplications [3] : « Monseigneur, en si humble sorte comme il est possible, par moy estant vostre très-loyale et très-obéyssante femme, ayant tel mary comme Vostre Haultesse, je supplie en toute humilité Vostre Haultesse de différer ceste affaire jusques à votre retour... » Elle s'interrompt en écrivant ces mots; elle se demande les motifs secrets de ce mariage, l'intérêt que peut avoir Philippe d'attirer la jeune princesse à sa cour; elle se rappelle les entrevues secrètes de son mari avec sa sœur, la protection constante qu'il lui a conservée; elle s'inquiète, elle ajoute : « Autrement je viendray en jalousie de Vostre Haultesse, laquelle sera pire à moy que mort, car je en ay commencé desjà d'en taster trop. »

[1] *Recueil de Vertot,* t. V, p. 172, lettre de Noailles du 22 oct. 1556.
[2] *Ibid.,* lettre du 7 mai 1556.
[3] Ms. Record office. Cette lettre est dans la collection Cotton, Titus B. 2, n° 57.

Mais cette jalousie même nourrissait sa passion : la reine dédaignée ne savait parler que du mari absent ou de l'enfant qui lui était refusé; elle passait ses journées seule avec sa suivante, Jane Dormer, qui avait épousé aussi un Espagnol, le comte de Feria, parti également pour les Pays-Bas; ou bien elle s'échappait dans la campagne, entrait chez les paysans, cherchait les enfants, les caressait, demandait à être marraine de ceux qui allaient naître. « Elle a toujours geint, la pauvre femme, dit Noailles[1]; les tribulations lui furent aussi ordinaire aliment, depuis le temps de sa jeunesse, que le pain mesme. »

Toutes ses tristesses s'évanouirent lorsque Philippe reparut près d'elle. Mais pouvait-elle, sur sa demande, entraîner sans prétexte l'Angleterre dans une guerre contre la France? Elle avait solennellement déclaré à notre ambassadeur : « Je croirois pécher contre Dieu si je faisois la guerre[2] » ; et quand Noailles insistait pour obtenir un acte écrit : « Quelle assurance, répondait-elle, pouvez-vous souhaiter plus grande que ma parole, laquelle, tant que je vivrai, j'ai bien délibéré de ne jamais y contrevenir[3]? » Mais la parole donnée à un étranger ne pouvait qu'être oubliée quand s'oubliaient les griefs contre l'ingrat qui se soumettait à sa tendresse. Les embrassements de la réconciliation conju-

[1] *Recueil de Vertot*, t. V, p. 172.
[2] *Ibid.*, t. II, p. 339.
[3] *Ibid.*, t. III, p. 39.

gale décidèrent la rupture entre l'Angleterre et la France; ce qui restait d'amertume dans le cœur de la reine se déversa contre son Parlement, dont les résistances et les lenteurs retardaient cette déclaration de guerre par laquelle devait se reconquérir le cœur de l'époux. Enfin, un héraut d'armes vint annoncer la rupture à Henri II : « Je prévoyais cette guerre, répondit légèrement le roi de France, puisqu'elle est le gage de la soumission de votre reine pour son mari [1]. »

Mary fournit à son mari huit mille soldats et de l'argent anglais. Philippe a reconnu plus tard « qu'il avait reçu sept mille livres et quelques bijoux pour payer certaines troupes allemandes [2] » ; il répondit à ces marques de tendresse par un départ immédiat. Il était arrivé le 20 mars; il s'embarqua le 3 juillet. Mary ne le revit plus.

[1] Leti, lib. XII, p. 280. Le 7 juin 1557.

[2] *Mem. de la real acad. de historia*, t. VII, lettre de Feria, du 21 novembre 1558 : « En el hecho era verdad que la reyna Maria le habia dado de una vez siete mil libras y algunas joyas de valor para pagar ciertas tropas Alemanas. »

IV

BATAILLE DE SAINT-QUENTIN.

Il ne prit pas le commandement de son armée, et se tint à Bruxelles, puis à Valenciennes, pendant les premiers jours de la campagne[1]. De loin il dirigea sur la France, dégarnie de troupes, une armée de plus de cinquante mille hommes[2], placée sous les ordres du duc de Savoie.

Emmanuel Philibert, duc de Savoie, dépouillé par nos conquêtes de la totalité de ses États[3], avait alors vingt-neuf ans. Il possédait les qualités rarement assemblées de la vigueur corporelle et d'une intelligence soigneusement cultivée, d'une indomptable énergie de volonté et d'une spirituelle souplesse de caractère. On l'avait vu rester un mois entier sans déboucler son

[1] *Doc. ined.*, t. IX, p. 486. C'est un mémoire fort curieux sur cette partie de la campagne, écrit par un des principaux officiers de l'armée. Le ms. est à la bibliothèque de l'Escurial.

[2] La plupart des historiens disent 47,000 hommes, mais ils ne comprennent pas dans ce chiffre celui du contingent anglais de 8,000 hommes qui était arrivé avant la bataille.

[3] Sa mère, Béatrix de Portugal, était sœur d'Isabelle de Portugal, la femme de Charles-Quint ; elle était « altière et pourvue de gloire », comme celle-ci, « ne cessa jamais qu'elle ne fist déclarer son mary contre la France, dont mal en prit, car il fut despouillé et elle de deuil de sa perte et qu'elle en estoit cause, mourut à Nice comme désespérée ». (Brantome.)

armure; il était assez savant en mathématiques pour étonner les ingénieurs [1]; sa correspondance est d'un style précis [2], quelquefois mordant. La guerre était pour lui un métier lucratif : il achetait les gentilshommes prisonniers « à vil prix des soldats, et après en tiroit de grandes rançons [3] ». Les gens de guerre dans son armée lui préféraient le comte d'Egmont, un beau Flamand, à la figure fine. Ils appartenaient à toutes les nations, Espagnols, Italiens, Francs-Comtois, Flamands, Anglais; mais les Allemands étaient de beaucoup les plus nombreux.

Pour retarder l'invasion, les Français n'hésitèrent point à prendre l'offensive : Coligny rassembla les garnisons d'Ardres, Boulogne et Péronne, et essaya d'enlever Douai par surprise dans la nuit de l'Épiphanie [4]. Mais une femme qui errait sur les remparts poussa des cris en entendant appliquer les échelles, donna l'alarme, et sauva la ville. Plus lentement s'organisa l'armée du duc de Savoie; elle enleva Hesdin, puis s'attarda à une feinte sur Rocroy d'abord, sur Guise ensuite; mais « le duc, écrit Philippe [5], a l'intention de tourner brusquement sur sa droite et d'investir Saint-Quentin avant que les Français aient pu y introduire une garnison ».

[1] *Rel. ven.,* Giov. FRANCESCO.

[2] *Papiers d'État de Granvelle,* t. V.

[3] BRANTOME.

[4] Le 6 janvier 1557. *Doc. ined.,* t. II, p. 463, Philippe à Ferdinand, 9 janvier 1557.

[5] *Ibid.,* p. 487, Philippe à Ferdinand, Valenciennes, 3 août 1557.

Tout à coup, en effet, l'armée d'invasion se présenta devant Saint-Quentin.

Saint-Quentin était une ville « plus grande que Madrid avec ses faubourgs[1] », très-riche parce qu'elle « estoit un magasin de diverses marchandises qui se transportoient ès Bas-Païs[2] », capable de payer « cent mille ducats d'impôt chaque année[3] ». Bien qu'elle fût, à cette époque, une des premières villes de France et voisine de la frontière, elle n'avait pas songé à faire aucune dépense pour entretenir ou accroître ses fortifications; le roi ne s'en était pas occupé davantage. Les murailles tombaient en ruine; les tours ne se défendaient pas mutuellement; les vivres ne pouvaient durer que trois semaines; la garnison ne comprenait pas quatre cents hommes avec moins de cent arquebuses. C'est dans une place aussi délabrée, menacée par une telle armée, que Coligny vint s'enfermer avec quelques hommes et l'ingénieur provençal Saint-Remi, l'un des anciens défenseurs de Metz. Il vit attaquer dès son arrivée le faubourg de l'Isle, qui était séparé de la ville par un marais. Saint-Remi remarqua que les assiégeants, embusqués dans un groupe de maisons couvertes en chaume, étaient à l'abri des arquebuses, et fit lancer sur ces toits des flèches qui portaient des cornets en papier remplis de soufre fondu, et munis

1 *Doc. ined.*, t. IX.
2 Rabutin, *Guerre de Belgique,* livre IX, p. 689.
3 *Doc. ined.*, t. IX.

d'une mèche allumée. Le choc mettait le feu au soufre et incendiait les maisons, ce qui excita l'admiration des Espagnols. Mais leur artillerie ne tarda pas à rendre le faubourg inhabitable. Coligny le fit brûler avec les ponts en l'évacuant, et prévint son oncle le connétable qu'il pourrait garder la place seulement un très-petit nombre de jours, si la garnison n'était pas augmentée.

Le connétable de Montmorency se tenait à la Fère avec ce qu'il avait pu rassembler de troupes, environ dix-huit mille hommes. Il prétendit s'avancer au milieu de l'armée du duc de Savoie, jeter un millier de soldats dans Saint-Quentin, et se replier rapidement sur la Fère. Le projet était téméraire, mais l'exécution sembla facile dans les premiers moments : la petite armée des Français apparut subitement le 10 août à neuf heures du matin, à travers les lignes des assiégeants; elle dressa une batterie de seize canons autour d'un moulin, avec assez de bonheur pour couvrir de boulets les Espagnols avant qu'ils pussent prendre les armes : Philibert dut quitter sa tente, et se retirer près du comte d'Egmont, pendant qu'une colonne d'infanterie française se dirigeait à travers les marais vers Saint-Quentin. Mais le soldat ne garde pas aisément son sang-froid quand il se sent aventuré au milieu d'une armée nombreuse : chacun voulait se hâter et se mettre à l'abri derrière les murs de Saint-Quentin. « A cause de la presse, les soldats ne pou-

voient suivre les sentes ; ils se jetoient à costé, dans les creux des marais, et demeuroient là embourbés et noyés[1]. » Moins de deux cents purent pénétrer dans la place. Montmorency, qui voyait de loin ses hommes courir et se pousser sur les chaussées, ne profitait pas du court moment de victoire pour ordonner la retraite : il voulait attendre que les bateaux fussent arrivés afin de faire pénétrer par eau les renforts dans Saint-Quentin ; « mais nos bateaux estoient à la queue de nostre armée et n'arrivèrent que deux grosses heures après nous[2] ». Le prince de Condé et les principaux chefs pressaient Montmorency de faire replier son armée ; le vieillard les « rabrouoit », promettait de « leur monstrer un tour de vieille guerre[3] », et ne s'apercevait pas que les soldats ennemis se ralliaient ; il croyait n'avoir rien à craindre : « ils ne pouvoient venir à nous à cause d'un grand marais qui estoit entre nous et eux, et une rivière qui passoit par le milieu[4] », marais et rivière que traversait à la vérité une chaussée ; mais « on avoit assuré M. le connestable qu'on n'y pouvoit passer que quatre chevaulx de front[5] », ce qui laissait au moins quatre heures avant qu'on ait assez d'ennemis devant soi. Pendant que le connétable se fiait à ceux qui lui avaient donné cet avis, le duc de Savoie allait recon-

[1] RABUTIN, *Commentaires.*
[2] MERGEY, *Mémoires.*
[3] TAVANNES, MERGEY.
[4] MERGEY.
[5] TAVANNES.

naître lui-même le passage, remarquait qu'on y tenait quarante hommes de front, amenait doucement sa cavalerie, la rangeait en bataille, «sans trop se haster[1]».

Montmorency en est informé; mais « il redouble sa faute, envoye une cornette de reistres, gens mal aguerris, pour prendre garde au lieu qui estoit le plus important[2] ». Ces reîtres font ce que faisaient toujours les cavaliers allemands chaque fois qu'ils se trouvaient en présence d'un ennemi; ils prennent la fuite. Le connétable, qui « croit à peine ce qu'il voit alors », ordonne enfin la retraite, « espérant toujours se retirer sans combattre » ; mais à cette heure nous avons derrière nous sept mille cavaliers espagnols et francs-comtois vêtus de la veste bleue à bandes rouges. Leur chef don Enrique Manrique hésite à nous attaquer sans un ordre; il doit peut-être attendre l'infanterie qui n'a pas encore traversé le marais; il voit derrière lui cette infanterie qui s'avance « avec furie[3] », en avant « le dos de ceulx qui se retirent[4] » ; il ne peut résister à la tentation, il part au galop avec sa cavalerie.

Les plus braves se défendent mal dans une retraite : le devoir de se retirer semble justifier la pensée de fuir. Le comte d'Enghien se retourne néanmoins contre

[1] Mergey.
[2] Tavannes.
[3] *Doc. ined.*, t. IX, p. 486 : « Y viendo de vista la infanteria que marchaba a furia, el dicho Enrique cerro con ellos, y luego le siguio toda la caballeria. »
[4] Tavannes.

les Espagnols, « mande au connestable qu'il ne vouloit estre tué par derrière », et tombe atteint de onze blessures. La plupart des autres furent tués ou pris en fuyant. « Il est très-difficile d'éclairer par où et par qui commença ce désordre, pour estre advenu tout à coup : aussi qu'il n'y a homme maintenant à qui ou le regret ou la peur n'en ayent effacé la mémoire [1]. » Nos cinq mille mercenaires allemands rendirent leurs armes sans tenter de combattre [2]; Montmorency eut la jambe cassée d'un coup de pistolet, et fut pris; nous perdîmes six mille morts, six mille prisonniers, cinquante drapeaux, toute l'artillerie. Les débris se réfugièrent dans la Fère; la France était entièrement ouverte au roi d'Espagne.

Philippe II était enfermé dans Cambray et occupé à écrire des lettres [3], pendant que cette bataille se livrait. En apprenant la victoire, il fit sonner à toute volée les cloches de la ville, et courut se montrer à son armée, non sans une certaine confusion de n'avoir pas assisté à un tel événement, ainsi qu'il l'avoua à son père dans sa lettre du lendemain : « Mon regret d'avoir été absent dépasse tout ce que Votre Majesté peut supposer [4]. » Charles-Quint n'en fut pas moins contrarié [5];

[1] Rabutin, *Commentaires*, p. 689.
[2] *Doc. ined.*, t. IX.
[3] *Papiers d'État de Granvelle*, t. V, p. 120.
[4] Lettre du 11 août, dossier de Yuste.
[5] Lettre de Luis Quixada à Juan Vasques, dossier de Yuste : « Siento que no se puede conocer de que su hijo no se hallesse en ello. »

mais il se préoccupa surtout des mesures que prenait son fils pour profiter de ce succès prodigieux, et « encore tout religieux et demi-saint qu'il estoit, il ne se put engarder de demander s'il avoit bien poursuivi la victoire et jusques aux portes de Paris[1] ».

Cette marche sur Paris rêvée par Charles-Quint paraît avoir été conseillée par le duc de Savoie : on pouvait croire facile d'enlever les derniers fugitifs qui restaient dans la Fère, et de donner un assaut heureux aux murs à demi ruinés de notre capitale, de manière à faire prisonniers Henri II, ses enfants et ses femmes. Est-ce une prudence exagérée qui seule a retenu Philippe, qui lui a fait craindre, en cas d'échec, une retraite désastreuse comme celles de son père, qui « entrait en France, selon un mot prêté au fils lui-même[2], en mangeant des paons, et sortait en mangeant des racines » ? Ou bien a-t-il jugé impossible d'arracher son armée à la riche proie qu'elle tenait sous ses mains, la ville de Saint-Quentin, privée de garnison, abandonnée sans espoir de secours, forcée évidemment à capituler le lendemain? Les troupes ne montreraient-elles pas plus d'ardeur à l'attaque de Paris, si on leur faisait connaître une première fois les fortunes d'un pillage?

[1] Brantome. Cette assertion est parfaitement exacte, car elle est confirmée par une lettre de Quixada du 10 septembre (dossier de Yuste) : « Que ya deberia estar sobre Paris. »

[2] Cabrera, lib. IV, cap. viii : « Entrar comiendo pavos y subir comiendo raices. »

V

PERTE DE SAINT-QUENTIN

Ce plan semble sensé; car on voit rarement des places continuer leur résistance après la déroute de l'armée de secours. Mais Coligny déclara à la poignée de braves gens qui l'entouraient : « Si l'on m'oyoit tenir langage qui approchast de faire composition, qu'on me jette dedans le fossé par-dessus les murailles; s'il y avoit quelqu'un qui en tînt propos, je ne lui en ferois pas moins [1]. » Leçon glorieuse : une ville assiégée doit se défendre toujours, même sans apparence de chance favorable. Avec sept cents hommes contre cinquante mille, Coligny tint derrière des murailles effritées, assez longtemps pour laisser venir la saison pluvieuse. Quand il succomba, les terres argileuses [2] des vallées de l'Aisne et de l'Oise ne pouvaient plus donner passage à l'artillerie; la campagne était terminée, la France sauve.

Mais il ne succomba point sans faire payer chèrement sa défaite. Au lieu d'occuper la ville le lendemain de sa victoire, Philippe II dut ouvrir des tranchées, les pousser jusqu'au bord des fossés [3], renverser par le

[1] Coligny, *Mémoires.*
[2] *Doc. ined.,* t. IX.
[3] *Ibid.,* p. 497.

canon des pans de muraille : la maçonnerie était si délabrée que « aussitost que le dessus fut escartelé et entamé, tout le reste tomboit de luy mesme à gros monceaux et quartiers dont il y eut beaucoup de gens tués et blessés des mattons et esclats de parapets [1] ». On bouchait les brèches par des tonneaux remplis de terre, mais les sorties n'étaient pas possibles : il eût fallu, au dire des Espagnols [2], huit mille hommes pour défendre la place, et Coligny n'en avait pas la dixième partie. Le 21 août, onze jours après la bataille, Coligny, pour ménager les vivres, poussa douze cents femmes hors de la ville ; les Espagnols les auraient accueillies [3], mais les malheureuses tombèrent sur le quartier des Allemands qui les chassèrent à coups d'arquebuse. Le 25, il y a soixante pièces en batterie ; onze brèches sont assez larges pour laisser passer chacune trois hommes de front. C'est seulement deux jours plus tard, le 27 août, à huit heures du matin, que l'assaut est hasardé sur les onze brèches à la fois par dix mille Espagnols, quatre mille Allemands, deux mille Anglais. A cette masse se joignent les autres Allemands de l'armée attirés « par la convoitise du pillage [4] ». Les Français sont sept cent dix ; c'est le chiffre exact des tués et des blessés. Ils ne sont écrasés par ces masses

[1] RABUTIN, *Commentaires.*
[2] *Doc. ined.*, t. IX.
[3] *Ibid.*
[4] *Ibid.*, t. I : « Por codicia del saco. »

qu'entre trois et quatre heures du soir. A ce moment commence enfin le sac si longuement attendu : on s'acharne sur les morts, on les dépouille, on leur arrache, pour chercher des pièces d'or, l'estomac et les intestins. « Je voyais, dit un capitaine espagnol [1], les morts tout nus, l'estomac entr'ouvert, les entrailles tirées; plusieurs soldats gagnèrent près de deux mille ducats. » On enleva jusqu'à la plaque de cuivre qui ornait la façade de l'hôtel de ville [2]. Le roi avait donné ordre que les femmes fussent respectées; mais tous les Allemands du camp qui étaient entrés à la suite des soldats, après l'assaut, « déshabillaient les femmes et les tâtaient pour voir si elles cachaient de l'argent; ils leur donnaient des coups de couteau dans les joues ou leur coupaient les bras [3] ». Ils se tenaient en groupes de cinquante et de quatre-vingts, et dépouillaient un à un de leur butin les Espagnols qui passaient près de leurs bandes; de sorte que les Allemands eurent ainsi presque « tout le profit, et si quelques Espagnols fai-

1 *Doc. ined.* : « Despues de muertos y desnudos en carnes, los abrian por los estomagos; yo vi uno que le sacaron las tripas por el estomago. »

2 Elle a été rétablie en 1853; on voit encore sur l'hôtel de ville les vers de Santeuil qui célèbrent cette défense :

Bellatrix i, Roma, tuos nunc objice muros!
Plus defensa manu, plus nostro hæc tincta cruore
Mænia laudis habent; furit hostis et imminet urbi :
Civis murus erat, satis est sibi civica virtus.

3 *Doc. ined.* : « Las desnudaban en camisa y las buscaban si tenian dineros, porque dijessen donde tenian los dineros, las daban cuchilladas por la cara y a muchas cortaron los brazos. »

saient résistance, ils les tuaient et emportaient tout. Mais ils étaient en si grand nombre, que les chefs durent feindre de ne pas s'en apercevoir [1]. » Ce brigandage révolta toutes les autres nations : le général anglais écrit : « Personne ne pouvait rien garder avec ces Allemands ; ils ont fait preuve d'une telle barbarie qu'on n'a jamais vu l'âpreté au gain produire de semblables horreurs [2]. » Quand on leur ordonna de quitter la ville, le lendemain, ils mirent, suivant une coutume nationale, le feu aux maisons, « et c'était la plus grande pitié du monde, disent les Espagnols, de voir brûler tout entière une aussi belle cité [3] ».

Philippe II crut les désordres terminés le troisième jour, et fit son entrée dans la ville : il traversa des nuages de plumes sorties des matelas qu'on avait fendus et vidés pour trouver l'argent caché, passa à côté de cadavres nus dont les chiens dévoraient les débris, ne put pénétrer dans la cathédrale, qui était pleine d'immondices [4] et infectée. Il fit diriger sur la Fère ce qui restait d'êtres vivants : environ trois mille cinq cents femmes nues, affamées, blessées.

[1] *Doc. ined.* : « Y como hallaban españoles con presa, se la quitaban por fuerza, y ansi fueron ellos los que llevaban mas parte del saco, y si algo resistian a no darselo, los mataban, y tambien se salian con ello. Se disimulo con ellos, aunque lo hacian publicamente. »

[2] TYTLER, *Edward and Mary*, t. II, p. 493, the earl of Bedford to Cecil : « They had now showed such cruelty as the like hath not been seen for greediness. »

[3] *Doc. ined.*, t. IX : « Que era la mayor lastima del mundo. »

[4] *Ibid.* : « Llena de immundicias y huele muy mal. »

On eût dit « une autre destruction de Jérusalem [1] ».

Retardé par la défense d'abord, par le pillage ensuite, Philippe II put craindre un instant que son armée mourût de faim : tous les chariots étaient pris par les Allemands pour emporter le butin ; les moyens de transport manquaient pour amener les vivres. Les pluies commencèrent ; les Anglais, irrités de l'attitude des Allemands, quittèrent l'armée ; les Allemands eux-mêmes, satisfaits de leur journée, se vendirent à Henri II, et vinrent par régiments entiers rejoindre le noyau de notre armée sous Paris. Philippe put encore prendre le Catelet, Ham, Chauny ; mais l'armée fondait : le mauvais temps « faisait courir le risque de mettre en péril ce qu'on avait gagné, et par-dessus tout la réputation [2] » ; le roi écouta cet avis de son fidèle évêque d'Arras, et retourna à Bruxelles après avoir cantonné les régiments espagnols dans leurs garnisons d'hiver.

[1] *Doc. ined.*, t. IX : « Y me parecio otra destruicion de Jerusalem. » Tous les faits indiqués dans le récit anonyme des *Doc. ined.* sont confirmés par deux documents importants : 1° la relation officielle envoyée par Philippe II à l'empereur Ferdinand, le 29 août 1557 (*Doc. ined.*, t. II, p. 494), et 2° le témoignage de Cabrera, t. I, p. 181-191, qui a presque la valeur d'un récit contemporain, puisque le grand-père de l'historien avait un commandement dans l'armée assiégeante, et que son père entra l'un des premiers dans la place.

[2] *Papiers d'État de Granvelle :* « No veo como se puede hazer sin fiarse demasiado en el tiempo tan incierto en esta sazon, por donde se pornia lo ganado en gran peligro y mas la reputacion. »

VI

PRISE DE CALAIS.

C'était une faute. Il est toujours dangereux de désarmer en présence d'un adversaire que l'on n'a pas réduit à l'impuissance. La France n'avait perdu dans cette campagne malheureuse que cinq villes de Picardie et quelques milliers de soldats. Elle possédait encore ses armées d'Italie, ses garnisons, ses ressources. Le moral était profondément atteint, mais un coup heureux pouvait le relever. C'est ce que comprit le duc de Guise quand il revint de Naples : il adopta un projet hardi que lui suggéra un homme d'Église. Lorsque le protonotaire de Noailles, devenu évêque de Dax, mais privé de son ambassade par les hostilités, revint de Londres, il débarqua à Calais; il observa sans affectation cette ville française dont les Anglais étaient maîtres depuis deux cents ans; il remarqua que les remparts étaient en mauvais état et que la garnison se trouvait peu nombreuse. Le duc de Guise contrôla ce renseignement par ceux que lui donnèrent des gens de guerre expérimentés, Sénarpont, Vieilleville; il concentra doucement les troupes qui le rejoignirent durant les derniers mois de l'année. Les rôles étaient intervertis. A notre tour, nous possédions une armée, pendant que Philippe II

avait disséminé ses régiments. A travers les places qu'ils occupaient, Guise franchit la Somme pendant qu'on le croyait occupé à Compiègne par les dévotions de Noël; il apparut devant Calais dans la matinée du 2 janvier[1], enleva les forts extérieurs, dressa ses batteries contre la citadelle, « dans la bouche du môle [2] ».

Ni Philippe II ni les ministres de sa femme n'étaient en mesure de parer ces coups foudroyants. Philippe, du moins, sut envoyer d'Anvers et de Dunkerque ses vaisseaux pour embarquer des troupes anglaises à Douvres, et les transporter au secours de Calais. Mais les navires d'Espagne ne trouvèrent aucune force préparée pour prendre la mer. Les Anglais les obligèrent à s'éloigner de leurs côtes : ils sentaient renaître leur animosité contre la nation qui les avait entraînés dans une guerre dont ils supportaient seuls les désastres; ils se plaignaient des complaisances de leur reine pour son époux, de l'incapacité de leurs ministres qui n'avaient fait aucune réparation aux murs de Calais, et avaient dû détourner les dix mille livres votées chaque année pour l'entretien d'une garnison de deux mille hommes. Lord Wentworth, le gouverneur de Calais, n'avait que cinq cents soldats. Philippe envoya à Guines les garnisons de Gravelines et d'Hesdin, sous le commandement de Bénicourt, gouverneur de l'Artois [3]; mais le duc de

[1] 1558.

[2] *Doc. ined.*, t. II, p. 514. Relation officielle de Philippe II à l'empereur, 19 janvier 1558.

[3] *Ibid.*, p. 517.

Guise menait les opérations avec un tel élan, le désir de la revanche donnait aux troupes une telle ardeur, que Guines capitulait après Calais [1]. En dix-huit jours, les Anglais étaient arrachés de France.

Pendant que nous reprenions subitement un nouvel essor, si peu de jours après les découragements de la défaite, Philippe II ne trouvait plus que de la haine en Angleterre : à son offre de reprendre Calais avec un contingent anglais, on répondit par des armements sur les côtes, préparés plutôt contre lui que contre la France. Il restait dans l'irrésolution à Bruxelles, et laissait le duc de Guise traverser une seconde fois ses lignes et investir Thionville. Guise venait de faire épouser sa nièce Marie Stuart au Dauphin fils de Henri II; mais sans s'attarder dans les fêtes, sans s'étourdir par ce nouvel accroissement d'influence à la cour, il enlevait en vingt jours cette place de Thionville. Son plan de campagne semblait menacer Bruxelles : l'armée de Thionville devait rejoindre dans les Flandres une autre armée partie de Calais sous les ordres du maréchal de Termes. Celui-ci s'avança jusqu'à Dunkerque, enleva la ville, ne put empêcher ses Allemands de la piller, arriva jusqu'à Niewport. Mais l'armée espagnole se réveilla enfin. Tandis que Philibert attendait Guise à

[1] Calais fut pillée, malgré les ordres du duc, par les mercenaires allemands de l'armée française. Voir ce même rapport officiel de Philippe II (*ibid.*, lettre du 19 janvier 1558) : « Los Alemanes comenzaron a matar y a saquear. »

Maubeuge, le comte d'Egmont intercepta les communications de l'armée qui venait de saccager Dunkerque. Embarrassés de leur butin et pressés de le mettre en sûreté, les mercenaires du maréchal de Termes voulurent rétrograder sur Calais; ils cheminaient sur la plage et venaient, dans leur retraite précipitée, de repasser l'Aa, près de Gravelines, quand ils trouvèrent devant eux les troupes du comte d'Egmont; nos Allemands plantèrent leurs piques dans le sable et refusèrent de se battre; [1] l'infanterie gasconne soutint le choc de la cavalerie espagnole. Le sort de la journée était incertain, lorsque douze vaisseaux anglais [2], attirés du large par le bruit de la mousqueterie, se rangèrent le long de la côte et firent quelques décharges d'artillerie. Cette agression inattendue jeta le désordre dans nos rangs; Egmont sut en profiter : l'armée du maréchal de Termes fut détruite tout entière [3].

A la nouvelle de cette défaite, le duc de Guise se retira sur la Somme et manœuvra durant le reste de la campagne en présence des armées espagnoles que Philippe II avait rejointes. Chaque parti évitait également une bataille, dont la perte aurait été un désastre : chacun songeait à la paix.

[1] Leti, Tavannes.
[2] Natalis Comes, p. 252.
[3] Le 13 juillet 1558.

VII

CONFÉRENCES DE CERCAMP.

Philippe avait épuisé ses dernières ressources financières, et était réduit à écrire : « Mais je vous dis que je suis tout à fait hors d'état de soutenir la guerre : si je ne conclus un accord, je ne peux éviter de me perdre [1]. » Ses ministres ne gardaient plus la moindre illusion : « Nous n'avons pas un réal, et nous devons aux mercenaires allemands, outre ce qui vient de leur être payé sur leur ancienne créance, plus d'un million d'écus. Si la paix ne se fait, le roi sera dans la plus redoutable crise que prince ait jamais traversée [2]. » Les banquiers d'Anvers devenaient intraitables, et l'on voyait les marchands de Séville se permettre des ruses pour rentrer en possession des lingots arrivés en leur nom à Cadix et saisis par le fisc. Ce dernier trait d'audace avait réveillé la colère de Charles-Quint mourant; il écrivit à sa fille Juana de faire charger de chaînes ces bourgeois avares, de les enlever en plein jour de leurs comptoirs et conduire au

[1] *Papiers d'Etat de Granvelle,* t. V, p. 454. Philippe à l'évêque d'Arras, 12 février 1559 : « Yo os dijo que yo estoy de todo punto imposibilitado a sostener la guerra. So pena de perderme no puedo dejar de concertarme. »

[2] *Ibid.,* p. 458 : « Sino se hace la paz, yo veo el rey puesto en el mayor trance que rey ha visto jamas. »

donjon de Simancas; il les qualifia en termes si violents, que le secrétaire n'osa employer les mêmes expressions [1].

Le vieil empereur voyait s'évanouir le respect, se propager les idées nouvelles, se corrompre même sa fidèle Espagne. Souffrirait-on, pendant qu'on s'épuisait dans des guerres stériles, que l'hérésie encourageât les idées de liberté? « Ceux qui seront reconnus coupables par l'Inquisition, écrit-il à la régente Juana [2], doivent être punis, doivent être châtiés avec éclat, avec rigueur. » Les mœurs se pervertissent; lui-même, le vieux César, n'a-t-il pas donné de pernicieux exemples par son indulgence pour les luthériens d'Allemagne et par sa fragilité avec ses sujettes? Aussi il se châtie le premier : il interdit à toute femme l'approche de son monastère, à une distance de plus de deux portées

[1] Lettre de l'empereur à la régente Juana du 31 mars 1557, et lettre de Martin de Gaztelu à Juan Vasquez, du 12 mai suivant. Ces documents font partie du dossier relatif à la retraite de Charles-Quint dans le couvent de Yuste; quelques-unes de ces lettres ont déjà été citées dans les pages précédentes. Ce *Dossier de Yuste* a été longtemps tenu secret dans la tour de Simancas, mais il a été étudié avec un tel soin dans ces dernières années, que la moindre circonstance de cette période nous est connue. Il a été utilisé dans les ouvrages suivants :

Don Tomas Gonzales, *Retiro, estancia y muerte del Emperador Carlos-Quinto en el monasterio de Yuste*, 1847;

Stirling, *The cloister life of Charles the Fifth*, 1852;

Amédée Pichot, *Chronique de Charles-Quint*, 1854;

Gachard, *Retraite et mort de Charles-Quint*, 1855;

Mignet, *Charles-Quint, son abdication, son séjour et sa mort au monastère de Yuste*, 1856.

[2] Lettre du 3 mai 1558 : « Para que los que fueren culpados, sean punidos y castigados con la demostracion y rigor. »

d'arbalète, sous peine de deux cents coups de verge [1]; il se frappe lui-même de toute la force de son bras sénile, et ensanglante les clous de sa discipline sur la chair de ses épaules ridées. Il meurt au moment même où la détresse financière inclinait son fils vers la paix [2], et il l'adjure par son testament de ne plus songer qu'à détruire les hérétiques et à reconstituer l'ordre établi : telle est son horreur contre toute pensée de changement dans les pouvoirs des rois, qu'il se souvient du pauvre roi de Navarre, dont l'aïeul a été dépossédé, et qu'il parle de restituer le royaume, si toutefois de sages théologiens prudemment consultés exigent l'abandon de cette proie [3].

Les mêmes terreurs hantaient à ce moment l'esprit de Henri II : autant que les bourgeois d'Anvers et que ceux de Séville, les bourgeois de Paris semblaient emportés vers des idées nouvelles : des membres du Parlement parlaient de leur conscience; les bénéfices des gens d'église et les pensions des gens de cour attiraient l'attention; il n'était que temps d'unir les efforts des princes pour défendre les privilèges constitués. Les deux rois de France et d'Espagne étaient d'ailleurs séduits par cette pensée d'associer les forces des deux nations catholiques, de manière à réprimer toute tenta-

[1] SANDOVAL, t. II, p. 612.
[2] Le 21 septembre 1558.
[3] *Papiers d'État de Granvelle.* Voir au t. V les diverses pièces du testament.

tive d'innovation dans l'Église ; mais Philippe sut ne pas sacrifier les intérêts nationaux à l'impatience de se mettre au service du dogme. Henri II, au contraire, dans sa hâte d'entreprendre sa croisade contre ses sujets infidèles, engagea les négociations avec la pensée de ne discuter aucune concession. Le premier était sans doute décidé à détruire l'hérésie, mais il ne l'était pas moins à ressaisir ses provinces; il subordonnait la protection des âmes qui se perdaient chaque jour à l'avantage de récupérer des villes ; le second semblait croire qu'il ne serait jamais assez tôt débarrassé de conquêtes qui retardaient le moment où il pourrait protéger des âmes contre l'hérésie.

Par une curieuse fatalité, les négociateurs des deux adversaires offraient chacun l'image du caractère de son maître. Ils étaient tous deux hommes d'Église, comme si l'on avait voulu montrer que la paix se concluait principalement dans l'intérêt du catholicisme ; mais le nôtre, le cardinal de Lorraine, était un épicurien vaniteux, un bel esprit brouillon, sans instruction politique, sans élévation, sans conscience ; tandis que le plénipotentiaire de Philippe II était doué des plus merveilleuses qualités d'administrateur : c'était Antoine Perrenot, évêque d'Arras, devenu peu après le cardinal Granvelle.

Son aïeul était forgeron à Ornans ; son père était avocat à Besançon. L'avocat était devenu chancelier de Charles-Quint ; il avait eu quinze enfants de la bour-

geoise de Besançon Nicole Bonvalot, qu'il avait épousée avant de parvenir aux honneurs. Le quatrième, Antoine [1], avait reçu à vingt-cinq ans l'évêché d'Arras, et s'était trouvé mêlé dès cette époque à toutes les affaires. Il était docile, laborieux, exact : c'est bien ainsi que Philippe souhaitait un ministre, et il accrut, en prenant le pouvoir, les attributions d'Antoine Perrenot. Ces deux hommes avaient les travers semblables : ils aimaient à reculer les décisions, à épuiser toutes les suppositions avant de choisir les chances d'un parti, à étudier les inconvénients d'une mesure encore après qu'elle avait été adoptée. On plaisait au roi en suggérant des objections, en découvrant des inconvénients, en éveillant des inquiétudes. Granvelle se trouvait par caractère enclin à ce genre de flatterie. Dans les négociations pour la paix avec Henri II, il se borna à ne rien céder et à tout exiger. Toutefois le cardinal de Lorraine ne pouvait renoncer à Calais sous peine de renier la gloire de son frère. Il était forcé de conserver à la France la ville dont la conquête était l'honneur de sa maison ; cette même ville devait nécessairement, au contraire, être revendiquée par Philippe avec le plus d'obstination, comme un gage reçu de sa femme. Il ne pouvait racheter ses torts envers Mary qu'en lui rendant son

[1] Né le 20 août 1517. Le portrait du chancelier Nicolas Perrenot, par le Titien, et celui du cardinal Antoine Perrenot de Granvelle, par le Gaetano, sont conservés à Besançon.

royaume intact : « Certainement le peuple nous lapiderait, disaient les envoyés anglais [1], si nous revenions sans Calais. »

Mais un événement que Philippe prévoyait depuis longtemps lui permit enfin d'abandonner sans déshonneur les intérêts de l'Angleterre.

VIII

MORT DE MARY TUDOR.

La reine Mary atteignait, au milieu de chagrins croissants, le dernier terme de sa maladie. Elle se sentait impuissante contre la Réforme, malgré les supplices qu'elle avait ordonnés; trahie par sa sœur, qui se conservait comme un espoir pour les mécontents; haïe de son peuple, qu'elle avait entraîné dans une guerre funeste; dédaignée de son mari, dont elle déchirait le portrait avec ses ciseaux [2] dans des accès de jalousie. Elle dépérissait triste, ridée, la voix aigre [3]. Elle demanda une dernière entrevue à l'homme qu'elle avait tant aimé. Philippe envoya à sa place le comte de Feria.

Feria [4] avait épousé Jane Dormer, une des filles

[1] *Papiers d'État de Granvelle,* t. V, p. 319.
[2] Agnes Strickland, *Lives of the queens of England.*
[3] *Relaz. Ven.* Michele.
[4] Il se nommait Don Gomez Suarez y Figueroa; il devint duc de Feria en 1567.

d'honneur de Mary : il avait déjà été envoyé quelques mois auparavant pour féliciter la reine d'une grossesse aussi illusoire que la première, mais présentée par lui, d'après les ordres de Philippe, comme une consolation à la perte de Calais [1]. Il revint le 9 novembre 1558 avec des instructions rédigées et recopiées de la main même de son maître [2]. « On m'a reçu, écrit-il [3], comme un homme qui apporterait des bulles d'un pape mort. » Il se présente dès le lendemain près d'Élisabeth, qui habite le château de lord Clinton, à treize milles de Londres. Il soupe avec elle, il lui déclare que Philippe est décidé à la reconnaître comme héritière du trône et à se déclarer « pleinement satisfait de ses opinions religieuses [4] ». Mais la princesse est hautaine : « elle se sait aimée du peuple; c'est cette opinion du peuple qui la fera reconnaître comme héritière; elle n'est tenue à aucune obligation ni au roi d'Espagne ni à la noblesse anglaise [5] ». Feria, qui connaît sa vanité, a en ce moment la hardiesse de lui répondre, la sœur vi-

[1] *Real Acad. de hist.*, t. VII, p. 251. Instructions du 21 janvier 1558. Le roi a même la singulière idée d'affirmer que les Français auraient pris Calais aux Anglais, même si ces derniers n'avaient pas été ses alliés : « Aun cuando no estuvieran aliados con el. »

[2] STEVENSON, Préface, *Foreign Elizabeth*, t. II, p. 12.

[3] *Mem. real Acad.*, t. VII, p. 254, année 1832, publication de M. Gonzales.

[4] *Ibid.* : « Muy contenta. »

[5] *Ibid.*, p. 254 : « Muy asida al pueblo y muy confiada que le tiene todo de su parte (como es verdad) y dando a entender que el pueblo la ha puesto en el estado que esta : y de esto no reconoce nada a V. M. ni a la nobleza del reino. »

vante encore, que Philippe a été de tout temps épris de ses charmes, et qu'il souhaite l'épouser si elle s'engage à défendre la religion catholique [1]. Philippe, réplique la jeune fille, a été un mari sans cœur : il a ruiné l'Angleterre; une nouvelle union avec lui déplairait au peuple; l'autorité du Pape sera toujours importune au peuple.

Cette affectation à parler du peuple étonne le fidèle Espagnol, qui garde des émotions de cette soirée un souvenir très-vif. Il est effrayé surtout de la tendance à l'hérésie que ne sait pas dissimuler la future reine. Le danger est grave, dit-il; elle s'entourera de protestants, même de ceux qui ont été compromis dans les conspirations; « elle joint l'astuce à une remarquable vanité; tout ce qu'il y a de traîtres et d'hérétiques s'est déjà levé de la sépulture pour venir à elle ». N'est-ce pas la faute du roi? « Tous les catholiques accusent Votre Majesté, qui n'a pas voulu s'occuper d'eux. »

Sept jours plus tard, Mary fait célébrer la messe près de son lit; elle se dresse au moment de l'élévation, et retombe morte [2]. Un émissaire d'Élisabeth, le jeune Throckmorton, qui attend dans la chambre d'une des filles d'honneur, se glisse près de la morte, soulève, pendant qu'on allume les cierges, le drap du lit, arrache du doigt qui faisait trembler la cour quelques minutes

1 *Mem. real Acad.*, t. VII, p. 259.
2 Le 17 novembre 1558, à six heures du matin.

auparavant l'anneau d'or à émail noir que Philippe y avait glissé le jour de son mariage, et le porte comme gage de l'affranchissement et de la puissance à la princesse Élisabeth [1].

Le premier acte de la nouvelle reine fut de faire saisir les papiers du cardinal Pole, qui était mort le même jour que Mary [2]. Mais elle comprit, malgré ses bravades devant Feria, que son autorité pouvait être contestée : la guerre durait encore contre la France et contre l'Écosse; le trésor était vide; les catholiques devaient être tentés de proclamer Marie Stuart. Élisabeth se décida à conserver, même au prix de complaisances simulées, la protection de Philippe II, et à feindre l'intention de maintenir le culte catholique. Tout n'était pas duplicité dans ces faux semblants : à côté du désir de conserver une alliance utile et de regagner Calais, il y avait un certain attachement aux cérémonies de l'Église catholique et à ses maximes favorables à l'autorité absolue des princes; il y avait aussi les instincts de la jeune fille sans cœur que flattait la demande en mariage du souverain le plus puissant de l'Europe.

Cette demande fut adressée par Philippe, dès qu'Élisabeth lui eut annoncé en latin élégant la mort de sa sœur. Il lui fit don, en même temps, de toutes les pier-

[1] Ms. Rec. of. domestic Elizabeth, t. I, n°s 4 et 10, 18 novembre 1558.

[2] *Ibid.* Throckmorton to the queen.

reries laissées par la morte, sans retenir celles qui lui appartenaient personnellement [1]. Un curieux dialogue s'établit entre les deux souverains par l'intermédiaire de Feria. En se faisant proposer pour époux, Philippe a bien soin de déclarer que ses voyages en Angleterre ne pourront être que rares et courts. « Cette demande de sa main, dit-il à Feria [2], n'est que dans l'intérêt de Dieu; la proposition doit être faite de visage à visage, et non par écrit. — Mais il faudrait, réplique Élisabeth, consulter mon Parlement [3]. — Le comte devra, reprend Philippe, poser franchement la question de religion. — Je crains bien que cette union soit impossible, s'écrie alors la reine, car ma conscience se fait scrupule de demander au Pape les dispenses néces saires. — Quel que soit mon chagrin d'échouer dans un projet qui me flattait tant, conclut Philippe, et qui semblait si profitable au bien public, puisque la reine n'en admet pas également la nécessité, et puisqu'une solide amitié produira les mêmes résultats, je reste satisfait et heureux [4]. »

Chacun d'eux, en effet, avait atteint ses fins dans cette coquetterie de deux mois : Élisabeth s'était fait accepter par les catholiques anglais, grâce à cet appui de Philippe, et Philippe avait empêché un rappro-

[1] Cabrera, t. I, p. 248.
[2] *Real Acad. de hist.*, t. VII, p. 263 : « Solo porque creo hacer en ello un servicio grande a Dios. »
[3] *Ibid.*, p. 264.
[4] *Ibid.*, p. 266.

chement secret entre l'Angleterre et la France; il avait aussi acquis un prétexte pour abandonner Calais.

IX

PAIX DE CATEAU-CAMBRÉSIS.

Henri II connaissait les démarches de Philippe « pour accommoder ses affaires en Angleterre et essayer d'épouser cette nouvelle reine [1] » ; mais il déclarait en même temps : « Je me suis résolu de ne consentir oncques traité par lequel Calais me sorte des mains [2]. » Les commissaires anglais trouvaient dur de payer un tel prix pour une guerre que leur pays n'avait pas consentie : « Ce n'est pas à nous qui n'avons pas engagé la querelle, disaient-ils [3], d'en payer les frais, et de les payer d'un tel bijou. »

Élisabeth renouvela les emprunts chez Lazare Tucker à Anvers [4], et fut mise en garde contre les Français, « qui veulent nous séparer des Espagnols, dit son

[1] GAIL, *Lettres inédites de Henri II*, p. 31.

[2] Henri II à M. de la Vigne, *Négociations dans le Levant*, t. II, p. 542.

[3] Ms. Rec. of. foreign Eliz., t. I, n° 6, 18 novembre 1558 : « That began not the fray, bear the burthen and the loss, and such a jewel as Calais is. »

[4] Ms. Rec. of. foreign Elizabeth, t. I, n° 42.

envoyé [1], pour chanter ensuite *Io Pæan!* mais ma grammaire m'a enseigné jadis : *fistula dulce canit volucrem dum decipit auceps;* ils ont chanté sous Henry VI avec tant d'harmonie aux oreilles de Philippe de Bourgogne qu'ils l'ont détaché de notre alliance pour obtenir ce qu'ils souhaitaient. Ce sont gens ingénieux à jeter des os entre deux amis. Le cardinal du Bellay, le plus malin compagnon de tout le collége romain, a persuadé à Henry VIII qu'il était son ami, et sa flûte a semblé si touchante qu'elle l'a entraîné contre l'Espagne. »

Les conférences commencées à Cercamp se continuaient à Câteau-Cambrésis : le duc de Guise avait rejoint la cour dès le 27 octobre [2], et les suspensions d'armes avaient été successivement prolongées depuis cette époque [3], sans que les partis de cavalerie s'abstinssent de faire des prises des deux côtés [4], et sans que les plénipotentiaires parvinssent à s'entendre. Enfin Élisabeth, qui se voyait menacée par les Écossais, se décida à une concession assez bizarre : elle proposa que le fils qu'elle aurait du mari inconnu qu'elle devait épouser, se mariât avec la fille qui naîtrait de l'union entre le Dauphin et Marie Stuart, et reçût Calais

[1] Ms. Rec. of. foreign Élizabeth, t. I, nº 221, Wotton to Cecil, Brussels, 9 janvier 1559.

[2] Ms. Bibl. nat. fonds français, vol. 3128, fº 158, lettre de Sansac à Humières du 27 octobre 1558.

[3] *Ibid.* Lettre du 28 octobre.

[4] *Ibid.* Lettre de l'Aubespine à Humières du 26 décembre.

comme dot de cette femme imaginaire [1]. Cette combinaison fut abandonnée pour une autre, qui n'est guère moins étrange : Calais doit rester pour huit ans à la France et être rendue aux Anglais après ce délai, ou rachetée cinq cent mille écus. Sur ces bases, le traité est signé avec l'Angleterre le 2 avril 1559, avec l'Espagne le lendemain. La France n'est pas quitte aussi aisément des exigences de Philippe. Elle rend au duc de Savoie tous ses États, excepté Pignerol et Saluces; elle rend Sienne aux Medici, la Corse aux Génois; elle perd deux cents places fortes [2].

Cette déroute diplomatique fit le désespoir de nos hommes de guerre; les étrangers en furent aussi étonnés. « Les Français, dirent-ils [3], ont perdu d'un seul trait tout ce que Henri II et son père avaient gagné à grands efforts, et ont rendu manifestes la puissance et la fortune de l'Espagne. » On peut dire qu'il n'y a pas d'événement plus honteux dans notre histoire. La véritable cause de ce désastre n'a jamais été exactement connue : Henri II n'a certainement pas été contraint a la paix, comme l'était Philippe II, par le manque de ressources, car il écrivait au connétable : « Pour l'année qui vient j'ay autant et plus de moyens que je n'ai eu

[1] *Papiers d'État de Granvelle*, t. V, p. 468. — Ms. Rec. of., nos 321 et 322. — Forbes, *State papers of Elizabeth*, t. I, p. 54.

[2] Les dépêches, pouvoirs et pièces du traité de Câteau-Cambrésis sont à la Bibl. nat. Ms. français 3153, tout le volume, et 3156, fos 13 et 89.

[3] Cabrera, t. I, p. 259.

ceste-cy [1]. » Probablement les scrupules religieux ont eu la principale part dans cette defaillance du patriotisme royal : Henri II a livré nos deux cents places fortes pour être plus libre de détruire les réformés, disant « que sa conscience ne seroit jamais apaisée, ni ne tiendroit son Estat asseuré jusques à tant qu'il ne verroit son royaume nettoyé d'une si mauldite vermine [2] ». Mais on peut croire avec Philippe II qu'il a eu pour complaisant dans ces actes le connétable de Montmorency. « Je viens de rendre la liberté à Montmorency, écrit Philippe au duc de Feria [3], pour ruiner en France l'influence de ceux qui veulent continuer la guerre; dès son retour, les Guise n'auront plus une si grande part dans la politique ni le gouvernement. »

Henri II, pris dans les intrigues de ses courtisans, crut du moins sauver l'honneur en couvrant cet abandon du nom de dot à nos princesses : il donna sa sœur au duc de Savoie; il offrit sa fille aînée à Philippe II. Cette enfant fut acceptée, non sans hauteur : « Il nous a semblé mieux, écrit Granvelle [4], de leur dire rondement que combien que Vostre Majesté ait toujours esté dure et difficile à recevoir persuasions pour se remarier, que toutefois ayant représenté à icelle le désir du Roy Très-Chrétien, elle s'étoit résolue, pour

[1] GAIL, *Lettres inédites de Henri II*, p. 27.
[2] PONTUS PAYEN, *Mémoires*, t. I, chap. III.
[3] *Real Acad. de hist.*, t. VII, p. 260.
[4] *Papiers d'État de Granvelle*, t. V, p. 580.

monstrer sa bonne et sincère affection, d'y condescendre franchement. » Philippe venait cependant de prouver à la nouvelle reine d'Angleterre qu'il n'était pas si dur à recevoir persuasions de cette nature. « Il n'était pas, s'écria Élisabeth d'Angleterre, blessée de cet empressement à accepter la main de la princesse française[1]; il n'était pas aussi amoureux de moi qu'il le voulait faire croire; il n'a pas eu la patience d'attendre quatre mois; je n'ai jamais dit non formellement. »

Il était nécessaire d'insister sur les sept ou huit mois pendant lesquels ont été préparées et discutées ces négociations : d'abord parce que durant cette période Philippe apparaît avec toutes ses qualités de ténacité, d'application au travail, de fidélité à ses alliés, montre qu'il sait profiter des fautes de ses adversaires et réparer les malheurs de ses armes; mais aussi parce que de cette heure datent les mécontentements en France, les germes de guerres civiles, la ruine de notre prépondérance. Pour avoir cédé nos conquêtes des vingt années précédentes, nous sommes condamnés à subir jusqu'à la fin du siècle l'influence de l'étranger.

[1] *Memorias de la real Acad. de hist.*, t. VII, p. 268 : « Hasta el punto de decir redondamente que no. »

X

VANITÉ DES PROJETS DE CONCERT CONTRE L'HÉRÉSIE.

Avant de rentrer pour toujours dans l'Espagne, Philippe prolonge après la paix son séjour à Bruxelles, pour achever les trois grandes entreprises qui viennent d'occuper son attention pendant ces cinq années[1] : la reconstitution de son autorité dans la cour pontificale; la conservation de l'alliance anglaise; l'intervention dans les affaires de France.

Le vieux Paul IV était trop occupé des intrigues et des crimes de ses neveux pour renouveler ses querelles contre l'Espagne : l'un de ces aventuriers, qu'il avait investi du duché de Palliano, enlevé à la famille Colonna, voulut épouser une riche héritière : il accusa sa femme d'un adultère avec un de ses parents, Marcello Capice; il hésitait à la tuer. Son frère le cardinal Carlo Caraffa lui fit honte de ce scrupule. Ils étranglèrent, devant sa fille Antonia, la jeune duchesse, qui était enceinte et qu'une procédure ultérieure reconnut non coupable[2]; quant au parent soupçonné, on le jeta dans les cachots

[1] De juillet 1554, départ d'Espagne pour l'Angleterre, à août 1559, retour en Espagne.

[2] Ms. Rec. of., nº 1287, Challoner to Cecil, 31 aug. 1559. — NATALIS COMES, p. 262. — LETI, lib. XIV, p. 325. Ces crimes furent punis deux ans après.

de Soriano; on le soumit à la torture, il se tut; il mourut sous la corde. Le Pape fut invité par Philippe à châtier ses neveux, mais il succomba dans un accès de colère. Le soir même[1], « le peuple romain crut pouvoir mettre fin aux procédures de l'inquisition qui poursuivait d'autres travers que l'hérésie, et mit en liberté tous les suspects ». Cette émeute inquiéta Philippe et l'affermit dans ses projets de prêter son aide à l'inquisition; mais il dut être non moins blessé d'un scandale qu'offrit la Bourse d'Anvers. A la nouvelle de la mort de Paul IV, les banquiers d'Anvers firent une loterie à trois écus par tête sur les noms des soixante-trois cardinaux : le billet du cardinal qui serait élu pape devait gagner les mises; quelques négociants firent porter leurs paris sur plusieurs noms[2].

Le nouvel élu, Pie VI, se montra pendant les six années que dura son pontificat, dévoué aux intérêts de l'Espagne.

Philippe sut particulièrement se faire seconder par lui dans sa politique en Angleterre : « Il y a de l'espoir,

[1] Ms. Rec. of., n° 1287. Challoner to Cecil : « The roman people in their fury, discontented with the proceeding of the Inquisition, for the branches thereof extended not only to heresy, but also to Sodomy and blasphemy, things no less familiar than hard to be touched or reformed amongst them, went in a plompe to the chamber or court... »

[2] *Ibid.* : « Upon the Burse, the names of sixty three cardinals are set up in manner of a lottery at three crowns the head : whose chances upon him that shall be Pope, shall win the lot. »

lui écrivait-il[1] ; n'agissez pas contre la reine que je ne vous en avise; pas de mesure sans me consulter. » La reine, de son côté, ne ménageait pas les paroles pour se conserver l'appui moral du roi d'Espagne : « Je suis aussi catholique que vous, disait-elle à l'ambassadeur de Philippe[2]; je prends Dieu à témoin que ma croyance est celle de tous les catholiques de mon royaume ! » Et elle montrait comme gage de sa foi le crucifix qu'elle avait sur l'autel de sa chapelle, et les vêtements sacerdotaux de ses aumôniers[3] ; aussi les exilés du dernier règne qui rentraient dans leur pays commençaient à se scandaliser et à s'indigner de voir, après quatre mois, Élisabeth tolérer encore la messe[4] et la suprématie du Saint-Siége, comme si Pole était toujours debout avec sa croix de légat. Il ne fallait pas moins pour contenir leurs saintes colères, que la dextérité et la duplicité du nouveau ministre, William Cecil.

Cecil semblait aux Espagnols «brutalement Anglais» ; ils le jugeaient « rusé, faux , menteur, confit en toute fourberie, grand hérétique, hautain avec les étran-

[1] Philippe à Feria, mai 1559, dépêche dans FROUDE, t. VII, p. 83 : « Y que hasta ver lo qual yo avisaré a Su Santitad, no innove cosa ninguna. »

[2] Quadra à l'évêque d'Arras, 9 octobre 1559, *ibid.*, p. 246 : « Que era tan catolica como yo, y que hacia a Dios testigo de que lo que creia no era diferente de lo que todos los catolicos creian. »

[3] *Ibid.*, p. 145. Quadra à l'évêque d'Arras, 9 octobre 1559 : « La reyna mando que se pusiesse en el altar un crucifijo, y el domingo hubo vestimientos y clerigos vestidos como nosotros usamos. »

[4] *Epist. Tigur.* 26 mars 1559. Jewel à Petrus Martyr.

gers [1] ». Il avait été, quoique laïque, recteur d'une paroisse des environs de Londres[2], puis il était devenu catholique sous la reine Mary, en donnant de l'éclat à son abjuration ; il ne cachait plus sa passion pour les intérêts de la Réforme depuis qu'Élisabeth était sur le trône. Presque tous les Anglais subirent à cette époque de semblables oscillations; faut-il croire avec Simon Renard et Noailles que l'avantage du moment décidait ces apostasies? — L'ardeur religieuse, on est accoutumé à le croire, est un mobile plus puissant que l'amour de la patrie, ou que le sentiment du droit, ou que les suggestions de l'intérêt personnel ; cependant la foi, même la plus robuste, ne résulte souvent que de l'éducation, ou de l'habitude, ou des incidents d'une lutte ; celle des Anglais du seizième siècle était malléable au gré du souverain, parce que le respect de l'autorité monarchique était le premier besoin de toutes les classes de la nation, en un moment où l'on échappait aux massacres de cent années de guerres civiles. Le développement immédiat de la richesse publique attacha le peuple à son bien-être et à la dynastie qui assurait la sécurité intérieure. Cette loyauté permit à Mary d'essayer sa lutte contre la Réforme ; mais il n'est pas douteux que les passions populaires restaient profon-

1 Teulet, t. V, p. 47. *Relacion del ambajador D. Guerau de Espès :* « Hombre de baja parte, pero muy astuto, falso, mentiroso y lleno de todo engano. »

2 Wimbledon.

dément engagées dans le protestantisme. Élisabeth sut comprendre la force que lui donneraient ses complaisances pour cet instinct national : elle se laissa ramener par son peuple dans la Réforme. Mais ce qui est plus étrange, c'est que Philippe, comprenant aussi bien qu'elle ce qu'avait d'irrésistible ce mouvement de reflux, se décida à l'utiliser en faveur de sa politique. Si les Anglais sont perdus pour l'Église, leur inévitable apostasie peut du moins être utile à Philippe II : — « Il faut défendre l'Angleterre contre l'Écosse et la France, comme nous défendrions Bruxelles », écrit Granvelle [1], qui avec son maître aimait mieux amoindrir la France que l'hérésie. Par haine de la France, le roi d'Espagne soutient les protestants d'Écosse qui s'insurgent contre le sceptre catholique de notre Dauphine, Marie Stuart ; il aide à consolider en Angleterre l'autorité d'Élisabeth, qui restaure le culte réformé ; il écarte les prétentions de Marie Stuart. Entre l'hérésie et la France, à l'heure même où il vient de faire la paix avec la France pour extirper l'hérésie, il préfère l'hérésie. Ce n'est point par erreur : il n'est pas dupe des chasubles et des crucifix d'Élisabeth ; il connaît dans les moindres détails ce que sont ses croyances religieuses, ses intentions politiques et même ses infirmités les plus secrètes [2] ; mais il ferme les yeux sur ces aver-

[1] 5 décembre 1559.
[2] Ms. Rec. of., n° 1116. Challoner to the Queen : « No, I ween, under your Grace's pardon, about your person. »

tissements : il est tout entier à sa haine « contre la famille des Guise[1]. » Il se trouve à ses débuts l'adversaire de ces Guise qui seront bientôt ses plus solides auxiliaires à l'étranger ; il fortifie le pouvoir d'Élisabeth dont la haine va accumuler les revers sur la seconde moitié de son règne ; il néglige les progrès de la Réforme, même dans les Pays-Bas, jusqu'au mois de son départ : « Quand il va être parti, remarque l'agent anglais[2], et quand il s'appliquera à préserver l'Espagne du protestantisme, il pourra avoir la chance de trouver au retour les Flandres bien avancées. »

Henri II conservait avec plus de sincérité les sentiments religieux qui l'avaient déterminé à subir la paix. Il préparait une expédition en Poitou et en Gascogne pour exterminer les protestants[3] ; il assistait en personne aux exécutions à Paris, comme son père lui en avait déjà donné l'exemple[4] ; il tenait une séance

[1] Ms. Rec. of., n° 1116 : « The greatest enemies ye have, verily the house of Guise. Take heed of them. If the king my master, quod he, would have given assent to their offers, ye had heard of them this time. »

[2] *Ibid.* : « Whem he is once departed, it may chance whilst he studieth to keep Spain pure from protestantship, he may find Flander at his return well advanced. »

[3] Ms. Rec. of., n° 732, du 23 mai 1559, Throckmorton to Cecil.

[4] Ms. *State paper office,* series II, vol. IV, Andrew Bayton to Henry III : « Le Roy estant présent luy-mesme, allant en ordre après les reliques, portant une torche en sa mayn, avec ses fils, les evesques et cardinaulx devant lui, et les ducs, comtes, seigneurs après luy, on brusloit six hérétiques à ung feu. Et le Roy pour sa part remercioit Dieu qu'il avoit donné cognoissance de si grand mal, le priant de pardon qu'il avoit pardonné à ung ou deux l'an passé, et qu'il n'a pas été plus diligent en faisant exécution, et fist après serment que d'icy en avant, il les brusleroit tous tant qu'il en trouveroit. »

royale pour briser l'opposition du Parlement qui craignait la concurrence des tribunaux ecclésiastiques : là, le conseiller du Bourg avait osé réclamer contre les revenus énormes des cardinaux français : — « Vous faictes la bravade ! » s'était écrié le connétable indigné[1]; mais l'honnête magistrat avait continué sa harangue contre les abus et avait été le soir même conduit en prison avec deux autres conseillers et un président. Cet acte de vigueur écrasa la résistance des parlements. Mais Henri II méditait une entreprise plus glorieuse encore : dans la naïveté du zèle dont il venait de s'éprendre pour la religion, il s'imagina que Philippe II était également de bonne foi dans ses déclarations contre les protestants, et il lui proposa une croisade contre Genève, la cité infidèle. Le connétable se rendit de sa part chez le duc d'Albe, qui venait d'arriver à Paris[2] : — « Il faut, lui dit-il, que les deux rois se concertent pour détruire cette sentine. Genève rasée, les fugitifs n'auront plus d'asile. — Il serait plus pratique, répondit froidement le duc d'Albe, d'étudier les moyens d'empêcher de s'y rendre. » Ces Espagnols savaient résister aux passions contraires à l'intérêt de leur pays : la foi était subordonnée au patriotisme. Le duc d'Albe comprit qu'on ne saurait attaquer Genève sans irriter les Suisses, sans leur

[1] Ms. Rec. of., n° 833, Throckmorton to Cecil, 13 juin 1559.
[2] Dépêche du duc d'Albe à Philippe, conservée aux Archives nationales et publiée par M. Mignet dans le *Journal des Savants*, 1859.

donner la tentation d'envahir la Franche-Comté et de fermer aux Espagnols les passages des Alpes, nécessaires aux communications entre le Milanais et les Pays-Bas. Peut-être aussi la politique espagnole voyait des avantages à nous laisser le dangereux voisinage d'une ville réformée, afin d'entretenir chez nous des querelles religieuses.

Cette réserve du duc d'Albe ne l'empêcha pas de déployer un faste royal dans les cérémonies du mariage par procuration qu'il contracta au nom de Philippe II avec Élisabeth de Valois.

Le duc « qui avoit accoustumé de se tenir simplement, ce jour mit une couronne close à l'impériale et se revestit d'accoustrements de drap d'or auxquels estoient enlacées de menues pierreries[1] ». Il adopta la coutume française d'embrasser chaque dame qu'il rencontrait[2], et se fit suivre d'écuyers et de pages vêtus à ses couleurs, noir, jaune et rouge. De son côté, la fille de Henri II « estoit ornée d'une robe toute battue en pierres précieuses[3] ». Elle était conduite par les trois reines de France, d'Écosse et de Navarre, suivies de leurs « damoiselles avec robes de satin violet bordées à chaque bord de fil d'or », et des princesses et dames de la cour avec leurs « damoiselles toutes habillées de leurs livrées ». Le cortége défila du

1 Guise, *Mémoires-Journaux*, p. 442.
2 Campana, *Filippo secundo*, lib. II : « Nel baciar tutte le Dame. »
3 Guise, *Mémoires-Journaux*.

Louvre à Notre-Dame « en jetant la largesse accoustumée au peuple ».

C'était le 22 juin 1559. Quelques jours plus tard, cette allégresse était subitement glacée : Henri II, qui était plus habile à caracoler dans un tournois qu'à diriger les négociateurs d'un traité de paix, devait, dans la fête préparée pour le 29 juin, rompre trois lances contre trois adversaires : il courut d'abord contre le duc de Savoie; la seconde course fut contre le duc de Guise; la troisième, contre un fils du comte de Lorges. Ce dernier se nommait le capitaine Montgomery de la garde écossaise; il était très-jeune, mais grand et vigoureux [1] : son coup de lance renversa le roi sur sa selle. Les trois courses étaient fournies : le maréchal de Vieilleville, qui devait prendre la place du roi, s'avançait à la barrière. Mais Henri II veut recommencer la course contre le jeune capitaine : il est humilié d'avoir été désarçonné; il est nerveux; il écarte vivement Vieilleville, et donne ordre à Montgomery de prendre du champ pour recommencer. Les deux champions partent au galop, brisent leurs lances : le capitaine oublie de jeter aussitôt à terre le tronçon qui lui reste au poing; il le garde en arrêt, heurte le casque du roi, brise la visière. Un éclat de bois entre dans le front au-dessus de l'œil droit. Le roi lâche les rênes, s'abat, est enlevé aussitôt, puis débarrassé de ses armes. La

[1] Ms. Rec. of., n° 902, Throckmorton to the Queen. Ce récit s'accorde avec celui de Carlois, l'auteur des *Mémoires de Vieilleville*.

plaie est petite, mais le blessé reste sans connaissance. Les chirurgiens ne peuvent retirer le fragment de bois; ils se font livrer cinq ou six condamnés qu'on tue en leur enfonçant des éclats de bois au-dessus du front [1]; ils dissèquent ces têtes, n'apprennent rien. Philippe II envoie son chirurgien, l'illustre Vesale, qui arrive le 5 juillet [2], trop tard pour guérir un mal aggravé depuis sept jours : le roi meurt le 9. Trois jours après, on exécutait trois protestants, comme pour célébrer ses funérailles selon ses dernières pensées [3].

Il était temps pour Philippe de songer aussi à ses devoirs de protecteur de l'Église. Il ne quittait pas les Flandres sans inquiétude; il voulut du moins, avant de s'éloigner, laisser des recommandations contre les hérétiques. Il pressa les états provinciaux de se montrer « curieux si à tous côtés l'exécution se fera avec toute rigueur et sans y respecter personne contre ceulx qui pourroient estre seulement entachés des articles introduits par Luther, aussi contre les juges qui voudroient user de dissimulation et connivence ». Il désigna comme régente des Pays-Bas la duchesse de Parme, avec le cardinal Granvelle pour principal conseiller,

[1] Stevenson, préface au tome II du *Calendar foreign Elizabeth*, p. 48.

[2] Ms. Rec. of., n° 950, Throckmorton to Cecil, 8 july 1559. On voit par cette lettre que Ruy Gomez est arrivé à Paris le 5 juillet, et non point avec le duc d'Albe, pour la cérémonie du mariage, comme l'ont cru plusieurs historiens.

[3] *Ibid.*, n° 987.

puis il donna ses instructions afin de mettre à la voile pour l'Espagne le 8 août. Au jour fixé, tout était à bord, même le vin, même le lit du roi, quand un contre-ordre arriva à la flotte [1]. Cette fois ce n'étaient pas les préoccupations politiques, ni les scrupules de conscience qui retenaient Philippe II; c'était « ce fou de Nostradamus qui, avec ses menaces de tempêtes et de naufrages pour le mois d'août, jetait la terreur dans l'âme de ces navigateurs [2] ». Le départ eut enfin lieu le 23 août [3]. Philippe débarqua le 8 septembre en Espagne [4].

[1] Ms. Rec. of., nº 1168, Challoner to Cecil.
[2] *Ibid.*, n 1258: « The foolish Nostradamus with his threats of tempests and shipwrecks this month, did put these sailors in a great fear. »
[3] *Ibid.*
[4] GACHARD, *Corr. de Philippe II*, t. I, p. 187. — Ms. Rec. of., nº 1354. Ce débarquement est bien du 8 septembre, et non du 29 août, comme le disent la plupart des historiens.

CHAPITRE IV.

LES MOEURS ET LES IDÉES RELIGIEUSES DE L'ESPAGNE SOUS LE RÈGNE DE PHILIPPE II.

Épuisement des royaumes espagnols. — Apreté des mœurs. — La vie privée. — Préoccupations religieuses. — Sainte Thérèse. — La Société de Jésus. — L'Inquisition. — Domination du roi par l'Inquisition. — Luttes de l'Inquisition contre le clergé.

I

ÉPUISEMENT DES ROYAUMES ESPAGNOLS.

Ce prince, qui reculait son départ sur un propos de Nostradamus, qui tolérait les réformés en Angleterre, qui les ménageait à Genève et les protégeait en Écosse, se montra dès l'instant de son arrivée en Espagne le plus implacable des persécuteurs, autorisa de sa présence les exécutions par le feu, poursuivit de sa haine les prélats qui déplaisaient à la cabale investie du pouvoir d'apprécier la foi. Un revirement si brusque ne peut s'expliquer que par la situation morale et religieuse du pays où rentrait Philippe II. On doit pénétrer avec lui dans ce monde pittoresque et oublié.

La nation n'avait pu vivre et grandir qu'à la condition de luttes opiniâtres contre les musulmans almoravides, almohades, benimérines : ces guerres entre

ennemis de race et de foi avaient ruiné les villages, coupé les arbres, détruit les voies anciennes des Romains et les irrigations récentes des Maures, en même temps qu'elles avaient endurci les cœurs, et enseigné le mépris du travail paisible. « L'Espagne, fontaine d'orgueil dans une vallée de misère », disait tristement un Anglais[1]; tous les étrangers étaient saisis du spectacle de cette pauvreté navrante : c'était un désert qu'ils traversaient pour se rendre à la cour, et ils étaient forcés d'emporter des vivres, de camper chaque soir sous la tente, de se faire précéder par des guides sur des plateaux incultes et dans des gorges inhabitées[2]. Le roi lui-même, quand il se rendait d'une capitale dans une autre, ne trouvait sur le trajet ni logement ni nourriture[3]; les auberges des villes, occupées par les muletiers bruyants et les servantes malpropres que peint Cervantes, n'avaient que des chaises rompues, des fenêtres ouvertes à tous les vents[4], des viandes gâtées, des œufs couvés[5]. Quand les champs sont abandonnés, les villes sont affamées : la pensée de la faim est pré-

[1] Ms. Rec. of. foreign Elizabeth, nº 959 du 26 mars 1562, Challoner to Cecil.

[2] *Relaz. venet.*, Andrea Navagero. Voir aussi Guicciardini, *la Legazione di Spagna*. Firenze, 1864.

[3] Anales del ano ochenta y cinco en el qual el rey catolico se fué a Monzon... Compuesto por Henrique Cock, notario apostolico y archero de la guardia del cuerpo real. Ms. publié à Madrid par ordre du ministre de l'Intérieur, 1876.

[4] D. Mariano Jose de Larra, *En este país*, 1833.

[5] Voir *Guzman de Alfarache*, *el Lazarillo de Tormes* et les autres romans d'aventures contemporains.

sente à tous les esprits; on risque d'en mourir si l'on n'est ni religieux, ni soldat, ni valet; les conteurs sont assurés d'éveiller l'intérêt lorsqu'ils peignent la faim et les tours ingénieux qu'elle inspire; ils savent que chacun a vu, peut-être éprouvé ces souffrances. Qui n'a pas vécu parmi des faméliques trouverait froide une facétie comme celle du rustre à qui un cavalier vante la bonne trempe de son épée : — Je couperais avec cette lame un flocon de laine, dit le soldat. — Et moi avec mes dents un pain de quatre livres, réplique l'autre [1]. Le pain était un régal suffisant pour tenir éveillé durant une nuit entière l'enfant qui n'y était pas habitué et qui était heureux de veiller pour savourer cette jouissance [2]. — « On n'a pas tous les jours du pain et des noix. — Il y a plus de jours que de saucisses », — disent les proverbes [3]. L'habitude de la sobriété, contractée dès l'enfance, devient chez le soldat espagnol une qualité qui étonne les capitaines étrangers : « Ils sont patients de faim », conclut Brantôme [4], après avoir cité des exemples bizarres de leur aptitude à supporter les privations. En même temps, ce qui les étonne le plus eux-mêmes hors de leur pays, c'est l'abondance de la bonne nourriture : « Leurs fêtes se

[1] « Vesla aqui, yo me obligo con ella cercenar un copo de lana. Y yo dije entre my : Y yo con mis dientes un pan de cuatro libras. »

[2] « Leonardillo, come este pan poco a poco y en acabandosete, despiertame. » *La Picara Justina*, por Francisco Lopez de Ubeda.

[3] « No todas veces pan y nuces. » — « Mayay dia que longanizas. »

[4] *Rodomontades espagnoles.*

passent à manger et à boire, s'écrient-ils en observant les Anglais; ils boivent plus de bière que ne contient d'eau le rio de Valladolid [1]. » Ce que consomment autour de la reine d'Angleterre les gentilshommes et les filles d'honneur est un objet d'envie, « et ils mangent par jour au palais de quatre-vingts à cent moutons, et leurs moutons sont bien plus grands et plus gras que les nôtres; ils mangent une douzaine de vaches, et elles sont très-grasses; une vingtaine de veaux, et de la venaison, et de la volaille, et quantité de lapins [2] ».

En Espagne, une livre de mouton vaut quatorze maravédis; une livre de vache, seize [3] : c'est peu cher, car le maravédi est la quatre centième partie de l'écu, qui vaut 2 fr. 40 cent. Mais la misère est telle que l'on doit recourir à des monnaies aussi menues : on ne peut dépenser plus ; le marchand ne trouve à vendre plus cher. Au-dessous du maravédis, il y a même encore deux monnaies, dont l'une vaut environ un de nos millimes. Les dots données aux filles se comptent par maravédis [4].

[1] *Viaje de Felipe Segundo a Inglaterra*, préface de D. PASCUAL DE GAYANGOS, p. 18.

[2] *Ibid.*, p. 107.

[3] LOPE DE VEGA, *la Dorotea*, acte V.

[4] La dot de la femme de Cervantes est de 182,297 maravédis ou un peu moins de onze cents francs. (Voir MÉRIMÉE, *Notice sur Cervantes.*) Le rapport des monnaies est indiqué par CABRERA, p. 49 :

La *blanca*	vaut	2 *cornados;*
Le *maravédi*	—	2 *blancas* ou 2/3 de centime;
Le *terja de plata*	—	20 *maravédis;*
Le *réal*	—	34 *maravédis* ou 26 de nos centimes;
Le *escudo de oro*	—	400 *maravédis.*

Il ne faut pas confondre l'écu d'or avec le *ducat castillan,* qui vaut seu-

Le blé est emporté par les navires pour ravitailler les garnisons de la côte d'Afrique [1]; la richesse amassée dans le commerce ou dans les bénéfices ecclésiastiques est à peu près improductive. Elle n'est pas déposée comme par les bourgeois flamands ou les seigneurs italiens chez des banquiers; au contraire, on voit les cortès supplier Philippe [2] « de bannir tous les banquiers hors d'Espagne, car c'est la plus dangereuse peste : les subjets sont rongés et détruits par les usures et intérests des banquiers. Les Génois ont piéça pressenti cet orage et sont après à retirer dextrement leur argent, et voient de l'envoyer en France, Italie et aultres païs. »

L'Espagnol enrichi ne sait que placer son argent sur les fonds de terre, en rente constituée; il remarque même que « depuis que les pontifes Calixte II et Martin V ont déclaré que ces placements n'étaient pas le prêt illicite à usure, la terre a favorisé les souhaits et

lement 375 maravédis (Ms. Bibl. nat. français, vol. 16110, f° 62, et *Doc. ined.*, t. XXVII, p. 83, Comptes de don Carlos.) En 1566, au moment des efforts tentés pour se procurer de l'argent contre les Flamands, le roi « est après pour faire haulser les réals jusques à 40 maravédis, deux desquels valent un liard. A présent les réals se mettent seulement pour 34 maravédis, desquels un réal en vaut onze et demi à l'écu. » (Ms. Bibl. nat. français, vol. 10751, f° 510, Forquevauls au roi.) La proportion de onze et demi à l'écu donnerait 391 maravédis, et non 400 à l'écu, comme le dit Cabrera.

[1] *Doc. ined.*, t. XXVI, p. 468, Philippe à Charles-Quint, 9 juillet 1545 : « Por la falta de pan en este reino no se pudiendo hacer la provision que convernia para Bugia, aunque de aca se envian agora 6,000 hanegas. »

[2] Ms Bibl. nat. français, vol. 10751, f° 600, Forquevauls au roi, décembre 1566.

les fatigues du laboureur[1] » ; mais il ne s'aperçoit pas qu'il grève le sol et ruine les classes rurales. Quelquefois il se contente d'entasser dans les coffres les écus qu'il a recueillis. « Ils aiment, dit un voyageur[2], puiser dans leurs coffres et manger leur argent en capital; aussi l'on voit qu'à petit feu ils consument ce qu'ils ont amassé avec grande ardeur. » Il arrive alors aussi qu'un vol adroit fait disparaître les économies d'une vie entière[3].

Ainsi tout se combine pour épuiser l'Espagne : le capital n'est pas productif, la terre est chargée de redevances, l'industrie est méprisée et abandonnée aux incapables; les puissantes mines de Guadalcaval sont à peu près détruites par l'ignorance des ingénieurs qui les laissent inonder[4] sous les eaux pluviales; les tisseurs de soie et de laine, qui occupaient à Séville seize mille métiers lors de l'avénement de Philippe II, n'en ont plus que quatre cents à la mort de son fils[5]; la *mesta* ou association des propriétaires de moutons possédait sept millions de bêtes quand Philippe II reçut le pouvoir; à sa mort, deux millions[6]. Durant son règne,

Cabrera, t. I, p. 49.

[2] Ms Bibl. nat. français, vol. 24195.

[3] Voir dans *Don Guzman de Alfarache* la mort du commandeur.

[4] Ms Rec. of., n° 1353, Challoner to the queen, 18 septembre 1559 : « The spanish miners have well nigh destroyed through ignorance how to shift the rain-water the mine. »

[5] D. Pedro Rodrigue Campomanes, *Discurso sobre la educacion popular de los artesanos y su fomento*, 1775, t. II, p. 472. Ustariz, *Theor*, 1724, chap. vii.

[6] Ranke, p. 240 de la traduction française.

la population de l'Espagne diminue d'un cinquième, de dix millions d'habitants à huit[1]. Dans cet épuisement progressif, l'accélération est telle que dès 1566 les cortès de Castille déclarent les ressources du royaume insuffisantes pour les efforts qui sont exigés de lui; en 1579, les mêmes cortès ont perdu jusqu'à l'espoir d'une amélioration. C'est aussi l'impression du roi, qui dit en 1575 : « Le désordre des finances est irrémédiable; j'ai quarante-huit ans, quelle vieillesse m'attend! La vieillesse arrive, et je ne sais comment je vivrai demain; je ne sais comment je vis aujourd'hui avec la douleur que me donnent ces soucis[2]. » Les richesses du nouveau monde soutiennent la politique extérieure, mais elles contribuent à ruiner davantage l'Espagne, en amenant la dépréciation du numéraire, l'élévation de la main-d'œuvre et l'abandon momentané des mines : les mines de mercure, par exemple, commençaient à n'être plus exploitées dès 1574, parce que les sulfures américains de Guancavelica fournissaient le mercure nécessaire pour le Potosi. L'Espagne ne pouvait suffire à l'effort militaire qui était exigé d'elle : elle n'était féconde qu'en soldats; elle a dû les répandre dans toute l'Europe, et l'Afrique, et le nouveau monde, sans trouver jamais le temps de réparer tant de pertes.

[1] CANOVAS DEL CASTILLO dans le *Dictionnaire de politique* de BARCA et SUAREZ.
[2] CANOVAS DEL CASTILLO, Préface du livre de D. GASPAR MURO, *la Princesa de Eboli*.

II

APRETÉ DES MOEURS.

Cet entraînement de toute une nation vers la vie militaire soulevait les instincts de violence et laissait s'agiter une classe assez curieuse de spadassins : « les grandes villes comme Séville [1] étaient remplies de gens querelleurs, coureurs, tricheurs, souteneurs de filles, prêts à se montrer dès qu'ils flairaient la moindre odeur de viande. » Ces drôles avaient une réelle importance dans la vie de l'époque : ils se faisaient nourrir par les courtisanes et loger par les grands seigneurs, dont ils servaient les vengeances ; ils portaient « la moustache cirée, le feutre à larges bords, le justaucorps de buffle, les bas de couleur, le nœud de rubans à la jarretière, la longue rapière [2] ». Le marquis de la Favara « ne sortait jamais sans une vingtaine de ruffians armés de pistolets, prêts à rompre les os à tous les passants [3] » ; le duc de Pastrana en employait

[1] HURTADO DE MENDOZA, *Guerra de Granada :* « Gente ociosa, corillera, pendenciera, tahura, hacen de las mugeres publicas ganancia particular, movida por el humo de las viandas. »

[2] CERVANTES, *Rinconete y Cortadillo.*

[3] Voir les appendices du livre de D. GASPAR MURO, *la Princesa de Eboli,* app. nos 128, 139, 141, Lettre du duc de Medina Sidonia : « Estuvose con mas de veinte rufianos que trajo consigo, y todos publicamente con pistoletes y sacos de malla, y que han de romper y matar a todo el mundo. — Mando cortar las narices al alferez Medrano. — Yendo un hombre por su camino, salgan a el doce soldados y le comience

une douzaine qui coupaient le nez à ceux qui lui déplaisaient sur son chemin, même à des officiers; la princesse d'Eboli en avait également à ses gages; elle en congédia un qui n'avait su tuer qu'un seul homme dans sa vie. « Un jour que j'étais désœuvré, dépose un domestique dans une enquête judiciaire [1], le major-dome me demanda si je ne connaissais personne de mon pays qui voulût donner un coup de couteau à quelqu'un; il ajouta qu'on payerait bien. Je répondis que j'en parlerais à un muletier de mes amis; le muletier accepta. Mais j'appris qu'il s'agissait d'un personnage important, et je dis que ce n'était pas un cas où l'on pût se contenter d'un muletier. » Aussi on ne sortait jamais dans la rue sans emporter le petit bouclier ou *rodela* « du diamètre d'une assiette [2] »; cette rondache s'accrochait à la ceinture; elle se tenait de la main gauche pour parer les coups de taille.

Quant à la justice, elle semble avoir été singulièrement vénale : « quand les gens de loi sont mal graissés, ils grincent plus que des roues de charrette [3] ». Les plaisanteries sont intarissables sur ce sujet, tant l'on est certain de les voir toujours acceptées sans réclama-

a cortar las narices. — Despidio uno por solo que no habia muerto mas de un hombre en toda su vida. »

[1] MIGNET, *Philippe II et Antonio Perez,* Déposition de Antonio Enriquez, p. 44.

[2] MÉRIMÉE, *Vie de Cervantes.* La princesse des Ursins raconte que lorsqu'elle accompagnait le roi près du lit de la reine, elle portait la rondache, le pot de nuit et l'épée du roi.

[3] CERVANTES, *la Illustre Fregona.*

tion : « Je suis ici, monsieur, faute de dix ducats, dit un galérien[1]; si j'avais pu faire couler un peu d'or dans le sac du rapporteur et dans l'encrier du greffier, je me divertirais à Tolède, au milieu du Zocodover! » Les voyageurs, les proverbes, sont d'accord avec les écrivains : « Plus fait faveur que justice ni droit », dit le proverbe[2]; le voyageur ajoute : « C'est une justice à fuir que celle d'Espagne, car pour une vétille ils emportent pièces, et mettent un homme en prison sans qu'il en sorte que force d'argent[3]. » Les étrangers sont les victimes préférées des juges espagnols, comme les plus capables de payer : les ambassadeurs sont assaillis de réclamations pour des navires saisis avec leurs chargements sous les plus ridicules prétextes. L'Anglais découvre de bonne heure un moyen de dominer les juges, « c'est de se procurer un favori près du roi, et de lui offrir une commission pour qu'il se fasse gratifier du navire : par exemple, promettons-lui quatre mille ou cinq mille ducats, il demandera au roi ce qui est saisi et nous restituera la différence[4] ».

L'argent n'est pas l'unique moyen d'action sur la

[1] CERVANTES, *Don Quijote*, part. I, chap. XXII.

[2] Mas vale el favor que justizia ni razon.

[3] Ms. Bibl. nat. français, vol. 24195, Voyage de trois jeunes seigneurs en Espagne, 1654. Récit très-curieux. Ces voyageurs, qui se disent Hollandais, sont probablement des huguenots français : les compagnons de l'auteur, qui ne se nomme pas, sont MM. de la Platte et d'Espic.

[4] Ms. Rec. of., n° 545, Challoner to John Hawkins, 5 july 1564 : « To procure some favourite about the king to ask the whole as a forfeit... and be bound to render to his factors the rest. »

justice espagnole : un peintre, Pedro Villegas, qui avait loué une maison à une femme *enamorada,* ne put ni toucher ses loyers ni obtenir un arrêt contre la dame [1]. Bien que ces diverses variétés de corruption décèlent la bassesse des sentiments, elles prêtent cependant à rire plus que les autres vices des juges coupables : on ne s'indigne pas de voir Cervantes faire dire joyeusement à une bohémienne [2] : « Trois fois je me suis vue sur le point d'être publiquement fouettée : la première, un peu d'argent m'a délivrée ; la seconde, un collier de perles ; la troisième, quarante pièces de huit réaux ; avec un doublon à deux faces, la face sévère du procureur devient riante. » On serait blessé, au contraire, s'il parlait avec une semblable légèreté des juges qui se laissaient aveugler par les passions du sectaire, et de ceux qui prononçaient les condamnations rédigées par Philippe II.

Cette absence de justice et de sécurité forçait à se défendre soi-même, ou à chercher un maître pour protecteur. Les habitudes, d'ailleurs, comme les épisodes de la vie ordinaire, entretenaient l'âpreté des mœurs : sur la côte, on risque d'être enlevé, même dans son château, par des corsaires, et emmené comme esclave; au contraire, la coutume de maltraiter les esclaves donne de la dureté à l'âme de ceux qui rentrent, après s'être enrichis, d'Amérique : là, ils se sont trouvés

[1] *Doc. ined.,* t. XLI, p. 411, Arias Montano à Çayas, 10 novembre 1579.
[2] CERVANTES, *la Gitanilla.*

maîtres de créatures de race inférieure, privées de vigueur et d'énergie; ils ont enlevé ces pauvres êtres loin de leurs champs, pour leur faire gratter les dépôts des torrents; ils les ont meurtris de coups, laissés succomber sans provisions et sans espoir, de petite vérole ou d'épuisement, pendant que la famille mourait de faim. Ceux qui reviennent des grandes guerres de l'Europe se sont endurcis aussi dans les horreurs des villes saccagées et dans les brutalités exercées contre les prisonniers pour extorquer une rançon; quelquefois même on garde les enfants comme esclaves. A la prise de Saint-Quentin, le sire de Crésèques est tué, et son fils emmené dans les Pays-Bas : la mère réclame vainement son enfant, et ne peut se le faire restituer. Elle intéresse à sa douleur le duc de Guise, qui imagine, pour la nantir d'un gage, de remettre entre ses mains un des Anglais qu'il a pris à Calais : — « Il n'est pas raisonnable, dit l'ambassadeur anglais, que la dame de Crésèques se venge sur un enfant anglais, de ce qu'un Espagnol veut garder la propriété de son fils[1]! » C'est plusieurs mois après la paix, c'est, non sur de petits paysans, mais sur des fils de nobles, protégés, l'un par la reine d'Angleterre, l'autre par le duc de Guise, que se pratiquent ces trafics.

Pour des hommes qui se sont accoutumés à de tels spectacles, il n'y a de divertissement que dans les com-

[1] Ms. Rec. of., nos 1342, 1343, 1346, 1355.

bats de taureaux ou les fictions qui savent peindre les coups de bâton, les souffrances de la chair, les meurtrissures sanglantes. Don Quichotte, un vieillard, et Sancho Pança, un pauvre, sont constamment battus, bernés, roulés à terre ; et encore cette brutalité est dans un chef-d'œuvre : elle est exprimée par un artiste consommé, et devient agréable à force de gaieté. Mais si l'on étudie les autres romans de la même époque [1], on voit que pour délasser des duretés de la vie réelle, il fallait montrer des chevelures pleines de vermine, des épaules déchirées par les verges, des gorges noires et velues, des pieds couverts d'ordures : tous les détails de la décrépitude et de la malpropreté. Il fallait des vieilles dans l'impudicité, des vases renversés sur la tête des passants, des seigneurs qui battent leurs valets, des sorcières qui attirent les vierges dans les bouges. On voulait voir les amoureux qui tombent d'un balcon et répandent leur cervelle sur le pavé, des courtisanes qui payent d'un baiser un coup de couteau, des alguazils qui partagent le butin avec les bandits, des princesses qui pleurent entre les bras d'un Turc. L'écrivain choisit le sentiment le plus violent et l'exprime avec le plus d'exagération : si une fille a de la douleur, elle s'arrache les cheveux et s'enfonce les ongles dans les joues; si elle a de la surprise, elle se pâme; l'homme

[1] *La Celestina; Lazarillo de Tormes; Guzman de Alfarache; Marcos de Obregon; Discursos de la viuda de veinte y cuatro maridos; la Garduna de Sevilla; la Picara Justina*, etc.

qui veut exprimer son amitié fait donation de tous ses biens; quand il est pris de colère, il tombe dans la démence; l'honneur est si sourcilleux que l'affront au parent le plus éloigné flétrit une famille entière, et qu'on est dégradé quand on se satisfait des excuses.

Mais il y a dans ces excès mêmes tant de fierté, tant d'esprit et tant de feu, une telle horreur de toute bassesse et une si élégante finesse d'expression, que l'on ne peut rester insensible à ces idées d'exaltation dans le dévouement ou la haine. Si l'on trouve dans ces mœurs plus d'orgueil que de décence, et plus d'héroïsme que d'honnêteté, elles n'en ont pas moins contribué à relever le niveau moral de la race et offert un idéal dont les écrivains de nationalité allemande n'ont jamais trouvé ni le modèle ni la conception. Les *romanceros* et les *redondillas* enseignaient dès l'enfance à subordonner toute pensée et toute passion au point d'honneur : l'honneur était ramené sous les yeux à chaque instant par des fictions souvent bizarres ou cruelles, mais qui avaient une tendance soutenue à l'exaltation des sentiments [1]. — Nous sommes nobles comme le roi,

[1] L'inspiration est la même dans toute la littérature de l'époque. Au-dessous de Cervantes (né en 1547), il faut ranger parmi les écrivains du seizième siècle Lope de Vega (né en 1562), dont la fécondité merveilleuse lui permettait de dire : « J'ai écrit neuf cents comédies, douze livres de prose et de vers » ; Hurtado de Mendoza (né en 1503) dont la *Guerra de Granada* est un des meilleurs ouvrages d'histoire qui aient été écrits dans aucun pays; sainte Thérèse, dont le style est précis et ardent; les poëtes Fray Luis de Leon et Herrera. L'historien Mariana (né en 1536) n'était pas sans valeur, au dire de ceux qui ont eu la patience de le lire tout entier, comme M. Pi y Margall.

moins l'argent, disent les Espagnols de race pure [1], et l'on voit « un cordonnier, quand il aura quitté sa forme et son alaine et qu'il aura mis son espée et son poignard à son costé, à peine lever le chapeau à celuy pour qui il travailloit dans sa boutique; on ne peut parler au moindre de la populace, sans lui bailler tous les titres d'honneur [2] ». La vie n'est rien, au prix de la réputation. « Un soldat, ayant été trouvé en quelque larcin, fut condamné d'avoir une oreille coupée, et il aima mieux passer par les armes et mourir [3]. » La vérité n'est pas beaucoup plus chère que la vie, et l'Espagnol « croit que c'est grandeur d'âme que de paroistre fanfaron en ses gestes et en ses paroles [4] ». Il ne faut donc pas s'étonner que « si ses beaux faits s'estendent seulement d'un doigt, il les rallonge de la coudée [5] ». Il s'estime tellement supérieur aux autres peuples, qu'il se regarde comme le maître partout où il se présente, « comme seigneur absolu [6] »; la courtoisie affable du Français l'étonne autant que l'appétit joyeux de l'Anglais et du Flamand. « Ces gens-là, dit-il, aiment à faire plaisir aux étrangers : ils leur témoignent des égards, ils savent louer et ils louent volontiers les

[1] Brantome, *Rodomontades espagnoles* : « Somos hidalgos como el rey, dineros menos. »
[2] Ms. Bibl. nat. français, vol. 24195, Voyage des Hollandais.
[3] Brantome, *Rodomontades.*
[4] Voyage des Hollandais.
[5] Brantome.
[6] *Marcos de Obregon.*

belles actions [1]. » L'idéal de l'Espagnol est au contraire « l'homme de guerre qui a de la sagesse pour commander, et de la vigueur pour combattre [2] ».

Ce n'est qu'un idéal. On se tromperait si on ne voyait dans le génie espagnol que ces sentiments de fierté et de domination. Au-dessous des âmes d'élite s'agitait, comme toujours dans une communauté humaine, le monde des esprits mesquins, pratiques et envieux, que dominent les instincts populaires, les vulgarités du bon sens, les rudes revendications de la vie matérielle. Les grands écrivains observent cet antagonisme : comme Rabelais a placé frère Jean en face de Pantagruel, Cervantes met Sancho Pança à côté de don Quichotte; ils ont étudié le contraste entre les élans de l'homme généreux et les soucis de l'égoïste. Cette préoccupation des besoins terrestres était exprimée par des proverbes d'une sagesse grossière : — Gonfle-toi d'air, tu produiras du vent. — La gloire vaine, des fleurs sans grain. — Devant les rois et les grands, tais-toi, ou dis ce qui leur plaît [3].

Quelquefois cette morale démocratique descend aux

[1] *Cronica de D. Pedro nino conde de Buelna,* por GUTIERRE DIEZ DE GAMEZ su alferez, Madrid, 1782 : « Los franceses mana facer placer a todas las gentes : honran mucho a los estrangeros : saben loar y loan mucho... »

[2] *Cronica de D. Alvaro de Luna,* Madrid, 1784 : « Varones sabios para regir, duros y fuertes parà guerrear. »

[3] Empreñate del ayre, companero, y pariras viento. — Gloria vana, florece y no grana. — Ante reyes o grandes, o calla, o cosas gratas habla.

formules du plus repoussant égoïsme : — Mieux vaut vieille avec chevance que jeune avec cheveux. — Mon ami, c'est celui qui porte son blé à mon moulin. — Manger fort et tester peu. — S'il y a peu de pain, prends le premier. — A qui sait rendre, donne plus qu'il ne demande. — Ce n'est pas rien faire que passer son mal à un autre [1].

III

LA VIE PRIVÉE.

Ce qu'était la vie de chaque jour dans les villes espagnoles du seizième siècle, on pouvait encore en avoir une image en errant, il y a quelques années, dans les rues qui entourent la *calle de las Sierpes* à Séville : les maisons étaient défendues par des portes à solides fer-

[1] Mas vale vieja con dineros que moça en cabellos. — Esse es mi amigo el que muele en mi molinillo. — Buena olla y mal testamento. — A poco pan, tomar primero. — Al agradecido, mas de lo pedido. — Aquel no hace poco que su mal echa a otro.

Les proverbes cités sont empruntés à : Cervantes (*Don Quijote* et le conte *el Licenciado vidriera*), Lope de Véga (*la Dorotea*), et au recueil *Refranes o proverbios castellanos*, César Oudin, Paris, 1659. Parmi les plus grossiers aphorismes de cette sagesse de faméliques, on peut citer encore : « Bendita sea la porta por de sale la hija muerta. — Bezerra manza mama de su madre y de la agena. — A tuerto o a derecho nuestra casa hasta el techo. — Buena es la gallina que otro cria. » La moitié des proverbes est dans cet ordre d'idées : presque tous les autres attaquent les femmes ou les prêtres.

rures et des fenêtres grillées; les femmes, voilées de leurs mantilles, une verveine ou un œillet dans les cheveux, rentraient des offices; quand elles entr'ouvraient la porte, on voyait le *patio* ou cour intérieure, garnie de fleurs, souvent d'une vasque de pierre à eau jaillissante; on entendait des voix rieuses. Quelquefois des amoureux se tenaient silencieusement dans la rue étroite, les yeux fixés sur une fenêtre sombre. Il faut bien croire qu'ils y donnaient aussi des sérénades, puisque tous les contes de l'époque vivent sur des épisodes de ce genre : un jaloux survenait, frappait les musiciens du plat de son épée, brisait les violons. Ou bien c'étaient des querelles sous le balcon même : « — Que regardent ces gens? ne sauraient-ils continuer leur chemin sans nous examiner? L'étrange politesse! — Je ne viens pas pour être poli, mais pour vous chasser de cette porte. — Si c'est votre intention, j'en suis aise [1]. »

Les femmes prenaient rarement un mari avant d'avoir vingt-cinq ans [2]. Leur costume de noce se transmettait de l'aïeule à la petite-fille; les plus pauvres empruntaient celui qui se conservait à la maison de ville pour tous les mariages [3]. Les maris ne se trouvaient pas aussi aisément. L'homme qui revenait de

[1] *La Dorotea*, acto III.
[2] Cabrera, I, p. 49.
[3] *Ibid.*, p. 50 : « Vestian las mujeres ropas y basquiñas de paño frisado y grana, y si de terciopelo servian en el matrimonio de abuela, hija, nieta... »

l'armée, cassé avant l'âge par les bivouacs sous les nuits humides des Flandres, ou par les blessures, ou par la captivité chez les Turcs, dégoûté par les injustices de l'avancement ou par la perte d'un protecteur, se faisait pourvoir d'une petite place de justice ou de finances, et épousait une femme pour la tenir recluse, comme il l'avait appris des Maures, dans les maisons bâties par eux. Des coutumes de cet ennemi, l'Espagnol avait surtout emprunté la méfiance de la femme : « Ni l'étoupe près du feu, ni la femme près d'un homme » , dit l'un des moins grossiers de leurs proverbes [1]. Même dans la rue, l'Espagnole était presque aussi cachée que la Mauresque. « Je ne sortais, dit la fille d'un fermier [2], que pour aller à la messe avec ma mère et les femmes qui me servaient, et j'étais assez enveloppée dans mes voiles pour ne voir de la terre que la place où poser mon pied. » Sauf les dames de la cour, « les femmes de bien ne sortent presque point, et ne vont ni à la promenade ni au cours; hors quelques visites qu'elles se rendent, elles ne se voient point en public. [3] » Mais il n'était pas défendu de leur parler dans la rue, quand elles se rendaient à l'église [4]; l'écuyer qui les accompagnait ne croyait pas utile d'interdire des plaisanteries, même de mauvais goût : « — Je

[1] Ni estopa con tizones, ni la muger con varones.
[2] CERVANTES, *Don Quijote,* part. I, chap. XXVIII.
[3] Voyage des Hollandais.
[4] *La Dorotea,* acto I : « Que galas me murmuran adonde voy a misa. »

voudrais que les puces de mon lit vous ressemblassent, dit un galant à une dame. — Le pourceau, répond-elle, il dort sans doute sous quelque toit à cochons [1] ! »

Elles vivaient dans une complète oisiveté, et ne cousaient pas même leurs vêtements : aucune femme ne gagnait sa vie avec l'aiguille ; les travaux de couture étaient confiés aux tailleurs, et l'on regardait comme un acte de jalousie ridicule la précaution du mari qui, pour ne pas laisser approcher l'ouvrier de sa femme, faisait prendre les mesures de ses robes sur une femme de la même taille [2]. Les cortès de 1573 se plaignirent que cette industrie de la couture fût exercée non par des femmes, mais par des hommes qui auraient été plus utiles soit à l'armée, soit aux travaux des champs [3]. On considéra comme un événement extraordinaire que, dans une année de famine, Philippe II employât des femmes à retirer des pierres de ses prairies de l'Escurial, et leur distribuât un salaire [4]. Elles s'occupaient dans les maisons, à broder et à filer : les cardeurs prêtaient la laine, la femme rendait le fil [5] ; mais — « je la cherche, celle qui est malade de trop filer, et je ne la trouve », dit un proverbe [6].

[1] VICENTE ESPINEL, *Marcos de Obregon :* « Debe dormir en alguna zahurda el lechon! El hermoso majadero! »

[2] CERVANTES, *el Celoso Extremeno.*

[3] LAFUENTE, *Hist. de Esp.*, t. XIV, p. 407.

[4] CABRERA, t. I, p. 320 : « Dando salario hasta las mujeres. »

[5] *Viaje a Inglaterra*, p. 8. — *La Picara Justina*, p. 148.

A buscarla ando la mala de la rueca y no la hallo.

Ce qu'on leur demandait, en effet, ce n'était pas de gagner leur vie, mais seulement de rester soumises au maître; on tolérait même chez elles quelques minutes d'impatience nerveuse : « Tu es une colombe sans méchanceté; quelquefois tu deviens terrible comme une lionne, mais tu exhales ta colère dans un soufflet, et tu redeviens comme de la cire [1]. » Pour les distraire, on les entourait d'un petit monde de demoiselles, de servantes, d'esclaves.

Les demoiselles suivantes étaient les filles de la petite noblesse qui, au lieu de se retirer dans un monastère, préféraient attendre un mari et se plaçaient sous la protection d'une femme d'alcade, ou de corregidor, ou de toute celle qui était en état de les nourrir; elles y vieillissaient, comme suivantes ou comme duègnes, peu vêtues, ne mangeant guère, occupées à flatter et à coiffer leur dame, sans fatigue et sans tristesse. La femme s'attache à la maîtresse qui vit avec elle; on causait, dans les chambres bien closes, de la bohémienne qui lit l'avenir sur le creux d'une main, de la plume du cavalier aperçue à travers les grilles, des ruses de la voisine contre un jaloux, du sermon à la mode.

Quelques-unes de ces filles ne pouvaient être acceptées que comme servantes : celles-là jouissaient aussi des familiarités de la vie commune; elles étaient aussi

[1] CERVANTES, *la Gitanilla.*

peu vêtues et aussi mal nourries que les premières, mais elles étaient plus souvent frappées; les injures et les mots blessants ne leur étaient pas plus épargnés par leurs maîtresses que les soufflets et les verges[1]. Elles s'agitaient en petites intrigues; elles devenaient dans ces intérieurs pauvres et sous ces avanies, sobres et cruelles comme les hommes. Formées par leurs propres souffrances à l'art ingénieux des menues persécutions, elles se consolaient des humiliations en cherchant des victimes.

Au-dessous d'elles, elles rencontraient l'esclave. La servitude était une institution sociale, comme dans l'antiquité; à ce point que les régiments de cavalerie se faisaient suivre d'esclaves pour soigner leurs chevaux[2].

Les belles esclaves avaient été très-rares sous le règne de Charles-Quint : ceux qui étaient assez riches pour en faire l'élevage, préféraient ne pas les vendre. Lorsque l'amiral Chabot de Brion, qui avait été pris avec François Ier à Pavie, voulut tempérer les ennuis de sa captivité, il fit chercher une jeune fille par un des négociateurs de la rançon : « J'ay trouvé, écrit

[1] *La Celestina*, p. 42 : « Estas que sirven a señoras no gozan de deleite... con una saya rota de las que ellas desechan pagan el servicio de diez años... Nunca oyen sus nombres propios de la boca dellas, sino puta aca, puta aculla. A do vas, tiñosa? que heciste, bellaca? Por que comiste esto, golosa? Como fregaste la sarten, puerca? porque no limpiaste el manto, sucia? y tras esto mil chapinazos, pellizcos, palos y azotes. »

[2] Hurtado de Mendoza, *Guerra de Granada*.

celui-ci [1], une jeune esclave pour M. de Brion, que sa maistresse veut vendre pour ce qu'elle est trop *requebrade,* qui est à dire amoureuse ; je ne voy grand moyen d'en trouver d'autre. » François Ier lui-même ne put se procurer au même moment qu'une négresse obtenue pour lui à grand'peine par sa sœur Marguerite, qui s'en fit donner des nouvelles après son retour en France : « Le roy, écrit-on à la princesse [2], est garny de bon appétit, de bon dormir : votre petite noire est tous les matins une heure en son lit, qui lui fera plaisir. »

Mais sous le règne de Philippe II, la quantité énorme de jeunes Italiennes enlevées par les Turcs et traînées de marché en marché par les juifs jusqu'en Espagne, et la surabondance de Mauresques réduites en esclavage après la révolte de l'Andalousie, déprécièrent tellement la denrée, que des gens de la petite noblesse purent avoir des troupeaux d'esclaves marquées à leur chiffre, comme des brebis : « Il acheta quatre esclaves blanches qu'il marqua de feu au visage, et deux négresses [3] », est-il dit d'un bourgeois enrichi. Cette coutume était si répandue que les agitateurs protestants excitaient les Flamands à la haine contre les Espagnols, qui leur feraient, disaient-ils, « porter les cicatrices ou cautères en la face non plus ni moins

[1] Champollion-Figeac, *Captivité de François Ier*, p. 459.
[2] *Ibid.*, p. 487.
[3] Cervantes, *el Celoso Extremeno.*

que à leurs esclaves[1] ». Il n'était mariage de petit bourgeois où, dans les cadeaux de noce, le fiancé ne donnât une ou deux esclaves « qui savaient filer et faire des conserves[2] ». Si un crime était commis dans la maison, ces pauvres créatures étaient les premières soupçonnées, comme la fille qui porta au secrétaire Escobedo le bouillon dans lequel le secrétaire Antonio Perez avait, à l'insu de cette esclave, fait jeter une dose de poison. On la savait innocente, mais « on la fit pendre sur la place de Madrid[3] ». Elles n'avaient pas l'espoir de se faire épouser, même par un laquais. « Une esclave blanche, dit un valet[4], me fit croire longtemps qu'elle était libre, afin de se faire épouser, comme si je n'avais pas été un homme espagnol et elle une esclave. » Mais les enfants que le maître obtenait d'elles pouvaient faire de riches mariages; on voit une fille qui était née du marquis de Montemayor et de l'esclave Maria Florin épouser un homme important, D. Juan de Vibero[5].

[1] PONTUS PAYEN, t. II, p. 65.

[2] *La Dorotea*, act. I : « Le daria dos esclavas conserveras y laboreras. »

[3] MIGNET, *Philippe II et Antonio Pérez*, p. 48.

[4] *Guzman de Alfarache*, part. II, lib. III, cap. VII : « Ella teniendo para su servicio una esclava blanca... como si yo no fuera hombre y ella esclava. »

[5] LLORENTE, édition française, t. II, p. 231. La vie des esclaves était, de l'aveu des contemporains, fort pénible : « La mas triste vida que se ha dado a esclava » (*la Dorotea*); on essayait des poisons sur ces êtres humains; si on les faisait mourir, on disait sans remords : « Fue a gozar de su libertad en el otro mundo. » (*Doc. ined.*, t. II, p. 395.) La famille d'un homme condamné aux galères pouvait livrer un esclave

Dans les plus humbles demeures, un grand nombre de femmes s'entassaient ainsi sous l'autorité de la dame : Cervantes, quoique infirme et pauvre, avait près de sa femme six parentes ou étrangères que nourrissait son travail. Nos idées modernes de propreté étaient inconnues à ce monde. Pendant que Catherine de Médici introduisait dans les soins de la toilette des raffinements poussés jusqu'à l'excès et adoptés dans nos provinces les plus reculées [1], les dames espagnoles gardaient l'horreur des bains et laissaient la propreté et les parures brillantes devenir le privilége des courtisanes.

Ces dernières jouaient un rôle prépondérant dans l'Espagne du seizième et du dix-septième siècle [2], comme il doit arriver chaque fois que la matrone est resserrée dans l'ignorance et la soumission. Les courtisanes de rang inférieur occupaient quelquefois un quartier spécial, ainsi qu'à Valence, « grand comme une petite ville, et fermé à l'entour de murs et de une seule porte, et devant la porte y est ordonné un gibet pour les malfaiteurs qui pourroient estre dedans... Elles sont vestues de velours et de satin ; elles ont leurs maisons

pour ramer à la place du criminel : « Remidiendole de las galeras en dar un esclavo en su lugar que esto se hacia cada dia. » (*La Garduna de Sevilla*, p. 231.) La mort du maître ne donnait pas la liberté : l'esclave se transmettait aux héritiers. (Voir l'article 14 du testament de l'infant don Carlos.)

[1] Voir BRANTOME, *Dames galantes*. IMBERDIS, *Histoire des guerres religieuses en Auvergne*, t. II, p. 411.

[2] Voyage des Hollandais, déjà cité.

tendues et accoustrées de bons linges; elles sont assises à leurs portes, la belle lampe pendante auprès d'elles... dont se prend pour le roy le dixième denier[1]. »

La femme d'honneur, *muger honrada,* se croyait obligée devant ces séductions criminelles de redoubler son austérité, et d'affecter du mépris ou de l'effroi pour toute coutume qui contrastait avec ses habitudes sévères. Deux femmes de la cour, Doña Hieronima de Navarra et Doña Francisca de Cordoba, qui avaient suivi leurs maris à Londres, refusèrent d'être présentées dans les salons de la reine Mary, parce que les Anglaises sont « de mauvaise conversation » ; la duchesse d'Albe s'y montra une seule fois, dans le même voyage, et refusa de s'exposer ensuite dans un lieu si dangereux[2]. Que pouvaient ces Espagnoles avoir de commun avec des femmes qui sortaient seules, montraient leur visage et leurs bras, « caracolaient sur des chevaux et palefrois avec autant d'aisance et de liberté qu'un écuyer consommé[3] », jouaient du luth, et lisaient quantité de livres? La femme d'honneur ne sait pas lire, ou ne lit que des ouvrages de

1 Antoine DE LALAING, fragment de manuscrit du voyage en Espagne de 1501, publié dans les *Archives du nord de la France et du midi de la Belgique,* t. VI.

2 *Viaje a Inglaterra,* p. 112 : « Son estas señoras de aca, de mala conversacion. »

3 *Ibid.,* p. 113 : « ¿Quien nunca jamas vio andar las mugeres cabalgando y solas en sus caballos y palafrenes y aun a las veces correrlos diestramente y tan seguras como un hombre muy exercitado. »

piété [1] ; elle ne sait rien de ce qu'apprennent les généreuses leçons de la liberté ; elle est tenue par un point d'honneur très-ombrageux et par les terreurs religieuses, *santas costumbres,* mais rarement par le sentiment de la dignité morale. Aussi on ne peut s'étonner que soustraite à la contrainte, elle aille immédiatement aux excès les plus extrêmes. Celles qui recevaient par exception de l'instruction, c'est-à-dire qui apprenaient le latin, se trouvaient isolées et dédaigneuses des autres, lisaient la Bible et les traités de théologie, et finissaient par tomber entre les mains de l'Inquisition. Presque toutes les femmes condamnées par le saint Office sont de ces savantes. On en connaît qui ont été plus loin encore que l'hérésie : la spirituelle Doña Luisa Sigea de Tolède, qui est citée avec sa fille Doña Angela comme femme philosophe [2], a laissé un livre dont la dépravation n'a jamais été dépassée [3] ; peut-être a-t-elle seulement reproduit les traditions d'une mystérieuse association découverte à Séville, sous le règne de Jean II, école bizarre dont l'immoralité se devine à travers les termes de l'arrêt qui la proscrit [4].

[1] Lope de Vega, *la Viuda de Valencia :* « — Ju. En que materia leias? — Leo. De oracion. »

[2] Mayans y Siscar, *Cartas de varios autores,* t. II, p. 356.

[3] *Meursii Joannis elegantiæ latini sermonis seu Aloïsia Sigæa Toletana de arcanis amoris et veneris.*

[4] Archives de Séville, Ms. publié par Pi y Margall, *Estudios sobre la edad media :* « Como orden de luxuria, por manera de colegio fazian sus luxurias y maldades mas encubiertamente que las mundanas publicas... ordeno y mando que de aqui non se fagan tales ayuntamientos de mujeres. »

Mais les femmes qui ont poussé jusqu'à ces excès les diverses libertés de la pensée ou de l'imagination ont été rares. L'idéal religieux de la femme était satisfait par les pratiques simples qu'on lui demandait : quelques cierges brûlés devant l'image d'une patronne, des prières répétées depuis l'enfance, des jeûnes qui ne changeaient guère ses habitudes de nourriture frugale, c'était assez pour rassurer sa conscience sur les chances de vie éternelle. Même dans le vice, elle gardait pieusement son exactitude aux menues manifestations de la dévotion : la vieille que Cervantes [1] fait sortir du repaire où elle se tient n'oublie pas les châsses des saints ; « car il est important, dit-elle, de porter après la mort des cierges devant soi, sans se fier à ceux dont pourront vous faire suivre vos héritiers ».

IV

PRÉOCCUPATIONS RELIGIEUSES.

L'habitude de respecter les pratiques religieuses était si invétérée qu'aucun écrivain ne peignait un renégat, même chez les Turcs, sans lui prêter l'intention de se convertir sur ses vieux jours : l'amoureux le plus exalté n'ose dire à la bien-aimée que la faveur de la

[1] CERVANTES, *Cortadillo y Rinconete.*

contempler est la plus désirable de toutes les félicités, sans se hâter d'ajouter : « excepté celles de la vie éternelle ».

Le clergé sentait même son influence tellement assise qu'il laissait avec une étonnante bonhomie médire de ses mœurs : pourvu que l'on n'attaquât ni le gouvernement ni le saint Office, on pouvait en toute licence railler les gens de cour et les gens d'église. La malice populaire se donnait carrière dans ses proverbes avec bien plus d'intempérance que nos plus mordants fabliaux du treizième siècle : « — Défie-toi du bœuf par devant, de la mule par derrière, du moine de tous les côtés[1]. — Ni moine pour ami, ni clerc pour voisin. — A moine ne confie ta commère. — Le bien du clerc, Dieu le donne, le diable le prend[2]. » Une vieille raconte que son repaire est visité par des ecclésiastiques de tout rang, depuis l'évêque jusqu'au sacristain; « ils sont si nombreux, ajoute-t-elle, qu'il y en a de toutes sortes : les uns sont vertueux, les autres ont à cœur de soutenir les personnes de mon métier[3] ». Pas plus de respect pour le Saint-Siége : « Ceux qui vont à la cour de Rome font grande dépense

[1] Cervantes, *el Licenciado Vidriera.*

[2] Ni frayle por amigo, ni clerigo por vecino. — A clerigo hecho de frayle no le fies tu commadre. — La hazienda del clerigo da la Dios y la quita el Demonio.

[3] *La Celestina*, p. 43 : « De todas dignitates desde obispo hasta sacristanes, como la clericia era grande, habia de todos : unos muy castos, otros que tenian cargo de mantener a las de mi officio. »

par les chemins et tiennent grand train à Rome, jusqu'à ce que la cour les réduise en tel état qu'ils ne sont plus vêtus que de guenilles; ils rentrent lassés, dégoûtés et presque en demandant l'aumône : ils sont partis gaillards, ils reviennent aplatis[1]. »

Probablement il y avait plus d'envie que d'indignation dans ces attaques un peu vulgaires : le laboureur et le soldat affamés n'aimaient pas contempler l'aisance relative des membres du clergé : « Il n'est maison pleine que celle du tonsuré » disaient-ils, ou encore : « Si tu veux passer un bon mois, tue un cochon; une bonne année, marie-toi; une bonne vie, fais-toi moine[2]. » Mais il faut remarquer aussi qu'un clergé trop puissant résistait malaisément à la dépravation : tout être qui se voit objet d'adulation est tenté de perdre ses qualités morales. En outre, le nombre des gens d'Église était tellement considérable qu'il devait comprendre une multitude de personnes indignes de leur caractère religieux : ainsi, dans le seul évêché de Calahorra, il y avait dix-sept mille clercs, la plupart inoccupés, « et si dignes de correction que la charge d'alcade de la prison épiscopale valait quinze cents ducats[3] ». Les autres diocèses offraient une égale abondance de gens d'Église aussi indisciplinés : leur

[1] *Guzman de Alfarache :* « Hasta que la corte les deja de tal sorte que todo su vestido parece de calzas viejas... Pasan gallardos, vuelven flacos. »

[2] CERVANTES, *el Licenciado Vidriera.*

[3] CABRERA, t. II, p. 356.

nombre total en Espagne atteignait le quart de la population adulte, si l'on s'en rapporte à un relevé qui est indiqué comme ayant été fait sous le règne de Philippe II; il y aurait eu trois cent douze mille prêtres, deux cents mille clercs ayant reçu les ordres mineurs, et quatre cent mille religieux [1].

V

SAINTE THÉRÈSE.

Pour maintenir la discipline dans une telle armée, il fallait une règle rigoureusement maintenue par un réformateur sévère.

Le plus noble, on pourrait dire le plus surhumain des réformateurs, apparut à cette époque en Espagne. Ce n'est rien moins que sainte Thérèse. On se prend d'une admiration mêlée de tendresse en lisant les œuvres de cette femme extraordinaire. Elle avait quarante-sept ans quand elle entreprit la rédemption de la religieuse espagnole [2]. Toute sa jeunesse s'était écoulée dans une communauté d'Augustines, au milieu d'hal-

[1] En 1570. Leti, lib. XXI, p. 597.

[2] Née le 28 mars 1515; à seize ans elle fut religieuse augustine; en 1562 elle fonda le couvent de San José; elle mourut en 1582 et fut canonisée quarante ans plus tard.

lucinations atroces; elle a raconté elle-même [1] « les troubles secrets et les tentations intimes que le démon lui donnait ». Elle vivait dans la terreur. « J'étais une fois, dit-elle [2], dans un oratoire, et il m'apparut, à ma gauche, avec une figure abominable : je regardai surtout sa bouche, parce qu'il me parla et qu'elle donnait de l'épouvante; une grande flamme semblait lui sortir du corps, une grande flamme blanche et sans ombre. Il me dit, en me faisant trembler, que je m'étais échappée de ses mains, mais que j'y retomberais : dans mon trouble, comme je pus, je fis le signe de la croix, et il disparut. Deux fois cela m'arriva. Je ne savais que faire. J'avais de l'eau bénite, je la jetai de ce côté, et il ne revint plus. » Mais dans la chapelle même, « pendant que je disais mes prières avec ferveur, il s'assit sur le livre pour m'empêcher d'achever la prière : je fis le signe de la croix, et il disparut. Quand je voulus recommencer, il revint, et tant que je n'eus pas jeté de l'eau bénite, je ne pus continuer. Je vis au même instant des âmes qui sortaient du purgatoire, et je pensai qu'il voulait empêcher cet effet de mes prières. » Quelquefois elle le sentait pénétrer dans son propre corps et se trouvait prise d'angoisse et de désespoir. « — Qu'avez-vous vu et comment pensez-vous que vous avez pu voir? lui demandaient avec incrédulité ses confesseurs. — Je

[1] *Libro de su vida,* cap. xxxi, p. 93. Édition Rivadeneyra.
[2] *Ibid.*

vois avec les yeux de l'âme »[1], répondait-elle. Peu à peu les apparitions furent moins horribles et moins douloureuses, surtout à partir de l'époque où elle s'entoura, dans le couvent de San Jose, de religieuses soumises à la règle qu'elle institua.

Attristée par l'extrême liberté qui était laissée aux filles dans les communautés, elle s'était séparée des Augustines, puis des Carmélites, et avait fondé l'ordre des Carmélites déchaussées. La nouvelle règle exigeait que les filles ne sortissent jamais des murs du couvent, restassent constamment les pieds nus, subissent le jeûne huit mois chaque année. Une fois par semaine elles se présentaient deux à deux au milieu du chapitre, devant la présidente, avouaient publiquement leurs fautes et leurs négligences, se prosternaient en demandant pardon et en tendant leurs épaules nues pour recevoir autant de coups de discipline que la Mère prieure le jugeait bon. Pour une faute grave, on se tenait debout durant tous les repas au milieu du réfectoire, avec du pain[2]. Les humiliations et les privations ne sont pas sans volupté pour la femme éprise de mysticisme : la Sainte cite par exemple la ferveur d'une jeune fille qui, chez sa mère, portait sur sa chair nue, durant tout le carême, une cotte de

[1] *Libro de su vida*, p. 120-124.

[2] *Ibid.*, p. 278, *Libro de las constituciones :* « Vengan a la mitad del capitulo... se postraren demandando piatosamente perdon, y desnudas las espaldas, reciba una disciplina quanto a la Madre priora le pareciere... y coma pan y agua.

mailles de soldat, et qui se rendait la nuit dans la chambre des servantes, pour baiser leurs pieds [1]. Aussi la sévérité même fit la fortune de la nouvelle règle : la Sainte dut réprimer les excès de zèle et les exaltations de la servilité; elle cite un monastère de son Ordre où l'on s'exerçait à l'obéissance et à la mortification avec tant de succès, que demandant un jour, dans le jardin, à une jeune religieuse si elle se jetterait sur son commandement dans la pièce d'eau, elle la vît aussitôt s'y précipiter avec joie; une autre jeune fille, sur un mot mal compris de la prieure, se disposait à avaler un ver de terre [2]. La Sainte aimait mieux chez ses filles ce naïf empressement à faire de son corps une offrande spontanée aux humiliations, que la piété renfermée des âmes mélancoliques : elle était sans pitié pour celles qui lui apportaient leurs tristesses vagues ou lui avouaient leurs larmes : « Celles qui ont de la mélancolie, il faut les briser à tout prix; si les paroles ne suffisent pas, les coups; si un mois de cachot ne suffit pas, quatre mois; c'est pour le bien de leurs âmes [3]. » On aurait dit qu'elle se défiait dans les autres de ces élans mystérieux qu'elle éprouvait

[1] *Libro de su vida*, p. 218 : « Y besarlas los pies. »

[2] *Ibid.*, p. 206-211 : « Y dijo a una monja que estaba alli junto : — Mas que seria si dijese que se echase aqui. — No se lo hubo dicho cuando ya la monja estaba dentro. »

[3] *Ibid.* : « Sujetarlas por todas las vias y maneras que pudieren : si no bastaren palabras, sean castigos : si no bastaren pequeños, sean grandes; si no bastare un mes de tenerlas encarceladas, sean cuatro, que no pueden hacer mayor bien. »

elle-même ; elle poussa ce scrupule jusqu'à interdire pour un temps l'approche de la sainte Table aux filles qui laissaient voir trop de volupté en recevânt l'hostie[1], tandis qu'elle-même avoue[2] qu'elle aimait l'hostie d'une passion si jalouse que quand elle voyait des filles la recevoir après elle, elle regrettait de l'avoir reçue déjà et de ne pouvoir les écarter et se substituer à elles : rêveuse jalousie d'une âme tellement détachée des sens qu'elle ignorait leurs importunités et se créait ses délicates tentations. La Sainte, dans son code cruel, ne daigne même point prévoir la moindre faute contre la chasteté : la chair n'existe plus pour elle. « Mon plus pénible chagrin, dit-elle[3], est d'être obligée de manger, surtout si je dois pour cela interrompre mes prières. »

VI.

LA SOCIÉTÉ DE JÉSUS.

Une telle puissance exercée par une femme sur ses contemporaines et une si profonde révolution imposée aux institutions monastiques devaient attirer les haines,

1 *Libro de su vida, Fundaciones.*

2 *Ibid., Libro de las relaciones,* p. 191 : « En acabando de comulgar, si via comulgar a otras, quisiera no haber comulgado por tornar a comulgar. »

3 *Ibid.*, p. 150.,

les persécutions, les douleurs. Sainte Thérèse fut défendue et en quelque sorte adoptée par des réformateurs dont l'action a été autrement féconde, non-seulement sur les mœurs du clergé et sur les tendances de l'Église, mais sur l'évolution même des idées religieuses dans l'humanité, les Pères de la Compagnie de Jésus. « Je fus secourue des Pères de la Compagnie, dit-elle [1], et pour les grandes obligations que je leur ai, je les tiens toujours en particulière dévotion. »

Sainte Thérèse ne fut pas la seule dans l'Église d'Espagne que conforta et consola la Société de Jésus [2]; les Pères introduisirent la dignité et la décence dans les habitudes du clergé; ils lui offrirent le modèle de prêtres instruits et sages [3]. Les Jésuites espagnols avaient, à cette époque, l'admirable mérite de se consacrer aux missions chez les païens. Ils envahirent hardiment le Japon dès qu'il fut découvert [4] : ils y bâtirent des églises; ils ramenèrent, pour les montrer à Philippe II, quelques-uns de leurs nouveaux convertis [5]. S'ils découvraient dans leur Ordre un de ces esprits absolus, comme il y en a eu un si grand nombre

[1] *Libro de su vida, Fundaciones*, p. 183.
[2] CABRERA, t. I, p. 350 : « Fue aconsejada de los padres. »
[3] *Id., ibid* : « Reformo lo estragado con su exemplo y exercicios, y hizo mal sabio habil, y suficiente el sacerdocio. »
[4] Le Japon est découvert par les Portugais en 1544; le Père Francisco de Xabierre (saint François Xavier) y arrive dès 1549; quinze Jésuites occupaient le Japon en 1564 (HERRERA, t. I, p. 245).
[5] *Doc. ined.*, t. VII, p. 395.

parmi les Jésuites de France et d'Allemagne, qui croyaient augmenter la puissance de la Compagnie en la mettant en lutte contre les lois civiles[1], les Pères espagnols se hâtaient de l'expulser, comme Jean Mariana, qu'ils envoyèrent à Cologne au milieu des protestants[2]. Ils comprirent avec assez de sagacité le tempérament du peuple espagnol au milieu duquel ils venaient d'éclore, pour ne pas entreprendre d'épurer entièrement les idées religieuses; mais ils surent réglementer les légendes miraculeuses, de manière à leur donner une direction pratique. On cessa de conter le récit de l'hostie consacrée, qui, vendue à un juif, s'était échappée de ses doigts et avait traversé les murailles de l'église pour rentrer dans le saint ciboire[3]; mais on répandit la vision de sainte Thérèse à qui étaient apparus, dans la gloire des cieux, les Pères de la Compagnie de Jésus, des bannières blanches à la main[4]; on répéta qu'elle les voyait s'élever près du trône de Dieu,

[1] Tels sont les Pères Keller, auteur du *Tyrannicidium seu scitum catholicorum de tyranni internecione*, Monachii, 1611. — Guignard, exécuté en 1595 comme complice de Jean Châtel. — Serrarius, auteur de *Commentarii in sacros Bibliorum libros*, Lutetiæ, 1611.

[2] Mariana (1536-1623) est auteur du livre *De rege et regis institutione*, où sont ces mots sur le meurtrier de Henri III : « *Cæso rege, ingens sibi nomen fecit.* »

[3] Miracle de Ségovie.

[4] *Obras de santa Teresa*, t. I, p. 117 : « Vílos en cielo con banderas blancas en las manos, y he visto de ellos otras cosas de mucha admiracion. »

chacun d'eux à l'instant de sa mort[1], ou qu'un voile surnaturel ombrageait leurs têtes lorsqu'ils communiaient[2].

VII.

L'INQUISITION.

Ces forces étaient trop spontanées et trop indépendantes pour plaire à Philippe II. Un esprit absolu ne comprend que les institutions officielles. Dans la crise religieuse dont étaient menacés ses États, Philippe II négligea les alliés dont il suspecta la docilité, et réserva ses faveurs pour une corporation de prêtres, de Dominicains et de laïques, servilement soumise à son autorité, et classée en une hiérarchie compliquée, la corporation que l'on a nommée l'Inquisition d'Espagne.

L'institution existait depuis plusieurs siècles, mais elle avait été étrangement détournée de sa destination primitive. Le roi Ferdinand le Catholique avait en 1478 mêlé des laïques aux religieux Dominicains et placé une force armée à leur disposition, pour faire confisquer au profit de son trésor les biens des « chré-

1 *Obras de santa Teresa,* p. 120 : « Habiase muerto aquella noche un hermano de aquella casa de la Compañia, y oyendo missa de otro Padre de la Compañia por el, diome un gran recogimiento, y víle subir al cielo con mucha gloria, y el Señor con el. »

2 *Ibid.,* p. 124 : « Y estando comulgando los hermanos de aquella casa, ví un pallio muy rico sobre sus cabezas; esto ví dos veces; cuando otras personas comulgaban, no lo via. »

tiens de race juive qui pratiquaient en secret des cérémonies juives[1] ». Ainsi transformée, l'Inquisition d'Espagne devint un instrument précieux pour la saisie des propriétés des Maures et s'accoutuma aux complaisances envers le pouvoir royal. Son chef nominal était le conseil de la *Suprême,* que présidait le grand inquisiteur. Au-dessous de la Suprême se développait le réseau des tribunaux du Saint Office, protégés par les troupes armées des *familiers* de l'Inquisition. La procédure était mystérieuse : les pièces du procès n'étaient jamais communiquées[2]; mais aujourd'hui les dossiers sont sortis des vieux coffres : ils sont étalés sous nos yeux par le chanoine Llorente, par les académiciens de Madrid, par les archivistes du gouvernement. Dans les innombrables pages de ces publications, on retrouve les procédés invariablement suivis : dénonciation, torture, isolement dans une prison obscure.

La dénonciation s'obtenait de trois manières : ou on éveillait habilement les scrupules des consciences craintives, de manière à susciter des révélations sur les fautes contre la religion commises par d'autres per-

[1] Ms. Arch. nat., K., 1710, n° 7 : « Informaron al Rey y a la Reyna que en sus reynos y senorios avia muchos christianos de liñage de los Judios que tornavan a judayzar y fazer ritos Judaycos secretamente en sus casas y reyan la fee de christiano ni fazian las obras que catolicos christianos deven hazer. »

[2] LLORENTE, *Histoire critique de l'Inquisition d'Espagne,* traduite par Pellier, Paris, 1818. Llorente était un chanoine de Tolède qui fut secrétaire de l'Inquisition de la cour de 1789 à 1791, et eut la garde de tous les dossiers accumulés depuis le grand inquisiteur Valdes en 1547.

sonnes; ou l'on encourageait les haines privées et les querelles de famille : on accueillait par exemple les accusations portées par les jeunes femmes contre leurs belles-mères[1]; enfin, des espions faisaient des observations et des rapports[2].

Même après s'être reconnu coupable de toutes les fautes dont il était accusé, le prévenu pouvait encore subir la torture; seulement la Suprême avait défendu de soumettre plusieurs fois aux tourments de la question le même accusé. Cette interdiction était éludée par les tribunaux inférieurs, qui imaginèrent de suspendre le supplice pour le recommencer de nouveau quelques jours après, lorsque le prévenu avait repris des forces ; ils prétendaient que c'était une seule opération, interrompue, puis continuée à diverses reprises[3]. La vieillesse n'affranchissait pas plus que les aveux de la formalité de la torture : en 1557, une Française âgée de quatre-vingt-dix ans, qui habitait Saragosse[4], mourut entre les mains qui la soumettaient à la question. On a cru qu'il y avait de la variété dans les supplices que faisait subir l'Inquisition sous le nom de torture. Cette opération offrait, au contraire, une grande régularité, dans le seizième siècle du moins. L'exécuteur aurait refusé, par point d'honneur pro-

[1] LLORENTE, t. I, p. 292. — *Doc. ined.*, t. X, p. 150.
[2] LETI, t. I, p. 342.
[3] LLORENTE, t. I, p. 307.
[4] *Id.*, *ibid.*, t. II, p. 149.

fessionnel, de travailler autrement que dans les règles : les manuels existent, les procédés sont connus. Le patient était pendu par les mains à une corde enroulée sur une poulie ; des poids étaient attachés à ses pieds ; en faisant rouler la poulie, on soulevait l'être, on le laissait retomber, puis on le relevait par saccades pour le laisser redescendre ou l'arrêter brusquement dans le trajet. Les pieds, les mains, les muscles des cuisses, des poumons et des épaules étaient habituellement déchirés au bout de quelques minutes. Le seul détail qui fût livré à la fantaisie était le poids des sacs attachés aux pieds, et le nombre des saccades que l'on nommait *coups ou tours de corde*[1].

Les souffrances de la prison ont été beaucoup exagérées par la crédulité populaire. Il était défendu de mettre les accusés aux fers. On les privait toujours de feu et de lumière, et on les conservait quelquefois plusieurs années dans une obscurité et une solitude absolues. La sévérité à maintenir la séparation entre les captifs était même si grande qu'une servante de geôlier, Maria Gonzalès, convaincue d'avoir toléré des communications entre des accusés, fut conduite en chemise sur la place publique, et reçut deux cents coups de fouet[2]. Cependant, on enfermait quelquefois

[1] Les instruments bizarres que l'on montre aujourd'hui sont d'une époque de décadence. L'inquisiteur n'était pas tenu en conscience d'appliquer la torture : voir l'*Inquisition de Goa,* livre rare publié en 1687 avec l'attache officielle du gouvernement français.

[2] LLORENTE, t. II, p. 293.

deux femmes dans le même cachot; ainsi à Séville, en 1560, Doña Juana Bohorquez, femme de don Francisco de Vargas, mise en prison quoique enceinte de six mois, fut soignée durant ses couches par une jeune fille accusée comme elle ; elle se vit enlever son enfant. Sa compagne la quitta le lendemain pour être soumise à la torture; puis on la lui rapporta sanglante, les muscles arrachés, les os désarticulés. Doña Juana put la soigner à son tour, mais elle fut interrompue pour comparaître elle-même dans la chambre de la question. Elle sentit aussi les cordes couper ses chairs, distendre ses membres; elle pensa à son enfant dérobé, à son amie mourante, vomit le sang, mourut. Elle fut reconnue innocente par le saint-office.

Mais il est nécessaire de remarquer que l'existence était moins pénible dans les prisons de l'Inquisition que dans celles qui renfermaient les malfaiteurs ordinaires; là, la vermine, la faim, étaient les moindres souffrances; la vie commune avec les autres prisonniers exposait à de telles misères, que l'on regardait comme une délivrance le départ pour les galères. Des Français qui avaient été pris en faisant le commerce en Amérique, furent menés dans les prisons de Séville; « plusieurs y sont morts, qui pour avoir été meurtris, et qui de faim, pauvreté et maladie, y estant traités pirement que des chiens[1] ». Quelquefois même le

[1] Ms. Bibl nat., français, n° 10752, f° 985, rquevauls à Charles IX.

séjour dans la prison publique était employé comme moyen de torture; ainsi on verra l'héroïque Juana Coello, femme d'un ministre disgracié, jetée avec ses enfants dans un de ces cloaques pour être amenée à livrer les papiers qu'elle avait mis en sûreté comme nécessaires à la défense de son mari. De nos jours encore, dans l'Espagne contemporaine, les prisons offrent les mêmes horreurs [1]; les cris des captifs victimes de leurs compagnons s'entendent jusque dans la rue [2].

Mais si le régime du secret épargnait ces misères, il n'était pas sans danger pour l'intelligence du reclus dans les prisons du saint-office : l'un des derniers, presque un contemporain, le Marseillais Michel Maffre des Rieux, arrêté en 1790, se vanta devant le tribunal de l'Inquisition d'être « l'homme de la nature, selon les préceptes de Rousseau » ; il fut condamné à paraître sur la place publique, une corde de genêt au cou, le bonnet infamant sur la tête, et une torche de cire verte à la main. Ramené en prison, laissé seul avec la pensée de son humiliation, il se pendit.

Le plus redoutable danger n'était pas dans les dénonciations ni dans les aveux qu'arrachaient la torture ou la prison. Il était dans la subtilité des interprétations que se permettaient les juges, et dans les arguties raffinées des théologiens.

[1] D. JOSE DE LARRA, *los Barateros.*

[2] Voir *el Imparcial* du 24 septembre 1878, et les journaux des jours suivants.

Ces théologiens, qui se nommaient les *qualificateurs*, étaient des religieux ignorants et aveugles qui excellaient à découvrir des hérésies dans les propos les plus naïfs, à l'aide des définitions de la scolastique. Ils ont laissé des monuments de leur rusticité dans leurs sermons, comme celui du moine qui, parlant de Jésus transporté sur le sommet du temple et requis par Satan de se précipiter, ajoutait : « Jésus, en cavalier bien élevé, lui répondit : — « Je vous baise les mains, Seigneur Satan, j'ai un autre escalier pour descendre [1] » ; ou comme ce monitoire qu'on lit peut-être encore tous les ans le troisième dimanche de carême, après la grand'-messe : « Si vous avez entendu dire que certaines personnes revêtent le samedi des chemises blanches, ou mettent à leur lit des draps blancs, ou font chaque jour le *guadoc,* c'est-à-dire se lavent les bras, les mains, le visage, la bouche, les jambes, ou disent que le mariage est un état plus parfait que le célibat, ou ont conclu un pacte tacite ou formel avec le démon, vous êtes tenus de les dénoncer sous peine d'excommunication [2]. » Les gens chez qui l'enthousiasme remplace l'étude se laissent volontiers emporter par une

[1] BRANTOME : « Jesus como caballero muy bien criado, respondió assi : « Beso las manos, señor Satan. Tengo yo otra escalera para baxar. » Ceux qui ont écouté les sermons des moines espagnols dans notre ville française d'Oran, savent que ces excentricités sont encore dans leurs habitudes.

[2] Ce monitoire était lu en langue vulgaire : « Lavandose los braços, las manos a los codos, cara, boca, narizes, oydos y piernas, y partes vergonçosas... o ayan tenido pacto tacito o expresso con el demonio. »

idée fixe, et deviennent le fléau de leur parti ; qu'ils se mettent au service d'un prince ou d'une démagogie, ils méprisent également les faits et le droit. C'est par la folie de ces qualificateurs à outrance que l'Inquisition a été le plus compromise, comme par exemple quand elle a condamné l'homme qui fut convaincu d'entretenir un démon sous la forme d'un très-petit homme noir, nommé Xaguax, qu'il nourrissait avec de la gomme storax [1] ; ou comme quand elle a tenu en prison jusqu'à sa mort un professeur de rhétorique, père de douze enfants, pour avoir dit, en expliquant Pline à ses élèves, que Jésus avait été circoncis par sa mère et non par saint Siméon, et pour avoir refusé de croire que onze mille vierges embarquées sur un seul navire avaient été massacrées; les mots « XIM. *virgines* », disait-il, signifiaient onze martyres vierges et non onze mille [2].

Voilà les hommes cruels avec pédantisme et fanatiques avec servilité que Philippe II préféra aux Pères de la Compagnie de Jésus pour défendre, sous le nom de la foi catholique, son autorité monarchique.

Avant même de quitter les Pays-Bas, il avait écrit à sa sœur Juana de déférer à l'Inquisition les Espagnols suspects, « et de punir les coupables avec rigueur dans toutes les villes [3] ». La princesse se crut obligée d'en-

[1] Llorente, t. II, p. 342.
[2] *Doc. ined*, t. II, p. 7 et suivantes.
[3] Cabrera, t. I, p. 243.

courager par sa présence une exécution de condamnés : à Valladolid, le dimanche de la Trinité[1], accompagnée de don Carlos, le fils de Philippe II, elle assista à « l'acte du saint-office de l'Inquisition ». Elle en fit rédiger un compte rendu officiel pour le roi. « Sur la place se trouvaient avec Leurs Altesses, tous les grands, et les seigneurs, et les conseillers ; ce fut une grande solennité, qui commença à sept heures du matin et se termina à cinq heures du soir, et on brûla quinze personnes, et les autres furent condamnées à la prison perpétuelle. On fera un autre acte bientôt, avec d'autres prisonniers ; Leurs Altesses ont été présentes partout[2]. » Ce que ce dernier mot a de révoltant, on ne peut le comprendre qu'en se rappelant les deux phases d'un acte de l'Inquisition : la première se passait sur un échafaud au milieu de la grande place : c'était l'humiliation publique ; ensuite, les condamnés étaient remis au corregidor pour être conduits loin des maisons, dans le champ où l'on avait préparé les piles de bois : c'était le *quemadero*. La piété n'obligeait à assister qu'à la cérémonie religieuse, celle de la ville : Juana a voulu être présente partout : elle a traîné son jeune neveu devant les flammes ; elle y a regardé mourir des femmes

[1] Non le 21 mars, comme le dit Cabrera, ni en mai, comme dit Llorente ; M. Gachard donne le 21 mai pour date. C'est sûrement dans la première quinzaine de juin.

[2] *Doc. ined.*, t. XXVII, p. 205, le secrétaire Francisco Osorio au roi. Le corregidor de Valladolid était D. Luis Osorio. Ils étaient parents d'Isabelle Osorio.

de sa cour, qu'elle connaissait depuis son enfance. L'une d'elles, Béatrix de Vibero, s'était constamment déclarée catholique; brisée par les tourments de la question, elle s'était soumise à tous les aveux qu'on demandait, mais ne gagna par sa docilité que la faveur d'être étranglée avant d'être posée sur la pile de bois où les autres furent brûlés vivants. Mencia de Figueroa, dame du palais de la reine, obtint plus d'indulgence : elle fut condamnée à la dégradation avec toute sa famille et à la prison perpétuelle; une fille du marquis de Montemayor et la veuve du trésorier de Castille subirent le même sort; cette dernière laissait treize enfants que son arrêt notait d'infamie. La plus cruellement châtiée fut une sœur du monastère de Sainte-Catherine de Valladolid, Maria de Roxas; elle fut renvoyée à son couvent pour y être maltraitée à la volonté des religieuses.

Un second acte, quelques semaines plus tard, détruisit à peu près le même nombre de personnes à Séville. Mais la véritable fête était réservée pour l'arrivée du roi.

Quand, le 29 août 1559, Philippe II aperçut la terre d'Espagne qu'il ne devait plus jamais quitter, il fut assailli d'une si dangereuse tempête qu'il se laissa enlever par un pilote hardi et déposer seul à la côte : à peine était-il sauvé qu'il vit du rivage sombrer le navire qu'il venait de quitter et neuf de ceux qui le suivaient. Sous ses yeux furent engloutis un millier

d'hommes et toutes les collections amassées par son père dans les Pays-Bas, tapisseries, tableaux, gemmes [1]. Déjà apparaissait cette étrange fatalité qui opposa constamment des tempêtes à ses desseins. Il mit plus de quinze jours pour arriver à Valladolid, puis, sans perdre un moment, il fit préparer la solennité attendue avec impatience.

Le dimanche 8 octobre, devant l'église Saint-François, à six heures du matin, sur une tribune couverte de riches tapisseries, les juges de l'Inquisition prirent place autour du trône ; en face était l'échafaud. Les cloches tintèrent. La procession sortit du palais de l'Inquisition ; chaque condamné s'avançait soutenu par deux familiers ; ceux qu'on avait admis à la pénitence étaient en robe noire, ceux qui devaient être brûlés portaient des robes jaunes et des tiares de carton sur lesquelles étaient appliqués des dessins de flammes et de diables. Les masses populaires acclamaient le cortége des grands, des ambassadeurs, des courtisans, avec enthousiasme; on a évalué à deux cent mille le nombre des Espagnols accourus pour cette cérémonie nationale [2]. La joie de voir le roi se prononcer avec un tel éclat contre l'hérésie, autant que le désir de gagner les quarante jours d'indulgence assurés à ceux qui étaient présents à ces cérémonies, avaient

[1] CABRERA, t. I, p. 275. — SEPULVEDA, *Opera*, t. III, p. 53.
[2] GACHARD, *Don Carlos et Philippe II*, p. 46. — CASTRO, *Historia de los protestantes*, p. 176.

attiré ce concours de peuple. L'allégresse fut à son comble au moment où le grand inquisiteur requit le roi de maintenir la pureté de la foi, de dénoncer les novateurs et de soutenir le saint-office, et où l'on vit Philippe II se lever, l'épée nue à la main, et s'écrier : « Moi, le roi, je dis : « — Ainsi je le jure [1]. »

Alors l'arrêt fut lu; les pénitents s'agenouillèrent, reçurent l'absolution, et furent reconduits à leur prison pour le reste de leur vie. Les autres furent en grande pompe remis au magistrat civil, avec ces paroles sacramentelles : « Nous les confions à la justice du magnifique chevalier corregidor, auquel nous recommandons de les traiter avec bonté et miséricorde. » Jamais l'Inquisition n'a prononcé une condamnation à mort; jamais elle n'a formulé de sentence sur ceux qu'elle n'admettait pas à la pénitence ; jamais elle n'a parlé de ceux qui lui sortaient des mains, que pour invoquer la bonté et la miséricorde. Seulement, jamais corregidor n'a douté du sort qui lui aurait été réservé s'il avait hésité à faire brûler immédiatement les êtres qui lui étaient ainsi remis. Il savait qu'il n'avait même pas la faculté de les faire étrangler avant de les brûler quand le saint-office n'avait pas à l'avance autorisé cette faveur.

Des dix-huit condamnés qui défilèrent devant le roi, six furent admis à la pénitence : parmi eux était une

[1] CABRERA, « Yo el rey dixo : « — Asi lo juro. »

descendante du roi Pierre le Cruel, nommée Isabelle de Castille ; il était utile de ne pas la faire mourir afin de la montrer longuement humiliée dans une lente pénitence, conservée comme victime de haut rang précieuse à dégrader. Son mari fut un des douze que l'on remit à l'autorité séculière : c'était un noble de Florence, filleul de Charles-Quint, Carlo di Seso. En passant, il leva les yeux vers le roi, crut lui faire honte de ses associés du jour, et lui dit fièrement : « Comment un gentilhomme comme vous laisse-t-il à ces moines un gentilhomme comme moi ? — Je porterais le bois pour brûler mon fils, répondit Philippe, s'il était aussi pervers que vous ! » Pensée sincère ; ce mot traduisait si bien l'intention de Philippe, qu'il a été répété plus tard dans une autre occasion à notre ambassadeur qui recommandait des Français poursuivis par l'Inquisition : « Je n'ay response aultre de Sa Majesté, écrit le Français, que si c'estoit son propre fils, et qu'il eust en cet endroit pesché, il le feroit mourir [1]. »

Sans porter le bois au bûcher, Philippe II a-t-il tenu

[1] L'évêque de Limoges à Catherine de Médici, 20 janvier 1562. Quant à la réponse faite à Seso, elle est indiquée par tous les apologistes espagnols de Philippe avec si peu de variété dans les termes, que l'authenticité n'en peut être contestée : Cabrera : « Yo traere leña para quemar a mi hijo, si fuere tan malo como vos. » — Fray Agustino Davila : « Si mi hijo fuero contra la Iglesia catolica, yo llevaré los sarmientos para que lo quemen. » — Porreno : « Muy bien que la sangre noble, si esta manchada, se purifique en el fuego ; y si la mia propia se manchare en mi hijo, yo seria el primero que lo arrojase en el. »

à honneur de quitter la ville avec les condamnés pour regarder crépiter leurs chairs dans la flamme? Son fils et sa sœur l'avaient fait. Son apologiste dit seulement : « Il était présent quand on enleva et poussa au feu plusieurs coupables accompagnés de ses gardes à pied et à cheval [1]. » On peut donc croire qu'il ne quitta point sa tribune, qu'il vit entraîner ses sujets vers le lieu du bûcher, mais qu'il se contenta de les faire conduire au *quemadero* par ses gardes, sans les suivre lui-même. S'il avait assisté en personne à l'agonie des victimes, les écrivains du temps auraient vanté en termes autrement pompeux cette action méritoire et en auraient célébré le souvenir avec orgueil.

Jamais institution n'a été plus populaire ni plus conforme à l'idée qu'avaient conçue du catholicisme les Espagnols du seizième siècle. On peut dire qu'ils avaient transformé la religion en un rituel étroit de pratiques matérielles; et comme en même temps ils avaient transporté leur idéal d'honnêteté dans les exagérations d'un honneur factice, ils ne pouvaient qu'être froissés par les doctrines du protestantisme : une religion qui proscrivait les pompes du culte, les voluptés de l'obéissance, et, à cette époque du moins, la vie contemplative, devait heurter les sentiments les plus chers d'hommes qui savaient mourir ou souffrir pour leur

[1] Cabrera, t. I, p. 276 : « Hallose por esto presente a ver llevar y entregaral fuego muchos delincuentes acompañados de sus guardas de a pie y de a caballo. »

foi, sans la discuter, sans la concevoir autrement qu'avec des images, des sacrements, des cérémonies. La foi catholique, défendue en même temps que la patrie par mille années de guerres, est si bien entrée par atavisme dans le sentiment national, qu'aujourd'hui encore la haine du protestantisme est aussi vivace et redeviendrait aussi cruelle qu'au seizième siècle : par exemple de nos jours, dans la ville d'Alcoy, trois protestants s'asseoient sur la promenade et discutent entre eux sur une lecture pieuse; ils sont reconnus, injuriés, suivis jusqu'à leurs demeures, puis arrêtés par l'inspecteur de police, qui les tient trois jours dans un cachot[1]. Aussi, quand les académiciens de Madrid veulent publier un manuscrit qui jette des doutes sur un prétendu miracle, ils ajoutent sagement en note : « Ce miracle a servi à une canonisation, il est donc depuis cette époque en dehors de toute discussion[2] » ; et quand un imprimeur est mandé par le curé et menacé, s'il continue à emprunter des articles aux journaux libéraux, d'avoir son nom affiché à la porte de l'église avec la qualité d'excommunié, la seule observation que se permettent ses confrères les plus libéraux est que « le révérend curé a outre-passé son droit en menaçant de l'excommunication l'imprimeur d'un article dont l'auteur n'est pas excommunié[3] ».

[1] *El Imparcial* du 17 août 1878.
[2] *Doc. ined.*, t. XV, p. 570.
[3] Le curé de Mahon contre l'imprimeur de *el Bien publio;* voir *el Imparcial* du 25 juillet 1878.

Au seizième siècle, d'ailleurs, l'idée de détruire par les supplices les novateurs religieux est universelle : s'il n'est pas absolument prouvé que Philippe II a regardé consumer ses sujets, on sait à n'en pas douter que nos rois François I[er] et Henri II ont assisté à des cérémonies de ce genre. Quant à Calvin, il écrivait au prince anglais [1] : « Vous avez deux espèces de mutins, les uns sont gens fantastiques qui sous couleur d'évangile vouldroient tout mettre en confusion ; les aultres sont gens obstinés aux superstitions de l'antechrist de Rome ; tous ensemble méritent bien d'être réprimés par le glaive qui vous est commis, veu qu'ils s'attaquent non-seulement au roy, mais à Dieu qui l'a assis au siége royal. » Les dissidents sont « des forcenés qui voudroient que tout le monde se revirast en une licence confuse et qui diffament l'Évangile comme s'il n'engendroit que révolte contre les princes » . Le péché même doit être châtié : les plus puériles instructions du saint-office sont d'avance justifiées par ces mots de Calvin : « Surtout que l'honneur de Dieu vous soit recommandé pour punir les crimes dont les hommes n'ont pas accoutumé de faire grand cas. Je le dis pour ce que quelquefois les larrecins, batteries et extorsions seront asprement punis pour ce que les hommes y sont offensés; cependant on souffrira les paillardises et les adultères, les ivrongneries, les blasphèmes du nom

[1] JULES BONNET, *Lettres de Jean Calvin*, t. I, p. 261-331, Calvin à lord Somerset, régent sous la minorité d'Édouard VI, 23 octobre 1548.

de Dieu, quasi comme choses licites ou bien de petite conséquence. »

Ce serait une erreur de croire que la Réforme ait été à l'origine produite par les besoins de la pensée : elle a créé, cela est vrai, les idées de liberté dans la foi, mais elle ne procède point d'un sentiment libéral. Nul n'était plus superstitieux que Luther, plus cantonné dans un dogme étroit que Calvin, plus emporté par le fanatisme que Henry VIII : les moines réfractaires, les prêtres affamés, les princes libertins qui prêchaient la révolte contre le joug de l'Église, n'étaient ni des penseurs ni des esprits tolérants. La Réforme n'a jamais cru qu'elle ébranlait le principe universellement accepté de la suppression des adversaires par les flammes. L'éducation est la même pour tous, la théorie est claire; elle est formulée par ces mots : *Vivus flammis corpore cruciatus miserrimam animam efflavit ad supplicia sempiterna*[1]. On montre, on prouve l'enfer; on le commence sous nos yeux en anticipant le jugement; on se substitue à Dieu : on lui épargne l'effort; on facilite sa besogne : on lui fournit les flammes. Monstrueuse allégorie, méprise sauvage que n'atténue en rien le prétexte de sauver l'âme en résumant pendant un moment sur le corps toutes les souffrances qu'elle a méritées pour une éternité; ce prétexte a été formulé avec esprit par un sceptique contemporain[2] : « Quoi

[1] SEPULVEDA, t. III, p. 58.
[2] HENRI BEYLE, *Lettre à M. Colomb*, octobre 1823.

de plus absurde que la tolérance? Je vois un malheureux qui se prépare des centaines d'années de douleurs atroces... et je ne les lui éviterais pas, moi qui le puis, par quatre ou cinq ans de prison, ou même par une douleur de deux heures au-dessus d'un foyer! »

Ce sophisme, du moins, peut faire excuser, non le roi, non les juges, non les prélats, mais cette masse ignorante du peuple qui se ruait aux *auctos de la fee* [1]. La pudeur des catholiques français a conservé le nom étranger à ces cérémonies qu'elle s'est refusée à nommer des *actes de foi;* mais les Espagnols n'y voyaient guère qu'une de ces fêtes pour les yeux, dont ils étaient avides, un tableau représentant l'enfer qu'on leur avait enseigné, et ils se plaisaient à y voir brûler de vrais pécheurs, comme ils regardaient leurs seigneurs laver véritablement des pieds le jeudi saint, comme ils se plaisaient à la vue du sang dans les courses de taureaux. Ils s'animaient autour du cortége militaire, de l'or des chapes, des hymnes, du bruit, de la fumée.

Représentation dramatique pour le peuple, l'*aucto de la fée* n'était pas considéré par le roi avec des pensées plus religieuses. Ce serait aller trop loin que d'attribuer à Philippe II une sorte de duplicité qui aurait mis avec préméditation la foi au service de ses

[1] C'est l'orthographe de la chancellerie d'Inquisition. Voir une de ces condamnations avec son écriture hiératique. Ms. Arch. nat., K., 1505, p. 41.

intérêts : s'il a cherché à confondre son autorité avec celle de la religion, et à accaparer les profits de la docilité envers le trône en même temps que ceux de la soumission envers l'Église, on doit voir dans ces manœuvres une illusion plutôt naïve que calculée : il se considère sans la moindre hésitation comme le délégué de Dieu; plus que cela : Dieu s'est dépossédé en ses mains de tous ses droits, Dieu n'existe plus en dehors de lui. Sa mission et son investiture lui permettent ce que les autres hommes appellent des crimes, s'il s'agit de son pouvoir, c'est-à-dire de celui de Dieu ; on le verra dans la série des événements de sa vie, placé désormais sous l'empire de cette hallucination ; mais pour ne plus revenir sur la situation de l'Église ni sur l'Inquisition, on terminera ce chapitre par le résumé des principaux événements religieux du règne.

VIII

L'INQUISITION MISE AU SERVICE DU POUVOIR ROYAL.

Du moment qu'il est le représentant de Dieu dans ses États, Philippe se regarde comme possesseur de l'autorité ecclésiastique. « Je tiens pour certain que ce que Votre Majesté m'ordonne sera la volonté du Pape »,

écrivait déjà un évêque à Charles-Quint [1]. Le roi constate comme un fait depuis longtemps admis son patronage sur toutes les églises cathédrales de l'Espagne et son droit exclusif de présenter, c'est-à-dire de choisir, tous les archevêques, évêques et abbés, même quand la vacance des siéges se produit en cour de Rome [2]. Maître de son clergé, il redoute presque au même degré que le protestantisme les réformes que pourrait décréter le concile de Trente; il épie avec un mécontentement inquiet les Pères du concile, « et les demandes extravagantes qui se discutent à Trente au grand dommage de la religion, et l'arrivée du cardinal de Lorraine avec les évêques et les abbés de France, qui ont les projets les plus subversifs, peut-être des relations avec les luthériens, peut-être des intelligences avec le diable [3] ». Il commence par ne voir dans le concile qu'une réunion d'hérétiques dont les propos ne sauraient être écoutés par une oreille pieuse, « et ainsi le diable va travaillant et usant de ses artifices [4] »; chaque évêque est l'objet d'un rapport qu'un espion

[1] *Doc. ined.*, t. V, p. 100, saint Thomas de Villeneuve, évêque de Valence, à Charles-Quint, 12 avril 1547.

[2] Loi de 1565, *Nueva recopilacion*, lib. I, tit. VI, ley I, p. 36 : « Por derecho y antigua costumbre y justos titulos y concesiones apostolicas, somos padron de todas las iglesias... »

[3] *Doc. ined.*, t. IX, p. 291, le roi à Vargas, 7 octobre 1562 : « Y de las demandas extravagantes que se tractan, y la venida del cardenal de Lorena con obispos y abades franceses con la mesma ruin intencion y quiza con comunicacion de Germanos y intelligencia del demonio. »

[4] *Id.*, *ibid.* : « Y el demonio por esta via va obrando y usando de sus artificios. »

italien adresse exactement à Philippe II [1]. La défiance contre le concile disparaît seulement le jour où la majorité y devient assurée aux évêques espagnols [2].

Aussi tracassier avec son clergé qu'avec les Pères du concile, le roi descend dans les plus infimes détails de la discipline ecclésiastique et semble envier Henry VIII, qui avait rédigé lui-même le rituel de son Église : « Je trouve, écrit Philippe II [3], que la fête de l'Ange gardien doit se placer le 1er mars. Voir si dans l'office de sainte Anne il ne conviendrait pas d'introduire l'épître *Mulierem fortem;* dans l'office des onze mille Vierges, voir s'il ne faudrait pas faire figurer la commémoration du saint...; dans un passage des missels imprimés par Plantin, on porte qu'aux messes des morts on doit dire *Lavabo inter innocentes* sans le *Gloria Patri*, et un autre passage porte que ce psaume ne doit pas être chanté [4]. » Ou encore il fait une longue enquête pour savoir si l'on doit dire *Paraclitus* ou *Paracletus* [5]. Qui pouvait être sûr de son orthodoxie

[1] *Doc. ined.,* p. t. IX, 316-319.

[2] Voir chap. VI, § 5, plus loin.

[3] *Doc. ined.,* t. XLI, p. 249, Notes de la main du roi, 17 juillet 1571 : « Me parece que la fiesta del Angel custodio se debia de pasar al primer dia de marzo... en la misa de santa Ana se mire si seria mas conforme al misal nuevo y por esto mejor poner la epistola *Mulierem fortem...* en la misa de las Once Mil Virgines se vea si seria de poner la commemoracion... »

[4] *Id., ibid.,* p. 247, note du roi à Cayas du 19 juin 1571.

[5] *Id., ibid. :* « Aunque se me acuerda que me dijistes como se habia de decir en griego la palabra que dije, ne so me acuerda si habia de ser *paraclitus* o *paracletus,* y veo que en los breviaros de Plantino en esta

aux yeux d'un maître si minutieux qui annotait les fautes d'impression? Pas même les Pères de l'Église, car son théologien Arias Montano lui écrit [1] de ne pas les faire imprimer « sans les expurger; car ils contiennent des choses nullement aussi saines qu'il conviendrait, et dans ce nombre sont les œuvres de saint Augustin, saint Jérôme, Tertullien et autres auteurs graves ».

Au service des soupçons du roi se tenaient les mains de l'Inquisition, tellement dociles qu'elle travaillaient même pour ses intérêts fiscaux; par exemple, quand les douaniers se reconnurent incapables d'arrêter l'exportation des chevaux en France, le roi feignit de croire que ces animaux étaient destinés aux armées calvinistes, et fit interdire ce commerce par l'Inquisition; un muletier de Saragosse fut ainsi condamné par le saint-office, pour une vente de chevaux, à deux cents coups de fouet et cinq années de galères [2]. Philippe ne cherche même pas à dissimuler qu'il est le chef véritable des inquisiteurs espagnols : « ordre a été donné aux inquisiteurs », c'est la formule qu'il ne craint pas d'employer [3]; il les nomme, il les révo-

parte dicen siempre *paraclètus*, y en estos advertimientos dice que diga *paraclitus*. No sé cual es la verdad; en caso que sea *paraclitus* sera menester advertir que en los breviaros... »

[1] *Doc. ined.*, t. XLI, p. 175, Arias Montano au roi, 10 mai 1570 : « Tienen necesidad de ser repurgados por tener cosas no tan sanas como conviene, en este numero entran las obras de san Agustin, y san Geronimo, y Tertuliano, y otros autores graves. »

[2] En 1578. LLORENTE, t. II, p. 395.

[3] *Doc. ined.*, t, IV, p. 343, le roi à Granvelle, 17 février 1567.

que [1], il les inspecte, il leur annexe des surveillants ou contrôleurs sous le nom d'assesseurs ou conseils [2], il encaisse toutes les confiscations prononcées par eux. Il isole son clergé du Saint-Siége en interdisant la publication des bulles et dépêches de Rome [3]; il encourage ses alcades et ses corregidors à lutter contre les immunités ecclésiastiques et à mépriser les excommunications, au point de faire croire que l'avancement se donne aux seuls fonctionnaires qui soutiennent l'Inquisition contre les tribunaux du clergé.

Une telle puisance et une telle attitude, si elles ne constituaient pas un schisme, étaient au moins, selon l'expression désespérée d'un légat, « de graves amoindrissements de l'autorité du Saint-Siége [4] ». Mais le roi savait que le Pape n'oserait combattre ses usurpations, ou « se laisserait réprimer quand on lui montrerait les dents [5] », et il se prévalait précisément de cette puissance sur son clergé pour faire reconnaître à sa couronne un caractère exceptionnel, et réclamer pour son ambassadeur à Rome la préséance sur les

[1] LLORENTE, t. I, p. 145.

[2] Ces assesseurs ou conseils étaient toujours laïques; on les nommait *assesores y consultores*. (LLORENTE, t. II, p. 498.)

[3] *Relaz. Ven.* Agostino Nani, apud ALBERI, série I, t. V, p. 485 : « Non e tenuto per buon ministro quell' alcado o corregidor che non sia stato almeno dieci mesi scommunicato et quello e tenuto per meglior ministro che fa maggior forza contra la juridizione ecclesiastica. »

[4] Lettre du nonce Visconti : « Gran diminuzione dell' autorita di questa Santa Sede. »

[5] *Corresp. de Philippe II,* Préface, p. 58. Le mot est du cardinal Granvelle sur Pie V : « Reprimese quando se le muestran los dientes. »

représentants des autres États. Il avait prouvé dès son avénement qu'il ne faisait pas difficulté d'entrer en guerre contre la Papauté; aussi l'inquiétude dut être grande à Rome quand Vargas, son ambassadeur, fit savoir[1] qu'il se retirerait si le Pape, « par respect pour la dignité de son maître, ne lui donnait le pas sur l'ambassadeur de France[2] ». Le Français fit valoir les droits acquis et menaça également de se retirer. La difficulté fut éludée par temporisation, mais après trois années d'instances, les deux ambassadeurs se mirent secrètement d'accord pour se présenter ensemble avec leurs gentilshommes à Saint-Pierre et s'y livrer bataille jusqu'à ce que l'un des deux adversaires ait conquis la préséance. Le Pape fut informé à temps de ce projet, se retira par une porte dérobée et supprima la cérémonie[3]; mais il ne put tarder davantage à se prononcer, et confirma le droit de préséance de l'ambassadeur français. Philippe II rappela aussitôt le sien, déclarant « qu'il ne tenait pas à payer un ambassadeur pour faire honneur à un pontife qui avait si peu hésité à lui faire injure[4] ». Il fit connaître cette détermination à tous ses vice-rois, en déclarant que « le Pape avait manqué à ce qu'il lui devait pour l'amour, le respect et les égards qu'il lui avait toujours témoignés[5] ». Puis, quand le Pape blâma

[1] Janvier 1561.
[2] Ms. Rec. of., nº 877, John Shers to Cecil, 11 jan. 1561.
[3] Herrera, t. I, p. 140.
[4] *Id., ibid.*
[5] *Doc. ined.*, t. IV, p. 314. Le roi à la duchesse de Parme, 6 août 1564.

la transformation du saint-office en instrument de l'autorité royale et tenta de se prononcer contre cette manière criminelle d'interpréter le catholicisme : — « Avec ses scrupules, Sa Sainteté détruira la religion, répliqua le roi [1]. Elle doit autre chose à l'amour et au respect que je lui témoigne. Elle devrait ouvrir l'œil et ne pas se laisser abattre par tous les scrupules que le premier venu va jeter devant Elle. »

S'il ne put faire goûter par le Pape son Inquisition espagnole, Philippe II sut du moins humilier par les familiers du saint-office les autres princes étrangers, dans la personne de leurs ambassadeurs et des voyageurs qui essayaient de nouer des relations commerciales en Espagne. L'envoyé anglais était moins libre à Madrid, sous la sauvegarde du droit des gens, qu'autrefois à Londres quand il était le sujet de ce même roi; il dut se soumettre, quoique protestant, à l'observation du jeûne [2]. Il se hasarda à demander de pouvoir se faire lire sa Bible chez lui; le roi répondit d'abord « qu'il ne voulait pas autoriser l'hérésie en Espagne, qu'il ne le pourrait même pas, car il était sujet, comme tout Espagnol, à la Sainte Inquisition [3] » ; puis il s'irrita, chassa l'Anglais de sa cour, le tint séquestré et à peu près captif loin de Madrid, dans la montagne, « pour

[1] *Doc. ined.*, t. IV, p. 341, le roi au cardinal Granvelle, 17 février. 1567 : «... Y asi debria Su Santitad abrir el ojo y no dejarse vencer de los escrupulos que cada uno le quiere poner delante. »

[2] Ms. Rec. of., n° 866, Challoner to Cuerton, 16 octobre 1562.

[3] *Ibid.*, n° 2109, Man to Cecil, 4 april 1568.

ne s'être pas conformé aux ordres du saint-office », sans même lui permettre de rentrer en ville pour faire ses provisions de voyage quand il eut obtenu ses lettres de rappel[1]. Notre ambassadeur, le prudent évêque de Limoges, eut soin de se mettre en règle, en se faisant décerner par André Vésale un certificat de maladie qui lui permit l'usage de la viande pendant le carême[2]. Mais ni lui ni ses successeurs ne furent heureux dans les interventions qu'ils tentèrent pour adoucir le sort des commerçants français que le saint-office faisait arrêter, non sans confisquer leurs navires. « Soixante et dix pauvres François qui estoient prisonniers à Barcelone par l'Inquisition, ont été condamnés aux galères » et ont été immédiatement incorporés dans les chiourmes, écrit notre ambassadeur[3]. Les Marseillais, comme les plus riches, étaient les plus nombreux dans les condamnations de ce genre : chaque fois qu'un navire était saisi de la sorte avec les patrons et l'équipage, le roi répondait aux réclamations faites de la part du roi de France[4] : « Je vous ai déjà dit plusieurs

[1] Ms. Rec. of., nos 2139, 2227, 2360 des 23 avril, 27 mai et 19 juillet.

[2] Louis Paris, *Négociations sous François II*, p. 879 : » Integræ valetudinis noxa quadragesimali victu uti posset, ego, quoad in me est, carnium usum hac quadragesima præcepi et concessi. Toledi, 18 feb. 1561, *And. Vesalius.* »

[3] Ms. Bibl. nat., français, n° 10,751, f° 561, Forquevauls au roi, déc. 1566.

[4] *Id., ibid.* Forquevauls envoie le texte espagnol de la réponse du roi : « Ya se ha dicho otras veces que no acostumbra ni se quiere entremeter en las tales sino dexar libremente al tribunal de la Santa Inquisicion que procedan conforme a sus ordinaciones. »

fois que je n'avais pas coutume de me mêler de ces affaires; je les laisse au tribunal de la sainte Inquisition, qui procède selon ses règlements. »

Les négociants anglais étaient encore plus maltraités que les Français, et la correspondance diplomatique a conservé le souvenir d'un pauvre Nicolas Burton qui était venu pour trafiquer, et qui fut brûlé vif par l'Inquisition : ses marchandises furent confisquées avec le navire; l'armateur accourut naïvement d'Angleterre pour réclamer le navire, et fut brûlé à son tour. On semblait prendre à tâche d'enseigner aux étrangers qu'il n'était possible de commercer avec l'Espagne qu'à main armée. Les Anglais n'oublièrent pas ces leçons.

Si l'Inquisition fut une des causes de la ruine du commerce, elle devint un outil merveilleux, non pour combattre le protestantisme qui n'avait aucune chance de succès en Espagne, mais pour maintenir pendant toute la durée du règne la suprématie du roi sur le clergé.

Elle s'attaqua principalement aux hommes d'Église, et ne persécuta les écrivains que s'ils appartenaient à un ordre religieux : elle frappa trente-deux archevêques ou évêques [1] espagnols, tous ceux dont le mérite ou le zèle religieux éveillait la jalousie du grand inquisiteur, qui devint, selon l'expression d'un Anglais,

[1] LLORENTE, t. II, p. 140, cite leurs noms.

le maître des maîtres[1]. Don Fernando Valdès, archevêque de Séville, qui a rempli pendant vingt ans les fonctions de grand inquisiteur[2], a contribué par son caractère envieux, son amour du faste, son orgueil, que l'âge et les honneurs ne firent qu'accroître, à pousser l'institution dans ses plus pernicieuses habitudes. Il finit par lasser le roi, qui le chassa et le remplaça par un de ses secrétaires, Espinosa. Celui-ci se laissa à son tour étourdir par l'excès de sa fortune et fut disgracié également après six ans. Le grand inquisiteur de la seconde moitié du règne fut Quiroga[3]. Mais cette excessive puissance conférée à un homme ne contribua pas peu à entraîner la corporation dans ses fautes les plus graves. L'Inquisition a abusé de ses forces avec une intempérance maladroite : elle a attaqué avec une pétulance puérile les saints les plus purs, les pouvoirs les plus formidables. Pour bien comprendre ses échecs, il faut jeter les yeux sur quelques-uns de ses combats : parmi tant de querelles soulevées avec perfidie et légèreté, on peut examiner seulement celles qu'elle a entreprises contre le meilleur théologien, qui était en même temps le premier poëte de l'époque, Fray Luis de Leon ; contre le chef du clergé séculier du royaume, l'archevêque de Tolède ; contre sainte Thérèse ; enfin contre le plus dangereux des ennemis, les Pères Jésuites.

[1] Ms. Rec. of., Challoner to Cecil, 13 oct. 1559.
[2] De 1547 à 1566.
[3] De 1573 à 1594.

IX

LUTTES DE L'INQUISITION CONTRE LE CLERGÉ.

Fray Luis de Leon était la gloire de l'ordre des Augustins : sa valeur comme poëte est malaisée à juger, car les étrangers ne savent pas apprécier la stérile abondance des vers espagnols, mais elle a été estimée très-haut par un connaisseur difficile, Cervantes[1]. Il ne serait pas permis d'affirmer que l'éclat qu'un tel frère faisait rejaillir sur les Augustins ait excité la jalousie des Dominicains, mais il n'est pas téméraire d'attribuer à une rancune et à l'envie un procès dans lequel les Dominicains chargés de l'instruction admettaient et utilisaient des dépositions comme la suivante : « Le déclarant affirme avoir entendu dire à des étudiants, il ne sait lesquels, que l'accusé leur aurait dit[2]... » ; ou bien : « Le déclarant ne se rappelle en particulier aucune des propositions enseignées par l'accusé, vu leur grande quantité, mais il sait qu'il y en avait d'offensantes pour la religion. » Les griefs bien précisés étaient d'attacher dans le cours de théologie

[1] *La Galatea* : « Fray Luis de Leon esquel que digo
A quien yo reverencio, adoro y sigo. »

[2] Ce procès est publié dans la collection des œuvres de Luis de Leon, édition Rivadeneyra, *Escritores del siglo XVI*, t. II, p. 17 et suivantes.

autant de prix à l'opinion des rabbins qu'à celle des Pères de l'Église, « sur certains passages de l'Écriture dont on n'a pas gardé le souvenir » ; d'avoir prétendu « que ce n'était pas article de foi de croire que la Sainte Vierge n'ait jamais commis de péché véniel », et que « l'édition de la Vulgate renfermait des fautes de traduction ». Mais parmi les « propositions hérétiques, scandaleuses, malsonnantes qu'il a dites, affirmées et soutenues », deux surtout irritent les accusateurs : il aurait prétendu « que dans le Vieux Testament il n'y avait pas de promesse de la vie éternelle », ce qui est contraire, ajoutent les qualificateurs, à l'opinion de saint Paul, qui a trouvé dans Isaïe [1] un verset sur la vie éternelle, et il aurait profané les cantiques de Salomon en les traduisant en vers espagnols et les considérant comme de simples chants érotiques [2]; en conséquence on « demandait et suppliait qu'il fût soumis à la question de torture jusqu'à ce qu'il confessât entièrement la vérité ».

Le théologien poëte ne subit pas d'autre torture que celle d'être tenu cinq ans dans une prison sans jour, et d'être ensuite réprimandé, avec invitation à être plus circonspect dans ses propos.

[1] Ils renvoient à *prima ad Corinthios*, et citent ce verset d'Isaïe : « A sæculo non audierunt, neque auribus perceperunt, oculus non vidit, Deus absque te, quæ preparasti expectantibus te. »

[2] « Ha dicho que los cantares de Salomon eran *carmen amatorium ad suam uxorem* y profanando los dichos cantares los trodujo en lengua vulgar... pido y suplico sea puesto a quistion de tormento. »

Cette patience à provoquer durant plusieurs années des dénonciations contre un prévenu qu'on tient dans l'isolement et dans l'obscurité pour aboutir à un acquittement, est bien plus remarquable dans le procès de Carranza, archevêque de Tolède, qui dura dix-sept ans et couvrit vingt-cinq mille feuilles de papier.

Bartolome de Carranza était un religieux dominicain comme le grand inquisiteur Valdès : plus jeune que lui de vingt ans, il s'était élevé plus haut dans les dignités de l'Église, et était devenu archevêque de Tolède, primat d'Espagne, avec une dotation de quatre-vingt mille ducats et les droits seigneuriaux sur quinze villes, tandis que Valdès veillissait dans l'archevêché de Séville. Lequel allait posséder la prépondérance dans l'ordre de Saint-Dominique? Valdès pouvait, il est vrai, mettre au service des haineux souvenirs de ses anciennes rivalités de couvent toute la puissance de l'Inquisition; mais comment attaquer l'ancien confesseur de Charles-Quint et de Philippe II, le prédicateur fidèle qui a suivi son maître en Angleterre, qui s'est fait tellement remarquer par son zèle pour la restitution des biens de l'Église confisqués par Henry VIII, que les Anglais l'avaient surnommé « le frère noir », et l'auraient assommé dans la rue, si on ne l'avait promptement transporté en Flandre [1]? Depuis plusieurs années, Valdès faisait espionner son rival :

[1] Carranza, appelé par les Anglais « the black friar », était né en 1503; Fernando Valdes en 1483. Voir Cabrera, t. I, p. 25. — *Doc.*

la trame était si merveilleusement ourdie et les précautions si parfaites, que pas une des paroles de Carranza ne pouvait échapper, pas même, chose incroyable, celles qu'il prononçait devant le lit de mort de Charles-Quint, dans cette chambre redoutée, quand la douleur et le respect avaient écarté tout le monde pour ne laisser que les deux confesseurs, l'un, Carranza, qui préparait l'empereur à la mort; l'autre, fray Regla, qui feignait de murmurer les prières des agonisants, qui recueillait les expressions de Carranza sur la justification par la foi, qui rédigeait sa délation. Avec un dossier savamment classé et des déclarations qui accusaient Carranza de ne pas croire au purgatoire, le grand inquisiteur obtint de Philippe l'autorisation de commencer le procès; il fit aussitôt enlever l'archevêque de son lit, à minuit[1]; les familiers le jetèrent dans un chariot, le portèrent dans la prison de Valladolid. Carranza fut d'abord tenu deux ans dans l'obscurité et dans une telle ignorance des événements extérieurs qu'il n'eut pas connaissance d'un incendie de quatre cents maisons aux portes de son cachot. Ses partisans invoquaient vainement l'intervention du roi en disant : « Il vous crie comme Notre-Seigneur au moment de son supplice : Mon Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonné? » Les envieux étaient plus puissants

ined., t. V, p. 389 et suiv. — Llorente, t. III, p. 183. Les documents publiés par *Doc. ined.* confirment le récit de Llorente.

[1] Le 22 août 1559.

et accumulaient les charges en alléguant des propos peu orthodoxes. Carranza avait bien pu dire qu'il n'avait pas trouvé dans les Saintes Écritures « des preuves évidentes de l'existence du purgatoire », mais il avait ajouté qu'à défaut de texte précis on devait s'en rapporter à l'autorité de l'Église ; il prouvait en outre qu'il avait plusieurs fois célébré la messe pour les âmes du purgatoire. Quant à avoir enseigné qu'il n'était pas nécessaire au salut de porter le cilice, ce n'était pas une doctrine bien dangereuse. Aussi le clergé se prononça avec une sorte d'unanimité en sa faveur ; un Père Jésuite osa dire à la table d'un ministre[1] : « On verra s'il est hérétique, mais on voit déjà qu'il est persécuté par envie ! » Le concile de Trente refusa d'ouvrir les lettres de Philippe II, et de recevoir son ambassadeur tant que Carranza ne serait pas rétabli sur son siége[2], et approuva solennellement le catéchisme pour lequel il était poursuivi[3]. Le même catéchisme examiné par la Congrégation de l'Index, à Rome, fut reconnu à l'unanimité utile à la foi, et fut imprimé immédiatement par ordre du Pape[4]. Mais Philippe II ne reculait pas devant le danger d'une querelle avec le Saint-Siége, même en matière religieuse : peut-être au fond de l'âme regrettait-il d'avoir été engagé par

[1] Le Père Tablarès, chez le prince d'Eboli.
[2] *Doc. ined.*, t. V, p. 447.
[3] LLORENTE, t. III, p. 268.
[4] Le 26 juin 1563. Les lettres des onze membres de la Congrégation sont publiées par BALUZE, *Coll. mon.*, t. II, p. 207, et t. IV, p. 314.

la trahison de Valdès à servir une vieille rancune de cloître; il destitua même cet inquisiteur, qui à quatre-vingt-trois ans se vengeait si cruellement de ses premières humiliations; mais il refusa de se soumettre devant l'opposition du concile et devant le bref pontifical qui envoyait un légat pour intervenir dans ce scandaleux procès : « C'est par respect pour Votre Sainteté, écrivit-il au Pape [1], que je m'abstiens d'exprimer ce que je ressens : les Pères du concile feraient mieux de s'occuper des intérêts de la chrétienté; le bref du légat est contraire aux priviléges de ma couronne; trouvez bon que j'en interdise la publication et que je laisse le procès au saint Office. » Il ne put cependant persister dans cette lutte ouverte contre le Pape et les prélats de la chrétienté; il finit par accepter comme transaction la mission de trois juges que le Saint-Père envoya en Espagne pour instruire le procès qui se prolongeait déjà depuis six ans, sans que Carranza sortît de sa prison. La capacité des juges pontificaux pouvait difficilement être contestée; car, par une étrange fortune, ils devinrent successivement papes tous les trois [2]; mais tandis qu'on les

[1] Le 15 avril 1563. On n'a pas l'original de cette lettre; la traduction italienne est publiée par Leti, l. XVII, p. 403, qui a pu la trouver dans les archives du Vatican. Elle est dans le style diplomatique du roi, mais on sait que Leti n'est pas très-scrupuleux.

[2] C'étaient le cardinal Buoncompagni, qui fut Grégoire XIII, l'archevêque de Rossano, qui fut Urbain VII, et le général des Franciscains, qui fut Sixte V.

décourageait par des moyens dilatoires et l'étude de documents inutiles, un pape plus ferme était élu par le conclave : c'était Pie V, qui avait porté aussi la robe de Saint Dominique et qui résolut de faire cesser cette guerre civile dans son Ordre. Il somma, sous peine d'excommunication, Philippe II de mettre Carranza en liberté pour que son procès pût être suivi à Rome. Le roi temporisa encore une année, et céda enfin, « au grand mescontentement de l'Inquisition d'Espagne[1] », mais en ne le laissant embarquer que six mois après l'avoir promis, et en retenant les pièces du procès, de manière à attendre qu'elles fussent réclamées, pour gagner encore du temps.

Ces retards systématiques ne provenaient pas d'un simple dépit : l'échec de Philippe et de son Inquisition pouvait être réparé par une chance, la mort du Pape. Dans l'espoir de l'atteindre, les accusateurs furent aussi féconds à produire des répliques et des informations supplémentaires, que lents à formuler leurs griefs. Ils réussirent ainsi à reculer pendant six ans la sentence d'absolution. Pie V rédigea enfin la formule qui restituait Carranza dans ses droits et dignités; il n'osa pas la publier avant de la communiquer à Philippe II. La réponse du roi tarda à venir : Pie V mourut; le procès était à recommencer.

Carranza dut subir encore trois ans d'interroga-

[1] Ms. Bibl. nat. français, nº 10751, Forquevauls à Charles IX, décembre 1566.

toires; enfin, le pape Grégoire XIII crut avoir trouvé une solution qui ne fût pas déshonorante pour le roi d'Espagne : il prononça que l'archevêque de Tolède serait tenu de condamner publiquement seize propositions « qu'il était véhémentement suspecté de croire », et qu'il dirait ensuite la messe dans sept églises de Rome. Cette pénitence terminait le procès de dix-sept ans; seize jours après, Carranza mourait [1]. Grégoire XIII, qui n'avait plus rien à ménager, fit célébrer ses obsèques avec pompe, et vanter sur sa pierre tumulaire « l'éclat de sa vie, de son enseignement, de son éloquence ».

La persécution contre sainte Thérèse n'ébranla point aussi profondément le monde catholique. La sainte était accusée d'avoir parodié le sacrement de la confession, en établissant dans les maisons de son ordre l'usage d'avouer publiquement ses fautes pour en recevoir le châtiment réglementaire; on croyait trouver aussi des opinions téméraires dans le cahier où elle notait les événements de sa vie. Ce manuscrit fut retenu dix ans entre les mains de l'Inquisition; la sainte ne fut pas arrêtée, elle subit seulement de fréquents interrogatoires et l'humiliation d'ouvrir ses couvents aux hommes de l'Inquisition, de laisser interroger ses religieuses [2]. Elle poussa un cri de détresse vers Philippe II, qu'elle connaissait comme le véritable

[1] Non pas de honte et de chagrin, comme le dit Prescott, mais de « una fuerte retencion de orina ». *Doc. ined.*, t. V, p. 457.

[2] Llorente, t. III, p. 115. — Muro, *la Princesa de Eboli*, p. 59

maître de l'Inquisition [1] : « Si vous ne me protégez pas avec mes pauvres Carmélites, je ne sais ce que nous deviendrons; nous n'avons pas d'autre appui sur la terre. » Il est probable que l'extraordinaire ascendant exercé par elle sur les personnes qui l'entouraient la préserva des délations secrètes; peut-être aussi les juges du saint Office subirent eux-mêmes le prestige de cette dominatrice des âmes, et furent émus de voir comparaître cette femme grande et blanche, aux cheveux noirs, aux yeux brillants, qui avait dans son port l'élégance, la fierté, la sérénité [2]. Mais sa plus sûre défense fut la fidélité inébranlable que lui conserva la Compagnie de Jésus [3].

Qu'est-ce à dire? La sainte Inquisition renoncerait-elle à être le seul arbitre de la foi, et laisserait-elle croître l'influence de la Société qui prêche le joug léger? Si l'Inquisition avait été aux mains des Dominicains d'Italie, le tact politique eût inspiré les concessions et les tempéraments nécessaires au maintien d'un pouvoir quelconque : les inquisiteurs espagnols n'écoutèrent que leur témérité et osèrent reprendre

[1] *Obras de Santa Teresa,* lettre au roi du 15 décembre 1577 : « Si V. M. no mando poner remedio, no sé en que se ha de parar, porque ningun otro tenemos en la tierra. » Elle était en correspondance fréquente avec le roi. Voir d'autres lettres p. 51 et 149.

[2] CABRERA, t. I, p. 350 : « Era de buena estatura, el rostro blanco, abultado, el cabello negro, crespo, los ojos redondos, negros, la nariz pequeña, tenia suavidad, nobleza y alegria en la condicion y trato. »

[3] Voir p. 156 de la correspondance de sainte Thérèse, son appel aux Pères jésuites, 7 décembre 1577.

contre les Jésuites une lutte commencée depuis longtemps et toujours interrompue par l'autorité du Saint-Siége.

Ils avaient, l'année même de la naissance de Philippe et du sac de Rome, fait enfermer dès les débuts de son apostolat Ignace de Loyola, le saint prédestiné qui avait crié à l'heure de sa naissance [1] : J'apporte le feu! Mais ils n'étaient pas encore en état de soutenir une telle querelle; ils durent remettre en liberté le saint, qui se retira à Rome [2], où il fit approuver ses doctrines. Les procès contre un autre jésuite, saint François Borgia, et contre le Père Lainez d'Almazan, second général de l'Ordre, prirent déjà plus de consistance : on les accusait de l'hérésie des *illuminés* [3], mais Lainez eut la prudence de se transporter subitement à Rome : il prévint ainsi un emprisonnement, et évita aux reliques de saint François Borgia l'affront d'une exhumation infamante. Mais l'Inquisition ne suspendit pas ses enquêtes secrètes : elle compléta silencieusement son dossier. Elle le rendit si volumineux, qu'à la mort du Père Lainez, elle fut tentée d'ouvrir les attaques contre l'Ordre tout entier. Une telle lutte

[1] « Ignem jacio », de là le nom d'Ignace. Mais on ne parle pas de cette merveille dans la vie légendaire du saint. (*Vita S. Ignatii cum iconibus expressa*, Augustæ Vindel, 1622). On n'y parle pas non plus des procès en cour d'Inquisition : les poursuites subies en divers pays sont attribuées à des malentendus de la justice.

[2] LLORENTE, t. III, p. 102.

[3] *Ibid.*, p. 83 : « alumbrados. »

ne pouvait s'engager ouvertement sans la permission de Philippe II ; autour du roi on s'agita trente ans en intrigues occultes. Le mystère était si merveilleusement préservé que cette singulière aventure paraît avoir été ignorée de tous les historiens. Les seules traces qui en existent au monde doivent être cherchées dans les décrets des congrégations de la Société de Jésus. Ces décrets gardent l'impression de terreur laissée par les souvenirs de cette période. C'est là qu'on apprend, par le décret 55 de la cinquième congrégation, que la Société « fut traînée par de fausses calomnies et des accusations mensongères devant la Majesté Catholique du roi Philippe » ; que le péril fut assez menaçant « pour que la Société tout entière fût amenée jusqu'aux approches extrêmes du naufrage », et pour qu'elle se résignât à de pénibles humiliations [1]. Elle dut laisser examiner tous les ouvrages de ses Pères, soumettre ses docteurs aux théologiens de Saint-Dominique, et pousser la docilité jusqu'à renoncer à la lecture des livres défendus par le saint Office [2]. La Société de Jésus ne se laissa tolérer qu'en s'inclinant devant les pouvoirs de l'Ordre ennemi : elle dut renoncer à donner

[1] Actes de la cinquième congrégation, décret 55, p. 319 de l'édition de 1635 : « Falsis calumniis et mendacibus criminationibus apud catholicam Philippi Hispaniarum regis majestatem traduxerunt... ut ipsa societas in summum naufragii discrimen adduceretur... omnia hujus congregationis opera examinari... »

[2] *Ibid.*, p. 286, décret 21 : « ... facultas legendi libros prohibitos... facultas absolvendi ab hæresi in foro conscientiæ... præcipiens atque interdicens ne quis nostrorum in illis regnis aliisque dominiis illi Tri-

l'absolution dans les cas que se réservaient les inquisiteurs, prévenir tous ses Pères qu'ils étaient obligés d'éviter toute immixtion dans ce qui pouvait tenir aux priviléges de la sainte Inquisition. Ses décrets constatèrent avec tant de soumission la précellence de cette spécialité rivale, qu'ils ajoutèrent : « Bien plus, nous avertissons les nôtres sérieusement et sévèrement qu'ils doivent offrir avec humilité et avec empressement tous les obséquieux services qui pourront être acceptés de notre peu d'importance, par le saint Office et ses ministres. »

Si l'on retrouve avec une telle précision parmi les archives du vaincu les stipulations imposées dans la défaite, on connaît moins exactement les alliés et les points d'attaque. Quant aux conséquences définitives, elles éclatent aux yeux.

L'allié de la Société de Jésus fut incontestablement le Saint-Siége : c'est lui qui avait déjà préservé du danger saint Ignace et le Père Lainez. Il dut redoubler de sollicitude pour ses fidèles Jésuites quand il se vit menacé lui-même, derrière eux, par les envahissements de l'Inquisition. Celle-ci, dans l'aveuglement de sa toute-puissance, alla jusqu'à commencer un procès contre le successeur de saint Pierre. Le pape Gré-

bunali subjectis privilegio illo quod ad Sanctum Officium pertinet quoquo modo uti ullatenus præsumat... Quin potius omnes nostros serio et graviter hortatur ut quidquid obsequii a nostra tenuitate in sanctum illud Officium, ejusque ministros provenire poterit, id humiliter semper atque alacriter præstare curent. »

goire XIII avait, par un *motu proprio,* scellé de l'anneau du pêcheur, nommé fray Luis de Granada, vicaire général des Dominicains en Portugal, et révoqué fray Antonio de la Cerda [1]. Philippe II, irrité de cette intervention dans les pouvoirs des inquisiteurs, consulta son confesseur fray Diego de Chaves, qui lui suggéra un subterfuge pieux : « Je tiens, dit-il, pour une supposition fondée que des Dominicains ont cabalé à Rome avec des cardinaux et autres personnes influentes, pour obtenir de Sa Sainteté ce que nous voyons. » En conséquence, le roi feignit de croire que le bref était faux et le déféra à l'Inquisition pour le faire condamner avec ceux qui l'avaient introduit. « Je ne fais aucun doute, écrivit Philippe lui-même à fray Luis de Granada, que si vous aviez bien examiné ce bref, vous l'auriez jugé faux avec plus d'évidence que je ne saurais dire. Or, comme il convient au service de Dieu et à celui de Sa Sainteté et au mien de découvrir avec pleine certitude l'auteur de cette criminelle machination, je vous invite à vous soumettre à tout ce que vous demandera l'inquisiteur [2]. » Devant une telle intervention, le pauvre moine se hâta de céder, de reconnaître que le bref était l'œuvre d'un faussaire, d'approuver sa suppression; le légat ne

[1] Le 28 novembre 1580. *Doc. ined.,* t. XXXIII, p. 446-518.

[2] *Ibid.,* lettre du roi du 5 janvier 1581 : « Tengo por sin dubda que si lo hubierades bien visto lo hubierades juzgado por tal mucho mas claramente que se os puede decir... sere servido que hagais y cumplais lo que por el inquisidor se os propusiere. »

montra pas plus de fermeté, sans parvenir à désarmer le roi. Philippe garda rancune même à l'Inquisition de ce qu'elle avait obtenu ces actes de servilité sans torture et sans emprisonnement, et écrivit avec dépit en marge de la lettre qui les annonçait : « Tout cela a dû être mené avec bien de la mollesse [1]. »

Le Pape, d'ailleurs, ne devait pas juger sévèrement les griefs articulés comme points d'attaque contre la Compagnie de Jésus.

La vieille accusation d'illuminisme, déjà tentée contre saint Ignace et saint François Borgia, a certainement été renouvelée et rendue vraisemblable par la propension qu'ont eue de tout temps les Jésuites à accepter comme articles de foi les puériles légendes. Cette complaisance pour les hallucinations populaires n'était pas sans danger dans un moment où l'inspiration religieuse devait émaner du trône seul. Ce qui a dû leur nuire le plus, c'est le peu de goût qu'ils témoignaient pour un genre de mortification fort à la mode chez les Espagnols de ce temps, même en dehors du clergé, bien qu'il paraisse tombé en désuétude de nos jours : on faisait alors difficulté de considérer comme de véritables religieux ceux qui ne jugeaient pas indispensable l'usage de la discipline, c'est-à-dire des coups sur les reins ou les épaules donnés avec une lanière de cuir ornée de clous ou de fils de fer. « Les disciplines ha-

[1] *Doc. ined.*, t. XXXIV, p. 6-49 : « flojamente se debio hacer esto. »

bituelles, disaient les constitutions [1], sont de grande importance pour mortifier les aiguillons de la chair : tous les lundis, mercredis et vendredis, dans la chapelle, les lumières éteintes, les coups commenceront au moment où le président entonnera le psaume *Miserere mei* que chacun chantera en chœur, et finiront au *Gloria Patri.* » Charles-Quint lui-même avait rouillé de son sang impérial une discipline que son fils contemplait comme une relique, en se déchirant à son tour. Mais c'est surtout sur l'éducation de la jeunesse que l'Espagne se montra le plus longtemps rebelle aux Jésuites. Elle ne leur permit des cours publics à Madrid qu'en 1596 [2], et, plus de deux cents ans après leur institution, elle estimait encore « indécent, inconvenant, contraire à la profession monastique, que des religieux se consacrassent à enseigner et apprendre des études profanes et temporelles qui condamnent la vie contemplative et éloignent de la littérature sacrée. N'est-ce pas un opprobre, une honte pour les catholiques, d'enseigner l'astronomie, la géographie, la botanique, pendant que les protestants d'Angleterre s'appliquent à donner une édition correcte de la Bible, de telle sorte qu'on voit à la fois le Père Boscowich

[1] *Constituciones de los religiosos descalços de la Recolleccion de la Orden de Nuestra Senora de la Merced, Redempcion de captivos,* Salamanca, 1611 : « para mortificar los brios de la carne. » On doit remarquer toutefois que saint Ignace de Loyola faisait un fréquent usage de la discipline.

[2] *Doc. ined.,* t. XXI, p. 197 et suivantes.

quitter Rome pour observer le passage de Vénus sur le soleil, et les Anglais entrer à Rome pour copier au Vatican les vieux manuscrits de la Bible [1]! » Le véritable terrain de la Société de Jésus était la France : là les Pères étaient accueillis comme des novateurs qui venaient rompre les vieux moules de l'enseignement scolastique et combattre l'intolérance ignorante d'une université attardée dans le moyen âge ; là ils trouvaient tout un monde de bourgeoises vaniteuses qui se plaisaient à voir leurs enfants confondus avec ceux de la noblesse; là enfin ils pouvaient servir utilement l'Espagne, leur patrie, par leur correspondance avec Philippe II.

Les résultats de cette prépondérance donnée par le roi à l'organisation officielle de l'Inquisition purent consoler la Société de Jésus de son humiliation momentanée. Le nom seul d'Inquisition d'Espagne prit une signification sinistre qui éveilla l'horreur dans toutes les nations. Dans l'Espagne, même sous l'œil du maître, le royaume d'Aragon essaya de rejeter ce procédé de gouvernement [2]. « Ce tribunal si nécessaire ne put jamais être introduit à Naples ni à Milan [3] » ; les prélats italiens se sentaient assez aimés du peuple et assez appuyés en même temps par le Pape et par le concile de Trente pour ne pas se soumettre à la triste

[1] *Doc. ined.*, t. XXI, p. 197 et suivantes. C'est dans un document du dix-huitième siècle que figurent encore ces étranges griefs.
[2] Voir chap. VI.
[3] CABRERA, t. I, p. 276.

situation de ceux d'Espagne; ils secondèrent, surtout dans le Milanais, l'opinion publique; Philippe, obligé de céder, chercha à tirer au moins de cet échec des résultats utiles : « J'entends, écrit le Français [1], que l'Inquisition d'Espagne que le roy avoit tant désiré establir à Milan n'y a pu être reçeue, quelles diligences que l'on ait faites; l'on estime que l'Inquisition leur sera convertie en imposition. » Mais le signal de la résistance était donné, et notre ambassadeur pouvait ajouter : « Ceux de Flandres aussi ne se veulent aulcunement soumettre à laditte Inquisition. » L'opiniâtreté avec laquelle Philippe II voulut imposer à l'Europe son institution favorite fut la cause des principaux désastres de son règne : elle détermina en partie la révolte des Flandres, que la cour de France prévit avec une remarquable sagacité : « Il y a quelque temps, écrit Charles IX sous la dictée de ses ministres [2], que je vous escrivis le soupçon que ceux du Pays-Bas avoient que l'on vouloit mettre l'Inquisition d'Espagne, et que les subjets commençoient bien fort à en murmurer, ce qui a pour quelque temps dormy, mais puis n'a guères s'est, à ce que j'entends, réveillé, et pourroit bien y amener quelque remuement de mesnage dont je serois marri. »

Comme les catholiques des Pays-Bas, de qui on pou-

[1] Ms. Bibl. nat. français, n° 3162, f° 21, Saint-Sulpice à la reine, 8 octobre 1563.

[2] Ms. Bibl. nat. français, n° 10751, Charles IX à Forquevauls, 6 mars 1566.

vait dire : « Ceulx de l'une et l'aultre religion mourront plutost qu'endurer l'Inquisition [1] », les catholiques de France ont reculé avec horreur devant une dynastie espagnole qui leur aurait apporté le fléau du saint Office. On peut donc dire que la prédilection de Philippe II pour cet instrument de domination lui a coûté la Hollande et ses chances sur la France, et l'a entraîné dans des guerres qui ont épuisé l'Espagne.

Réduite à la seule Péninsule, l'Inquisition a fini par disparaître du monde chrétien, après avoir condamné trente-cinq mille vivants et trois mille morts ou contumaces sous le règne de Philippe II; elle a, depuis la promotion de Valdès jusqu'à l'avénement de la dynastie des Bonaparte, brûlé trente-deux mille personnes; elle en a noté d'infamie avec emprisonnement deux cent quatre-vingt-onze mille [2].

[1] Ms. Bibl. nat. français, nº 10751, fº 367, Forquevauls au roi, 11 août 1566.

[2] Voici les chiffres exacts :

	Brûlés :	Soumis à pénitence :	Condamnés en effigie :
Valdès (1547-1566)	2,400	12,000	1,200
Espinosa (1566-1573)	720	3,600	360
Quiroga (1573-1594)	2,816	14,080	1,408
Règne de Philippe II	5,936	29,680	2,968
Durée de 1547 à 1805	32,000	291,000	17,000

CHAPITRE V

AUTORITÉ DE PHILIPPE II EN ESPAGNE ET EN EUROPE.

1559-1560.

Pouvoir absolu en Espagne. — Relations avec la France. — Relations avec l'Angleterre et l'Écosse. — Question de la Navarre. — Les ministres. — Détresse financière.

I

POUVOIR ABSOLU EN ESPAGNE.

Aussitôt après avoir consacré par sa présence à l'acte de foi de Valladolid les procédés de l'Inquisition en Espagne, Philippe II sentit la nécessité de ménager ses intérêts temporels, et se mit en route dès le lendemain pour Tolède, afin de demander des subsides aux Cortès de Castille [1]. Il avait une singulière répugnance pour cette sorte de droit que s'arrogeaient ses sujets de régler les taxes; il se rappelait avec amertume les premières humiliations que lui avaient fait subir les Cortès d'Aragon, avant son départ pour la Flandre, quand, au milieu de cris irrespectueux, les députés réunis à

[1] Qui s'ouvrirent le 9 décembre 1659.

Monçon avaient menacé de refuser l'impôt. Mais les vieilles coutumes qui auraient pu assurer la grandeur de l'Espagne étaient peu à peu détruites par la royauté. Dès le quinzième siècle, la Galice avait perdu ses droits après une lutte sanglante [1]. Plus tard, Charles-Quint avait tellement écrasé la Castille, qu'un proverbe pouvait placer ces mots dans sa bouche : « Tolède obéit; Monçon parle encore [2]. » Ce voyage à Tolède ne pouvait donc donner aucune inquiétude au roi, mais la moindre fiction d'indépendance blessait sa jalousie : il voulait dominer ses communes aussi bien que son clergé, et se sentait révolté contre toute réclamation, pour humble qu'elle se montrât, au point de répondre un jour au cardinal de Séville, qui lui parlait du mécontentement des négociants, avoué à tous les confesseurs du diocèse : « Si les langues sont libres, les mains sont liées [3]. » Quant à la noblesse, dont la complicité avait permis de détruire toutes les digues contre les débordements du pouvoir royal, Philippe avait recours à divers procédés pour la ravaler : sa faveur était souvent aussi redoutable pour les grands que sa disgrâce; il se plaisait à leur donner des charges où ils ne pou-

[1] MOLINO, *Descripcion del reino de Galicia,* 1550, f° 40. — GANDARA, *Nobiliario,* cap. XXI, p. 381.

[2] A Tolède étaient les Cortès de Castille; à Monçon les Cortès d'Aragon.

[3] *Relaz. ven.* (ALBERI, série I, t. V, p. 488), Agostino Nani : « Il cardinal di Siviglia disse alla Maesta che i confessori gli riferivano tutti i penitenti essere mal contenti di lei, ed essa rispose che poiche avevano sciolta la lingua, era bene che avessero legate le mani. »

vaient que se ruiner, s'ils étaient riches, et retomber ainsi dans sa dépendance [1].

Durant la vie de son père, il s'était astreint à toutes les concessions que pouvait comporter le peu de souplesse de son esprit ; mais dès qu'il se vit rentré sur la terre d'Espagne, devenu à trente-trois ans le plus ancien souverain de l'Europe [2], il affecta l'inflexibilité. Il rechercha davantage la solitude, s'enferma pour travailler, pour manger [3]. Mais de ses anciennes habitudes, il garda son irrésolution et ses mœurs galantes. Il venait de remarquer pendant les fêtes de l'acte de foi une des suivantes de sa sœur Juana, et s'était empressé de l'élever au rang de favorite, ce qui fit dire plus tard au prince d'Orange : « Il a tenu mesnage ordinaire avec dona Eufrasia de Guzman, laquelle estant enceinte de son faict, il contraignit le prince d'Ascoli l'espouser, et au bout de quelque temps, le pauvre prince mourut de desplaisir [4]. » Ce déplaisir n'avait pas empêché le prince d'Ascoli d'accepter « une dot honorable et une

[1] *Relaz. ven.* (*ibid.*, p. 289), Gioan Francesco Morosini : « procura di tener questi grandi bassi per ogni verso... procura il re di dargli occasione di spendere per tenerlo estenuato. »

[2] En quelques mois étaient morts Charles-Quint et les souverains de France, d'Angleterre, de Portugal, de Danemark, de Ferrare, ainsi que les reines de France (Leonor), de Hongrie, un doge de Venise et treize cardinaux.

[3] *Relaz. ven.* ALBERI, série I, t. III à V. Relaz. di Suriano, Tiepolo, Soranzo (t. V, p. 112), Sig. Cavalli (*ibid.*, p. 183), Priuli, Badoaro.

[4] *Apologie ou défense de M. le prince d'Orange contre le ban et édict publié par le roi d'Espagne.* Delft, 3 février 1581.

place de chambellan, ce qui faisait beaucoup parler, parce qu'on jugeait que Sa Majesté n'avait pas voulu, malgré ce mariage, se priver de la dame, et que le mari, en sa qualité d'Italien, aurait dû la mener dans son pays [1] ».

Ce ne sont pas ces jeunes filles de sa cour qui ont jamais exercé de l'influence sur Philippe II; deux femmes ont constamment pesé sur les événements de sa vie, mais deux ennemies, deux personnes extraordinaires, également impatientes de frein, fausses, cruelles, douées de l'instinct de l'autorité et affranchies des scrupules dans la lutte pour la domination : Élisabeth Tudor, reine d'Angleterre, et Catherine de Médici, reine de France.

Par une singulière destinée, elles s'étaient toutes deux dépravées lentement dans les misères et les avanies de leurs jeunes années, et avaient bu tant de honte qu'elles n'avaient plus aucune pitié pour les bassesses qu'elles exigeaient à leur tour.

Élisabeth, reniée par son père, reléguée dans un village, « sans jupe, sans corsage, sans chemise, sans bas [2] », élevée au milieu des récits de l'échafaud de sa mère et des drames du lit maudit de son père, n'avait jamais connu la tendresse. Dès l'âge de quinze ans,

[1] Juan Soranzo, *Relaz. ven.* « Donna Eufrasia de Guzman che era dama della principessa sua sorella... con dote onorata e fatto lui della camera, il che da molto di ragionare... »

[2] Strype, *Memorials*, part. I, liv. II, p. 172. Lettre de la gouvernante.

caressée comme une servante par l'insolent Seymour, elle avait oublié la pudeur de la jeune fille avant de perdre par ses apostasies la dignité de la chrétienne.

Catherine de Médici s'était vue, à onze ans, arrachée de son couvent par la populace de Florence et traînée sur la place, où elle avait entendu discuter s'il valait mieux la placer sur la muraille devant les canons des Médici qui assiégeaient la ville, ou l'enrôler dans une troupe de courtisanes [1]. Plus tard, mariée au roi de France, elle avait dû flatter la favorite de son mari, la caresser, si profondément subir sa domination qu'elle n'osa secouer le joug ni se venger, même aux heures de la toute-puissance.

Ainsi ces deux femmes s'étaient habituées aux revers, formées aux fourberies, rompues aux détours de la politique. Elles allaient emplir la seconde moitié du siècle des péripéties de leurs luttes avec Philippe II; nulle rivalité dans l'histoire du monde n'a eu de telles conséquences sur le sort des hommes. Malheureusement ces deux femmes, si redoutables que fussent les armes acquises par elles pour la lutte, étaient versatiles et passionnées : l'idée du moment les emportait trop souvent loin du plan conçu d'avance; ou de mesquines colères les poussaient à de maladroites et contradictoires ingérences dans les idées religieuses. Aussi, malgré la supériorité de leur génie et de leurs ressources,

ALBERI, p. 14, d'après JOVIUS, *Hist.*, lib. XXIX, et LITTA, *Famiglie celebri d'Italia,* tav. XI : « Che s'affidasse a un lupanare di meretrici. »

elles ne surent pas s'allier contre Philippe, qu'elles laissèrent debout comme un danger toujours menaçant contre la rivale. Désespéré de cette sorte de respect que leur imposait à toutes deux le roi d'Espagne, un de nos ambassadeurs disait de lui[1] : « La longueur en ses œuvres procède de son naturel trop lent et froid en toutes choses : et bien heureux qu'il est de n'avoir des ennemis puissants et remuants, car s'il ne devenoit plus expéditif qu'il n'est, il s'en trouveroit bien mal. »

II

RELATIONS AVEC LA FRANCE.

Catherine ne perdit à aucune époque de sa vie l'illusion qu'elle le dominerait. Elle compta d'abord sur son influence de belle-mère, et espéra faire servir l'autorité extraordinaire qu'elle avait su acquérir sur ses enfants pour assujettir Philippe II à ses volontés, par l'intermédiaire de sa fille Élisabeth de Valois.

Mais tandis qu'il s'attardait aux actes de foi, aux Cortès de Tolède et aux galanteries de cour, Philippe semblait peu empressé à faire venir près de lui sa troisième épouse Élisabeth. Les délais se prolongèrent

[1] Ms. Bibl. nat. français, 10752, f° 305, Forquevauls au roi, 6 août 1569.

assez pour donner de l'inquiétude en France et pour obliger le fiancé à présenter quelques excuses. « Le prince d'Eboli m'asseura, écrit Saint-Sulpice, l'ambassadeur français [1], que les raisons que Sa Majesté m'avoit dictes estoient la seule cause du retardement de la venue de la royne vostre fille. » Ces raisons devaient être assez peu plausibles, car le véritable motif du retard était la nécessité de profiter du séjour du duc d'Albe à Paris, afin d'organiser un système d'espionnage qui permît de connaître jour par jour les projets et les démarches les plus secrètes de la cour de France. Ce service délicat était centralisé entre les mains de Perrenot de Chantonnay, le nouvel ambassadeur à Paris, que le duc d'Albe mit en relation avec tous ceux qui s'offraient pour donner des renseignements, les officiers de mer, les maîtres des requêtes, les secrétaires d'État, les gouverneurs de province [2]. Ce fut seulement au mois de novembre que le départ de la jeune reine fut autorisé [3]. Mais en laissant partir cette enfant délicate pour la livrer à ce veuf libertin et taciturne, tous les Valois se sentirent saisis d'attendrissement : « Je vous supplie de l'aimer pour l'amour de l'obéissance que vous trouverez en elle », écrivait le frère, le jeune roi François II, et sa femme Marie

[1] Lettre trouvée à Saint-Pétersbourg par le comte H. DE LA FERRIÈRE, *Deux Ans de mission à Saint-Pétersbourg,* Paris, 1867, p. 50.

[2] Ms. Rec. of., n° 1242, Throckmorton to the queen, 25 aug. 1559.

[3] Ms. Arch. nat., K. 1492, n° 76, le maréchal de Saint-André à Philippe II.

Stuart reprenait : « Je ne veux faillir d'adjouster ceste mienne recommandation vous priant la recepvoir comme d'une personne qui l'ayme le plus au monde [1]. » On connaissait la dure étiquette de la cour d'Espagne qui comprimait toutes les volontés, qui interdisait de rire [2]; on redoutait les conséquences sur la santé de cette fille, qui passait encore « le temps à accoustrer ses poupées », à jouer aux osselets [3], qui avait été habituée dans cette joyeuse cour de France à « estriller » dans leurs lits ceux qui ne se levaient pas les premiers le jour des Saints Innocents : « Madame Élisabeth estoit venue nous donner les Innocents, mais j'étions déjà levé et les avons donnés à M. de Lorraine dedans son lit [4]. » On se plut, en la quittant, à la charger de cadeaux et à tellement l'encombrer de bagages que Chantonnay écrivit en Espagne d'assembler des pionniers pour tracer une route [5], car elle arrivait dans un pays où l'on ne possédait pas plus des moyens de transport que les objets de luxe qu'elle apportait. Outre vingt-deux robes et autant de jupons, outre les fourrures, les tapisseries, le linge, elle avait reçu : « ung bassin pour se laver les mains et une esguière,

[1] Ms. Saint-Pétersbourg, d'après H. de la Ferrière, p. 16.
[2] Voyage des Hollandais, déjà cité.
[3] « Aux martres. » Voir le Journal conservé à Saint-Pétersbourg et cité par H. de la Ferrière, p. 17.
[4] Henri de Guise à son père, janvier 1557, lettre publiée par de Croze d'après les Mss Gaignières.
[5] Ms. Arch. nat., K. 1391, n° 9.

le tout doré, ung petit bassin doré pour laver la bouche, ung vase doré pour jetter la lessive sur la teste, ung bassin à laver la teste, une cuvette à laver les jambes... ung bassin pour son bourrelet et ung pour sa chaize percée, deux douzaine de peignes de baleine et une douzaine de peignes de bouis [1]. »

Le voyage à travers la France fut une longue fête. Élisabeth était portée dans une litière, et ses suivantes l'escortaient sur des « hacquenées enharnachées de velours violet avec des franges d'or » ; elles étaient vêtues de « manteaux avec les devants de drap violet bordés de velours violet avec des bizettes d'or dessus et une tresse d'or au bout, des chappeaux de velours violet avec une tresse d'or autour et des plumes violettes accoustrées d'or ». Le cortége charmant dut prendre du repos en arrivant à Bordeaux après cette longue chevauchée. « Madame [2], écrit Élisabeth à sa mère, nous arrivasme hier en ce lieu de Bordeaux : j'ay été la mieux reçue qu'il est possible, car pense que quant ce seroit le roy, qu'ils ne eussent sceu faire davantage. Je fis mon entrée à cheval. Nous séjournerons en ce lieu trois ou quatre jours... »

Philippe lui préparait une pompeuse réception en Espagne, et réglait les moindres détails, dans des instructions prolixes, constamment renouvelées [3]. Il

[1] Guise, *Mémoires-Journaux*, p. 445.
[2] Ms. Bibl. nat. français, n° 3902, f° 92.
[3] *Doc. ined.*, t. III, p. 418-448.

avait désigné pour recevoir la jeune reine à la frontière, l'archevêque de Burgos et le duc de l'Infantado, qui ne comprenaient le français ni l'un ni l'autre [1]; elle arriva seulement trois mois après son départ à Guadalajara [2], où Philippe l'attendait. — « Oublie ta nation et la demeure de ton père, et le roi aura des désirs pour tes charmes », tel est le verset biblique qu'on avait inscrit sur la porte de sa chambre; mais on ne sait s'il faut croire qu'à cette première entrevue, le roi, en voyant cette enfant fixer sur lui ses yeux étonnés et craintifs, aurait dit : « Que regardez-vous? Me voyez-vous des cheveux blancs [3]? » Il n'avait pas trente-trois ans; la jeune fille allait en avoir quinze [4].

Aussitôt après la cérémonie, le voyage recommença avec les fêtes. La princesse Juana, sœur de Philippe II, vint baiser le bas de la robe de la nouvelle reine et se joindre à son cortége. Des danseuses mauresques ouvraient la marche avec leurs castagnettes et leurs tambourins [5]; elles furent rejointes, en approchant de Tolède, par les plus belles filles de la plaine de Sagra, qui accouraient en dansant le pas des épées [6]. Mais

[1] *Doc. ined.*, t. III, p. 429.

[2] Le 30 janvier 1560.

[3] Brantome, *Dames illustres.*

[4] L'âge d'Élisabeth, qui a été discuté à tort, est fixé par un acte de la main du secrétaire d'État Claude de l'Aubespine. La princesse est née à Fontainebleau le 2 avril 1545.

[5] Cabrera, Florez, Martha Freer.

[6] Cabrera : « Dançås de hermosisimas donçellas de la Sagra y las de espadas. »

après l'entrée à Tolède, la jeune reine se trouva atteinte de la petite vérole.

Un pareil événement risquait de troubler les projets de Catherine, « qui fut fort curieuse à envoyer beaucoup de remèdes [1] ». Elle eût été affligée assurément d'apprendre la mort de sa fille, mais elle craignait aussi que les traces de la maladie ne détruisissent sa beauté, et avec elle toute chance d'influence sur Philippe. Cette anxiété dura plus d'une année, non que la crise ait été très-aiguë, car elle ne laissa que peu de marques : « on luy secourut son visage si bien par des sueurs d'œufs frais, chose bien propre pour cela, qu'il n'y parut rien » ; mais la convalescence se prolongea au milieu d'accidents de tout genre, malgré les soins de la fidèle Louise de Bretagne, baronne de Clermont-Lodève, qui écrivait à Catherine : « Il lui vint envie d'aller à ses affaires, mais pour ce qu'il y avoit deux jours qu'elle y estoit allée, il estoit dur, qui lui fit tant de mal à se tant efforcer sans y pouvoir aller, qui lui fit fort grand mal au fondement et lui fit fort enfler : qui me fait penser, madame, que ce sont amorroïdes. Je lui ai étuvé de lait et safran, et fus contrainte de lui bailler un clistaire qui lui fit aller ses affaires sans mal. Les médecins lui ordonnent de manger au commencement du repas des pruneaux de Tours ; ils la font baigner pour lui faire venir ses besongnes. Le roi n'est

1 Brantome.

pas encore venu coucher avec elle[1]..... » Dans son impatience, Catherine rudoyait la pauvre malade : « Vous savez, lui écrivait-elle[2], comment il vous importe qu'on ne sache ce que vous avez, car si votre mary le savoit, assurez-vous qu'il ne vous verroit jamais. » Et à la bonne Clermont-Lodève : « Je vous prie lui dire qu'elle me mande incontinent que ses besongnes lui sont venues[3]. » Sur cet événement reposait toute la politique de la France : la Française prendra-t-elle assez d'autorité sur son mari pour faire prévaloir l'influence de sa mère, ou sera-t-elle dédaignée comme cette mère l'a été elle-même pendant de si longues années? Pour le moment, pas d'illusion possible : le retour à la santé n'amène pas de meilleures nouvelles : « elle n'a pas de robe qu'il ne lui ait fallu faire refaire, car il les lui faut plus larges de quatre doigts, qui est trouvé fort bien de tout le monde, car ici ils ne font cas des femmes maigres; elle n'a encore apparence de ses besongnes [4] ». Quand l'intimité est enfin établie entre la convalescente et son mari, une lettre laisse voir encore[5] que la jeune femme se soumet

[1] Louis Paris, *Négociations sous François II,* lettre de janvier 1561, p. 810.

[2] *Ibid.,* p. 706. Cette lettre s'explique par le passage supprimé dans la citation précédente.

[3] *Négociations sous François II,* p. 702.

[4] *Ibid.,* p. 718.

[5] *Ibid.,* p. 807, lettre de la suivante Claude où on ne lit que ces mots : « Le roi est de complexion qu'il... sa puissance... et l'importuner. La reine ne peut prendre ce chemin, encore qu'elle le voudroit. »

avec répugnance, avec douleur même, à des importunités qui la blessent; aussi notre ambassadeur, l'évêque de Limoges, ne cache pas à Catherine que « le roy a assez de bonnes cognoissances en cette ville, qui pour cela ne le font pas estre mauvais mary ».

Pour aboutir à ces confidences de matrones, nous avions abandonné deux cents places fortes, rappelé nos maréchaux et nos vieilles bandes des provinces conquises, ouvert nos frontières; nous avions accepté toutes les réclamations, et subi tous les sacrifices; nous avions licencié nos gens de guerre qui rentraient la rage dans le cœur. Sur la santé d'une enfant se jouaient les destinées du pays.

Et durant ce temps Philippe semblait devenir plus agressif; irrité de la préséance que les ambassadeurs français venaient d'obtenir sur les siens à Rome et à Venise, il soulevait la même querelle devant l'empereur. « Je trouve bien estrange, s'écriait François II [1], la dispute que l'ambassadeur du roi des Espagnes, mon bon frère, a faicte sur ma précédence, car il semble qu'ils aient délibéré de la débattre depuis un des bouts de la chrestienté jusque à l'autre. Je ne veux pas que vous cédiez sur un seul point. » Mais les concessions consenties pour la paix nous avaient tellement affaiblis que nous n'étions plus en état de soutenir de si fières paroles. Notre jeune roi se voyait au même

[1] Ms. Bibl. nat. français, 3158, f° 2. Le roi à l'ambassadeur en Allemagne, 3 septembre 1560.

moment forcé de demander des secours à Philippe II pour protéger son gouvernement contre les mécontents, et pour défendre ses prétentions au trône d'Écosse.

Les secours étaient réclamés avec une telle impatience que Philippe II apporta, pour la seule fois peut-être de sa vie, une certaine précipitation dans sa correspondance en prescrivant à la régente des Pays-Bas de faire passer en France les soldats espagnols des garnisons de Flandre[1]. Cet ordre arriva heureusement après que ces soldats avaient reçu une autre destination. Mais les promesses d'appuyer la France contre la reine d'Angleterre étaient formelles : « Le roi d'Espagne[2] estant bien informé des maulvais offices que la royne d'Angleterre faisoit pour nous à l'endroit des Écossois, offre au roy ses galères, navires, gens, vivres et toutes choses qui le pourroient favoriser pour avoir la raison desdits Écossois, adjoustant à cela qu'il avoit faict une si bonne depesche à ladite royne d'Angleterre, qui luy mettroit ung bon mors à la bousche pour la divertir de ses desseins. »

Ces projets d'une guerre contre l'Angleterre semblaient la seule pensée politique du duc de Guise et de son frère, qui gouvernaient alors la France. Au moment où ils étaient le plus menacés par les opposants

[1] *Correspondance de Marguerite de Parme*, lettre du 18 sept. 1560 : « El ambaxador (Limoges) da tanta priesa por la respuesta, que no sé si podre esperar la de esta carta. »

[2] Ms. Bibl. nat. français, 3157, f° 28. Le cardinal de Chastillon au connétable de Montmorency, 1er mars 1560.

et où ils cherchaient à faire croire au connétable que ceux-ci s'attaquaient à la puissance royale, en lui faisant écrire par le jeune roi François II qu'ils avaient « descouvert une très-méchante conspiration où il n'alloit rien moins que d'attenter à la personne de la royne ma mère, la mienne propre, et celle de mes frères », ils se félicitaient que la reine d'Angleterre « commence à se repentir de s'estre mise en si grande despense de s'armer si fort. Vous advisant, Monsieur, que le roy a eu fort agréable l'advertissement que vous m'en fistes [1]. »

Mais Philippe n'avait garde de s'engager dans ces dangereuses affaires d'Écosse, autrement que par des promesses qui pussent nous entraîner en de nouvelles complications.

III

RELATIONS AVEC L'ANGLETERRE.

Il était, à la vérité, blessé de l'appui que la reine d'Angleterre prêtait aux réformés d'Écosse; mais il ne tenait pas grand compte des querelles de fron-

[1] La lettre du roi au connétable est Ms. Bibl. nat. français, 3157, f° 1, du 26 février 1560; celle du duc de Guise et du cardinal de Lorraine est *ibid.*, f° 3; le passage cité est le post-scriptum de la main du duc.

tières qui duraient depuis plusieurs siècles entre les deux nations et n'étaient remarquables que par des invasions bruyantes, des paniques subites, des fuites dans les ravins, des massacres de captifs, des enlèvements de troupeaux. Tout en étant tenté de ravir au roi de France la couronne d'Écosse, Philippe II n'aimait pas porter secours à ceux qui la lui contestaient, puisqu'ils étaient protestants; il temporisait entre les alternatives également pénibles de seconder, ou la Réforme, ou la France. Combien eût été dangereux pour la suprématie de l'Espagne en Europe le succès définitif de François II en Écosse, la régente des Pays-Bas chercha à le faire comprendre : « Le chemin que la reine d'Angleterre prend, écrivit-elle à Philippe [1], est tel qu'il y a plus d'apparence qu'elle se doive perdre et mettre son royaume au hazard, ce qui amènera peut-être la réunion sur la tête de François II et de Marie Stuart des trois couronnes de France, d'Angleterre et d'Écosse; mieux vaudrait perdre Bruxelles [2]. » D'un autre côté, soutenir les Anglais, c'est s'allier aux hérétiques et donner aux sujets flamands déjà si suspects le spectacle démoralisant d'un pacte avec la Réforme. La reine d'Angleterre comprend si bien ses avantages, qu'elle ne craint pas de « traiter comme un chien » l'évêque de Quadra, ambassadeur de Philippe [3].

[1] Teulet, t. II, p. 54, lettre du 7 décembre 1559.
[2] *Id.*, t. I, p. 463 et 469.
[3] « Me ha tratado como a un perro. » Lettre de l'évêque citée par Froude, t. VII, p. 203.

— « Il faut, déclare la régente des Pays-Bas, qu'elle change de style et de forme, attendu que la bénignité dont le roi a usé à son égard, et les douces et courtoises remontrances, la rendent encore plus insolente [1]. » Mais cette reine sait en même temps faire exposer à Philippe par son envoyé à Tolède les dangers de l'influence française, et la nécessité de s'agrandir contre ce voisin [2] ; elle lui déclare qu'elle tient l'épée à la main et ne s'arrêtera qu'après des conquêtes solides [3] : l'Écosse ne lui suffit déjà plus; elle veut reprendre Calais [4]. Elle connaît les offres de renfort que Philippe a adressées à la cour de France, mais elle apprend également le succès des croisières turques contre les flottes espagnoles. « C'est à lui, écrivent les agents anglais [5], de demander maintenant secours à notre reine, et l'on voit bien ici l'intervention de Dieu qui bénit notre souveraine pour sa foi, et châtie les autres princes pour leur papisme. »

La campagne d'Écosse procura à l'Angleterre des succès rapides et décisifs. L'incapacité administrative des Guise, l'inexplicable maladresse qui les laissa sans armée et sans finances au moment de leurs rêves les plus ambitieux, leur firent perdre l'Écosse pendant qu'ils parlaient de conquérir l'Angleterre. Mais les

[1] Teulet, t. II, p. 56 à 118.
[2] Ms. Rec. of., n° 66, The queen to Montague, 10 may 1560.
[3] Teulet, t. I, p. 511.
[4] Lettre du 9 avril 1560.
[5] Ms. Rec. of., n° 194, Gresham to Parry.

banquiers d'Anvers arrêtèrent brusquement des hostilités qui gênaient leurs transactions; la reine d'Angleterre était liée aussi bien que Philippe par ses intérêts et ses dettes dans les Pays-Bas. La loi des nécessités commerciales intervint tout à coup au milieu du caprice des princes et du fanatisme des sectaires pour exiger la cessation d'une guerre ruineuse. La couronne d'Angleterre devait, à l'avénement d'Élisabeth, sept cent mille livres sterling aux banquiers d'Anvers [1]; ce serait plus de deux cents millions de francs aujourd'hui. Les dettes de Philippe II sur la même place étaient tellement fortes, que les banquiers et le conseil de ville refusaient également de les laisser accroître [2]. La reine d'Angleterre put bien corrompre les douaniers d'Anvers et recevoir de la poudre, malgré l'interdiction de la régente des Pays-Bas [3]; mais elle ne fut pas en état de réduire aussi bien l'opposition des commerçants : elle avait donné ordre de saisir, en Angleterre, tous leurs navires jusqu'à ce qu'elle eût conclu un emprunt à la Bourse d'Anvers; cet ingénieux procédé de la reine pour discuter ses contrats échoua par la faute de ses propres douaniers, qui se laissèrent corrompre aussi bien que ceux de Philippe II : les navires flamands, avertis par eux, mirent à la voile avec trente-quatre mille pièces de

[1] Ms. Rec. of., n° 1047, foreign Elisabeth, t. II.
[2] *Ibid.*, n° 1069, Gresham to Cecil.
[3] *Ibid.*, n°s 194, 236, 252, Gresham to Parry.

drap, et les marchands gardèrent leurs écus [1].

La reine d'Angleterre, forcée d'arrêter ses dépenses, se hâta de conclure la paix avec l'Écosse [2], que les Guise n'avaient su ni abandonner ni défendre. Si elle ne put achever sa conquête, elle assura du moins la ruine de l'influence française et le triomphe de la Réforme. Elle réussit à éviter de la sorte la tutelle de Philippe II, et à se présenter comme la protectrice des Églises protestantes.

IV

QUESTION DE LA NAVARRE.

Pendant que l'incurie des Guise valait à la France ces humiliations dans le Nord, Catherine de Médici essayait d'inquiéter Philippe II au cœur de sa puissance, par des conseils et un appui sincère donné aux revendications du roi de Navarre.

Antoine de Bourbon, l'époux de Jeanne d'Albret, entretenait depuis plusieurs années « des intelligences

[1] Ms. Rec. of., n° 462. The queen to Gresham : « She had given order that the ships of the merchants should be stayed till she had been able to conclude some bargain with them, but by negligence of those in whom the trust was reposed they have departed with 34,000 cloths and no bargain concluded. »

[2] Le 6 juillet 1560.

pour le recouvrement » de son royaume de Navarre [1], et avait conçu l'espoir d'en obtenir la cession au moment de la paix de Câteau-Cambrésis. Il se flattait que la conscience de Philippe II ne lui permettrait pas de conserver ce bien acquis par un mélange de fraude et de violence, surtout depuis que l'on connaissait les falsifications subies par la bulle pontificale qu'avait exigée Ferdinand le Catholique en s'emparant de la Navarre. Le Saint-Père, en effet, n'avait pas osé refuser au puissant souverain des Espagnes et de Naples la bulle réclamée pour l'investiture de la Navarre. Mais il avait cru s'affranchir par un jeu de mots de toute part au crime de la spoliation : il n'avait envoyé à Ferdinand qu'une copie de la bulle originale; sur cette pièce, une erreur volontaire du copiste avait ajouté une lettre et un mot qui travestissaient complétement le sens. Cette spirituelle supercherie fut découverte quelques années plus tard par Ferdinand, qui se plaignit à son ambassadeur d'avoir été dupé par le Pape [2], mais qui conserva la Navarre. Si la conscience de Charles-Quint, son petit-fils, ressentit quelque scrupule,

[1] Antoine au connétable, 11 juillet 1556; lettre publiée dans la *Correspondance d'Antoine de Bourbon* par le marquis DE ROCHAMBEAU, p. 123.

[2] Ms. Rec. of., Spanish papers, t. II, p. 143, Ferdinand à Hieronimo de Vich, ambassadeur à Rome, juillet 1513. La *copie* disait aux sujets du roi de Navarre : « Eosque extunc de cetero in Reges vel Dominos *minimè* recognoscant nec appellent » ; l'*original* ne portait pas ce mot *minimè*. Plus loin, le même souverain et sa femme, désignés par le mot *eos* sur la bulle, devenaient *reos* sur la copie.

ce fut seulement après l'abdication, on pourrait dire après la mort, car c'est en faisant l'ouverture du testament impérial que Philippe II apprit que ses droits sur la Navarre n'étaient peut-être pas conformes à la volonté divine, et qu'il agirait prudemment en prenant conseil de savants théologiens. Les plus belles promesses furent adressées à Antoine de Bourbon, qu'elles séduisirent à l'heure même où il se déclarait hautement désabusé : « Ce sont, disait-il [1], promesses et offres d'Espagnols à un qu'ils peuvent penser n'avoir guères occasion de les aimer, qu'ils ont voulu mener par belles paroles de vaines espérances pour me païer à la fin de la monnoie de leur païs, qui me sera toute ma vie la plus suspecte de fraude et faulseté qui se forge au demeurant du monde. » Ce qui ne l'empêchait pas d'accueillir avec avidité les propositions de Philippe II, ni de lui écrire humblement pour lui demander une dignité d'Église en faveur d'un bâtard de la maison d'Albret, en faisant appel à sa « bonté, grandeur et libéralité », et en lui présentant ses « très-humbles recommandations à sa bonne grâce [2] ».

Mais sa cause fut bientôt embrassée par Catherine de Médici, qui adressa des envoyés spéciaux à son gendre [3] pour l'intéresser aux droits du roi de Navarre;

[1] Antoine de Bourbon à de Fresnes, 21 janvier 1559, Rochambeau, p. 188.

[2] Ms. arch. nat. K. 1492, du 9 juin 1559.

[3] Première mission du sieur d'Auzance.

elle pressa sa fille d'ajouter ses instances aux siennes, et lui dicta les paroles mêmes qu'elle devait employer près du roi d'Espagne : « Vous lui direz : — Monsieur, vous ne trouverez mauvais ce que la royne ma mère vous écrit touchant le roy de Navarre, et encore moins ce que je vous dis[1] ». Les notes secrètes sont d'accord avec la correspondance officielle ; elles montrent avec quelle joie Catherine saisit ce prétexte de plonger la main dans les affaires intérieures de l'Espagne.

A cette heure où Philippe commence à rencontrer constamment devant lui cette femme et la reine d'Angleterre, on doit étudier les auxiliaires, les forces, les ressources financières dont il dispose.

V

LES MINISTRES.

Les ministres, écrasés par les minuties d'une tâche où il ne leur était permis de négliger aucun détail, et forcés souvent de transcrire les lettres de leur propre main, en une écriture calme, officielle, presque hiératique[2], ne se présentent que sous des traits assez

[1] *Correspondance sous François II,* p. 851.

[2] Voir pour exemple la lettre expédiée de la main de Gonzalo Perez pour une recommandation insignifiante, et signée à la fois *Gonzalo*

effacés, sauf le cardinal Granvelle et le duc d'Albe.

Granvelle est le seul homme d'un talent supérieur que Philippe II ait consenti à utiliser. Encore il l'a tenu constamment éloigné de lui. Même quand il s'est décidé à l'occuper à Madrid, il a évité de le voir. A ce début du règne, Granvelle est à Bruxelles.

Le duc d'Albe plaisait au roi par sa lenteur à prendre une décision et par son talent à présenter avec une égale force les avantages et les inconvénients de tous les partis. Ce ne sont pas des qualités pour un homme de guerre; aussi il est apprécié sévèrement par les étrangers : — Dans la guerre, dit un Vénitien, il montre de l'hésitation et peu d'intelligence; il veut se prémunir de toutes les précautions [1]. Cette sorte de timidité est remarquable dans la longue lettre qu'il écrit à Philippe II après son premier succès sur Ludovic de Nassau : il prouve, avec une grande abondance d'arguments et de mots, qu'il n'aurait pas dû livrer la bataille; il avait cependant d'excellentes raisons pour se porter en avant; il n'aurait probablement pas laissé échapper un seul ennemi s'il avait pris les mesures qui lui semblaient préférables; mais il ne les a pas ordonnées parce qu'elles paraissaient téméraires; on croirait qu'il hésite encore à livrer bataille après qu'il a remporté la victoire. Mais implacable quand il a un ordre, il est

Perez et *Yo el Rey*. Ms. Bibl. nat. français, n° 3159, f° 66, de mai 1561, Philippe II à Catherine.

[1] *Relaz. ven.*, Suriano.

incapable de voir dans le gouvernement autre chose qu'une délégation des droits de Dieu, devant laquelle doivent se prosterner aussi bien les députés des Cortès que les chapitres de la Toison d'or. Ce n'est pas encore par ce sentiment qu'il aurait déplu à son maître; mais sa hauteur avec les autres grands, sa prétention à être souverain dans sa famille, et son autorité sur les mestres de camp, éveillaient la jalousie du roi, qui se plaisait à lui infliger des humiliations et à affecter des préférences pour son rival de faveur, Ruy Gomez, prince d'Eboli.

Ruy Gomez était un Portugais qui avait été élevé avec le roi, bien qu'il fût un peu plus âgé. Compagnon des premiers plaisirs, il était assez savant dans l'art du courtisan pour se faire pardonner cette longue familiarité. Il s'était habitué à une sorte d'adoration continue pour le roi, et avait mérité d'être considéré par un de ses disciples « comme le plus grand maître de cette science qu'il y ait eu depuis plusieurs siècles [1] ». Il se montrait, par contraste avec le duc d'Albe, « plein d'affabilité, et de dextérité, et de courtoisie, dans ses actes et son langage [2] ». Mais, pâli et épuisé par les incroyables fatigues [3] d'un service qui comprenait les charges de sommelier du corps, ministre

[1] Antonio PEREZ, *Obras y relaciones*, p. 539 : « El mayor *maestro* desta sciencia que se ha havido en muchos siglos. »
[2] *Relaz., ven,* Tiepolo.
[3] *Ibid.,* Badoaro.

d'État et comptable en chef, il devait habiller et déshabiller le roi, coucher dans sa chambre, diriger les détails de sa maison et des finances de l'Espagne. Il était envoyé près des ambassadeurs pour écarter par des paroles gracieuses les réclamations pressantes, et il réconciliait les grands dont la vanité était froissée. Sans grande joie hors de la cour, près de sa femme altière et exigeante, il était, selon le mot du Vénitien, « aussi dévoué au roi qu'à Dieu ».

Albe et Eboli « sont les deux colonnes qui soutiennent cette grande machine : de leurs avis dépend le sort de la moitié du monde [1] ». Aussi sont-ils constamment opposés l'un à l'autre, et tellement envieux de leur crédit, que le protégé de l'un est infailliblement persécuté par l'autre. De temps en temps ils simulent une réconciliation et deviennent « bons amis ou ils en font semblant [2] » ; mais Eboli a presque constamment l'avantage, et l'on voit les ambassadeurs écrire : « Il peut plus que tous les autres [3] » ; ou bien : « Seul il mène tout [4]. » Quelquefois même, le duc d'Albe doit se résigner à de pénibles avanies [5] : « Vers le commencement de juin, sur une soirée, le roy estant de

[1] *Relaz. ven.*, Suriano.
[2] Ms. Bibl. nat. français, 10751, f° 723, lettre de Forquevauls du 24 mars 1567.
[3] Ms. Rec. of., n° 1583, Phayre to Cecil, 12 oct. 1565.
[4] *Ibid.*, n° 1192, Challoner to Cecil, 1er septembre 1563.
[5] Louis Paris, *Correspondances sous François II*, p. 560, lettre de l'évêque de Limoges.

fortune enfermé, comme il est toujours, avec Eraso, le duc y vint frapper, d'autant qu'il ne pouvoit ouvrir de sa clef, ayant le roi de son costé mis la sienne en la serrure, ainsi qu'il a de coustume quand il ne veut pas que l'on y entre. Eraso vint sçavoir ce que c'estoit, delà s'en retourna sans avoir ouvert. Tellement que ledit duc demeura plus d'une grande heure avec les sieurs qui se tiennent à l'antisalle, fort honteux de se voir ainsi attendant, contre la coustume; si fut-il forcé, tant que ledit Eraso eut fait ses affaires. »

Cet Eraso était une créature du prince d'Eboli qui l'avait fait nommer conseiller des finances, secrétaire d'État de Castille et des Indes [1]. Il est connu par une accablante dénonciation du cardinal Granvelle, qui l'avait surpris dans des malversations énormes [2]. Aussi le pouvoir qui devait échoir à l'homme assez souple et assez laborieux pour expédier les affaires que retardait la rivalité entre Albe et Eboli, fut saisi non par Eraso, mais par un prêtre cauteleux et infatigable, Espinosa, qui en neuf ans, de mince chapelain, devint cardinal et grand inquisiteur. Peu de gens savent défendre leur vanité contre une accumulation aussi prompte de richesses et de grandeurs. Espinosa ne tarda pas à

[1] *Relaz. ven.* ALBERI, t. V, p. 65. C'est à cet Eraso qu'étaient adressées les lettres de Ruy Gomez contre la reine Mary, durant le séjour en Angleterre.

[2] *Papiers d'État de Granvelle*, t. V, p. 683. Antonio Eraso associa son fils Andrès Eraso aux affaires des Indes avec lui, et fit obtenir des charges importantes à ses frères et neveux, notamment à Francisco et Martin Eraso. On les retrouve tous les quatre dans la correspondance.

avoir pour ennemis tous les ministres, les gens de cour, les confesseurs. Le roi se fatigua des honneurs qu'il était obligé de rendre à sa robe de cardinal; et après avoir poussé la condescendance à un degré qui étonnait chez un prince si jaloux de son autorité, il perdit patience, et dit un jour au cardinal, en plein conseil : « Vous mentez! » C'est ainsi qu'il le tua [1], dit un panégyriste de Philippe II; en effet, l'orgueilleux prêtre rentra chez lui, s'alita, et mourut le lendemain [2].

Fray Alfonso de Freisneda sut manœuvrer plus habilement près d'un souverain qui se regardait comme le chef et non l'instrument du clergé. Il était le confesseur, et « il vient, dit l'ambassadeur anglais [3], de donner au roi une direction si parfaite, qu'il s'est trouvé investi de l'évêché de Cuença qui vaut quarante mille ducats par an, ce qui ne l'empêche pas de demeurer confesseur, d'étre membre du conseil privé de la guerre, trésorier des galères et commissaire général des revenus de la *cruzada* ». On ne tarda pas à remarquer que « le gros évêque de Cuença [4] » était

[1] D. LORENZO VAN ERHAMMEN Y LEON, *Don Felipe il Prudente,* p. 132 : « Conociendo el Rey que era mentira lo que le dezia, le dixo con tanta severidad : — Pues assi me mentis, — que le mato. »

[2] 15 septembre 1572.

[3] Ms. Rec. of., n° 1028, Challoner to Cecil, 19 april 1562 : « At the last confession gave him such good advice that now the king has bestowed on him... »

[4] Ms. Rec. of., n° 1676 ,Shayre to Cecil, 17 novembre : « The fat bishop of Cuença who is confessor is one of the chiefest. »

le plus influent des ministres : mais il ne put obtenir le chapeau de cardinal.

Le chagrin de ne pas être désigné pour ce chapeau fit mourir Gonzalo Perez [1], archidiacre de Sepulveda, le troisième des hommes d'Église qui faisaient partie des conseils de Philippe II. Cet « excellent traducteur d'Homère [2] » était dès 1543 secrétaire d'État, et « passait pour accepter en secret des présents; intempérant, orgueilleux, outrecuidant comme on ne saurait croire, il est enclin, non pas à la colère, mais à la fureur; tous ceux qui ont des affaires près de lui sortent mécontents [3] ». Son ministère fut divisé après sa mort entre son fils naturel, Antonio Perez, et Gabriel de Çayas, créature du duc d'Albe, fameux tous deux par leur vénalité et leurs rapines [4].

Ces secrétaires, et ceux des autres conseils [5], et les grands qui entourent le roi, « tous ensemble ne valent

[1] En 1566.

[2] LOPE DE VEGA, *la Dorotea*, act. IV.

[3] *Relaz. ven.*, Badoaro.

[4] Çayas, selon l'ambassadeur vénitien, « prend tout ce qu'on lui donne ». (*Relaz. ven.*, 1577, Gachard, p. 190.)

[5] Il y avait onze conseils et quatre secrétaires d'État :

Camara, Castilla, Guerra	secr. Juan Vasquez de Molina;
Orden de Sant-Jago, Inquisicion,	
Indias, Hacienda	secr. Eraso;
Italia, Justicia y Mercedes	secr. Diego de Vargas;
Estado, Aragon	secr. Gonzalo Perez.

Vargas est absolument effacé; Vasquez devient important dans la seconde moitié du règne.

Outre ces personnages, les principaux de ceux qui entourent le roi sont : le duc de Feria, capitaine des gardes, mari d'une Anglaise; Antonio de Toledo; le comte de Chinchon...

pas Granvelle seul qui a plus de jugement et plus d'habileté qu'eux », dit un Vénitien qui les a longtemps observés [1]. Le talent n'est ni nécessaire ni requis : ce que le roi demande, c'est une soumission absolue à ses ordres : il veut non des conseillers, mais des esclaves, il ne hait pas qu'on le lui dise; Granvelle sait qu'il plaira en écrivant : « Jamais je n'en ferai assez pour remplir mes devoirs envers un roi qui m'a enchaîné dans ses fers [2] » ; et la régente des Pays-Bas, Marguerite de Parme, répète : « Je voudrais que le monde sût que je me tiens pour votre véritable esclave, et que ma servitude ne vous déplaît pas [3]. »

Toute la cour est dressée à ce culte : « elle est muette; pas de propos sur les nouvelles; qui les sait, les tait. Le roi ne se voit jamais; s'il sort du palais, il est enfermé dans un carrosse recouvert de toile cirée; il passe le soir par la porte du Prado, pour n'être aperçu de personne [4]. » La noblesse comprenait presque tous les Espagnols qui n'avaient pas du sang de Maure ni de Juif; mais il n'y avait qu'un petit nombre de gens titrés, vingt-trois ducs, treize grands, quarante

[1] *Relaz. ven.,* Suriano : « Ma non vagliono tutti insieme quanto M. d'Arras solo. »

[2] *Papiers d'État,* t. VI, p. 96 : « Jamas me parecera que bastaria para que yo puedo cumplir con la obligacion de esclavo en que me ha puesto V. M. atando me con tan firme catena. »

[3] *Correspondance de Marguerite de Parme,* t. I, préface, p. 33 : « Che mi tiene per quella vera serva, che la mia devota servitu li e gratissima. »

[4] Pigafetta : « ... in un cocchio coperto di tela incerata et serrata a modo que non si vede... »

marquis et cinquante-six comtes. Le roi ne cherchait pas à augmenter leur influence, mais il daignait quelquefois faire parmi eux une distribution de doublons ou de lingots quand arrivait la flotte des Indes [1]. La discipline n'était pas toujours facile à maintenir parmi ces hommes qui plaçaient leur honneur dans la vanité, et les princes étrangers qui venaient faire leur cour au roi d'Espagne. « Le duc de Parme et celui de Florence viennent de se quereller sur leur préséance à l'église durant les fêtes de la Toussaint; hier, à la chapelle royale, comme le roi était dans sa travée et comme les princes et les grands venaient de s'asseoir sur un gradin, Parme se trouva placé au haut bout, avant que Florence fût entré : — Faites-moi place, dit Florence. — Ce siége m'a été désigné par le roi, réplique l'autre. — Florence jure, le roi se fâche et les fait sortir de la chapelle. On est assuré qu'il est pour Parme, que suivaient plus de cent gentilshommes de cette cour [2]. » Une autre sène eut des suites plus sérieuses : « D. Diego de Mendoça et D. Diego de Leyva mirent la main aux espées dans le chasteau, sur les galeries près de la chapelle, et furent départis sans estre blessés. Ils gaignèrent deux églises pour franchise; nonobstant cela, le Roy les en a faict tirer comme criminels de lèse-

[1] Ms. Rec. of., nº 1192, Challoner to Cecil, 1er septembre 1563; on voit Albe toucher 105,000 ducats, Eboli 40,000, Chinchon 30,000, Luis de Haro 20,000, etc.

[2] Ms. Rec. of., nº 1097, Challoner to Cecil, 21 nov. 1562.

majesté, ayant violé la franchise de sa maison, et ils sont en danger, car il est observateur de ses édits sans miséricorde [1]. » La satisfaction d'avoir forcé l'asile ecclésiastique suffit toutefois à apaiser le roi, qui se contenta de tenir les deux coupables en prison durant quelques mois; même la détention ne dut pas être bien sévère, car Mendoza en utilisa les loisirs à écrire de petits vers en l'honneur de la dame qui avait été la cause de la querelle [2].

C'est peut-être la seule offense contre ses priviléges qu'il n'ait pas punie, dans tout son règne, « et on ne croit pas qu'il ait jamais fait grâce à aucun condamné [3] ». Il aimait à se tenir dans une région sereine, à paraître un personnage qui châtie sans colère, qui récompense sans tendresse, « qui ne se montre jamais ému par un revers [4] », qui ne daigne communiquer ni ses sentiments ni ses projets. « Il estoit d'opinion que les princes qui disent ouvertement qu'ils feront quelque chose concernant leur service, que c'est en intention de ne le faire point [5]. » Comme il avait tous les droits

[1] Ms. Bibl. nat. français, n° 10751, f° 1399, Forquevauls au roi, 26 juillet 1568.

[2] Voir dans les œuvres de HURTADO DE MENDOZA les vers intitulés: *Estando preso por una pendencia que tuvo enpalacio*. Ce fait, mal expliqué par les biographes de Mendoza, est raconté par Nobili, ambassadeur de Toscane (lettre du 30 juillet), de la même manière que par Forquevauls.

[3] *Relaz. ven.*, Morosini.

[4] *Relaz. ven.*, Vendramino (ALBERI, p. 445) : « Non mostra mai alterazione alcuna per disgracia o adversita. »

[5] Ms. Bibl. nat. français, Forquevauls à Catherine, 8 mai 1568.

et toute la puissance, il se croyait obligé de connaître toutes les affaires, ne laissait pas donner vingt ducats de gratification, sans une note de sa plume infatigable. « Depuis deux mois, le roi n'est sorti de sa chambre une seule fois, estant lui-mesme et le maistre, et le ministre, et le secrétaire, qui est une grande vertu » ; mais, ajoute immédiatement notre évêque de Limoges [1], médiocre admirateur de cette vertu, « il se voit une si notable longueur et confusion, que tous ceux qui résident icy sont désespérés ».

C'est le cri de tout le monde durant le règne; on l'entend à chaque moment, on est forcé de le répéter avec la même monotonie : « Quant à nostre maistre, tout va de demain à demain, et la principale résolution en toutes choses est de demeurer perpétuellement irrésolu [2]. »

Pourquoi le roi se presserait-il comme les autres hommes? N'a-t-il pas pour lui la durée, les grâces divines, la protection de la Providence? Philippe II est de tous les princes chrétiens celui qui a le mieux su réaliser la pensée des Césars romains et des raffinés de leurs cours, et qui aurait dit avec le plus de sincérité à Dieu ce que disait Horace : « Tu règnes, Jupiter, avec César pour second; inférieur à toi, il

[1] *Négociations sous François II,* lettre du 26 septembre 1560.
[2] *Papiers d'État de Granvelle,* t. IX, p. 568. Perrenot de Chantonnay à Granvelle, le 6 octobre 1565.

gouverne le monde que tu lui as confié[1]. » Il croyait, comme Trajan, « qu'il protégeait les hommes près de Dieu[2] ». On entre de bonne foi dans ce rôle, même sans être sous le coup d'une névrose vésanique : on y acquiert quelquefois une certaine grandeur : « Le prince sent en son cœur cette vigueur, cette fermeté, cette noble confiance du commandement », selon les mots de Bossuet[3], qui se faisait du gouvernement la même opinion que Philippe II, et ne craignait pas de dire aux rois : « Vous êtes des dieux, encore que vous mouriez ! Cet esprit de royauté passe tout entier à vos successeurs, et imprime partout la même crainte, le même respect, la même vénération. L'homme meurt, il est vrai, mais le roi, disons-nous, ne meurt jamais ; l'image de Dieu est immortelle. »

[1] Horatius, *Carmina*, l. I, ode xi :

> ... Tu secundo
> Cæsare regnes.
> Te minor latum reget æquus orbem.

[2] Plinius, *Paneg.*, p. 78 : « Hominibus apud deos adesse consuesti. » — *Id.*, *ibid.*, p. 80 : « Te dedit qui erga omne hominum genus vice sua fungereris. »

[3] Bossuet, *Sermon sur les Devoirs des rois.*

VI.

DÉTRESSE FINANCIÈRE.

Cette infatuation n'aurait pas dû tenir contre l'épreuve de la misère. La faiblesse secrète ne pouvait pas se dissimuler. Dans une note rédigée de sa main, le roi résume lui-même la situation, peu de mois après son retour en Espagne[1] : « Tous les revenus ordinaires sont engagés : il faudrait pour les dégager vingt millions de ducats ; il n'y a donc pas à y songer. On doit en outre sept millions de ducats aux banquiers d'Anvers, aux marchands de Séville et autres ; il en faut trois pour les dépenses ordinaires. Comment y faire face ? Des revenus ordinaires, rien. Des Indes, tout est dépensé. Des revenus extraordinaires, tout est engagé à des marchands, même les quatre cent mille ducats qu'ils m'ont donnés pour mon mariage. Du puits de vif-argent d'Almaden on peut tirer quelque chose, mais je ne compte pas sur de gros profits. Des licences pour transporter des nègres aux Indes, on pourra peut-être avoir cinquante mille ducats... » Il se heurte contre le chiffre de neuf millions de ducats : il est forcé de les dépenser ; il ne saura les trouver « que

[1] *Papiers d'État de Granvelle*, t. VI, p. 156.

dans l'air, ou dans des inventions : quelles inventions ? On a déjà tant cherché! » Mais ce budget lamentable est encore au-dessous de la réalité : les dépenses ordinaires n'ont pas été évaluées assez haut, les demandes de fonds affluent de toutes parts; c'est Granvelle qui écrit des Pays-Bas [1] pour recevoir la paye des garnisons espagnoles : « Il me manque vingt-cinq mille ducats pour les payer, et si le vent retarde le départ, la somme croîtra » ; ce sont les marchands d'Anvers qui épient l'arrivée des galions d'Amérique pour réclamer le remboursement de leurs avances; « mais qu'est la somme que peuvent apporter les huit navires auprès de celle qui est due [2]? » Prendre toutes les mines d'alun et de vif-argent [3], tous les gisements de sel, les octrois, les moulins, c'est une médiocre ressource, car elle soulève les plaintes [4], et oblige à indemniser les propriétaires. Elle détermine même la ruine du commerce : depuis les saisies qui ont été faites au détriment des marchands de Séville, « il ne se fait nulle mention de dresser flotte pour les Indes à cause des marchands qui ont failli et fait banqueroute de grandes sommes de deniers [5] ».

Si l'industrie est détruite, le roi ne comprend pas

[1] *Papiers d'État,* t. VI, p. 167, Granvelle au roi, 12 septembre 1560.

[2] Ms. Rec. of., n° 1102, Gresham to Cecil, 30 apr. 1560 : « Wich is but a small matter to what he owes upon this Bourse. »

[3] *Ibid.,* n° 1028, Challoner to Cecil, 19 apr. 1560.

[4] *Ibid.,* n° 1583, Shayre to Cecil, 12 octobre 1565.

[5] Ms. Bibl. nat. français, n° 10751, f° 1015, Forquevauls au Roi, octobre 1567.

davantage les vices de sa politique commerciale; il profite au contraire de cette occasion pour transformer en monopole le commerce du mercure, des esclaves, de la cochenille, des cartes, du papier [1]. Mais la ruine du prince et celle des sujets étaient à peu près inévitables dans un système légal qui ne permettait de rien exporter d'Espagne que sur les navires espagnols; les vaisseaux des Anglais qui apportaient leurs marchandises à Séville devaient repartir sur lest [2] : « Nous achetons, disait leur ambassadeur, plus de quarante mille barriques de vin chaque année à Xérès de la Frontera; ce vin, vous ne sauriez le consommer vous-mêmes; nous vous le payons plus de deux cent mille ducats; vous recevez notre argent, et vous écartez nos navires. Si c'est pour protéger les vôtres, vous feriez mieux de ne pas déboiser vos montagnes, de ne pas ruiner les constructeurs et les armateurs par vos réquisitions, de ne pas oublier de payer ceux que vous nolisez [3]. »

Ces théories étaient trop savantes pour Philippe II et ses ministres. Ils comprenaient bien mieux celles des inventeurs. — On a tant cherché! dit le roi dans sa note : on avait tellement cherché qu'il y avait un mot dans la langue pour désigner la profession nouvelle de ceux qui présentaient au gouvernement des *arbitrios*,

[1] Ms. Rec. of., n° 1676, Phayre to Cecil, 17 novembre 1565.
[2] *Ibid.*, n° 213, Chamberlain to the Queen, 24 may 1561.
[3] *Ibid.*, n°s 314 et 541, Chamberlain to the Queen, 14 july and 27 september 1561.

ou expédients financiers; l'*arbitrista* était celui qui proposait un jour de jeûne par mois, avec don au roi de l'argent qu'on aurait dépensé à se nourrir [1]; ou celui qui amenait un Allemand porteur d'une poudre merveilleuse : avec une once de cette poudre et six de vif-argent, on faisait six onces d'argent fin. Philippe écoutait et récompensait tous ces aventuriers; il donnait une grosse gratification à celui qui lui avait présenté l'Allemand [2]. Il arrivait, dans sa pénurie, à accueillir avidement des récits comme le suivant [3] : « La nouvelle est venue au roy qu'un sien capitaine, parti il y a trois ans, a descouvert une isle aux Moluques dont la superficie et dessus de la terre est d'or. De quoy ceste Majesté s'est toute réjouie, et délibère d'en prendre tout l'or. »

[1] CERVANTES, *El perro Berganza.*

[2] *Rel. ven.*, Suriano : « Si trovi per un Tedesco Malines che le messe in opera et con un oncia di certa sua polvere et sei d'argento vivo fa sei oncie d'argento... viene presentato largamente quello chi l'ha rittrovato. »

[3] Ms. Bibl. nat. français, n° 10751, f° 451, Forquevauls au roi, 17 sept. 1566.

CHAPITRE VI.

RIVALITÉ DE PHILIPPE II ET DE CATHERINE DE MÉDICI.

PREMIÈRE PÉRIODE.

1560-1567.

Complaisances de Catherine pour la Réforme. — Affaires de la Navarre et du mariage des princesses. — Première guerre de religion en France. — Cortès de Monçon. — Concile de Trente. — Les catholiques de France surveillés comme hérétiques. — La conspiration de Montluc. — La reine de Navarre est protégée par Catherine. — Les projets de mariage. — L'entrevue de Bayonne. — Nouvelles difficultés avec la France. — Continuation de l'espionnage en France.

I

COMPLAISANCES DE CATHERINE POUR LA RÉFORME.

En apprenant la mort de François II, les Espagnols espérèrent que le pouvoir allait passer des Guise, leurs anciens adversaires, au connétable de Montmorency, dont ils se rappelaient l'intervention peu patriotique dans les discussions de la paix de Câteau-Cambrésis. Ils l'entourèrent d'un concert d'adulations. « Si quelque consolation est laissée au Roi Catholique, après la mort de son bon frère, lui écrivait le prince d'Eboli [1], c'est de vous voir rappelé à la direction des affaires : car il

[1] Ms. Bibl. nat. français, n° 3157, f° 133, Eboli à Montmorency, janvier 1562 · « Al rey mi señor le a dolido la muerte del Rey chris-

connaît fort bien votre zèle. » ..... « Je vous plains, lui répétait-il [1], d'être privé du repos que vous goûtiez chez vous ; mais je connais les avantages qui en résulteront. »

On apprit bientôt que ce n'était pas à Montmorency, mais à Catherine elle-même, qu'il fallait adresser les félicitations. Philippe ne se défiait pas encore de sa belle-mère ; il lui fit exprimer par le docile Eboli sa joie de lui avoir vu obtenir « le gouvernement de ce royaume où sa prudence, son jugement, sa modération sauront assurer le bien public [2] ».

Catherine n'était pas femme à se laisser décevoir par de belles paroles : elle conservait son autorité sur sa fille, reprochait durement à cette reine nouvelle ses jeux d'enfant avec les jeunes Françaises qui l'avaient suivie en Espagne. « Cela sied très-mal d'entretenir et faire cas, devant les gens, de vos filles ; quand vous estes seule en vostre chambre, passez vostre temps et vous jouez avec elles ; mais ces jeunes garses ne vous peuvent apprendre que folie et sottises [3]. » Les petites jalousies et les impatiences que faisait éclore cette vie oisive et recluse des Françaises, habituées aux plaisirs du Louvre, irritaient la reine mère. « Les Espagnols,

tian, y si desto le queda algun consuelo, es ver a usted vuelto a los negocios desse Reyno, porque conoce su buen zelo, y aun a ustedse le haga trabajoso, lo deve tomar con buen animo... »

[1] Ms. Bibl. nat. français, n° 3158, f° 90, du 14 janvier : « Me huelgo conosciendo el bien que resulta dello. »

[2] *Ibid.*, n° 3159, f° 20 : « Donde con su prudentissimo juizio y discrecion administrara lo que conviene al bien publico. »

[3] Louis Paris, *Négociations sous François II*, p. 705.

disait-elle, vont me croire de si mauvais jugement, d'avoir fait élection, pour mettre près de la personne de la royne, ma fille, de femmes qui ont si peu de discrétion qu'elles ne sçavent vivre en paix ensemble. » Aussi, la gouvernante Louise de Bretagne [1], épouvantée de ce courroux de la redoutable maîtresse, écrivit humblement [2] : « J'ai eu telle affection à votre service que je pense avoir oublié Nostre-Seigneur, qui m'en punit par ce moyen. » Exemple curieux de l'art que possédait Catherine de gouverner les femmes, même à distance. Elle savait obtenir des plus fières la soumission la plus absolue. Marie Stuart et Jeanne d'Albret ont subi ce prestige au moins autant que la reine d'Espagne, qui

[1] Élisabeth avait été suivie en Espagne par madame de Rieux et mademoiselle de Montpensier, toutes deux de la maison de Bourbon; la première était fille de Louis de Bourbon-Montpensier, prince de la Roche-sur-Yon, et veuve de Claude de Rieux; sa fille épousa le marquis d'Elbœuf; sa nièce, la belle Renée de Rieux-Chasteauneuf, fut la maîtrese de Henri de Valois. Mademoiselle de Montpensier épousa en 1561 le comte d'Eu, qui vint la chercher en Espagne, et qui fut tué l'année suivante à la bataille de Dreux.

La gouvernante de la maison était Louise de Bretagne, baronne de Clermont-Lodève. Les demoiselles suivantes étaient, d'après Brantome, les deux demoiselles de Ribérac-Guytinières, les deux demoiselles de Thorigny, et les demoiselles de Fumel, de Noyan, de Montal, de la Motte-au-Groin, de Saint-Anne, de Saint-Léger et d'Arne. Cette dernière était bâtarde du cardinal de Lorraine. Mais il y avait encore les demoiselles de Chabannes, de Gironville, de Fontpertuy, de Poulpry, de la Boessière, On doit y ajouter la fidèle correspondante de la reine mère qui est appelée *Claude* par MM. Louis Paris, du Prat et de la Ferrière, et qui est supposée par eux l'ancienne nourrice de la jeune reine; en réalité elle se nommait Claude de Vavigne (voir Ms. Bibl. nat. français, n° 3902, f° 86) et avait reçu une éducation au moins égale à celle de Louise de Bretagne.

[2] *Négociations sous François II*, p. 720.

« jamais n'a receu lettres de la royne sa mère, qu'elle ne tremblast et ne fust en allarme qu'elle se courrouçast contre elle et luy dist quelque parole fascheuse [1] ».

Élisabeth de Valois n'était plus l'enfant ignorante et maladive de la première année de son mariage; elle avait appris l'espagnol « en trois ou quatre mois [2] ». Elle avait grandi; « sa taille estoit très-belle, qui la rendoit fort admirable en Espagne, d'autant que les tailles hautes y sont rares et pour ce fort estimables [3]; et cette taille, elle l'accompagnoit d'un port, d'une majesté, d'un geste, d'un marcher et d'une grâce entremeslés de l'Espaignole et de la Françoise, en gravité et en douceur, que j'ay veu; son visage estoit beau, ses cheveux et yeux noirs ». Malgré ces charmes, elle était négligée par son mari. « Elle se porte fort bien de sa santé [4]. Elle ne voit point le Roy comme elle avoit accoustumé, encore qu'il lui face connoistre qu'il l'ayme bien; car il lui a donné depuis peu de temps deux mil escus de pension tous les ans plus qu'elle n'avoit; elle lui escrit bien souvent. Elle passe son temps à peindre, à quoi elle prend grand plaisir, de sorte que je pense, devant que soit un an, qu'elle en sera si bonne mais-

[1] Brantome. Il affime avoir entendu cet aveu de la reine elle-même.

[2] *Id.*, Le voyage de Brantome en Espagne est de novembre 1564 : une lettre de l'ambassadeur Saint-Sulpice, du 9 novembre, parle de ce voyage. (Ms. Bibl. nat. français, n° 3163, f° 26.)

[3] Brantome n'avait vu évidemment que les femmes de la cour.

[4] Ms. Bibl. nat. français, n° 3902, f° 86; Claude de Vavigne à la reine mère, du 30 septembre 1581.

tresse que celle mesme qui l'apprend, qui est des meilleures du monde. »

Était-ce dans la pensée de fléchir la rivale qui écartait Philippe de sa fille, que Catherine envoya pour remettre à la princesse d'Eboli « ung dyamant que vous lui présenterez de ma part, avec une petite lettre que je lui écris aussi [1] », et essayait-elle pour sa fille, près de la favorite de Philippe II, ce système de caresses qui lui avait réussi pour elle-même avec celle de Henri II? Sauf ce mot, et sauf un passage de la lettre d'une suivante qui fait connaître comme un fait curieux les bonnes relations de la jeune reine et de la princesse d'Eboli, aucune révélation ne permet de croire que l'intimité ait déjà commencé à cette époque entre le roi et la femme de son plus dévoué courtisan. En tout cas, Élisabeth semble n'avoir eu nul soupçon contre son mari : elle embrassa même, sans hésiter, son parti contre la France et contre sa mère, au moment où il parut avoir « envie de remuer mesnaige [2] », et de faire « comme gens qui se sentent rogneux et avoir la bourse d'autrui avec assez mauvaise volonté d'en faire raison ».

Philippe commençait à s'effrayer des progrès du calvinisme en France. « Mieux vaut, disait-il [3], éteindre

[1] Louis Paris, *Négociations...*, p. 819.
[2] *Id., ibid.*, p. 871 ; l'évêque de Limoges à Catherine.
[3] Chantonnay à Philippe, 24 octobre 1561, Arch. nat. : « Mejor acudir y travajar de matar el fuego en casa del vezino escondido que no esperar a quitarlo de la propria. »

le feu dans la maison du voisin que l'attendre dans la sienne. » Il recevait les plus tristes renseignements sur la partialité de sa belle-mère pour les nouvelles doctrines. Chantonnay, son ambassadeur à Paris, lui faisait connaître des anecdotes comme la suivante[1] : « L'autre jour, le roi, son frère, le prince de Béarn et autres, firent une entrée de masques dans le salon où se tenait la reine ; ils étaient vêtus en cardinaux, évêques, abbés et gens d'Église ; des seigneurs déguisés en ânes portaient sur leurs épaules de jeunes garçons vêtus comme des courtisanes, ce n'étaient que rires et bouffonneries. » Peu de temps après cette sacrilége parodie, le roi d'Espagne connut les termes du traité d'alliance que Catherine faisait proposer aux princes luthériens d'Allemagne pour obtenir leur secours dans le cas où le roi Charles IX changerait de religion ; le nonce Santa-Croce, qui communiquait ce texte à Philippe[2], annonçait en même temps que la reine mère faisait déjà lire à ses plus jeunes enfants des livres défendus. La persécution contre les réformés cessait : « J'en ai pleuré, disait Philippe au Pape[3], et c'est avec les larmes de mon

[1] Chantonnay à Philippe, lettre du 28 octobre 1561 : « Este rey, su hermano, el principe de Biarna y otros que estan con ellos vinieron en la dicha sala en mascara vestidos de cardenales, obispos, abbades y personas ecclesiasticas, cavalleros en unos asnicos consendos mochachos en las ancas, vestidos como putas, huva gran risa dello, y estuvieron despues burlando... »

[2] Cimber et Danjou, *Archives curieuses de l'histoire de France*, t. VI, p. 50 et 88.

[3] Le 12 février 1562, lettre donnée en italien par Leti, liv. XVI, p. 394.

cœur que je vous écris » ; et tous deux exerçaient une pression pieuse sur Catherine. « Il faut que vous sachiez, écrit celle-ci à l'évêque de Limoges [1], que l'ambassadeur du Pape entre à me dire qu'il entendoit et voyoit que ès choses de la religion, on n'alloit pas si respectueusement que l'on avoit accoustumé, dont le Pape seroit pour se scandaliser, entrant sur cela plus avant qu'il ne devoit ; si bien que voyant qu'il passoit les bornes de l'office qu'il a affaire, je ne me pus garder de lui dire qu'il lui devoit suffire de parler des affaires de son maistre et ne se mesler point de ce qui se faisoit icy, et moins de l'interprester autrement que bien. Dont il se trouva estonné, et s'excusa bien fort envers moy. Et crois qu'il ne le céla pas à l'ambassadeur d'Espagne ; car, quelques jours après, il m'est venu trouver et m'a tenu quasi un mesme langage. Ma response fut que je n'avois point besoin d'estre admonestée de telles choses. »

Mais si un peu de hauteur suffisait pour repousser ces indiscrètes observations des ambassadeurs, il n'était pas aussi aisé d'écarter les instances d'Élisabeth elle-même ; cette enfant que Catherine avait placée en Espagne pour y imposer son influence, se retournait contre elle et lui écrivait sévèrement [2] : « Le roy, mon seigneur, vous supplie chastier les meschants très-instamment, et si vous avez peur, pour estre trop

[1] Louis Paris, *Négociations...*, p. 821.
[2] Ms. Bibl. nat. français, n° 3902, f° 76, original autographe.

grande quantité, que vous nous employiez; car nous vous baillerons tout, nostre bien, nos gens, et ce que nous avons, pour soustenir la religion. Ou que si vous ne les punissez, vous ne trouviez point mauvais que ceux qui demanderont secours audit roy, mon seigneur, pour garder la foy, il leur donne; car il lui tousche autant qu'à personne, car estant France luthérienne, Flandres et Espagne n'en seront pas loin. Si à ceste heure vous ne commencez, jamais vous ne commencerez. A ceste heure vous estes tout au gouvernement, je ne peux plus trouver d'excuses. C'est une chose qui convient au service de Dieu, du roy mon frère, de la chrestienté. Si vous temporisez, il y aura toujours plus de meschants. Du temps du feu roy, mon seigneur et père, que l'on les chastioit, il n'y en avoit point, et du temps du feu roy mon frère, qu'on commençoit à les chastier, il ne s'en parloit plus : qui vous peut faire voir clairement que si l'on les chastioit à cette heure, aussy ils n'oseroient non plus lever leurs testes. Mais comme on leur laisse faire, ils ont raison de faire les braves... »

Cette lettre, presque inconnue, a eu une influence considérable sur notre destinée. Le premier sentiment de Catherine devant cette défection inattendue de sa fille fut une colère qu'elle ne sut réprimer; elle fit appeler immédiatement l'ambassadeur d'Espagne : « Que signifient, lui dit-elle [1], ces offres de secours ou

[1] « Que no podia entender a quien havia de dar V. M. ayuda para conservar la religion, ni creya que la daria a quien se la pidiesse por

à moi, ou à mes sujets? Mon fils et moi nous avons des forces pour nous faire obéir; nous ne demandons le secours de personne. S'il vient des gens pour se mêler de nos affaires, j'y mettrai bon ordre et je saurai les chasser. » Ainsi, dans son propre royaume de France, elle devrait subir l'intervention armée du roi d'Espagne en faveur d'insurgés qu'elle nomme insolemment « de l'ancienne religion » ! Ainsi, quand il plaira à ces rebelles « de s'élever et prendre les armes, il va les secourir et employer ses forces et sa puissance en leur ayde! Je ne me puis tenir de trouver ce propos estrange. » S'il existe de tels scélérats en France, le devoir du roi d'Espagne serait de « m'advertir de leurs noms et qualités, pour en faire la pugnition et chastiment tel que leur meschanceté le mérite [1] ».

Puis, comme elle vient de prononcer ce défi, une pensée la travaille : ses sujets trahissent; des Français sont en relation avec un prince étranger, le pire ennemi de la France; ce prince fait savoir lui-même qu'elle est entourée de piéges et de complots; l'inquiétude la prend et bannit les fières suggestions de l'orgueil; elle devient douce subitement; elle prend la plume, elle

mas que dixesse V. M. sino que fusse con consentimiento della; que el rey su hijo tenia fuerças para hazerse obedecer de sus vasallos sin otra ayuda, y que quando ellos acudiessen a otro para que le favoresciesce sin licencia de su rey, ella proveyria en ello de manera que les pesase y les castigaria muy bien. »

[1] Ms. Bibl. Saint-Pétersbourg, cité par le comte DE LA FERRIÈRE, *Deux Ans de mission*, p. 24.

écrit à sa fille [1] : « Je vous veux bien dire, comme il est la vérité, que tout ce trouble n'a esté que pour la haine que tout ce royaume porte au cardinal de Lorraine et duc de Guise : ils ne cherchent que leur grandeur et profit, car ils n'ont que cela dans le cœur ; on ne leur veut mal que pour les sottises qu'ils ont faites à tout le monde. Pour ce, ma fille, ma mie, ne laissez pas croire une menterie au roi vostre mari. »

Des lettres de Philippe, elle ne pouvait tirer aucune indication : avec lui, elle n'échangeait que des formules de compliment ; s'il fallait parler d'une affaire, c'était en termes vagues. Malgré cette réciproque défiance, les deux personnages ne laissaient pas que de s'écrire à peu près chaque mois de leur propre main ; il est vrai que Philippe copiait la minute préparée par un secrétaire. Cette cauteleuse courtoisie n'a que rarement laissé passer une pensée sincère à travers l'amas des lettres échangées ; un exemple suffit pour montrer en quoi consiste cette correspondance. Vers l'époque de la lettre hautaine d'Élisabeth à sa mère, Philippe écrit : « Je baise mille fois les mains à Votre Majesté pour l'honneur qu'elle me fait par les bonnes paroles qu'elle m'adresse dans la lettre que m'apporta le comte d'Eu, et pour celles qu'il m'a dites de la part de Votre Majesté. J'en ressens la satisfaction qui est due, et je mérite ces faveurs par l'intention où je suis de servir Votre Majesté

[1] Louis Paris, *Négociations...*, p. 861.

et de lui obéir, dans tout ce qu'elle me demandera pour l'intérêt et le maintien de notre religion, pour le châtiment de ceux qui veulent l'offenser; pour tout cela principalement, et aussi pour tout ce que Votre Majesté me commandera, j'ai les intentions que je dois et que Votre Majesté pourra éprouver par l'expérience [1]. »

Ce style était merveilleusement imité par Catherine, qui disait de son côté [2] : « Que Dieu nous fasse tant approcher les uns des autres que je puisse avoir cet heur que je vous puisse voir, lequel j'estime le plus grand qu'il me fasse avoir pour l'espérance que, outre le plaisir et le contentement qui me seroit, que ce pourroit estre chose qui servist à son honneur et conservation de sa gloire que je m'assure estre chose que Vostre Majesté désire tant... »

Mais elle eut la prudence de cesser ses avances à la « nouvelle religion » , afin de ne plus offrir à ses sujets catholiques des prétextes pour se faire agents secrets de l'Espagne. Elle essaya même d'occuper Philippe II

[1] Ms. Bibl. nat. français, n° 3159, f° 62 : « Beso las manos a V. M. muchas veces por la merced que haze con las buenas palabras que m'escribe en la carta que me dio el conde deu y con las que me dixo de parte de V. M. de que tengo el contentamyento que es razon y todo lo merece a V. M. la voluntad que yo tengo de servir y obedecer a V. M. pues entiendo que V. M. loquiere en beneficio y conservacion de nuestra religion y para castigar a los que la quieren ofender y assi en esso principalmente como en todo lo demas que V. M. me mandare la tengo siempre como es razon y como V. M. lo vera por la obra. Buen hijo y hermano de V. M. *Yo el Rey*. A la reyna christianisima mi madre y señora. »

[2] Ms. Arch. nat., K. 1500, n° 90, du 6 octobre 1563.

par les prétentions du roi de Navarre et par des projets d'alliances propres à le lier dans un faisceau de mariages.

II

AFFAIRES DE LA NAVARRE ET DES MARIAGES DES PRINCESSES.

Elle aurait voulu qu'Antoine de Bourbon reçût « quelque chose pour récompense de son royaume [1] », par exemple la Sardaigne et les îles Baléares [2]; Philippe, qui désirait ménager la vanité du prince français, ne repoussait pas ces prétentions, offrait le royaume de Tunis, qu'on devrait conquérir et défendre, et exigeait surtout une profession de foi décisive en faveur du catholicisme. Le roi de Navarre se croyait habile politique en se maintenant, au contraire, comme Catherine, entre les deux religions, et en proposant son adhésion à celle qui lui ferait les offres les plus solides. Tandis qu'il entreprenait une correspondance caressante avec Calvin, il envoyait son confident François des Cars près du Saint-Père, et Philippe de Lenoncourt, évêque d'Auxerre, près de Philippe II, pour proposer le marché. Qu'on lui rende la Navarre ou un

[1] Louis PARIS, *Négociations...*, p. 843.
[2] MIGNET, *Journal des savants*, 1859, p. 768.

dédommagement, et il appuiera les catholiques; si on l'abandonne, il passera aux huguenots avec toute son influence. Ses propositions sont conditionnelles; c'est l'ambassadeur d'Espagne qui les résume [1] : « Il fera merveilles en faveur de la religion et en assurera le triomphe immédiat si on lui accorde ce qu'il demande; mais si on le repousse, il défendra ses intérêts comme il l'entendra. »

Cette duplicité échoua misérablement. A Rome, le Pape fit des offres brillantes, en se gardant de rien livrer [2]. De Genève, Calvin, en lisant la harangue du favori des Cars au Saint-Père, écrivit [3] : « Ce seroit lascheté à nous de couvrir par silence l'acte particulier qui a engendré un si grand scandale; ceste malheureuse harangue qui a esté faicte à Rome de votre part, Sire, laquelle faict rougir, pleurer et gémir et quasi crever de despit tous bons zélateurs de la bonne réputation de Vostre Majesté... Il ne se fust pas trouvé homme de bien qui eust voulu accepter telle charge, mais il semble que lui et vos ennemis ayent voulu faire un triomphe de vitupère en imprimant une telle ordure. »

Quant à Philippe II, il se contenta de faire écrire

[1] Ms. Arch. nat., Chantonnay à Philippe, 18 nov. 1561 : « Que haria maravillas en lo de la religion y la restituiria en muy pocos dias si se hazia lo que pedia y tambien amenazava diziendo que de otra manera valeriase como podria. »

[2] CABRERA, t. I, p. 315 : « Lo lleno mas de ofertas que de mercedes. »

[3] BONNET, *Lettres de Jean Calvin*, t. II, p. 444.

par sa femme à Catherine[1] : « qu'il fasse connoistre que luy mesme veut chastier les prescheurs : mais il faut que ce soit d'action aussy bien comme de paroles, car icy nous ne croyons que ce que nous voyons; il leur a semblé icy qu'il vouloit les mener par bravade, mais ils ne s'estonnent pas pour cela. S'il vous veut ayder à punir les luthériens, il pourra rhabiller ce qu'il avoit gasté. »

Un prétendant se laisse aisément décevoir par des paroles qui flattent ses illusions. Antoine de Bourbon espéra fléchir Philippe II; il renia Calvin, il se rejeta avec emportement vers la foi établie, il prit au sérieux et ces promesses d'Espagnol qui l'avaient si souvent déçu, et les propres paroles qu'il avait adressées à Philippe pour le tromper. « Il n'y a personne au monde qui de meilleur cœur désire plus d'avoir cest heur d'estre au nombre de ceulx qui vous sont obligés, et voudroient faire très-humble service[2]. » Il fit d'assez rapides progrès dans son nouveau zèle pour devenir digne de se rendre garant de l'orthodoxie de Catherine et pour déclarer à Philippe « qu'avec bien grand regret elle a jusques icy différé l'exécution de ce qu'elle a toujours, plus que nulle autre chose, désiré[3] », c'est-à-dire la suppression de l'hérésie.

En simulant et en faisant ainsi vanter la pureté

[1] Ms. Bibl. nat. français, 3902, f° 76.
[2] Ms. Arch. nat., K. 1500.
[3] *Ibid.*, K. 1496.

de sa foi, Catherine avait encore un autre but : elle espérait marier sa seconde fille Marguerite avec don Carlos, fils de Philippe II. Marguerite de Valois n'avait que huit ans; mais don Carlos, qui en avait déjà seize, n'était qu'un enfant lui-même, enfant capricieux, ignorant, maladif, qu'Élisabeth chercha avec tact à rendre amoureux de sa jeune sœur : elle lui montra un portrait de Catherine dans son costume de veuve et un portrait de Marguerite : « La plus jolie est la petite », s'écria l'enfant; il répéta le mot trois ou quatre fois en voyant qu'il était vanté par les femmes de la reine. « Je l'ai asseuré, ajoute Élisabeth, qu'elle estoit bien faite, et madame de Clermont lui dit que c'estoit une belle femme pour lui. Il se print à rire et ne respondit[1]. » Les jeunes Françaises d'Élisabeth entreprirent dans leur désœuvrement de fixer le prince à ce projet, et crurent avoir à peu près réussi, car l'une d'elles, parlant à Catherine de l'attachement de don Carlos pour Élisabeth, ajoute[2] : « Il voudroit estre davantage son parent », c'est-à-dire le mari de sa sœur. Mais Catherine ne dut jamais avoir une confiance bien sérieuse dans le succès; elle n'insista que pour rompre le mariage, que proposait au même moment le cardinal de Lorraine, de sa nièce Marie Stuart avec le même don Carlos.

Le duc de Guise, « le Grand », était-il complice de

[1] Louis Paris, *Négociations*, p. 803, 806, 807.
[2] *Ibid.*, p. 460.

cette machination de son frère? Celui qui avait sauvé Metz et conquis Calais n'a pas dû approuver cette pensée criminelle de donner l'Écosse à l'Espagne, de serrer la France dans ce cercle qui l'étreignait déjà, d'accroître les forces de notre plus implacable ennemi. Cependant Catherine n'hésite pas à confondre les deux frères dans son indignation quand elle connaît cette perfidie : « Ils m'ont été trop ingrats et tant ruiné ce royaume en leurs dépenses, que tout alloit en ruine [1] ! » Quant à la malheureuse veuve de François II, elle essaye de fléchir sa belle-mère; « elle monstre icy autant d'obséquiosité envers moi qu'elle fist jamais [2] », écrit Catherine. Ce mariage dont les pourparlers se prolongent cinq années, réunit contre lui les volontés de deux femmes : l'envieuse reine d'Angleterre apprend par son ambassadeur en France que cette jeune Marie Stuart qu'elle hait dès le berceau va épouser le fils de Philippe II, « du moins tout le fait prévoir, et il est prudent de prendre des mesures [3] », et elle est saisie d'un accès de rage, elle se roule sur le parquet, elle s'écrie : « Et moi! moi, je ne me marie point, personne ne veut de moi [4] ! » Catherine accueille ce danger plus froidement; elle cherche des moyens « pour rompre ce coup auquel je donnerai de deçà sourdement tout

[1] Louis Paris, *Négociations,* p. 843.
[2] *Ibid.,* p. 819.
[3] Ms. Rec. of., Throckmorton to Cecil, 23 april 1561 : « Wich I am sure will make you look about you. »
[4] *Memorias de la Real Acad. de historia,* t. VII, p. 304.

l'ordre que je pourrai, et jà y a bon commencement[1] ». Elle force le cardinal de Lorraine à se rendre près de l'ambassadeur d'Espagne pour lui vanter les avantages du mariage de Marguerite avec don Carlos[2]; elle presse le départ de Marie Stuart afin de la mettre promptement aux prises avec les difficultés de son royaume d'Écosse; « elle s'est embarquée il y a huit jours, et si elle a eu bon vent, elle est en Écosse[3] »; Catherine enfin craint que sa fille manque de zèle, ou se laisse séduire par les intérêts de Marie Stuart, son amie d'enfance; elle lui écrit pour l'animer sur le mariage de don Carlos[4] : « Ne perdez pas l'occasion de garder qu'il ne soit marié à aultre femme que à vostre sœur, car aultrement vous seriez en danger d'estre la plus malheureuse du monde si vostre mary venoit à mourir, luy estant roy, s'il n'avoit épousé quelque femme qui feust un vous-mesme, comme votre sœur; me semble que devez commencer de loin à bastir. » Puis elle prévoit qu'elle pourra difficilement faire accepter Marguerite, elle ne s'embarrasse ni ne s'obstine dans ce projet : « Conseillez au prince d'épouser sa tante Juana, écrit-elle à Élisabeth. Vous ferez en cela deux effets : l'un, vous l'obligerez à vous de façon que toute sa vie elle vous aimera; l'autre, que en lui disant que vous désirez qu'elle épouse son neveu, vous

[1] Louis Paris, *Négociations...*, p. 819.
[2] Ms. Arch. nat. K. 1390, nº 115.
[3] Louis Paris, *Négociations...*, p. 875.
[4] *Ibid.*, p. 814.

ferez que, en tout ce qu'elle pourra, elle mettra peine d'empescher celui de vostre belle-sœur (Marie Stuart). Et aussi bien je ne vois lieu d'espérer qu'il épouse vostre sœur, il n'y a pas grand fondement, et c'est le mieux qui vous puisse advenir que n'épousant vostre sœur, il épouse sa tante. » De nouvelles objections sont-elles soulevées? un autre parti peut être adopté : tout est bon, pourvu qu'on écarte Marie Stuart : « Il n'y a rien que je ne veuille plus tost tenter et hasarder que de veoir ce qui me desplairoit tant, et qui seroit à ma fille et moy si dommageable, et à ce royaume aussi [1] ». On voit alors la jeune reine, sur le conseil de sa mère, appuyer près de son mari les prétentions d'une des petites-filles de l'Empereur; « en réservant le particulier de ma sœur Marguerite, il me respondit que son fils estoit si jeune et en tel estat, qu'il y avoit temps pour tout [2] ».

Ainsi quatre princesses se disputaient l'honneur d'épouser le fils de Philippe II, qui « estoit si jeune et en tel estat ». Sa tante Juana, qui avait le double de son âge, fut écartée la première par les répugnances brutalement témoignées de l'enfant : on la fit proposer pour le jeune roi Charles IX; Catherine répondit qu'il avait assez d'une seule mère. Juana fonda le couvent des « déchaussées royales » , avec la règle du Carmel,

[1] Louis Paris, *Négociations...*, p. 844, Catherine à l'évêque de Limoges.

[2] Louis Paris, *Négociations...*, p. 816.

et s'y enferma. C'est elle qui dans une chute de cheval, à la chasse, fut laissée sur le sol par les cavaliers de sa suite : nul n'avait le droit de toucher la sœur du roi ; on chercha des femmes pour la relever [1]. Tous les enfants de Charles-Quint ne doutaient en rien du choix de Dieu qui les avait fait naître dans une condition supérieure à celle de l'humanité ; de telle sorte qu'ils étaient seuls dignes de s'épouser les uns les autres, et que le plus grand honneur pour une femme était de se rattacher par un mariage à la tige précieuse. Juana, veuve depuis quinze ans, vieillie dans les austérités, n'aurait pas hésité à épouser un enfant de seize ans, fils de son frère, si elle n'avait été repoussée par lui. Bien plus, son autre sœur, Marie, qui était mariée au doux et tolérant Maximilien d'Autriche, n'avait que mépris pour cet époux d'une branche cadette : le vrai maître du monde était Philippe ; après lui, son fils don Carlos. Marie n'hésitait pas à déclarer qu'elle aurait voulu épouser elle-même ce neveu ; mais comme elle n'était pas veuve, elle offrait sa fille Anne.

Philippe II ne se hâtait pas de se prononcer entre tant de prétendantes ; il prétextait la mauvaise santé de son fils. — « Le prince doit être enfin délivré de ses longues fièvres quartes et en état d'épouser Anne, ma petite-fille » , écrivait l'empereur Ferdinand. — « Point, répondait le roi, les fièvres durent encore ; elles ont

[1] Martha Freer, t. I, p. 328, d'après D. Juan de Vidriano.

mis le prince dans un tel état de faiblesse que vous ne pouvez vous en faire une idée [1]. »

Cette quadruple intrigue aurait fait la joie de Catherine si elle avait pu y continuer son rôle. Mais elle n'avait pas eu le pouvoir de contenir plus longtemps les colères des catholiques français : enlevée par eux, elle se décida, pour sauver son autorité, à prendre la direction de leur parti. Elle dut subir la honte de demander des secours à l'Espagne contre ses sujets huguenots, et de laisser renaître, à la faveur de la guerre civile, la prépondérance du duc de Guise.

III

PREMIÈRE GUERRE DE RELIGION EN FRANCE.

L'idée commune de Philippe II et des seigneurs français qui étaient opposés à la Réforme était moins le respect de l'Église que le besoin de maintenir les institutions établies. Le duc d'Albe en fit nettement l'aveu à l'ambassadeur d'Angleterre : « Cette rébellion aurait pour résultat de supprimer la soumission aux souverains; elle établirait une sorte de fédération [2]. » Les

[1] *Doc. ined.*, t. XXVI, p. 410-421, du 13 octobre 1561 au 11 mars 1562 : « Le ha dejado tan flaco que V. M. no lo podria creer. »

[2] Ms. Rec. of., n° 336, Challoner to the queen, 20 july : « Said that this rebellion tends to this end that denying obedience to their Prince they would ensure a commonalty. »

propos des théologiens protestants étaient en effet peu rassurants : « Un roi, dit Zwingle, qui agit avec perfidie contre la loi du Christ, peut légitimement être déposé. » — « On ne doit nulle obéissance, ajoutait son ennemi Calvin, à ceux qui sont assez dépravés pour priver Dieu de ses droits [1]. »

Aussi, en annonçant que Philippe allait combattre les réformés de France, le prince d'Eboli déclarait à Catherine que c'était « justice de soutenir l'autorité de la mère de tels princes [2] ». L'autorité royale n'était pas seule en danger; bien des seigneurs embrassèrent la Réforme pour éviter le payement de redevances onéreuses : « Plusieurs personnes, dit notre roi Charles IX [3], tant gentilshommes que autres tenant terres et possessions des prélats et gens d'église de nostre Royaume et autres charges de dixmes, champarts, cens, rentes et devoirs, sont refusants et dilayants de les leur payer. »

Les catholiques n'avaient pas plus de scrupules que les protestants lorsqu'il s'agissait de mettre la main sur

[1] ZUINGLIUS, t. I, p. 84, ed. Tigur. 1581 : « Quando perfide et extra regulam Christi egerint, possunt cum Deo deponi. » — CALVINUS *in Daniel*, cap. VI, vers. 22, p. 78, éd. in-fol., Genève, 1591 : « Potius conspuere oportet quam illis parere ubi ita proterviunt ut velint etiam spoliare Deum jure suo. »

[2] Ms. Bibl. nat. français, n° 3902, f° 82 : « Como es razon que lo ses madre de tales principes. »

[3] Le roi ordonne, « sur peine de saisye des dictes terres et possessions, de payer et satisfaire auxdits gens d'Église et bénéficiers ». Donnée à Dieppe le 10 août 1563, « leue et publiée à son de trompe par les carrefours de ceste ville de Paris, le 21 aoust ». Plaquette de quatre pages imprimée à Paris pour Jean d'Allier, libraire, à l'enseigne de la Rose blanche.

le bien d'Église; leurs forces « tant de gens de pied que de cheval » étaient payées « par le clergé et les argenteries des églises, suivant commission envoyée de la cour en bonne forme ». Ce genre de pillage s'effectuait avec régularité en vertu d'ordres donnés aux capitaines des compagnies d'ordonnance : « Pour le payment, vous vous ayderez des argenteries des églises que vous prendrez par bons inventaires, et les ferez fondre pour en faire de l'argent, comme il a été faict pour tout le royaume [1]. »

Une autre ressource, moins honorable encore, fut le secours en argent et en soldats mis à la disposition du roi de France par Philippe II. L'Espagne ne se contenta pas d'envoyer des troupes dans le midi de la France; la régente des Pays-Bas reçut ordre d'appuyer dans le Nord les catholiques français. Mais les chevaliers de la Toison d'or se réunirent à Bruxelles, et décidèrent qu'aucune compagnie des troupes wallonnes ne serait mise en campagne contre les réformés [2]. La régente, forcée de n'offrir qu'un simple secours en argent, fit partir un convoi de vingt mille écus, d'Anvers sur Cambrai et Saint-Quentin; à ce même moment, un secrétaire du prince de Condé se rendait à Anvers pour se procurer quelques fonds; il « avoit esté envoyé à Anvers

[1] Lettres du lieutenant général du royaume à MM. de Bertheville et de Jarnac, les 22 et 25 juillet 1562, publiées dans la *Correspondance d'Antoine de Bourbon*, éd. Rochambeau, p. 262 et 265.

[2] Viglius, *Mémoires*, p. 47.

de la princesse de Condé pour faire tenir douze mille écus à madame de Roye, sa mère, pour fournir aux frais de son entrètenement et des enfants du prince de Condé, qui sont réfugiés à Strasbourg ». Cet homme apprit en route ce transport des vingt mille écus, et réussit à « les destrousser à Naves, à lieue et demye de Cambray[1] ». C'est ainsi que les fonds de Philippe II servirent à ses ennemis.

Mais Philippe prétendait ne pas donner sans compensation sa bonne volonté et ses secours effectifs : il s'arrogea le droit de distribuer des conseils et des blâmes. Le roi de France devint un vassal qu'il réprimanda et qu'il entendit bien diriger.

Dès les premières semaines de la guerre, lorsque la garnison de Bourges rendit la place aux troupes royales, les conditions ne semblèrent au roi d'Espagne « du tout assez convenables des subjects avec le roy[2] ». De telle sorte qu'il fallut s'excuser et faire répondre par l'ambassadeur qu'on aurait assuré la ruine de tous les habitants de Bourges, si on s'était obstiné à prendre la ville d'assaut, tandis qu'il valait mieux « pardonner à un petit nombre de mauvais que de perdre et destruire un grand nombre de bons ». — Mais pourquoi, répliqua Philippe, conduire ensuite l'armée en Normandie, alors « qu'il eust esté meilleur de s'adresser à Orléans »?

[1] GACHARD, *Correspondance de Marguerite*, t. II, p. 489; — PAILLARD, *Histoire des troubles de Valenciennes*, t. III, pièce 23.
[2] Ms. Bibl. nat. français, nº 3161, fº 44, Saint-Sulpice au roi.

D'ailleurs, la ruine d'une ville de France, catholique ou non, et l'affaiblissement du royaume, ne pouvaient que sembler profitables. Aussi avec quel dépit Chantonnay, qui suit l'armée française, parle des efforts du duc de Guise pour empêcher que Rouen soit livrée au pillage! « Le sac de Rouen a passé si doucement, écrit-il, qu'il n'y paraît pour ainsi dire pas; la plus grande partie des maisons se sont rachetées pour très-peu d'écus; ce que les soldats ont enlevé est rapporté par ceux à qui ils l'ont vendu sans que le bourgeois ait à le payer plus que ce que le soldat l'a vendu. M. de Guise n'a cessé de supplier ses soldats de s'abstenir de cruautés, par amour pour lui [1]. »

Le chagrin de ne pas voir en France une guerre d'extermination qui la livre épuisée à son maître, arrache à l'ambassadeur espagnol des mots singuliers : « Les blessés des deux partis sont recueillis et soignés dans les villages; le pays semble si indifférent qu'on croirait que c'est une guerre entre deux princes étrangers, comme le duc de Luxembourg et le duc de Lorraine, tandis que la France est neutre entre leurs armées [2]. » Comme on soigne les blessés, on dépouille

[1] Ms. Arch. nat., K. 1500, Chantonnay au roi, 4 novembre 1562 : « El saco ha pasado tan dulcemente que casy no se paresce por que la mas parte de las casas se ha recatado con muy poco dinero... lo que los moradores han comprado de los soldados lo vuelvan a sus primeros dueños por el tanto que se ha pagado a los soldados... M. de Guysa que fue de los primeros que entro, rogo los soldados que por amor suyo no usasen crueldad. »

[2] *Ibid.*, lettre du 2 janvier 1563. Chantonnay et Alava au roi.

les voyageurs sans s'inquiéter de leur religion : « Les gentilshommes de la Beauce ont pris l'habitude du vol et du brigandage sur la route; ils sont aussi dangereux que les coureurs ennemis [1]. » D'un autre côté, les vieux liens d'amitié ou d'habitudes ne sont pas rompus par la guerre : on voit l'évêque de Troyes, qui a quitté son diocèse pour s'enrôler dans la cavalerie des huguenots, sous le titre de prince de Melfi, continuer à toucher les revenus de ses abbayes, n'être privé de ceux de l'évêché que lorsque le chapitre s'avise de les prendre pour lui-même, et circuler d'une armée à l'autre, même pendant le siége d'Orléans, sans que personne lui fasse mauvais visage, « ce qui est très-scandaleux [2] ».

Les observations de cet étranger permettent de comprendre comment la passion religieuse a moins contribué à nos guerres civiles que les rivalités de cour, la misère des petits gentilshommes accoutumés à vivre des armes, la fidélité à des chefs militaires. Mais il en était autrement dans les villes, où une populace grossière et brutale se soulevait aisément à la voix des religieux, et se laissait emporter par eux à des crimes qui apportaient quelque consolation au cœur de l'Espagnol. C'était fête pour Chantonnay quand il pouvait écrire à son maître [3] : « Le peuple de Rouen est devenu presque

[1] Ms. Arch. nat., lettre du 28 janvier 1563.
[2] *Ibid.*, lettre du 2 janvier 1563.
[3] *Ibid.*, K. 1500.

aussi ardent contre les hérétiques que celui de Paris : il déteste surtout ceux qui les tolèrent. Dans la dernière émeute, le président du Parlement s'est enfui à propos, sans quoi il était tué ; le procureur général ne sut pas se ménager semblable chance ; le peuple apprit qu'il s'était réfugié sur la galère du roi, ancrée dans le fleuve. Aussitôt des barques la cernèrent, deux hommes furent tués sur la galère à coups d'arquebuse, le peuple la força de venir à quai, s'empara du procureur général, le poussa sous la voûte de la porte qui donne sur la Seine, et le tua là à coups de couteau. Le corps est resté deux jours entiers, nu, sans que personne osât se hasarder à l'enlever. On pourrait espérer que d'autres villes feraient de semblables exécutions, sous l'inspiration divine, si la reine ne préparait ses projets accoutumés de pacification. »

Cette satisfaction devant nos malheurs et cette appréhension de les voir cesser répondaient bien à la pensée intime de Philippe II ; Catherine ne l'ignorait pas. Notre ambassadeur en Espagne, Saint-Sulpice, avait su faire parler le duc d'Albe et avait transmis à Catherine ses aveux ; ce vieux général estimait « qu'il avoit esté faict plusieurs fautes au commandement et à la conduite de cette guerre » ; le seul parti à prendre, selon lui, était de laisser les Anglais se répandre en Normandie ; car « l'effort des Anglois n'estoit guère à craindre ; mais il falloit repousser les Allemands ; vos forces devroient être allées au devant d'eux par delà

Metz pour leur deffendre l'entrée du royaume [1] ».

Le plan était simple : les troupes espagnoles auraient occupé paisiblement la France pendant que nous nous serions égarés vers le Rhin dans une querelle contre l'Allemagne entière. A ce moment, en effet, et comme par un concert avec Philippe, l'Empereur nous faisait sommation de restituer Metz, Toul et Verdun; le duc de Savoie n'osait encore demander que des négociations sur le marquisat de Saluces, « et on croirait, dit avec volupté Chantonnay, que tous les voisins veulent profiter des événements actuels, et reconnaissent que de plusieurs années ce pays n'a été en aussi mauvais point. S'il se refait, il ne retombera de sitôt en pareille situation [2]. » Et il se plaisait à raconter les inquiétudes de la reine, qui voyait le Havre aux mains des Anglais, qui recevait d'Allemagne l'avis du rassemblement de soixante bandes d'infanterie et de huit ou neuf mille cavaliers, pour la « restitution » des trois évêchés [3]. Il ne comprenait pas que pour une femme du génie de

[1] Ms. Bibl. nat. français, n° 3161, f° 69 et suivants, Saint-Sulpice au roi.

[2] Ms. Arch. nat., K. 1500, Chantonnay au roi, 14 février 1563 : « El duque de Saboya haciendo instancia in sus negociaciones para cobrar sus tierras, y los Ingleses persisten en la restitucion de Cales, y paresce que todos cuyos estados son usurpados por los Franceses se querrian servir de la occasion presente, siendo claro que ha muchos años que este reyno no fue ni sera si sele da lugar de rehacerse en tal mal punto y estado como esta agora. »

[3] *Ibid.*, lettre du 6 mars 1563 : « La somacion que de parte del Imperio se le hazia para la restitucion de Toul, Metz y Verdun, y que havia aviso de Alemaña que se apercebian sessenta y tantas venderas... »

Catherine, ces menaces étaient le plus sûr moyen de lui faire comprendre la faute qu'elle avait commise en se livrant aux plus exaltés des catholiques, de la ramener brusquement à ses premières idées de modération, et de la tirer de souci par une paix inopinée. Cette idée de paix était surtout désagréable aux Espagnols. « On cherche icy, écrit de Madrid notre ambassadeur [1], tous les moyens pour garder que la reyne ne fasse la paix; et d'autant elle connoist l'affection que ceux-ci ont de l'empescher, plus doibt-elle mettre peine à la faire. » Et ce désir de nous voir succomber dans la guerre civile, Philippe II le poussait jusqu'au point de craindre que le concile de Trente proposât une transaction qui mît fin aux querelles religieuses et restaurât l'unité du christianisme [2]. « Ils ont suspect le voyage du cardinal de Lorraine au concile avec le grand nombre de nos gens qu'ils disent qu'il y a amenés, de peur que par son autorité il n'obtienne quelque bon décret sur la réformation de la religion, pour le contentement des sujets du roy. » L'Espagne envoie des théologiens à Trente, « tout exprès pour y prendre garde, et don Luis d'Avila à Rome, pour adviser le Pape qu'il ait l'œil sur les actions de M. le Cardinal ».

Près de Catherine, on fait renouveler les anciennes menaces par l'ambassadeur Chantonnay : « Si les hérétiques obtiennent ce qu'ils désirent avec l'appui de la

[1] Ms. Bibl. nat. français, n° 3161, f° 96, Saint-Sulpice à Catherine.
[2] *Ibid.*, f° 72.

reine d'Angleterre, fait-il, les catholiques se soulèveront à leur tour, et ils seront soutenus par le roi mon maître et par tous les princes catholiques; leur cause serait sainte et conforme aux intérêts de Dieu. — Je ne suis encore si lasse, ni si désireuse de repos, réplique Catherine, que j'oublie le devoir de tenir en main le royaume, de conserver l'autorité de mon fils, d'écarter tous ceux qui auraient la tentation de la partager [1]. »

Quant au corps d'armée que Philippe avait envoyé en France sous les ordres de don Diego de Carbajas, il ne contribuait pas plus que les conseils de l'ambassadeur à avancer la pacification : les soldats quittaient leurs chefs et leurs tambours pour se répandre dans le pays [2], ou se mutinaient quand on voulait les mener à l'ennemi [3]. Lorsque le duc de Guise les demanda pour son armée de la Loire, on eut soin de lui faire « entendre leur façon de vivre et avec quelle difficulté on les faict marcher [4] ».

[1] Ms. Arch. nat., K. 1500, n° 54, du 6 mars 1563 : « Podria ser que visto que los hereges salian con su empresa haviendose valido del favor de principes estranjeros, procurarian los catolicos de hazer lo mismo y que V. M. y todos los principes catolicos no les rehusarian todo favor y ayuda en cosa tan justa y conveniente para el servicio de dios... Aunque se hallava tan cansada destos trabajos que no querria otra cosa sino retirar y reposarse, la obligacion que tenia a sus hijos la constrenia a tener la mano en los negocios y conservar su autoridad que no era suya sino dellos y assy no permitiria que tuviesse... »

[2] Ms. Bibl. Saint-Pétersbourg, Burye au roi, du 6 août 1562, Ed. de Barthélemy, p. 271.

[3] *Ibid.*, lettres des 20 septembre et 9 octobre, p. 275 et 280; voir aussi Montluc, *Mémoires*.

[4] *Ibid.*, lettre du 31 octobre, p. 282.

Le duc de Guise n'était pas aimé de Philippe II, qui craignait ses talents militaires et qui se hâta d'insister, en apprenant la mort d'Antoine de Bourbon, pour que Catherine confiât la charge de lieutenant général du royaume, non à Guise, mais au cardinal de Bourbon [1] ; il ne l'était pas davantage du Pape, dont le légat en France apprit sa mort sans chagrin [2], ni de Catherine, qui annonça ce malheur à Philippe avec les mots mêmes dont elle s'était servie lorsqu'elle avait poussé le prince de Condé à prendre les armes l'année précédente : « Dieu n'abandonnera ni la mère ni les enfants [3]. » Catherine saisit la chance qui lui était offerte de reprendre le pouvoir, de le conserver par une paix immédiate, par un appel au patriotisme, par une union des deux armées pour arracher le Havre aux mains des Anglais.

Ce ne fut pas ce premier accord par lequel l'exercice de leur religion était assuré aux réformés, qui blessa le plus Philippe. Il avait été averti par la reine d'Angleterre que le siége du Havre devait occuper toutes les forces de la France et les épuiser, parce « qu'elle y avoit préparé de la besongne pour ung bon an [4] ». Mais il cela malaisément son dépit lorsqu'il apprit qu'au lieu de nous y « morfondre », nous enlevions

1 Ms. Bibl. nat. français, n° 3161, Saint-Sulpice à la reine, f° 74.
2 Arch. nat., K. 1500, Chantonnay à Philippe II.
3 *Ibid.*, K. 1499, Catherine à Philippe.
4 Ms. Bibl. nat. français, n° 3162, f° 9, Saint-Sulpice à la reine.

rapidement les abords de la place. « Bien que le roi catholique soit en toutes choses fort retenu et tempéré, il n'a pu dissimuler qu'il s'en esmerveilloit, ensemble le duc d'Albe et le prince d'Eboli. » — « C'est une honte pour les Anglais, écrivait Chantonnay[1], leur peu d'expérience ou de courage a laissé enlever tous les forts sans qu'il ait été tué plus de dix soldats français. » La prise du Havre, assurée en quelques jours par l'union des catholiques et des huguenots, montre quelle eût pu être la fortune de la France si elle avait su utiliser ses forces contre les étrangers, et fut fièrement annoncée par Catherine au roi d'Espagne : « Voyant comme vous avez fait connoistre en tout ce qu'il a plu à Dieu nous donner, le soin et l'amour que vous avez eus et portez au roi mon fils et à ce royaume, nous n'avons voulu faillir à cette heure qu'il a plu à Dieu nous faire grâce de nous donner la paix avec la royne d'Angleterre, de vous en avertir[2]. »

[1] Ms. Arch. nat., K. 1500, pièce 82, du 24 juillet 1563 : « La pusilanimidad o poca esperiencia... y no se han perdido mas de diez soldados franceses. »

[2] Ms. Arch. nat., K. 1501, pièce 75, avril 1564.

IV

CORTÈS DE MONÇON.

Pendant que nous nous déchirions dans cette première guerre civile, Philippe avait lui-même sur les bras deux difficultés : il entreprenait d'amener par la persuasion et par la pression morale les députés d'Aragon et les Pères du concile de Trente à partager ses idées administratives et religieuses.

Les députés de Castille venaient de voter les subsides demandés, et de se séparer aussitôt [1]. Ceux des royaumes d'Aragon et Valence furent convoqués à Monçon pour l'automne de 1563 ; ils ne l'avaient pas été depuis onze ans, bien que le roi eût juré, à son avénement, de les réunir tous les trois ans; mais il l'avait juré avec la pensée secrète de « leur rongner les ongles et assez retrancher de beaucoup de privilèges et libertés qui les rendent braves et demy-affranchis [2] ». Il expliqua même à notre ambassadeur « les lois et coutumes fort amples pour la liberté et privilèges des subjects et assez estroictes, et qui limitent beaucoup la puissance du roy, bien qu'il estimoit quand elles

[1] Février 1563.
[2] Ms. Bibl. nat., n° 16103, f° 198. L'évêque de Limoges à Catherine, 25 mars 1562.

seroient regardées de plus près, qu'elles luy donneroient plus de liberté qu'on ne disoit[1] ».

Comment la cour put arriver à Monçon, le fait sembla une merveille, car « le chemin estoit le plus aspre et difficile d'Espagne ». La première séance fut ouverte[2] par le roi « tenant l'épée nue qu'ils appellent *verdugo* dressée en ses mains » ; il ne garda que peu d'instants cette attitude martiale ; il avait besoin de douze cent mille ducats d'or, et il abaissa son épée « en commençant le propos de l'excuse qu'il leur faisoit d'avoir différé onze ans d'y venir ».

Les prétentions des Cortès offrent une curieuse confusion de réclamations hargneuses ou puériles, comme celle de vouloir exclure les Castillans de toute place rétribuée en Aragon, et de demandes légitimes comme celle qui veut limiter l'Inquisition aux seuls cas d'hérésie, sans la laisser intervenir dans tous les procès[3]. Elles furent formulées avec une telle vivacité que l'ambassadeur de France écrivit[4] : « Depuis trois jours il y a

[1] Ms. Bibl. nat., n° 3162, f° 20, Saint-Sulpice à Catherine.

[2] 13 septembre. Tous les détails sont dans la correspondance de Saint-Sulpice.

[3] Les Aragonais étaient dévoués comme tous les Espagnols à l'Inquisition, et la trouvaient nécessaire en matière religieuse ; ils demandaient qu'elle n'intervînt pas dans les autres affaires. Le vœu des Cortès est cité par Lafuente, *Historia general de Espana,* t. XIII, p. 127 : « Los inquisidores en muchas cosas y negocios han puesto la mano fuera de los casos de heregia con mucho daño y agravio de los regnicolas deste reino. »

[4] Ms. Bibl. nat., n° 3162, f° 34, Saint-Sulpice à la reine, 25 décembre 1563.

cuidé avoir quelque confusion à Monçon pour avoir esté proposé par ceulx des Estats qu'il plust à Sa Majesté ne vouloir permettre à l'Inquisition une grande authorité comme elle prend de cognoistre sur toutes choses. » Or, le roi avait déclaré peu de temps auparavant qu'il voulait non-seulement[1] « confirmer l'authorité de l'Inquisition, mais la luy amplifier » ; comme en outre, ainsi qu'on l'a vu dans un précédent chapitre, et ainsi que le comprenait déjà notre ambassadeur, « ledict roy entend principalement establir son obéissance par l'authorité de ladicte Inquisition », les États n'obtinrent qu'une réponse dédaigneuse : « Je vous prie de vouloir dépescher les autres affaires, dit le roi, et de remettre celle-cy quand je serai en Castille où je déterminerai ce que je cognoitrai estre nécessaire pour le bien public. — Nous ne voulons estre remis en Castille, répondirent les autres *assez hautement,* et nous ne passerons plus oultre qu'il ne soit pourvu à cela. »

Une pareille audace chez des sujets, la nécessité de dissimuler son indignation, la crainte d'être réduit à des concessions pour obtenir les douze cent mille ducats, bouleversèrent la santé de Philippe, qui fut saisi de sa première atteinte de goutte. Il voulut nier, selon l'usage, le caractère de la maladie, et prit la peine « d'assurer luy-mesme » les envoyés étrangers

[1] Ms. Bibl. nat., n° 3162, lettre du 11 octobre 1563.

« que c'estoit quelque autre accident à un ongle qui entroit dedans la chair » ; mais il était difficile de se faire illusion, car « un vent fort véhément de fort froid luy avoit réveillé la douleur du pied tellement, qu'il ne pouvoit ni marcher ni se soutenir[1] ». Chacun attribua la maladie à la colère que lui donnaient les demandes de contrôle et les revendications de droits durant les Cortès de Monçon[2]. Il devina cependant le secret dont on a fait plus tard de très-fréquents usages, d'amortir le zèle d'une assemblée, par une proposition d'enquête. Les Cortès de Monçon furent dans la joie, lorsqu'on décida qu'une enquête serait faite sur les abus de l'Inquisition; l'aide ordinaire fut votée avec un subside extraordinaire de cent cinquante mille écus, et c'est ainsi que se séparèrent les Cortès d'Aragon sans avoir rien fait qui pût nuire, comme l'écrivait Philippe, selon sa formule habituelle, « à ce qui convient au service de Dieu et à l'avantage de mes États[3] ». Les députés de Catalogne qui furent assemblés immédiatement ensuite à Barcelone se montrèrent plus faciles encore à contenter : le roi n'eut qu'à répéter la formule du serment qui garantissait les droits locaux ou *fueros*, pour obtenir le subside de trois cent mille livres.

[1] Ms. Bibl. nat., nº 3162, fº 17, lettre du 11 octobre 1563.
[2] Ms. Rec. of., nº 1508, Challoner to the queen, 19 décembre 1563.
[3] Ms. Arch. nat., K. 1501, nº 23, le roi à Granvelle.

V

CONCILE DE TRENTE.

Le concile de Trente n'était pas aussi maniable. Il avait, après une suspension de plusieurs années, repris ses séances le 18 janvier 1562, sans montrer de hâte pour arriver à une solution. Philippe était tenu au courant des moindres incidents et donnait ses instructions à l'évêque de Lerida pour inspirer les votes de ses prélats. Mais la discipline se maintenait malaisément, et l'on peut citer comme exemple du désordre des sessions, la discussion sur la nécessité de résidence des évêques : « les uns disant qu'elle était *jure divino*, les autres que non; d'autres parlaient d'une autre manière, demandaient qu'on fît immédiatement la déclaration par les mots *placet* ou *non placet;* d'autres s'opposaient à ce vote pour le jour même, et il y eut un désordre aussi tumultueux que si on était venu leur annoncer qu'une armée luthérienne était à quelques milles de Trente [1] ». Les prélats français n'arrivèrent

[1] Ms. Arch. nat., K. 1710, n° 28, l'évêque de Lérida à l'ambassadeur Francisco de Vargas, 23 avril 1562 : « Tomaron por achaque de dezir que antes de hazer deputados y que estos avian de formar el articulo de residencia, sobre el qual muchos avian hecho mencion de que fuese de jure divino... y luego començo a aver un desasosiego entre todos como si dixeran que estava un campo de lutheranos a diez millas de Trento... »

qu'en novembre; leur influence était diminuée par ce retard de sept mois, et par les fâcheux soupçons que jetait sur leur orthodoxie l'absence de neuf [1] d'entre eux qui passaient pour avoir embrassé le protestantisme. Le vaniteux cardinal de Lorraine crut avoir relevé leur prestige par un discours prononcé dix jours après son arrivée; il en adressa la nouvelle au connétable avec complaisance : « Je leur fis une petite oraison à quoy ils me répondirent fort convenablement... Je trouve en tous une très-bonne volonté de prendre quelque bonne résolution et bien tost sur les affaires de la religion [2]. » Cette harangue, nous la possédons [3]; elle offre un assez plaisant amas de lambeaux dérobés à divers auteurs anciens : « *Hinc illæ lachrimæ, bella intestina ac plus quam civilia; — luctus ubique, ubique dolor et plurima mortis imago; — fitque via vi; — sed in nostra viscera quantumcunque victrix dextra sit ferrum convertitur et fit lamentabile regnum...* » Cet ajustement à froid de fragments antiques ne dut pas émouvoir les Pères au point de les déterminer à cette « bonne résolution » qui ne devait, dans aucun cas, changer leur genre de vie. Les procédés de conciliation qu'offraient les évêques de France, d'accord avec ceux

[1] C'étaient les évêques de Valence, Beauvais, Aix, Pamiers, Lescar, Oloron, Uzès, Dax, Troyes; ils furent cités devant l'Inquisition romaine, mais cette citation fut *déclarée d'abus* par Charles IX. Voir Ms. Bibl. nat., Gaignières, vol. 341, p. 223.

[2] Ms. Bibl. nat. français, n° 3157, f° 124, du 24 novembre 1562.

[3] Ms. Arch. nat., K. 1527, pièce 4, discours du 23 novembre 1562.

d'Allemagne, étaient le mariage des prêtres et la communion sous les deux espèces. « Nul moyen plus assuré de détruire l'hérésie et de rétablir l'autorité de l'Église, écrivait l'archiduc Charles d'Autriche [1], que de maintenir dans le sacerdoce ceux qui ont fait un mariage légitime et d'y admettre même des laïques mariés, s'ils sont pieux, savants et honnêtes. »

Mais la mort du duc de Guise laissa le cardinal de Lorraine sans appui en France : il se livra à Philippe II, abandonna les projets qu'il avait préparés, vota avec les évêques espagnols. Les prélats français et allemands, trahis par ce chef, abandonnèrent le concile : au bout d'un an, il ne restait plus que six Français. Alors furent votées les décisions que dictait Philippe II. Elles étaient dirigées en général contre les propositions qu'avait toujours défendues le clergé de France. Ainsi Philippe sut faire tourner à son profit le concile qui avait si longtemps épouvanté sa politique ; mais les difficultés commencèrent pour lui aussitôt que les Pères se furent séparés. Il avait à imposer sa politique religieuse au Pape et au clergé français. Avec le Saint-Père, les relations étaient toujours tendues : à Madrid, le nonce dut donner un démenti [2] à l'inquisiteur général qui reprochait au Pape de « favoriser les hérétiques... Sa Sainteté a aussi bien que tout le collége de Rome une

[1] Ms. Arch. nat., K. 1710, pièce 37, l'archiduc Charles au Pape, 30 novembre 1564.

[2] Ms. Bibl. nat., 16103, f° 39, l'évêque de Limoges à Catherine.

dent contre ceux qui manient cette Inquisition de laquelle ils abusent tellement, à ce que disent les ministres de Sa Sainteté, que volontiers ils entreprendroient un contrôle universel avec peu de révérence de leurs supérieurs. » La lutte est plus vive encore contre les catholiques de France.

VI

LES CATHOLIQUES DE FRANCE SURVEILLÉS COMME HÉRÉTIQUES.

Ce n'était plus l'esprit de la Réforme que Philippe tentait de combattre en France, c'était le sentiment conservateur des vieilles traditions religieuses, c'était la résistance à une révolution dans le gouvernement de l'Église. Le chancelier Lospital interdit l'introduction en France des anathèmes prononcés par le concile; le parlement de Paris les condamna comme contenant « plusieurs choses dérogeantes aux droits du roi et priviléges de l'Église gallicane [1] ». La cour inquiéta l'Espagne par sa bonne foi dans l'application du traité avec les huguenots. Le mécontentement de Philippe ne tarda pas à s'exprimer dans une note hautaine [2]; le roi

[1] L'évêque d'Orléans à l'évêque de Rennes, lettre publiée par Le Laboureur, *Additions à Castelnau*, t. II, p. 338.

[2] Ms. Bibl. nat. français, n° 3161, f° 144, Saint-Sulpice à la reine, juillet 1563.

d'Espagne « trouvoit bien estrange que l'estat de colonel dust estre rendu au sieur d'Andelot, lequel avoit esté un des principaux chefs des derniers troubles et faulteur de rébellion... la royne devoit s'en abstenir pour le grand scandale que cela donnoit à sa réputation ». Le roi « n'estoit moins esbahy de ce que la royne permettoit au prince de Condé de faire prescher sa religion dedans les propres logis du roy ». Catherine chercha à adoucir ces aigreurs par des lettres d'une tendresse affectée que Philippe ne manqua jamais de se faire traduire en castillan et d'annoter de sa main. Dans une des lettres de cette époque, probablement pour répondre à la réflexion de Philippe : « Je ne puis m'empêcher d'être fort inquiet de voir auprès du roi mon frère des personnes qui peuvent l'entraîner à la damnation [1] », Catherine déclare : « L'amiral de Coligny n'est pas près de nous; s'il vient, il sera ici comme s'il était mort, car avec l'aide de Dieu, je ne me laisserai gouverner par personne [2] »; phrase qui a été regardée par des gens à imagination féconde comme une menace de mort contre l'amiral. Tout au contraire, le jeune roi Charles IX faisait fête à l'amiral, le mêlait à ses jeux : « il l'a même été éveiller dans son lit, pour lui donner les Innocents, selon l'usage de ce pays [3] ». La France est représentée

[1] Ms. Arch. nat., K. 1501, n° 46, janvier 1564 : « No puedo dexar d'estar con mucho cuydado por ver acerca del Rey mi hermano personas que en la edad en que esta, le podrian dañar. »

[2] Je n'ai pas vu le texte original, mais seulement la traduction en espagnol annotée par Philippe II, Ms. Arch. nat., K. 1501, n° 74.

[3] Ms. Arch. nat., K. 1501, n° 5, Chantonnay au roi : « Este rey hace

à Philippe comme « livrée au démon, *endemoniada* »; toute la nation est « criminelle [1] »; la cour a des relations qu'on ose à peine croire; « elle vient de faire partir un nommé du Bourg, parent de ce conseiller qui a été brûlé comme hérétique; on assure qu'il est envoyé près du Grand Seigneur » !

Ces perpétuelles tracasseries et ce ton de pitié dédaigneuse n'étaient pas supportés sans impatience par une femme jalouse de son autorité. Catherine avait adressé depuis longtemps à sa fille des plaintes contre Chantonnay, qui « se veut mesler de toutes nos affaires, trouver toutes mes actions mauvaises et m'en tourmenter. Trouvez façon de le faire révoquer [2]. » Aussi Philippe en était réduit à employer le nonce du Pape près de Catherine, lorsqu'il demandait quelque service important; ce fut par cet intermédiaire qu'il la fit solliciter de n'adresser aucun secours à ses sujets des Pays-Bas, dès les premières inquiétudes qu'ils lui donnèrent [3]. Catherine saisit cette occasion de prendre sa revanche de l'injurieux appui qu'elle avait dû implorer, et de montrer à son gendre qu'elle était en état désormais, « au lieu de donner plus de peine à nos amis, de les secourir et

muy buena cara al almirante y le favoresce, burla con el, o anda a buscarle y Andelot en su cama con achaque de darles los Innocentes a la manera de aca. »

[1] Ms. Arch. nat., K. 1501, pièce 55.

[2] Louis Paris, *Négociations*, p. 875.

[3] Ms. Arch. nat., K. 1500 (pièce classée *premier semestre* 1563).

servir de nos forces quand ils en auront besoin [1] ».

Elle insista, elle fit offrir par son ambassadeur à Philippe « secours pour la confirmation de l'obéissance de ses Pays-Bas [2] ». Le roi d'Espagne, blessé de cet empressement, répondit « qu'il ne s'y mouveroit rien, et que les choses y passeroient gracieusement » ; mais Catherine put obtenir du moins le remplacement de Chantonnay : elle se hâta d'exprimer à son gendre ses remercîments « de ce qu'il lui a plu tant me gratifier que de révoquer le sieur de Chantonnay d'ici et envoyer don Francès de Alava, espérant que estant homme de bien et sans passion particulière, il fera ses offices avec vérité, et Vostre Majesté connoistra de plus en plus l'amour et affection que le roy son frère et moy lui portons [3] ».

C'était une joie trompeuse; l'importun Chantonnay resta encore plusieurs semaines près de Catherine, pour initier son successeur aux mystères de l'immense espionnage qu'il avait organisé en France et en Flandre. Don Francès de Alava possédait des aptitudes spéciales pour perfectionner ce bel outillage. Il sut mériter d'être plaint par son maître, « du grand travail qu'il se donnoit pour le tenir adverti de heure en heure de tout ce qui se fait et dit en France [4] ».

Les espions qu'ils entretenaient étaient nombreux,

[1] Ms. Arch. nat., K. 1501, pièce 19.
[2] Ms. Bibl. nat. français, n° 3162, f° 4.
[3] Ms. Arch. nat. K. 1501, pièce 16.
[4] Ms. Bibl. nat. français, n° 10751, f° 1460, Forquevauls à la reine.

et ne coûtaient pas très-cher; pour trois cents écus par an, on a une personne de la cour, qui est fidèle et bien renseignée[1]; les rapports ne sont pas tous perdus[2]; mais ce qui donne le mieux une idée de cette remarquable organisation, c'est la volumineuse correspondance adressée à peu près trois fois chaque semaine à Philippe. Le style est trop abondant, la malveillance trop crédule, mais la richesse des détails et la promptitude des informations font honneur à ceux qui dirigeaient l'agence. Comment, par exemple, Philippe a-t-il appris, pendant que le Havre ne nous appartenait pas encore, que Catherine préparait déjà un traité de paix avec la reine d'Angleterre?

« La reine mère est sortie le matin, écrit Chantonnay [3]; pour se promener dans un jardin que l'on appelle les Tuileries; c'est hors de la ville, au bout du Louvre, près de la rivière. Là elle se glissa furtivement dans une voiture avec une dame et deux ou trois gentilshommes, et se fit conduire au monastère des Bonshommes : elle y rencontra quelqu'un à qui elle parla longuement en secret; c'était, m'a-t-on dit, Throckmorton, l'ambassadeur anglais qu'on avait fait venir de Saint-Germain où il est retenu prisonnier... »

Philippe sait faire profiter de ces observations ceux qu'elles intéressent : il établit une correspondance

[1] Ms. Arch. nat., K. 1502, pièce 44.
[2] *Ibid.*, K. 1500, pièce 84.
[3] *Ibid.*, K. 1502, pièce 34, du 16 janvier 1564.

directe entre son ambassade de Paris et la duchesse de Parme, régente des Pays-Bas [1]. Mais les récits qu'il a le plus de plaisir à communiquer, ceux qu'on lui voit annoter de sa main avec une attention scrupuleuse dans ce fatras, ce sont les détails donnés sur la tenue des Espagnols qui voyagent en France, sur leurs propos imprudents, sur leurs négligences dans les devoirs religieux. — « En parler à l'archevêque de Séville [2] », met-il en marge.

Outre l'espionnage dirigé par l'ambassadeur, il y a le système des informations volontaires qu'on obtient en dehors de son action, et l'organisation des partisans de l'Espagne, montée à son insu par une correspondance directe entre Montluc et Philippe II.

Les informations volontaires affluent de toutes parts. C'est par exemple une fille qui se dit ancienne maîtresse de Henri II, Nicole de Savigny : elle se plaint des « grandes cruautés » que lui a fait subir Catherine de Médici, « non-seulement de m'avoir fait voler, donner plus de cinq cents coups et, pour le comble de cette pernicieuse hayne, vouloir dénier un fils que ledit feu bon roy Henri m'a laissé ». Les renseignements qu'elle adresse au cardinal Granvelle sont assez pauvres, mais elle n'en est pas moins invitée à les continuer, par le

[1] Ms. Arch., nat. K. 1502, pièce 30 : « He mandado que tenga especial cuydado de avisaros de lo que occuriere... sera bien que hagais que se tenga con el la misma correspondencia... »

[2] C'était Valdès le grand inquisiteur. Cette note est très-fréquente. Il suffit de citer comme exemple, K. 1503, pièce 46, du 7 février 1565.

cardinal lui-même. Il la console, il s'engage à faire connaître cette « bonne volonté » au roi et à la duchesse de Parme qui « ne sont ingrats de ce que l'on faict pour eux [1] ». D'autres fois, ce sont les voyageurs qui font jaser leurs hôtes confiants ou loquaces, puis se vantent des aveux, et espèrent, de la sorte, plaire au maître. Ainsi, on voit Simon Renard, l'ancien conseiller de Philippe à Londres, frappé de disgrâce, qui traverse la France et recueille des observations, pour en faire sa cour à Madrid [2]. Il n'est pas jusqu'aux ministres étrangers qui ne sachent qu'une révélation de ce qui se passe en France est la plus douce et la plus profitable des flatteries près de Philippe II. — « Je suis nommé cardinal, écrit Santa Croce, le nonce du Pape à Paris [3]; c'est Votre Majesté Catholique qui m'a fait cardinal; je ne le deviens que *pour avoir été à son service.* »

VII

LA CONSPIRATION DE MONTLUC.

Le vieux chef de nos gens de pied, celui qui les avait commandés dans nos guerres d'Italie et de France, qui avait défendu Sienne, dirigé l'assaut de Thionville, remporté sur les huguenots la victoire de

[1] *Papiers d'État de Granvelle,* t. VIII, p. 20 et suivantes.
[2] Ms. Arch. nat., K. 1502, pièce 49, de novembre 1564.
[3] *Ibid.*, K. 1503, pièce 61, Santa Croce à Philippe II, du 1er avril 1565.

Vergt, Blaise de Montluc, le véritable créateur de l'infanterie française, se sentait ulcéré de n'avoir obtenu que le gouvernement de Guyenne au lieu du bâton de maréchal que l'on avait donné à Vieilleville, ou du titre de colonel général qui avait été restitué à d'Andelot; il avait été forcé par Catherine d'adresser une lettre d'excuses à Jeanne d'Albret, après avoir essayé de la déposséder du Béarn pendant la guerre civile [1]. C'était un Gascon brave, outrecuidant, vaniteux. « Quant à moi, disait-il, si je pouvois appeler tous les esprits des enfers pour rompre la teste à mon ennemy qui me veut rompre la mienne, je le ferois de bon cœur, Dieu me le pardoint! [2] »

Il appela Philippe II. Nous ne saurions le lui pardonner. Il se laissa enlacer dans un réseau d'intrigues peu utiles à l'Espagne, et à lui déshonorantes.

Ce fut vers la fin de 1563, avant la prise du Havre, qu'il rédigea un premier mémoire au roi d'Espagne sur la nécessité de son intervention en France, et sur les dangers de la politique de Catherine, qui « s'en va faire perdre entièrement nostre religion [3] ». Puis il éprouva quelques sentiments de remords, et offrit sa démission de gouverneur de Guyenne [4]. Mais aussitôt déçu par les artifices de deux agents espagnols que

[1] Ms. Arch. nat., K. 1499, pièce 79, traduction en espagnol.
[2] Montluc, *Commentaires,* Éd. de Ruble, t. I, p. 143.
[3] Ms. Arch. nat., K. 1501, pièce 9.
[4] Ms. Bibl. nat. français, n° 3242, f° 118, Montluc à Damville.

Philippe avait accrédités près de lui, Juan et Felipe Bardaxi, il rédigea un second mémoire au roi d'Espagne, pour proposer une ligue des princes catholiques contre le roi de France, auquel ils annonceraient, avant d'envahir son pays, « qu'ils se délibèrent de faire tenir dans son royaume l'arrest du concile [1] ». Philippe s'empressa de lui répondre [2] : « Monsieur de Montluc, mon cousin, j'ai reçu et beaucoup apprécié votre lettre du 8 janvier; je charge Juan Bardaxi de vous faire connaître mes intentions. » Il attachait assez d'importance à ces relations, pour écrire sur les lettres de Montluc [3] : « Je ne peux pas comprendre tout; il m'en faut une traduction en castillan. » Mais les paroles vraiment compromettantes n'étaient pas inscrites sur ces lettres; elles étaient arrachées au Gascon par l'astucieux Bardaxi dans des conversations dont Philippe recevait exactement le compte rendu : « La France est perdue, disait Montluc; chaque jour sa situation empire, et si le roi d'Espagne ne met pas la main à la rame [4], avant un an le roi de France sera hérétique. Le roi d'Espagne est tenu d'y apporter remède, puisqu'il est marié avec la sœur du roi de France et que ce royaume peut lui revenir par héritage. J'ai avec moi toute la noblesse de Gascogne, une partie de celle du

[1] Ms. Arch. nat., K. 1501, pièces 9 et 10.
[2] *Ibid.*, pièce 49.
[3] *Ibid.*, pièce 10.
[4] *Ibid.*, pièce 47, février 1564. Je lis *en el remo*, peut-être faut-il lire *en el reino*, au royaume.

Béarn et de la Guienne. La première mesure serait de forcer le roi de France à entrer en guerre contre la princesse de Béarn. Il faut se défier de l'ambassadeur en Espagne : c'est un hérétique; et on n'en enverra jamais un autre qui ne soit également hérétique. »

Que ce résumé de conversations, fait par Bardaxi, soit sincère, on voudrait en douter : on ne le peut; car Montluc prend soin lui-même d'écrire à Philippe II en envoyant ce Bardaxi : « Je supplie Votre Majesté de croire ce qu'il vous dira de ma part [1]. » Les offres de service étaient si précises que Philippe dicta des instructions pour organiser sous les ordres de Montluc ses partisans dans le midi de la France, et qu'il fit repartir ce même Bardaxi, avec ces ordres [2] : « Savoir les forces dont ils peuvent disposer pour cette affaire, tant en soldats qu'en places de guerre, et les autres détails nécessaires pour tenter l'entreprise; savoir quelles forces le roi devra ajouter aux leurs, afin que l'on soit en mesure d'obtenir le résultat désiré; à quelle époque, dans quelle saison, par quel chemin faut-il les diriger. Ce sont eux qui le savent le mieux et le doivent dire. Faire attention au prétexte que l'on devra publier, car si on avoue celui de la religion, on se donnera pour ennemis tous les hérétiques de l'Allemagne et des autres pays; ils prendront le parti des huguenots et des mauvais conseillers du Roi Très-

[1] Ms. Arch. nat., K. 1501, pièce 42, du 8 février 1564.
[2] *Ibid.*, K. 1505, pièce 22, du 26 sept. 1564.

Chrétien, et seront tellement puissants qu'on ne voit pas comment on pourrait lutter. Quand il peut prendre son ennemi avec avantage, l'homme sensé ne lui laisse pas le moyen de regagner cet avantage. Ce serait, au lieu d'assurer le succès des remèdes que nous souhaitons, le remettre au hasard et risquer de perdre tout plus rapidement. Il faudrait voir encore si à l'époque qui sera choisie pour l'exécution [1], il n'y aurait pas moyen de s'emparer de la personne du roi, afin de profiter de son nom, et d'être plus sûr du succès, avec l'aide de Dieu. Si le personnage avec

[1] Toute cette affaire est menée par le secrétaire D. Juan de Varga qui signe ces instructions : « Saber de ellos las fuerças con que ellos se hallan para este negocio assi de amigos como de plaças... que fuerças les paresca sera menestér que S. M. crezca a las suyas para que sean bastantes para hacer el efecto que se pretende y en que tiempo y sazon y pordonde se pueden y devien emplear pues lo uno y lo otro ellos como personas que tienen tan gran noticia de las cosas de aquel reyno lo pueden y deven saber mejor que nadie. — Que miren como se deve emprender el remedio destas cosas porque emprendiendose a titulo de religion seria levantar los acos de todos los desviados assy en Alemania como en otras partes en favor de los Ugonotes de Francia y malos consegeros del rey christianisimo y las fuerças que estos tenian serian tan grandes que se dubda huviesse otras que les pudiessen ygualar. Y pudiendo tomar al enemigo con ventaja, ningun hombre cuerdo querra dalle lugar a que la tome el. Y seria en lugar de remediar lo que pretendemos, ponello en aventura de perdello mas presto. Que ellos han de confiar de S. M. Catholica y creer que no pretende otra ninguna cosa que el bien de la religion... Y particularmente deven ellos mirar si para el tiempo que esto se huviesse de poner en execucion, serian bastantes o ternian modo para apoderarse della persona del Rey para que con su autoridad y nombre se pudiesse seguir el negocio y acaballe con el ayuda de Dios... Aviendo forçosamente de retirarse de Francia, la persona con quien esto se trata y las otros de calidad, S. M. los admitira en sus reynos y estados y les hara la merced y tratamiento que conviene hacer a tales personages... »

qui se préparent ces projets était forcé de se retirer en France, lui ou tout autre gentilhomme, Sa Majesté les recevra dans ses royaumes et États, et leur assurera les faveurs et l'accueil qui sont dus à de tels seigneurs. Ils doivent bien comprendre qu'ils sont récompensés avant même d'être perdus. »

Cette perspective d'une émigration à la merci des Espagnols qu'il avait combattus toute sa vie, semble avoir plutôt refroidi que rassuré Montluc. D'ailleurs il venait de tenter inutilement d'introduire dans sa conspiration Montmorency-Damville, gouverneur du Languedoc; il était forcé de dire aux Espagnols : « Je ne suis point d'advis pour le présent, de l'advertir de rien [1]. » Il craignait aussi que sa démission de gouverneur de Guyenne ne fût prise au sérieux par Catherine. Il aimait bien à se plaindre que la reine « fist peu de compte de luy, ne luy faisant ni bien ni récompense de ses services [2] », mais il n'ignorait pas qu'elle avait appris comment il avait su s'attribuer le bien et la récompense à lui-même ; « aussy y gagna-t-il la pièce d'argent, et luy qui auparadvant n'avoit pas grandes finances se trouva à la fin de la guerre civile avoir dans ses coffres cent mille écus [3] ».

Catherine lui laissait connaître en outre qu'elle était disposée à accepter sa démission, et à le remplacer par le maréchal de Bourdillon. Ici se présente un épisode

[1] Ms. Arch. nat., K. 1505, pièce 15, du 27 mai 1564.
[2] *Ibid.*, K. 1501, pièce 9.
[3] BRANTOME, éd. Buchon, p. 363.

plaisant : l'ambassadeur d'Espagne à Paris, qui n'est pas mis au courant de ces relations secrètes de son maître avec Montluc, trouve étrange l'inquiétude de Catherine, et s'en préoccupe à son tour; il n'a vent de la conspiration que par le soupçon qu'en ressentent ceux contre qui elle est dressée [1]; il tarde à comprendre le rôle de Bardaxi. — « Je porte cet homme sur mes épaules », écrit-il. Mais bientôt Felipe Bardaxi lui explique « qu'il est la clef pour ouvrir Montluc; il paraît tenir certains secrets à l'aide desquels il peut le perdre quand nous voudrons [2] ».

Mais tandis qu'il est ainsi tenu à l'écart et devine lentement les projets de Philippe II, l'ambassadeur espagnol voit sa protection invoquée par ce même Felipe Bardaxi; car, détail non moins singulier, cet aventurier, qui était choisi comme le mandataire des seigneurs catholiques de Guyenne, était condamné à mort en Espagne comme hérétique, exécuté en effigie, traqué par les familiers de l'Inquisition. Les poursuites avaient commencé contre lui depuis plus de six ans [3]; il était accusé d'avoir prononcé ces mots : — Je ne crois pas en Dieu; je renie Dieu; Dieu n'estime pas plus les bulles du Pape que si elles étaient écrites par un fou. — En outre, il était resté huit ou dix ans sans se confesser. Mais l'Inquisition avait un

[1] Ms. Arch. nat., K. 1501, lettre de D. Francès de Alava du 7 mars 1564.
[2] *Ibid.*
[3] Dès 1558. Ms. Arch. nat., K. 1505, pièce 41.

grief plus grave contre lui : il avait eu la témérité de se défendre contre les familiers redoutables : il les avait mis en fuite ; il s'était échappé. Émigré en France, il figura « en statue » dans l'acte de foi de Saragosse, du 28 octobre 1563. Philippe II, sur la demande de Montluc et d'un de ses complices, le seigneur de Bellegarde, dont Bardaxi avait épousé la nièce pendant sa mission en France [1], le recommanda au grand inquisiteur ; il devait avoir une extraordinaire confiance dans le résultat de ses intrigues en Guyenne, pour faire cette démarche à peu près unique dans sa vie entière [2]. L'Inquisition, avec sa docilité ordinaire pour l'autorité royale, consentit à faire la révision du procès. Felipe Bardaxi vint se constituer prisonnier, fut acquitté, et put retourner « pour assister M. de Montluc et donner des renseignements sur tout ce qui pourrait servir aux intérêts d'Espagne [3] ».

L'autre Bardaxi dut craindre d'avoir à se défendre également non contre les familiers de l'Inquisition, mais contre les archers du roi de France, quand Montluc lui annonça [4] que la malice des « belistres » les avait dénoncés. Le sénéchal de Quercy, François Séguier de la Gravière, et le vicomte de Bourniquel avaient envoyé à la cour Rapin Toiras porteur d'un mémoire détaillé sur les menées de Montluc et de ses

[1] Ms. Arch. nat., K. 1507, pièces 47 à 118.
[2] *Ibid.*, K. 1505, pièce 42.
[3] *Ibid.*, K. 1506, pièce 88.
[4] *Ibid.*, K. 1505, pièce 11.

associés. Mais Montluc ne perdit pas contenance; il écrivit fièrement[1] : « Tous ceux qui ont dict que j'ay dict ou escript aucune chose contre le service du roy ou de la royne ont menti; — ceulx qui ont dict ou escript que j'ay intelligence avec le roy d'Espaigne contre le service du roi mon maistre, et que MM. le cardinal d'Armaignac, de Terride, de Gondrin, de Mirepoix, de Négrepont et moy avons faict ligue ensemble et sommes résolus de rendre ledict pays de Guyenne entre les mains du roy d'Espaigne ont menti; — ceulx qui ont dit que j'ay esté à Grenade (sur l'Adour) pour conférer d'aulcune chose avec un seigneur d'Espaigne ont menti... » et le démenti continue avec cette effronterie; mais Montluc a soin d'éviter, à partir de ce moment, les entrevues de jour avec les Bardaxi, par crainte « d'estre soupçonné des meschants », et il fait avertir le grand prieur, beau-frère du duc d'Albe, « qu'il n'envoie plus Domingon pour ce que c'est un homme que tous le prendroient plustost pour espion que pour aultre. Et encore que je le tienne pour homme de bien si est-ce que l'on penseroit plustost mal de luy que bien[2]. »

Il n'en est que plus fanfaron lorsqu'il se présente à la reine mère dans son voyage de Toulouse : il vient

[1] L'original est Ms. Bibl. nat., fonds Saint-Germain, français, vol. 689, 9, f° 113; la copie envoyée par Montluc au roi d'Espagne est Arch. nat., K. 1501, pièce 3, et la traduction en espagnol, *ibid.*, K. 1505, pièce 11.

[2] Ms. Arch. nat., K. 1505, pièce 23.

au-devant d'elle couvert ainsi que son cheval de plumes de couleur, comme pour une joute[1]; il fait sa cour à l'ambassadeur D. Francès de Alava, lui dit qu'il veut servir Philippe II dans sa première campagne en Afrique, puis le prenant à part, et baissant la voix : « Je crois, dit-il, qu'il n'y a plus rien à faire chez nous; la religion succombe, et puisqu'il plaît au Roi Catholique de la laisser ainsi perdre, je veux marcher contre les Maures tandis que mon fils ira découvrir de nouvelles terres dans les Indes[2]. » Catherine feignit d'ignorer ses démarches et chercha à les utiliser pour ses propres projets.

[1] Ms. Arch. nat., K. 1503, pièce 23.

[2] *Ibid.*, pièce 35. Dans ces dossiers sont plusieurs lettres de Montluc qui n'ont pas été comprises dans la dernière publication de sa correspondance. Une de ses lettres à Bardaxi (K. 1505, pièce 23), annotée par Philippe II, dit : « Je vous prie, ne soyez point marry si je ne vous ai vu, car la royne de Navarre ne fait jamais que crier après la Royne que je veux trahir le roy mon maistre à l'endroit du roy d'Espagne. Et encores que la royne n'y ajouste point de foy, et qu'elle sçait tout le contraire, néanmoins je ne veux estre soupçonné des méchants... S'il y a chose de par deçà que vous ayez envye, je n'y espargnerai rien de la vous envoyer...

VIII

LA REINE DE NAVARRE PROTÉGÉE PAR CATHERINE.

Catherine souhaitait depuis longtemps nouer dans la Navarre des relations semblables à celles que Philippe II entretenait dans la Guyenne : elle commença par déjouer les tentatives de son gendre sur le Béarn.

Saisir le Béarn, c'était devenir le voisin de Montluc et des catholiques de Guyenne, leur donner de l'audace et s'assurer un prétexte d'intervention en France par les querelles inévitables des frontières. Seulement Jeanne d'Albret, qui exerçait la souveraineté depuis que son mari Antoine de Bourbon avait été tué au siége de Rouen [1], était trop avisée pour se laisser entraîner comme lui en de décevantes tentations. L'agent qui avait été utile à Philippe II pour bercer Antoine de Bourbon des espérances les plus chimériques, le favori d'Escars, comprit que son rôle était achevé ; il se hâta d'en demander le salaire aussitôt après la mort de son maître, et de faire valoir près de Philippe « quelle affection et devoir j'ay usé pour la conservation de notre religion et quel reculement et retardement de mes affaires ce me a esté [2] ».

[1] Sur les blessures d'Antoine de Bourbon et le siége de Rouen, voir la correspondance de Chantonnay, Arch. nat., K. 1500, lettres des 24 et 26 octobre, 1er et 9 novembre 1562.

[2] Ms. Arch. nat., K. 1500, d'Escars à Philippe II, 1er janvier 1563.

Philippe imagina un procédé plus prompt pour déposséder Jeanne d'Albret : il la fit citer par un monitoire du pape Pie IV devant le saint-office [1]. Mais la jeune veuve obtint immédiatement la protection de Catherine. Elle avait trouvé le moyen de plaire à cette femme dominatrice en lui prodiguant les termes de la plus humble adulation : « Vos bienfaits, écrivait Jeanne d'Albret à Catherine, m'obligent à baiser les pas par où vous passez [2] » ; ou bien, quand elle lui demandait une entrevue, elle savait exprimer sa hâte de se trouver près d'elle « en quelque part que vous soyez et vous aller baiser les pieds [3] ». Elle comprenait que son seul ennemi était Philippe, et que le seul adversaire de Philippe était Catherine. Nulle flatterie ne pouvait plaire davantage à Catherine. Elle fait dire aussitôt au Saint-Père par notre ambassadeur d'Oysel, qu'elle se plaint « avec juste raison de ce qu'il a faict contre la royne de Navarre, ce qu'elle le prie de rhabiller de telle façon que cela ne passe plus avant, car elle l'ayme tant qu'elle est résolue d'employer le vert et le sec pour la conserver de quiconque luy voudroit méfaire [4] ».

Devant une attitude aussi ferme, le Pape renonce à

[1] Ce monitoire, du 28 septembre 1563, est publié *Mémoires de Condé*, t. IV, p. 669.

[2] Ms. Bibl. imp. Saint-Pétersbourg. Extrait donné par H. DE LA FERRIÈRE, *Deux Ans de mission*, p. 35.

[3] *Ibid.*, p. 36, vol. LIII des autographes.

[4] Ms. Bibl. nat., fonds Saint-Germain, français, vol. 689, 8, p. 137, Instructions d'Antoine de Gramont à d'Oysel, du 23 septembre 1563.

servir les convoitises de Philippe. Un procédé beaucoup plus expéditif est aussitôt proposé et approuvé. Il s'agit d'enlever Jeanne d'Albret pendant un de ses voyages, de la conduire en Espagne, où l'Inquisition saura la convaincre d'hérésie, confisquer ses domaines, et la détruire elle-même par le feu. Un aventurier basque, le capitaine Dimanche, est envoyé à Madrid par les catholiques de Guyenne, afin de recevoir les instructions de Philippe II, et de préparer ce facile coup de main [1]. Mais Philippe ne sait pas exécuter avec rapidité ce qu'il vient de décider. Il laisse Dimanche attendre des instructions à Madrid, s'ennuyer, se lier avec son compatriote Anis Vespier, brodeur de la reine Élisabeth, se vanter de sa mission. Aussitôt notre ambassadeur Saint-Sulpice est averti; il surveille Dimanche, ne le perd pas de vue, même à Monçon, où Philippe l'a fait venir, sait exactement l'instant de son arrivée, et la maison où il s'est caché; il apprend bientôt que Philippe, ce prince inaccessible et altier, a reçu deux nuits en secret ce chef de bandits et l'a encouragé : le prince d'Eboli a assisté à ces singulières audiences, « et hier le capitaine Dimanche partit devant le jour [2] ». Un complot si longuement

[1] VILLEROY, *Mémoires*. — LLORENTE, *Histoire de l'Inquisition*, t. III, p. 15. — Marquis DU PRAT, *Histoire d'Élisabeth*, p. 276. Mais les indications les plus précises sont dans la correspondance inédite de Saint-Sulpice.

[2] Ms. Bibl. nat. français, nº 3162, fº 34, Saint-Sulpice à la reine, 25 novembre 1563.

préparé et si habilement surveillé n'avait pas beaucoup de chances de succès : l'aventurier fut arrêté comme il franchissait la frontière et ne reparut plus. Un tel service rendu à Jeanne d'Albret peut expliquer l'exagération des termes par lesquels elle exprimait à Catherine qu'elle la regardait « comme ma bonne dame et maistresse, sur la faveur de laquelle j'ai toujours appuié mes affaires, et vous continuerai la volonté de vous estre très-humble servante [1] ».

IX

LES PROJETS DE MARIAGE.

En même temps qu'elle défendait Jeanne d'Albret, Catherine continuait à combattre Marie Stuart, et multipliait les obstacles à son mariage avec don Carlos. Elle avait remarqué combien ces négociations de mariages étaient importunes à Philippe II, et combien elles étaient commodes pour l'écarter des affaires de France. Pourquoi elles étaient écoutées de si mauvaise grâce, Catherine ne le comprenait pas encore, mais elle savait les faire intervenir avec art chaque fois que les réclamations sur un autre sujet devenaient trop pressantes.

[1] Ms. Bibl. imp. Saint-Pétersbourg, vol. LIII, f° 10, extrait par H. DE LA FERRIÈRE.

Ces discussions, sur des mariages qu'on n'avait pas l'intention de réaliser, reviennent fréquemment dans le récit : elles se représenteront encore. On croyait à cette époque que les unions entre les familles régnantes assuraient les alliances des nations, sans remarquer que la jeune princesse, ou se trouvait effacée dans sa nouvelle cour, ou partageait les passions et les préjugés de sa seconde patrie. On prenait aussi un certain plaisir à se tendre des piéges, à rompre des mariages projetés, à travestir en un jeu d'esprit et d'adresse les questions d'alliances. Philippe et Catherine étaient également ingénieux à transformer leur correspondance en une série d'énigmes sur des mariages, comme cette lettre pesante de Catherine à son gendre [1] : « Monsieur mon fils, j'ai bien voulu faire ce mot de lettre à Votre Majesté comme à Celle à qui je veux toujours communiquer toutes choses qui toucheront à moi et à mes enfans, m'assurant qu'Elle me dira et conseillera selon l'amour qu'il lui plaît me faire connaître qu'Elle porte à eux et à moi, sachant bien que n'aimera ne aime personne qui aime mieux ni désire plus son contentement et grandeur que faisons... l'ambassadeur est chargé de Lui tenir propos de ma part, lequel je La supplie tenir comme l'a accoutumé... » Philippe goûte ce verbiage, et met en note, joyeux

[1] Ms. Arch. nat., K. 1501, pièce 76. On sait qu'il est nécessaire de rectifier l'orthographe des lettres de Catherine, pour les rendre intelligibles.

d'avoir deviné : « Je crois qu'il s'agit du mariage de la fille du roi des Romains : j'ai demandé du temps pour répondre. »

L'enjeu de cette partie que Philippe demandait à mener lentement, et dont Catherine changeait savamment les combinaisons, n'était autre que le royaume d'Écosse. Catherine était trop intéressée à ne pas le laisser passer aux mains de son adversaire, pour ne pas parler clairement avec sa fille Élisabeth et avec son ambassadeur : « La royne catholique et moi, écrit ce dernier [1], avons pris peyne de pénétrer par tous les moyens au secret du mariage de la royne d'Écosse avec le prince d'Espagne » ; or ces moyens étaient hardis, on ne nous le cache pas, « la reine ayant d'assez longtemps fait sonder le confesseur ». Outre le confesseur du roi, on fit parler aussi le favori, car il fallait bien « taster de tous côtés ce qui en pouvoit estre ». Ces confidences arrachées en secret au confesseur et au prince d'Eboli donnent fort exactement la pensée du roi, telle que l'indiquent, dans les années suivantes, sa conduite et ses écrits, ce qui ne laisse pas que de sembler assez curieux, dans cette cour silencieuse, où une discrétion hautaine était une marque de dignité. « Il estoit certain, avait dit Eboli à notre ambassadeur, que MM. de Guyse avoient d'eulx mesmes mys en termes ce mariage du prince d'Espagne

[1] Ms. Bibl. nat. français, n° 3162, f° 22.

avec la royne d'Écosse; le cardinal de Lorraine envoye souvent lettres à Sa Majesté qui ne sont communiquées ni à la reine, ni à moi. » On apprit même [1] que Philippe n'avait en rien l'intention de donner suite à ce mariage : « il vouloit bien par ce semblant esloigner ou interrompre celui de l'archiduc, pour luy sembler ledit royaume d'Escosse estre trop à main à ceulx de ceste maison de pouvoir, par cet appui, demander et poursuivre les prétentions qu'ils ont aux Pays-Bas ».

Ainsi offerte par ses oncles à l'infant don Carlos et à l'archiduc Charles d'Autriche, la reine d'Écosse est combattue en Espagne par Catherine, en Autriche par Philippe; elle ne reçoit pas de refus positif, dans la crainte qu'en écartant un des mariages, on n'assure le succès de l'autre, mais elle devient comme le but de toutes les attaques; outre ses deux ennemies, Catherine de Médici et Élisabeth d'Angleterre, elle a contre elle le duc d'Albe, qui raconte au roi pour réveiller sa vieille haine des Guise [2], « que bien des fois en causant avec le connétable, il l'a entendu se donner au diable pour avoir approuvé le mariage avec François II, qui avait assuré une telle autorité à la maison de Guise ». Albe ajoute que ce souvenir rend impossible un mariage entre Marie Stuart et Charles IX; qu'il n'y a donc pas à s'occuper de l'empécher, en laissant croire à des intentions pour don Carlos. Mais il

[1] Ms. Bibl. nat., f° 31.
[2] *Doc. ined.*, t. XXVI, p. 493. Le duc d'Albe au roi, 21 oct. 1563.

excite en même temps la crainte des mêmes influences : va-t-on introduire au milieu des austérités et des ennuis de la cour cette reine accoutumée aux fêtes, aux tournois, aux propos galants, et entourée d'une famille ambitieuse? Philippe n'y saurait consentir [1]; toutefois il est tenté par les perspectives étalées sous ses yeux : « c'est s'approcher de la souveraineté du monde qu'annexer à ses États les royaumes d'Écosse, d'Angleterre, d'Irlande; Marie Stuart a deux cent mille ducats de rente, et huit cent mille en bijoux [2] ». C'est un acheminement vers la monarchie universelle; on le lui dit, on l'écrit à Granvelle [3], on le fait répéter par don Carlos [4]; ce mariage serait utile « pour tenir en bride la royne d'Angleterre et ses subjets, et avoir, par ce moyen, un bon pied dedans cette isle pour la réduire un matin ou de gré ou de force à l'obéissance de l'Église, et ladicte royne d'Escosse avoit de si bonnes prétentions en Angleterre que le party en pourroit estre à l'advenir bien fort grand ». Marie Stuart préfère don Carlos à ses autres prétendants [5], mais Phi-

[1] Lettre de Saint-Sulpice du 31 décembre 1564.

[2] *Doc. ined.*, t. XXVI, p. 451, l'évêque d'Aquila au comte de Luna, 17 juillet 1563 : « Casi le venia a hacer monarca con añadir a sus Estados aquellos reynos. »

[3] *Ibid.*, l'évêque d'Aquila à Granvelle : « Seria camino derecho para la monarquia. » *Monarquia,* c'est la monarchie universelle; le contemporain Uberto Foglietta, p. 147, l'explique ainsi : « Volendo dire monarca, unico signore del mundo. »

[4] Lettre de Saint-Sulpice du 11 août 1565.

[5] L'évêque d'Aquila au roi, lettre du 27 janvier 1562, citée par Mignet, *Marie Stuart,* t. I, p. 150.

lippe recule devant une décision, et le cardinal de Lorraine abandonne sa nièce après l'avoir engagée dans des négociations si compliquées; par peur de se voir dépouillé en France de ses nombreux bénéfices, il n'ose plus s'occuper des négociations qu'il a ouvertes avec son outrecuidante légèreté [1]. Une avanie plus cruelle était préparée contre Marie Stuart : un gentilhomme français réfugié en Écosse à la suite d'un meurtre, et accueilli par elle, se cacha un soir dans la chambre royale et se glissa sous le lit : il y fut surpris pendant que la reine se déshabillait « dans son cabinet », et chassé comme fou. Marie Stuart n'en fut prévenue que le lendemain matin; elle supposa que ce Français avait été envoyé avec mission de la compromettre pour empêcher son mariage; elle le fit arrêter et décapiter en public [2].

Tant de haine et d'intrigues contre cette femme révoltent. On oublie devant cette conjuration l'intérêt que nous avions à ce qu'elle ne portât pas en Espagne ses droits sur l'Écosse et l'Angleterre : on souhaite-

[1] *Doc. ined.*, t. XXVI, p. 450, l'évêque d'Aquila au comte de Luna, lettres du 26 juin et 17 juillet 1563 : «... Como el cardenal tiene temor de perder los beneficios que tiene en Francia. »

[2] Ms. Arch. nat., K. 1500, pièce 64, Chantonnay au roi, 3 mai 1553 : «... De baxo de la cama, y estando ella en cabineto, desnudandose..... attribuyendo su hecho a locura mas que a otra cosa y no dixeron nada a la reyna hasta otro dia por la mañana, lo qual se enojo de que huviessen soltado el gentilhombre por que ella por su honra no quisiera que esto passara en dissimulacion... » On sait que ce malheureux était le petit-fils du chevalier Bayard.

rait que le destin de cette reine enchanteresse eût été conjuré par un mariage avec un homme digne de son âme. C'est un soulagement dans les amertumes de la vie que le spectacle d'une femme douée de tous les charmes qui est soustraite à l'inévitable adversité. Mais une union avec don Carlos, on verra bientôt ce qu'était ce malheureux, eût été la pire des disgrâces; mieux valaient le misérable Darnley et l'infâme Bothwell, et la longue agonie des prisons, et le poétique martyre de Fotheringay. C'était donc le cœur de Marie Stuart, décevante illusion de la fausse habileté, que défendait Catherine quand elle multipliait les obstacles à son mariage avec don Carlos.

Quant à Philippe, il ne vit jamais qu'un jeu dans ces transactions; il feignit de se décider, adressa à son ambassadeur en Angleterre des instructions détaillées [1] pour que le mariage se célébrât en secret avant que personne en pût concevoir le soupçon, mais il ajouta de sa main sur la lettre officielle : « De point en point vous aurez soin de m'aviser de ce qui se passera, sans venir à aucune conclusion. » Voilà un exemple des procédés qu'il employa pour faire durer près de quatre ans [2] ces pourparlers.

Il est intéressant de remarquer au milieu des illu-

[1] *Doc. ined.*, t. XXVI, p. 447 et 460.

[2] C'est seulement en janvier 1565 que Marie Stuart renonça au mariage avec don Carlos. Voir LABANOFF, t. I, p. 248, Marie à la duchesse d'Arschott.

sions dans lesquelles on maintenait Marie Stuart, sa répulsion pour le mariage avec l'archiduc[1] ; son instinct de la race noble et délicate lui inspirait du dégoût pour l'homme né en Allemagne, *con hombre nacido en Alemania*[2]. La reine d'Angleterre n'avait pas de ces répugnances, ou du moins elle feignait d'accepter comme prétendant l'archiduc Charles; elle cherchait à se faire présenter au même titre l'infant don Carlos. Mais en les attirant l'un et l'autre dans des engagements, elle ne paraît avoir jamais eu d'autre intention que celle de les écarter de sa rivale. Elle avait pris en haine l'ambassadeur espagnol don Alvaro de la Quadra, évêque d'Aquila, et réclamait son rappel. Il fomente, disait-elle, les troubles du royaume[3]; ce qui montre l'art avec lequel le prélat espagnol avait compris les intérêts de Marie Stuart. Il mourut à Londres et fut remplacé[4] par don Diego Guzman de Silva, qui dut, en se rendant à son poste, traverser Paris et Bruxelles afin de se concerter avec don Francès de Alava et le cardinal Granvelle.

Ce changement parut resserrer subitement les liens avec l'Angleterre : Silva était connu pour « sa bonne grâce et sa courtoisie avec les dames dans les propos

[1] « Poca gana. » Le roi à l'évêque d'Aquila, *Doc. ined.*, t. XXVI, p. 447.
[2] *Ibid.*, p. 452. L'évêque d'Aquila au comte de Luna.
[3] *Real Acad.*, t. VII, p. 296 à 302.
[4] *Doc. ined.*, t. XXVI, p. 483. Il meurt le 24 août 1563 et est remplacé le 19 janvier 1564.

et les divertissements qui leur plaisent[1] ». Il fut le prétexte d'une réconciliation. « Je suis tenu à servir votre roi »; lui dit le favori Leicester dès qu'il débarqua. La reine le fit asseoir à côté d'elle devant ses comédiens, lui expliqua elle-même l'intrigue de la pièce qu'ils jouaient, puis s'interrompant avec une feinte pudeur, elle rapprocha son visage : « Dans toutes les pièces de théâtre, fit-elle, ils ne parlent jamais que de mariages; et votre prince, se marie-t-il? Il doit être grandi à cette heure! — Oui, répondit Silva. — Tous me dédaignent », soupira la reine[2]. Silva raconte ensuite que comme il commençait à la détourner d'une alliance avec la France, elle l'enlaça de son bras : « N'ayons point confiance en ces gens, dit-elle, mais soyons, nous, de bons amis. »

Décidée à regagner l'amitié de Philippe afin de le mieux écarter de l'Écosse où il eût été un voisin dangereux, elle fut peu scrupuleuse dans le choix des moyens de séduction. Elle n'hésita pas à montrer une autre comédie à Silva en le rendant témoin de ses fausses affectations de catholicisme durant les fêtes de Pâques, en lavant devant lui les pieds de femmes pauvres, en les baisant, en disant ensuite à l'Espagnol[3] : « Nous ne différons que sur des détails sans

[1] *Corresp. de Philippe II,* t. I, p. 365, Armenteros au roi : « Tiene tambien y gracia y donaire con las damas en las cosas de pasatiempo y entretenimiento. »

[2] *Doc ined.,* t. XXVI, p. 507.

[3] *Ibid.,* p. 539.

importance, vous le verrez. J'ai dû au commencement de mon règne subir des conditions qui me blessaient, afin de m'accommoder aux circonstances, mais Dieu connaît le fond de mon cœur. Je compte faire placer des croix dans toutes les églises. »

Silva ne crut ni à l'orthodoxie secrète de cette reine, ni à son intention d'épouser l'archiduc; « ce sont, écrivit-il, paroles et ruses de ces gens-là. Je tiens pour certain que le comte de Leicester est marié secrètement avec la reine [1]. »

X

L'ENTREVUE DE BAYONNE.

La reine d'Angleterre put croire un instant que ces coquetteries serviraient à réveiller les vieux projets de Philippe et qu'elle le compterait de nouveau parmi ses prétendants, car elle fut informée que la jeune reine d'Espagne était mourante. « Dès qu'elle fut prise de fièvre, lui écrit son ambassadeur à Madrid [2], le médecin espagnol la saigna contre l'opinion du médecin italien, et le lendemain elle mit au jour, après trois mois de grossesse, deux filles;

[1] Ms. Arch. nat., R. 1505, pièce 34.
[2] Ms. Rec. of., nº 635, Challoner to the queen, 27 aug. 1564.

elle eut le délire, puis tomba en léthargie. Ses médecins déclarèrent, le quatorzième jour de la maladie, qu'elle n'échapperait pas. Elle ne parle plus. Sa bouche est contractée jusqu'à l'oreille, et le bras droit est paralysé. » C'est dans les mêmes termes que l'ambassadeur de France rend compte à Catherine des progrès de la maladie : il raconte que tandis qu'elle était « en bonne opinion d'estre grosse, elle a eu bien souvent son mal de cœur avec vomissements[1], mais luy estant survenue une douleur de teste semblable à la migraine et quelque difficulté de ventre », on la saigna deux jours de suite, ce qui la mit[2] « en telle extrémité de son vomissement et de son mal de teste et de sa purgation qui luy estoit venue, non sans opinion de s'estre affolée de deux filles, avec grands douleurs et efforts, puys d'un flux de ventre, que l'ayant les médecins derechef faite saigner, et la troysiesme fois au pied en l'eau, la quatriesme au haut du front, et ventouses une infinité de fois », qu'elle finit par devenir insensible d'épuisement. « Les médecins luy ont encore tiré deux fois du sang, écrit l'ambassadeur vénitien ; ils ne savent pas d'autre remède à toutes les maladies[3] », et ils refusaient d'employer les médicaments envoyés de France par Catherine ; « ils en ont mesprisé la

[1] Ms. Bibliot. nat. français, 3162, f° 107.
[2] *Ibid.*, 3163, f° 1.
[3] Lettre de Soranzo, extrait daus Gachard, *Philippe II et don Carlos*, p. 90.

pluspart comme grosses bestes qu'ils sont, n'ayant rien que présomption et arrogance[1] ». Ces détails sont nécessaires. Ils ne sont pas seulement justifiés par l'intérêt qu'inspire cette délicate fille de France poussée avant sa puberté dans les rudesses de cette étiquette et les implacables travers de ces préjugés. Ils font comprendre aussi comment mouraient prématurément ces jeunes femmes, comment vont mourir les enfants, et comment ceux qui ne meurent pas sont aliénés ou infirmes. Plus Philippe multiplie ses mariages, plus il accroît le nombre des cercueils dans la sépulture royale. Cette vie lugubre, cérémonieuse, sans rire, sans air, éteint cette famille par la mort ou par la démence. Tous étaient saisis par des règles inflexibles, et l'on pouvait dire de chacun d'eux, comme plus tard du roi Philippe III[2] : « Ses actions et ses occupations sont toujours les mêmes et marchent d'un pas si égal que jour par jour il sait ce qu'il fera toute sa vie. A son lever, selon le jour qu'il est, il sait quelles affaires il doit traiter, ou quels plaisirs il doit gouster. » Il fallait que Catherine intervînt elle-même pour obtenir de la *camerera mayor* que la jeune reine pût « faire exercice, car ces gens-ci ne voudroient qu'elle fist jamais un pas, sinon en litière, ou portée sur une chaire, et néanmoins Sa Majesté voudroit cheminer modérément

[1] Ms. Bibl. nat., français, 10752, f° 390.
[2] *Ibid.*, 24195. Voyage des Hollandois.

dans le palais ou au jardin [1] ». Si du moins elle pouvait un peu respirer l'air! écrivait Catherine qui était accoutumée aux joyeuses chevauchées dans les bois [2]. Puis quand elle apprît que la convalescence avait commencé après une nouvelle purgation par « l'agaric qui opéra de sorte qu'il s'ensuivit jusques à trente-deux ou trente-trois chambres [3] », elle offrit d'envoyer « deux femmes bien fort expérimentées, car la maladie venoit pour n'avoir esté secourue selon le besoin lorsqu'elle s'affola [4] ». L'opinion générale fut que la guérison était miraculeuse : la jeune Française était tellement aimée des Espagnols qu'ils multiplièrent les processions et les pèlerinages, qui « furent plustost cause de la guérison que les médecins [5] ».

Sa mère essaya d'utiliser les émotions de cette maladie, pour gagner les apparences de l'accord avec son gendre. Elle parcourait la France, s'arrêtait dans les principales villes [6], cherchait à asseoir son autorité; mais elle sentait la nécessité de se prévaloir de la bienveillance du roi d'Espagne aux yeux des catholiques exaltés et des princes voisins qui n'abandonnaient

[1] Ms. Bibl. nat., n° 10751, f° 788.

[2] Ms. Arch. nat., K. 1505, pièce 4 du dossier 1.

[3] Lettres de Saint-Sulpice et de Challoner. Voir aussi GACHARD, *Philippe II et don Carlos*, p. 148.

[4] *Ibid.* Cette offre fut répétée plus tard. Catherine crut utile d'ajouter : « Ces deux femmes m'y ont servie... elles sont bonnes catholiques. » (K. 1501, pièce 15.)

[5] BRANTOME.

e voyage commence le 13 mars 1564.

pas leurs convoitises : « La France, disait le duc de Savoie, est épuisée, elle tombe en décomposition ; le roi d'Espagne n'a qu'un mot à dire pour me faire restituer Pignerol et Savignan [1]. » La simulation d'une entente complète avec l'Espagne semblait nécessaire pour conjurer ces dangers. Catherine entreprit de décider son gendre à un voyage en France, où les fêtes d'une entrevue solennelle pourraient faire croire à une alliance sincère.

Ces pourparlers se prolongèrent plusieurs mois. Philippe écoutait les longues harangués de l'ambassadeur sans témoigner de lassitude, et sans exprimer ni adhésion ni désaccord. « Il a une extraordinaire patience, écrivait à cette époque l'envoyé anglais [2], pour écouter ce qu'on lui dit; il prend des notes, il reçoit avec bienveillance les mémoires et les documents qu'on lui présente, mais ni sa contenance ni ses paroles ne permettent à aucun moment, même lorsqu'il est le plus ému par la colère ou la joie, de remarquer un changement dans son flegme accoutumé. » A sa lenteur naturelle de décision se joignait, pour retarder les affaires et désespérer les étrangers qui avaient entrepris une négociation près de lui, l'habitude de consa-

[1] Ms. Arch. nat., K. 1502, pièce 43 : « Vista la defluentura y trabajos... »

[2] Ms. Rec. of., nº 466, Challoner to the queen, 9 june 1564 : « Hardly shall a stranger by his countenance or words gather at any great [alteration of mind either to anger or rejoicement but after the fashion of a certain still flood. »

crer aux exercices de piété, non-seulement toutes les matinées, « icy l'on n'y négocie point le matin[1] », mais en outre une vingtaine de jours entiers, chaque année. A l'instant où Catherine le pressait le plus pour obtenir l'entrevue, il se mit en route afin de passer les « fêtes de Noël au monastère d'Espérance » ; il y fut retenu par le mauvais temps, et ne reparut à la cour que le 20 janvier suivant[2], laissant en suspens l'administration de ses États durant cette période. Il était décidé dès le premier moment à ne pas se déplacer pour jouer en personne cette partie avec Catherine, mais il ne fermait pas les yeux sur les avantages d'une entente avec elle : il la savait capable, si la lutte s'accentuait, d'encourager les troubles de Flandre, ou même de ravitailler les flottes des Turcs. Il se décida à envoyer en France sa femme Élisabeth, pour qu'elle rattachât Catherine à sa politique dans les épanchements de la tendresse filiale. Il était en outre sollicité, par ses correspondants habituels de Guyenne, à essayer ce pacte de famille[3]. Il cessa donc d'exiger un programme tracé d'avance des questions à traiter dans l'entrevue[4] et prévint Montluc, « son cousin », que « selon ses conseils », il consent au voyage de sa

[1] Ms. Bibl. nat. français, 10751, f° 76.
[2] *Ibid.*, 3163, f° 47. Absence du 20 décembre 1564 au 20 janvier 1565.
[3] Ms. Arch. nat., K. 1505, pièces 25 à 30.
[4] *Ibid.*, K. 1501, pièce 50 : « Embiar a dezir claramente que son estas cosas que en estas vistas avian de tratar para que el rey pueda pesarlas. »

femme à Bayonne, où elle rencontrera sa mère; il l'engage à accompagner Catherine, parce qu'il trouvera « aux côtés de la reine catholique un personnage avec lequel il pourra communiquer, parler librement, et discuter les remèdes nécessaires au bien de la religion[1] ».

Cet accord si lentement gagné est compromis par un contre-temps singulier. A ce même moment, en effet, débarque à Marseille un ambassadeur turc qui vient demander que la France assure la sécurité dans ses ports aux flottes ottomanes qui sont en guerre contre toutes les autres puissances chrétiennes de la Méditerranée, et assiégent dans Malte les chevaliers de Saint-Jean. Il invoque l'ancienne alliance entre les deux couronnes[2]. « Puis-je ajouter foi à une telle horreur? s'écrie don Francès de Alava en accourant près de Catherine, votre fils va recevoir un ambassadeur du Turc! Au moment où Dieu vous prépare à Bayonne ses faveurs les plus précieuses, vous allez dans cette même ville ouvrir une porte pour laisser entrer un ambassadeur de Satan, envoyé par le diable afin de mettre à néant les bienfaits que Dieu vous destinait! » En voyant son secret connu, Catherine est assez troublée pour tolérer ces mots, qui confondent avec la protection de Dieu l'alliance de Philippe; elle prend don

[1] Ms. Arch. nat., K. 1505, pièces 29 et 30 : « Que con la reyna mi muger yra persona con quien el podra communicar y hablar libremente y avisarle del que conviene al bien... »

[2] *Ibid.*, K. 1503, pièce 106.

Francès par la main, elle l'entraîne loin des témoins de cette scène, à l'écart, ne sait ni que dire ni comment cacher son trouble, éclate tout à coup : « Satanique ambassadeur, fait-elle, sachez que des navires turcs viennent d'enlever quatre cents de mes sujets sur les côtes de Provence » ; puis elle insiste sur cette nouvelle imaginaire, elle improvise, elle débite les détails, elle n'ose nier l'approche du Turc, affirme qu'il verra seulement le général des galères, « mais avec l'aide de Dieu, ce n'est pas cela qui empêchera l'entrevue », et elle fond en larmes. « Bien que les larmes lui soient faciles, écrit Alava, je compris qu'elle était sincèrement affligée, et je lui répondis : — Ce sera un scandale pour mon roi, c'en doit être un pour lui, pour la reine ma souveraine, pour toute la chrétienté, que dans une époque comme celle-ci vous écoutiez un ambassadeur du chef des infidèles : peut-être à cette heure même une de ses flottes ravage quelqu'un des États du roi mon maître ! »

Il y avait près de deux mois qu'Élisabeth était en route au moment de cette scène[1]. Elle était partie le 8 avril et n'avait pu arriver qu'au commencement de juin à la frontière française, tant les communications étaient difficiles en Espagne. Sa mère vint au-devant d'elle jusqu'à Saint-Jean de Luz[2] et la conduisit à

[1] Le voyage dure du 8 avril au 14 juin, date de l'entrée à Bayonne. Cabrera, t. I, p. 423.
[2] Ms. Arch. nat., K. 1504, pièce 14, Antonio Pecce à Gonzalo Perez.

Bayonne, où elles firent ensemble leur entrée solennelle. La reine d'Espagne « estoit sur une haquenée fort superbement et richement harnachée d'une garniture de perles toute en broderie[1] » ; elle était suivie d'une vingtaine de femmes, toutes Françaises : « Il ne vint qu'une seule Espagnole, doña Magdalena Giron, écrit avec malveillance l'ambassadeur anglais[2]; je pense que l'on a surtout voulu éviter l'humiliation de présenter à la fameuse cour de France la piteuse compagnie de celles qui furent laissées en arrière. Parmi toutes les dames de la cour, doña Magdalena était seule jolie. » C'est également l'opinion de Brantôme. On doit croire plutôt que les Espagnols conservaient encore l'usage musulman de ne pas laisser voyager leurs femmes, pour ne pas les initier aux mœurs des pays voisins, et qu'ils les ont privées du voyage de Bayonne comme auparavant de celui de Londres.

Le duc d'Albe est le politique que Philippe avait choisi pour tenir tête à Catherine. C'est par lui que sont connus les moindres propos et les plus insignifiants événements de ces journées. Il rend compte chaque soir au roi de ce qu'il entend et de ce qu'il voit, avec une fidélité qui nous fait entrer, en lisant ces pages, dans sa vie même[3].

L'un des premiers qui dès Saint-Jean de Luz viennent

[1] Brantome.
[2] Ms. Rec. of., 1168, William Phayre to Cecil, 12 may 1565.
[3] Voir Appendice D à la fin du volume.

caracoler autour de lui, c'est Montluc. — « Mon premier mot en l'embrassant, car je l'ai embrassé, a été pour m'ouvrir le chemin de sa vanité. — Tout ce bruit, lui ai-je dit à l'oreille, et ces princesses assemblées, et cette allégresse, c'est vous qui en êtes l'auteur. » Puis le duc d'Albe raconte les propos de Montluc : « Si tous avaient fait comme moi dans ces dernières guerres, c'est-à-dire n'avaient rien pardonné à homme vivant, on serait tranquille aujourd'hui; mais ils se donnaient la main, ils se disaient mon cousin, ils se disaient mon frère. Il n'y a de sérieux qu'une bonne guerre sans merci pour la canaille : je vous donnerai une note, si vous me promettez le secret. Vous lisez le français, je suppose? Mais que personne ne sache que je vous ai donné une note[1]. Le cardinal de Bourbon est assurément bon catholique, mais il ne pense qu'à contenter la reine. » En recevant cette note, en écoutant les basses confidences des autres chefs catholiques, l'Espagnol dut nous tenir en mépris. Peut-être ne vit-il que des instruments à utiliser. Il en parle sans dégoût: « Le duc de Montpensier s'est venu jeter dans mes bras de l'air le plus délicat; il m'a dit que lui et tous les gens de bien de ce royaume ne plaçaient leur espérance qu'en Votre Majesté seule, que pour elle ils se feraient couper en morceaux, et que si on lui ouvrait le cœur, on y lirait le nom de Votre Majesté. » Bourdillon,

[1] Cette note existe : elle est de juin 1565 et figure aux Arch. nat., K. 1503, pièce 14.

Sipierre, tous nos vieux soldats s'empressent autour de lui. Avec Catherine il a une explication délicate sur le malencontreux Turc. Elle doit confesser qu'elle l'a reçu, que Charles IX lui a parlé : « C'est bien mal, avoue-t-elle, mais je ne peux abandonner des alliés, même quand ils sont pervers. D'ailleurs, nous ne ferons de réponse qu'après nous être concertés avec vous. » Le duc d'Albe parle aussitôt « de commencer par couper les têtes de quelques-uns, tout sera simplifié ensuite... — A plus tard les affaires, interrompt Catherine; laissez-moi toute à ma tendresse. »

Le lendemain elle va droit à sa fille : « On me dit, fait-elle, que votre mari n'a plus que de la défiance envers moi et envers votre frère : c'est avec de tels commencements que l'on en arrive à la guerre. Que deviendrons-nous, ma chère enfant, si nos peuples sont en guerre? Plus de lettres, plus d'épanchements, plus de ces assurances d'amour, si chères d'une fille comme la mienne. — Jamais, réplique sèchement Élisabeth, mon mari n'a eu de telles pensées ; elles lui sont prêtées par vos conseillers, que n'inspirent jamais des sentiments honnêtes. — Vous voici, ma fille, bien Espagnole! — Je le suis, comme c'est mon devoir, mais je suis toujours votre fille, la même que lorsque vous m'envoyâtes en Espagne. »

Ce mot de guerre jeté négligemment dès le début est saisi avec soin par le duc d'Albe comme un prétexte pour justifier sa présence aux autres conver-

sations entre la mère et la fille. Catherine l'accueille avec un feint empressement, l'étourdit de projets, l'accable du récit de ce qu'elle a obtenu pour la défense de la religion, veut lui faire comprendre les bienfaits de sa méthode de tolérance. — « Le roi, répond Albe, ne peut admettre que vous laissiez des hérétiques en France; s'il en accepte chez vous, il en aura chez lui, et avant de consentir à régner sur des hérétiques, il aimera mieux perdre la couronne et la vie. » C'est la première fois qu'est formulée cette pensée : ces mots durent plaire singulièrement à Philippe, car il les cueillit dans cette lettre du duc d'Albe, et on le verra les répéter plusieurs fois dans la suite. Mais ils exprimaient un emportement dans la foi que ne pouvait comprendre Catherine : elle se borne à demander avec douceur « le chemin qu'elle doit suivre, les conseils qu'Albe donnerait si le roi Philippe était dans une semblable situation. — Personne ne sait mieux que vous ce qu'il faut faire », répond Albe, qui craint un piége. Aussitôt Catherine reprend la parole, s'étend longuement sur ses faveurs aux catholiques, sur les progrès que leur assure la confirmation de son autorité... — « Ou vous me prenez pour dupe, interrompt Albe, ou vous vous faites d'étranges illusions. La religion ne peut être sauvée en France que si vous formez une union intime avec mon maître. — Joignons-y également l'Empereur, répond Catherine. — Si l'Empereur entre dans cette ligue, fait Albe déjà déconcerté, nous soulevons

tous les hérétiques d'Allemagne. — Voilà bien des affaires, conclut Catherine ; nous reprendrons demain cette discussion, et j'amènerai le cardinal de Bourbon et M. le connétable. »

En lisant ce passage de la lettre du duc d'Albe, Philippe bondit sur son siége ; on voit encore en marge ces mots tracés par lui d'une main irritée : « Mauvaise affaire si l'on amène ceux-là. La reine par ces pratiques se moque du duc. » Et plus bas, en face du passage où Albe expose qu'il vient de communiquer au connétable, avant de se coucher, sa conversation avec la reine, — « Cela ne me va pas davantage », met Philippe.

Il y avait imprudence, en effet, à introduire dans le secret de ces manœuvres les personnages qui étaient étrangers aux machinations de Montluc et des catholiques de Guyenne. Les instructions du duc d'Albe étaient bien conformes à celles de Bardaxi ; elles avaient été discutées devant Philippe dans un conseil de cabinet dont nous avons le procès-verbal[1]. « Le premier point, avait-on dit, est de se détacher de la reine mère, qui manque ou de fixité dans les idées, ou d'honnêteté dans les intentions : il faut donc encourager les pratiques de Montluc et des catholiques : la reine d'Espagne occupera l'attention de sa mère, et masquera les projets, et c'est là l'utilité de l'entrevue de Bayonne : les

[1] Ms. Arch. nat., K. 1505, pièce 25.

hérétiques ni le Pape n'en sauront concevoir de soupçons. » C'est-à-dire que Catherine devait se livrer à ceux qui entretenaient depuis deux ans des relations occultes avec l'Espagne, détruire par la coalition de son autorité et de leurs fureurs toute dissidence religieuse, et laisser établir régulièrement en France le pouvoir de Philippe, sans soulever la jalousie du Saint-Père ni la résistance des puissances réformées.

Mais Catherine avait suffisamment aperçu ce but dès sa première discussion : elle ne veut s'occuper que de divertissements les jours suivants. Pour la ramener sur le terrain politique, Albe et Élisabeth lui parlent du mariage de la princesse Marguerite avec don Carlos, et de la princesse de Portugal avec Henri de Valois. « Don Carlos, fait Catherine, son père n'a aucune pensée de le marier pour le moment, quant à la princesse de Portugal, je ne vois pas à quel titre le roi d'Espagne viendrait l'offrir. » Après cette tentative malheureuse, Albe veut reprendre la discussion dans la soirée, mais il est maintenu dans un salon étroit où chacun peut l'entendre; il parle de la religion, il « trouve la reine mère aussi étonnée que si on n'avait jamais abordé ce sujet » ; il en fait la remarque assez maladroitement, elle se fâche en grande hâte, « non qu'elle fût irritée, remarque Albe, mais elle voulait en avoir l'air ». Ce n'est pas le moment de lui demander le renvoi du chancelier de l'Hospital; mais le duc d'Albe, qui voit approcher le départ, pose hors de propos cette

question, est repoussé avec aigreur : — « Vous lui reprochez d'être opposé au concile de Trente, dit Catherine, mais je suis bien décidée à n'accepter les canons du Concile qu'après avoir fait examiner ceux qui sont contraires à l'Église gallicane et à la prééminence royale. » Il a été impossible d'ébranler la reine mère, écrit Albe, et plaise à Dieu que sa pensée réelle ne soit pas d'accorder « une plus grande liberté de conscience, qui produirait de plus grands maux ». Malgré l'agitation du nonce Santa-Croce, malgré les efforts de la reine d'Espagne, on ne peut rien « tirer davantage ». Si Catherine revient sur les projets de mariage pour écarter ceux de ligue religieuse, « Obtenez d'abord la soumission à la religion, réplique Albe à son tour, faites punir ceux qui sont voués à la damnation, épurez les tribunaux, changez les gouverneurs». Enfin, la veille du départ, le 30 juin, Catherine vient trouver le duc d'Albe avec ses cardinaux, ses maréchaux et les princes du sang : « Vous semblez peu satisfait, lui dit-elle; causons de nouveau. » Alors elle propose une ligue contre les Turcs[1], puis quatre mariages entre ses enfants et ceux de Philippe et de l'Empereur[2]. — « Elle ne fera rien de bon », s'écrie le

[1] *Doc., ined.,* t. XXVIII, p. 425, Alva à Alonzo de Tobar.

[2] Ms. Bibl. nat., 10751, f° 66, note de Philippe : « Trato de casamientos de sus hijos y hija del principe mi hijo, hijo y hijas del Emperador, Rey de Portugal y de la princesa Doña Juana mi hermana, y tambien de juntar nos en liga. » Voir aussi Ms. Bibl. nat., 3163, f° 104.

cardinal Granvelle, quand il reçoit les copies des lettres du duc d'Albe; elle veut simplement cacher son alliance secrète avec les Turcs [1].

Aussi cette stérile victoire sur le duc d'Albe ne profita point à Catherine : elle lui fut au contraire nuisible par un de ces retours qu'amènent les injustices des partis. En la voyant converser si mystérieusement avec leurs pires ennemis, les huguenots s'imaginèrent qu'on tramait des complots contre eux : Albe, toujours bien informé, connut ces soupçons, et au lieu de comprendre qu'ils étaient utiles à l'Espagne, ne sut que s'indigner : « Je dois dire combien on est scandalisé d'entendre les hérétiques se plaindre d'un concert entre Votre Majesté et le roi de France contre leur existence. » Les historiens ont été longtemps dupes de cette même mystification : ils ont cru qu'en sortant de Bayonne, Catherine était décidée à en finir avec les protestants. Des propos mal compris ou inventés, une sorte d'harmonie entre la peur des uns et la malveillance des autres, le secret trop bien gardé de discussions sans portée ont fait éclore une légende que sembleront confirmer longtemps plus tard les fautes de Catherine.

Pour donner une satisfaction apparente à l'Europe, elle frappa, de Bayonne même, non les hérétiques, mais les écrivains et les libraires. C'était une ancienne tradition des Valois, de prendre par accès périodiques

[1] *Papiers d'État de Granvelle*, t. IX, p. 481, 516, 543, 594.

des mesures brutales contre l'imprimerie. On tenait surtout à brûler le livre, mais l'auteur, bien que ce fût moins important, pouvait être brûlé aussi : « Lesquels livres ont été bruslés avec ledit Delagarde et autres », écrit le président Lizet au chancelier[1], sous François Ier. Catherine avait renoncé de bonne heure à l'emploi du bûcher contre les écrivains; elle avait fait « défense de publier et faire imprimer aucuns livres, lettres, harangues ou autres escrits, soit en rime ou en prose, sans permission du seigneur Roy, sur peine d'estre pendu et estranglé[2] », ce qui ne l'empêchait pas de faire saisir des livres autorisés par le Parlement et par la faculté de théologie[3]. Mais à Bayonne, pendant les fêtes, elle renouvelle ses instructions : « Voyant qu'il se présente tous les jours infinis libelles diffamatoires et autres escrits imprimés, il a été résolu de réduire les imprimeurs à un certain nombre; ce qui se fera quand nous sçaurons combien il y peut avoir de ceste heure à Paris et votre advis sur le nombre raisonnable qu'il y en faudroit laisser[4]. » Quant aux « semeurs et imprimeurs de livres » qui sont arrêtés, on ne saurait « faire service plus agréable » que d'en faire « bonne pugnition et de garder que les officiers n'y usent d'aucune connivence ». Les simples protes

[1] Ms. Arch. nat., J. 966.
[2] Leber, *De l'état réel de la presse;* Paris, 1834, p. 17.
[3] *Ibid.*, p. 9.
[4] Ms. Bibl. nat. français, 3194, f° 67, Catherine au maréchal de Montmorency.

ne sont pas à l'abri des poursuites ; on les arrête au moins pour obtenir des renseignements, afin de « purger le royaume d'une telle vermine ».

Des mesures si rigoureuses, en même temps la levée d'un corps de six mille Suisses destinés à défendre nos frontières, firent croire à un traité secret entre Catherine et Philippe, à l'heure même où la défiance réciproque atteignait ses plus fortes proportions. Avec l'habituelle crédulité des partis populaires, les huguenots se crurent en danger. Ce fut le seul résultat des habiletés fausses, des trompeuses complaisances, de la maladroite duplicité apportées par Catherine dans sa lutte pour le pouvoir.

XI

NOUVELLES DIFFICULTÉS AVEC LA FRANCE.

Philippe fut blessé de n'avoir rien gagné sur la France et de se voir ramené comme les années précédentes à des rêveries de mariage. Au sujet de don Carlos, il répondit sèchement qu'il s'était lié avec l'Autriche[1], défaite peu sincère, car l'état mental et la santé de cet infant avaient empêché de conclure le mariage avec sa cousine Anne. Il en était même résulté

[1] Ms. Bibl. nat. français, 10751, f° 67.

un refroidissement dans les relations de famille. Maximilien [1] s'était plaint des hésitations de Philippe, « qui a eu largement le temps de se décider [2] » ; aussi il semblait songer pour son autre fille Isabelle plutôt au roi de France qu'à Sébastien de Portugal, au nom duquel Philippe II la demandait [3], bien que ce jeune prince fût à peu près dans le même état physique que don Carlos. Parmi les propositions de Catherine, Philippe rejetait même celle du mariage de la princesse de Portugal qui avait plus de trente ans, avec Henri de Valois qui n'en avait que quatorze, malgré les éloquentes harangues de notre nouvel ambassadeur, Forquevauls, qui s'efforçait de faire remarquer combien [4] « tout l'advantage est pour la princesse, car elle va contre le soir et il vient vers le jour et elle pourroit se vanter dans quatre ans d'avoir un des plus beaux et accomplis princes de l'Europe pour mari : on a vu souvent de belles jeunes princesses mariées avec des princes laids et vieux ». Mais Philippe fit signifier que ces « négociations devaient être remises à une autre époque [5] ». Il eut soin en même temps de soumettre à une jalouse surveillance la correspondance adressée en France par la reine sa femme : toutes les

[1] Il était empereur depuis la mort de son père Ferdinand en 1564.
[2] *Doc. ined.*, t. XXVI, p. 544 : « El emperador me ha dicho harto friamente que habia ya habido harto y demasiado tiempo para resolverse. »
[3] *Ibid.*, p. 410 à 563, et tome XXVII.
[4] Ms. Bibl. nat., 10751, f° 79.
[5] Ms. Arch. nat., K. 1507, pièce 3.

lettres d'Élisabeth sont préparées en espagnol à la chancellerie, corrigées par le roi, qui souvent ne se décide pas à refaire la phrase lui-même, et signale les changements nécessaires, par son mot « *ojo* », qu'il met habituellement en marge pour attirer l'œil de ses conseillers; quelquefois il rature ses propres corrections; ensuite, la lettre est traduite en français, copiée par la reine, et envoyée à sa mère [1].

Une de ces lettres d'Élisabeth à Catherine ne fut pas rédigée sans de longues hésitations, car elle devait précipiter la solution d'une entreprise diplomatique que Philippe II jugeait de la plus grande importance [2]. Le corps de saint Eugène, apôtre espagnol, était conservé dans l'abbaye de Saint-Denis. Les négociations pour en obtenir la cession furent commencées avec activité dès 1563 et durèrent plus de trois ans. On peut supposer sans témérité que Catherine n'attachait pas un grand prix à la possession de cette relique, mais elle se récria sur l'importance du sacrifice qui lui était demandé; elle fit intervenir le cardinal de Lorraine, probablement plus incrédule qu'elle-même, pour défendre, comme abbé de Saint-Denis, la pièce la plus précieuse de son trésor. Plus Philippe insistait, plus

[1] Voir entre autres la minute conservée aux Arch. nat., K. 1504, pièce 61.

[2] Ms. Arch. nat., K. 1502, pièces 35 à 38 : « Si S. M. entiende que conviene con su licencia se pidia carta a la reyna nuestra señora para su madre... » — Le roi met en marge : « La carta se puede pedir a la reyna que no ay inconveniente en ello. »

Catherine multipliait les difficultés : tous les détails étaient rapportés à Philippe, qui prenait en personne les décisions. Les documents sur cette affaire encombrent les dossiers de l'époque et portent sur chaque page les annotations de la main du roi. Don Guzman de Silva avait renouvelé la demande en se rendant à Londres [1], et il poussa un cri de triomphe en apprenant le succès de cette longue négociation : « Voilà bien des années que l'on souhaitait ce résultat ; l'empereur Charles-Quint avait échoué ; je rends des actions de grâces au Seigneur, qui a bien voulu qu'un tel bonheur arrivât à l'Espagne par l'ordre de Votre Majesté, et dans les temps bienheureux de son règne [2]. »

Un chapelain de chœur de Tolède est choisi pour recevoir les reliques selon le cérémonial correct : « Voilà qui va bien », met le roi en marge ; ou encore : « Je crois que le chapitre devra ordonner que le transport se fasse dans le plus grand secret [3]. » Mais surtout il ne cesse de s'inquiéter des dangers que pourrait courir dans le trajet un bien si enviable : il veut être prévenu chaque jour des événements de la route et du lieu d'arrivée. Enfin, le cortége atteint la cathédrale de Tolède : le roi part aussitôt pour se prosterner devant le corps du saint et l'accompagner

1 Ms. Arch. nat., K. 1501, pièce 35.

2 *Doc. ined.*, t. XXVI, p. 514 : « Muchas gracias a Dios que se haya hecho por orden de V. M. y en su bienaventurado tiempo. »

3 Ms. Arch. nat., K. 1501, pièce 13 : « Esta asi muy bien. »

depuis Tolède[1] jusqu'à l'église Saint-Jérôme de Madrid; la reine laissée par lui à Madrid doit s'avancer seulement de deux lieues pour l'attendre à Getafe. La veille de ce jour solennel, ses matrones françaises qui veulent « la préparer et disposer pour le retour du roi son mari », après une semaine de séparation, prétendent, chose impie en Espagne, lui faire prendre un bain; « mais on ne put le cacher à la comtesse d'Ureña qui faisoit semblant de le trouver le meilleur du monde : cette vieille l'a faict aussitôt entendre aux médecins espagnols », qui ont défendu « de la baigner », puisqu'elle n'était pas malade. Mais la jeune reine, ce même jour, mangea « du boudin de porc et se trouva mal toute la nuict ensuyvante avec vomissements et douleurs de teste », ce qui força les médecins à tolérer le bain[2] le lendemain matin. La reine, après ce bain, se rendit à Getafe, retrouva son mari dans le cortége des précieuses reliques, se prosterna devant « le corps de saint Eugène, auquel elle voua de faire porter son nom au premier fruit que Dieu lui donneroit et le requérant d'en faire prière à Dieu, tellement qu'elle pense avoir conçu ceste infante la nuit en suyvant[3] ». C'était le 14 novembre 1565; la reine mit au jour le 12 août suivant l'infante Isabelle-Claire-Eugénie.

[1] *Doc. ined.*, t. XXX, p. 7, Gonzalo Perez à don Garcia de Toledo, 6 novembre 1565.

[2] Ms. Bibl. nat. français, 10751, f° 53, Forquevauls à la reine mère, 21 novembre 1565.

[3] *Ibid.*, f° 408. Voir aussi CABRERA, liv. VI, chap. XXII et XXIII.

Pendant toute la durée de la grossesse, l'implacable étiquette ne cessa de persécuter la jeune reine : il fallut, peu de semaines avant les couches, rédiger un testament ; c'était l'usage : « J'espère, dit Forquevauls [1], que ceux qui lui en parlent mourront les premiers. » Elle vit les notaires solennellement inventorier ses joyaux, ses meubles. « Il me semble, écrivait sa mère [2], que ce sont choses dont on ne doit pas affliger l'esprit d'une jeune femme estant en l'estat où est ma fille. » Puis vint la question de la nourrice : « Les médecins vacquent encore à choisir quelque bonne nourrice d'entre une cinquantaine, toutes de lieu assez honneste, et surtout que leurs ancestres ne soient ni Juifs ni Maures [3]. » On parvint à en désigner trois, d'après leur généalogie ; mais la compétition se prolongeait encore entre elles plusieurs heures après la naissance de l'Infante, qui serait morte de faim si une des dames d'honneur n'en avait pas chassé deux : la dame d'honneur se nommait doña Ana Tajardo et est restée célèbre pour ce trait d'audace ; la nourrice préférée « se nomme doña Beatrice de Mendoza, laquelle abonde en lait et très-bon, une belle grande jeune demoiselle de vingt-cinq ou vingt-sept ans [4] ».

Au baptême, nouveaux embarras : l'évêque de

[1] Ms. Bibl. nat., f[os] 270 et 276.
[2] *Ibid.*, f° 311. Voir sur cette grossesse deux lettres de Catherine au roi d'Espagne. (Ms. Arch. nat., K. 1501, pièces 7 et 15.)
[3] Ms. Bibl. nat. français, 10751, f° 354, Forquevauls à Catherine.
[4] *Ibid.*, f° 391.

Ségovie prétend officier comme le diocésain, et l'archevêque de Santiago comme le grand aumônier[1]. Ils ne cèdent ni l'un ni l'autre : ils ne croient leur honneur sauvegardé qu'en voyant le nonce du Pape officier lui-même. Puis le parrain don Carlos se trouve trop débile pour soutenir l'Infante dans ses bras; on doit appeler don Juan, fils naturel de Charles-Quint, pour la porter durant la cérémonie[2].

La jeune mère, pendant ce temps, est, selon les usages, purgée et ensuite saignée deux fois au pied[3]; elle ne se défend contre les médecins que lorsqu'ils veulent en outre lui poser des ventouses, et encore n'évite-t-elle les ventouses qu'en avalant une nouvelle purgation[4].

Dès qu'ils la voient échappée à leurs mains, les médecins peuvent exercer leur industrie sur le roi, qui est atteint de la fièvre le mois suivant. Ils commencent par le saigner, puis « ces docteurs[5] sont de diverses opinions, car les uns le voudroient derechef saigner demain matin, et les aultres lui donner médecine purgative ». Les premiers l'emportent, et heureux de leur succès, « le vouloient saigner hier pour la tierce fois, mais ils ont advisé de le purger, et sa médecine avoit fait bonne opération hier sur le tard[6] ». Ce qui ne les

[1] MARTHA FREER, t. II, p. 183 à 190.
[2] Forquevauls, lettre citée du 26 août 1566.
[3] *Ibid.*, f° 387.
[4] *Ibid.*, f° 393.
[5] *Ibid.*, f° 443, lettre de Forquevauls de septembre 1566.
[6] *Ibid.*, f° 450, lettre du 13 septembre. Il n'était pas indifférent

dispense pas de donner à la reine des pilules qui la privent d'accorder des audiences, même à Forquevauls, « pour n'empescher leur opération ». Cet ambassadeur sait toutefois qu'elles étaient composées « de agaric et agrégatif[1] ». Il avait à ce moment de très-délicates discussions à soutenir sur une aventure qui ne fit pas honneur à Catherine.

Le roi d'Espagne avait été investi par une bulle pontificale de la possession des terres d'Amérique, à l'exception du Brésil, que le Saint-Père avait conféré au Portugal. Comment était administré ce vaste empire, on le verra plus tard. Que le Pape ait donné ces terres pour assurer la conversion et non l'extermination des indigènes, on n'en saurait douter; mais il est certain également que personne ne contestait les droits de l'Espagne. Aussi, quand, malgré la paix établie et observée entre la France et l'Espagne, des navires français vinrent fonder une colonie à la Floride, c'était un simple acte de piraterie. Catherine devait ou empêcher leur départ, ou négocier avec l'Espagne pour

dans leurs curieuses théories thérapeutiques d'employer la saignée ou la purgation. Voir Maurice Reynaud, *les Médecins au temps de Molière*, p. 179. La maladie ne peut provenir que de la surabondance ou du vice des humeurs, dans le premier cas il y a pléthore, et on doit saigner; dans le second, c'est cacochymie, et il faut purger. Il est nécessaire de ne purger qu'après la coction des humeurs, et de purger séparément la bile, l'atrabile et le phlegme. C'est, comme le dit Molière, porter remède à « la corruption de votre sang, à l'âcreté de votre bile, à la féculence de vos humeurs ».

[1] Ms. Bibl. nat., 10751, f° 448.

faire autoriser leur installation. Elle favorisa le départ des Français, puis les désavoua avec affectation, puis les abandonna à la cruauté des Espagnols et formula d'impuissantes, de maladroites réclamations après le désastre. Ce fut un mois avant l'entrevue de Bayonne que partit d'Espagne l'expédition de Pedro Melendez contre nos nouveaux établissements de la Floride[1]; mais le duc d'Albe se garda d'en parler à Catherine et se vanta avec vanité de cette discrétion[2]. Notre gouvernement crut sans doute que Philippe employait contre les Turcs toutes ses forces navales, et qu'il n'aurait pas de flotte militaire pour l'Amérique; Forquevauls eut du moins cette illusion, et écrivit : « Reste à voir si les Espagnols seront plus affectionnés à chasser les François de la Floride, qu'à résister aux mahométans[3]. » Mais il ne tarda pas à voir ramener en Espagne pour le service des galères, le petit nombre des Français qui n'avaient pas été massacrés par Melendez. L'un de ces malheureux, Jehan Memin, fils d'un bourgeois de la Rochelle[4], lui fit ce récit : « Nous pouvions estre six cents bouches ou environ, y compris les femmes, enfants, et les jeunes hommes pour travailler la terre. Environ quinze jours après notre arrivée, par un jeudy matin, furent descouverts

[1] Ms. Rec. of., 1168, William Phayre to Cecil, 12 may 1565.
[2] Ms. Arch. nat., K. 1504, pièce 30.
[3] Ms. Bibl. nat., 10751, lettre du 21 novembre.
[4] *Ibid.*, f° 472 et suiv.

vingt-cinq navires qui venaient droit au fort. Les capitaines Jean Ribaut et Laudonnière s'accordèrent de mettre des soldats dans les navires pour aller voir. » En apercevant les six navires français, les Espagnols s'étaient retirés, avaient pris terre à quinze lieues du fort. Ce fort était une enceinte dont les fosssé avaient été creusés en quelques jours et qui ne pouvait être défendue que contre des Indiens. Le soir même, à minuit, les Espagnols en approchèrent, tuèrent sans bruit la sentinelle, franchirent les fossés, « trouvèrent tous les François dormant, et en firent boucherie ». Ils coupèrent la barbe « audit Ribaut, disant la vouloir envoyer au roi d'Espagne ». Le peu de femmes et d'enfants qu'ils épargnèrent furent vendus comme esclaves à « l'isle de Porto-Rique ».

Lorsque Catherine voulut se plaindre de ce coup de main, Philippe répondit froidement : « La querelle est vidée, puisque les François qui sans vostre commandement y estoient allés, sont esté défaits [1]. » Forquevauls ne put s'empêcher de dire au duc d'Albe que « Mèlendez avoit esté plus digne bourreau que bon soldat [2] ».

[1] Ms. Bibl. nat., 10751, Philippe à Catherine, 18 février 1566.
[2] *Ibid.*, f° 185.

XII

CONTINUATION DE L'ESPIONNAGE EN FRANCE.

Mais déjà Philippe étendait sa main sur la France : il lisait avec complaisance un pamphlet qui le désignait comme seul souverain légitime des Français en vertu des droits d'une fille de Louis le Hutin qui avait épousé un de ses ancêtres. Celui qui a publié ce traité, disait dédaigneusement Catherine, « avoit plus de besoin d'apprendre que de se faire moquer de lui, mettant de si sottes œuvres en lumière [1] ». Les menées de Montluc étaient plus inquiétantes. Il continuait, depuis l'entrevue de Bayonne, sa correspondance secrète par l'intermédiaire des deux Bardaxi, et répétait [2] « que la royne ne se soucye point que la religion catholique s'en aille en tout perdue ». Il adressait des notes sur l'urgence d'une intervention espagnole [3], il communiquait à Philippe les lettres de Jeanne d'Albret et de son fils [4], il recevait les ordres du roi d'Espagne, soit par des lettres de Ruy Gomez [5], soit par Felipe Bardaxi [6], qui était maintenu près de

[1] Ms. Bibl. nat., f° 195, Catherine à Forquevauls, 6 mars 1566.
[2] Ms. Arch. nat., K. 1505, pièce 147.
[3] *Ibid.*, pièce 47.
[4] *Ibid.*, K. 1506, pièces 94 et 95.
[5] *Ibid.*, K. 1506, pièce 48, et K. 1507, pièce 118.
[6] *Ibid.*, K. 1506, pièces 8, 46, 91.

lui « pour donner avis, disait le roi, de tout ce qui sera utile à notre service [1] » et comme le plus capable « de comprendre l'importance, dans les occasions présentes, de recevoir les confidences de Montluc, et de nous faire connaître par lui les intelligences et les desseins des Français [2] ». Montluc eut même l'effronterie de demander au roi de France une commission de capitaine français en faveur de ce Felipe Bardaxi, qui recevait de l'Espagne une pension de quatre cents ducats « pour s'entretenir pendant tout le temps qu'il assistera M. de Montluc [3] », et qui adressait des rapports sur la situation des esprits dans la Guyenne [4]; Montluc prétendit le faire autoriser à commander et à « lever six cents hommes, car encore qu'il soit Espagnol, si est-ce qu'il a la pluspart de son bien en France [5] ».

Durant ces trahisons de Montluc, contraste singulier, son propre fils et son frère se trouvaient signalés comme les ennemis de l'Espagne. Son fils le capitaine Peyrot prépara pendant l'été de 1566 une expédition navale qu'il prétendait diriger tantôt contre l'île de

[1] Ms. Arch. nat., K. 1506, pièce 88, Philippe à Bardaxi, 13 février 1567.

[2] *Ibid.* : « Sera bien que pues entendeis de la importancia que es en estos tiempos y ocasiones tener persona confidente acerca de Montluc por quien el nos pueda avisar de las intelligencias y designos de Franceses... »

[3] *Ibid.*

[4] *Ibid.*, K. 1507, pièce 118.

[5] *Ibid.*, K. 1510, pièce 10, et Ms. Bibl. imp. Saint-Pétersbourg, cité par M. DE RUBLE, *Correspondance de Montluc*, t. V, p. 122.

Madagascar [1], tantôt contre les ennemis du roi de Danemark [2]. Les Espagnols crurent que cette flotte était à destination de la Floride, et refusèrent de l'accueillir en rade de Madère. Le capitaine Peyrot prit d'assaut la ville de Madère, fut tué pendant le combat, et fut officiellement désavoué par Catherine comme l'avaient été les capitaines Ribaut et Laudonnière [3]. Quant au frère de Montluc, l'évêque de Valence, il était occupé dans la ville de Toulouse à réprimer la turbulence des étudiants espagnols de l'Université, qui s'étaient mis au service des catholiques exaltés pour opprimer les modérés. L'émeute avait commencé par « un différend pour un banc entre un Espagnol et un François : tous ceulx de sa nation passèrent devant les estudes armés comme en guerre et furent si fols que de défier publiquement tous les escoliers des autres nations ». Ils trouvèrent dans une école un jeune Limousin qui n'avait pas quitté ses livres, le tuèrent et coururent les rues en criant : « Mort aux luthériens ! » Ils furent soutenus par la populace et par les capitouls, qui leur firent distribuer « corselets et harquebuses [4] », avec une telle partialité que les étudiants français durent quitter la ville. « Il y a dans les capitouls, dit

[1] *Commentaires de Montluc,* édition de Ruble, t. III, p. 76.
[2] Ms. Bibl. nat. français, n° 15882.
[3] *Ibid.*, n° 10751, f° 492 et 523.
[4] Ms. Bibl. imp. Saint-Pétersbourg publié par M. Ed. de Barthélemy, p. 319, l'évêque de Valence au roi, 20 juillet 1566.

l'évêque de Valence [1], ou une grande malice, ou une extrême ignorance; je ne demande pour toutes preuves que de voir enroller les escoliers espaignols, pour s'en servir avec les armes, et n'en avoir pas appelé un de la nation française. »

Les informations et l'influence de Philippe n'étaient pas moins solides à Paris que dans la vallée de la Garonne.

A la vérité, son ambassadeur don Francès de Alava avait une imagination chagrine qui lui montrait partout des hérétiques et des complots : ses lettres travestissaient les plus minces aventures en machinations contre l'Espagne par des suppositions quelquefois ridicules. Ainsi il raconte gravement comme une entreprise des hérétiques pour s'emparer du roi, une anecdote assez naïve [2]. Au carnaval de 1567, le seigneur de Crussol emmena le jeune Charles IX, qui avait alors seize ans, dans une maison où l'attendait « une jeune demoiselle des plus jolies de cette ville » ; après une longue collation, on l'enferma avec elle dans une chambre : il en sortit fort innocent, et contrarié d'avoir été tenu sous clef. Trois ou quatre jours plus tard, il raconta cette scène au Génois Frégose et lui avoua sa colère d'avoir été enfermé avec une jeune fille : Frégose lui donna des explications qui amenèrent probablement des regrets,

[1] Ms. Bibl. nat. français, 15882.

[2] Ms. Arch. nat., K. 1507, du 8 mars 1567, post-scriptum autographe.

et fut aussitôt chassé de la cour par ordre de Catherine.

Mais les faits n'étaient pas toujours altérés par cette soupçonneuse crédulité. Ils étaient dénoncés par des esprits plus sérieux. Les Guise, beaucoup plus sûrement informés que Montluc et plus sagaces observateurs qu'Alava, commençaient leurs relations secrètes avec l'Espagne ; « le cardinal de Lorraine, M. d'Aumale et moi, écrit Alava [1], avons un rendez-vous à une demi-lieue de Paris, demain à dix heures du soir. La reine veut les réconcilier avec les Châtillon, et j'irrite autant que je le puis leur ressentiment. » Le cardinal ne s'effrayait pas d'écrire directement à Philippe et de lui dire : « Dieu a permis jusques icy de tels troubles [2] pour vous appeler à la vengeance de tant d'hérésies et blasphèmes contre son saint nom et les précieux sacrements. »

Catherine commençait à se lasser de cet espionnage et des désavœux qu'on exigeait d'elle : Alava devenait plus intolérable que son prédécesseur et ne cessait de formuler des plaintes sur les expéditions navales, sur l'exercice du culte concédé aux huguenots, sur les bandes de Français qui passaient la frontière pour porter secours aux mécontents des Pays-Bas. Elle fut forcée de dissimuler quelque temps pour éviter un

[1] Ms. Arch. nat., K. 1505, pièce 99 du 19 mai 1566 : « Ando fomentandolos quanto puedo. »

[2] *Ibid.*, K. 1509. C'est à propos des troubles des Pays-Bas.

danger contre lequel elle n'avait pas su prendre des mesures : les vieux régiments espagnols se rassemblaient sous les ordres du duc d'Albe, et elle ignorait qui serait attaqué; serait-ce le Turc, le Flamand, ou serait-ce la France? Jeanne d'Albret s'inquiétait pour le Béarn et cherchait à faire parler le ténébreux Alava. « Elle est, dit-il, la plus chétive créature que j'aie vue, et hérétique passionnée [1]. »

Nouvelles inquiétudes quand on sait que l'armée du duc d'Albe est destinée aux Pays-Bas : — « Elle ne peut prendre passage à travers la France, s'écrie Catherine; il faudrait franchir les montagnes les plus élevées et les plus stériles de France, se battre contre les hérétiques qui ne manqueraient pas de prendre les armes. » Et elle a ajouté des expressions de vive tendresse « et cent mille bouffonneries et adulations pour Votre Majesté », termine Alava [2].

Mais quelques mois plus tard, l'armée du duc d'Albe était occupée dans les Flandres; Catherine avait levé six mille Suisses, elle apprenait par Forquevauls les embarras de Philippe II : « Il ne faict à propos au roy d'Espagne de commander aujourd'huy guerre à qui que ce soit, et moins à Votre Majesté, car il a d'aultres fuseaux à démesler [3]. » Les Turcs ravageaient les côtes d'Italie, les princes luthériens d'Allemagne levaient

[1] Ms. Arch. nat., K. 1507, pièce 2 B.
[2] *Ibid.* : « Y cien mill chocarrerias y adulaciones a V. M. »
[3] Ms. Bibl. nat., 10751, f° 631, mars 1567.

des troupes pour favoriser les rebelles des Pays-Bas, les Maures d'Andalousie et de Murcie commençaient à se révolter, l'infant don Carlos se livrait à des excentricités humiliantes ; tous les dangers et tous les soucis semblaient s'accumuler autour de Philippe : Catherine se crut affranchie de sa rude surveillance, et répondit fièrement à une réclamation de don Francès de Alava contre nos ports de Brouage et Marennes, qui avaient accueilli des corsaires français chargés des dépouilles de deux galions du Pérou : « Nous n'escrivez plus de telles fins de lettre, ou je l'enverrois au roi monsieur mon beau-fils, lequel connoist mieux ma bonne volonté que vous ne faytes [1]. »

Elle ne put soutenir longuement cette attitude hautaine. Elle se trouva à son tour accablée d'inquiétudes. Les huguenots se soulevèrent, cherchèrent à enlever Charles IX, battirent les troupes royales à Saint-Denis ; Catherine dut s'humilier devant son gendre, implorer des secours, offrir une alliance soumise en échange d'un appui « dont ne pouvons assez remercier Vostre Majesté et l'assurer que ainsi qu'il lui plaist nous secourir, que tout ce que le roi mon fils a de forces sont à son commandement [2] ». Dès qu'ar-

[1] Ms. Arch. nat., K. 1508, du 30 avril 1567. La lettre de Alava est du 28 avril, K. 1508, pièce 50. Il disait : « No puedo dexar de dezir a V. M. que tengo por fe que si el rey christianisimo tuviera edad para entender de la consequencia grande que son estos sobredichos casos, diera otro remedio en ellos... »

[2] Ms. Arch. nat., K. 1507, pièce 29, et Ms. Bibl. nat., 10751, f° 1097.

rive un détachement de l'armée du duc d'Albe, elle fait connaître avec empressement à Philippe[1] le héros qu'elle élève pour la libération des catholiques, « mon fils le duc d'Anjou, lequel le roy mon fils a créé son lieutenant pour nous délivrer premièrement, puis toute la chrestienté ». Enfin, par un revirement inattendu, elle conclut subitement la paix avec les huguenots et congédie les auxiliaires dangereux que lui a prodigués la suspecte complaisance du duc d'Albe.

[1] Ms. Bibl. nat., 10751, f° 1124, du 7 décembre 1567.

CHAPITRE VII.

PREMIÈRE PÉRIODE DE LA LUTTE CONTRE L'ISLAMISME.

1559-1568.

Nécessité des guerres contre les Ottomans. — Défaite de Mostaganem. — Désastre de Gerba. — Défense de Mers-el-Kébir. — Prise de Peñon de Velez. — Délivrance de Malte.

I

NÉCESSITÉ DES GUERRES CONTRE LES OTTOMANS.

Si longtemps que se dérouleront dans l'avenir les annales de l'humanité, ce sera l'éternel honneur des Espagnols d'avoir conservé durant dix siècles la mission de défendre contre les races inférieures la civilisation européenne. Pendant qu'ils versaient leur sang et s'attardaient dans les mœurs militaires, ils permettaient à leurs frères de la famille aryane d'amasser le trésor de nos connaissances et de notre culture savante. Ce que ces luttes ont coûté de souffrances, on doit le chercher aujourd'hui dans des légendes ou des chroniques oubliées. Mais même quand le sol de l'Espagne fut

affranchi, le danger resta menaçant, et la sécurité ne fut assurée ni sur la mer ni sur les côtes.

Les navires étaient guettés à l'entrée de la rade de Cadix et de la rivière de Séville et saisis par les corsaires turcs avec un butin souvent énorme [1] ; outre la perte des cargaisons enlevées, le commerce avait à supporter celle de l'élévation du fret, inévitable dans des relations exposées à de tels accidents. Les barques de pêche n'étaient pas plus épargnées, les pêcheurs pas davantage : « Ils se retirent le soir dans une tour, ils placent des veilleurs ; mais bien souvent veilleurs, patrons et matelots, qui ont vu coucher le soleil en Espagne, le voient lever à Tetuan [2]. » Souvent aussi de simples promeneurs étaient surpris au milieu de leurs divertissements : « Nous étions entrés dans une grotte tapissée de chèvrefeuilles, et au milieu du repas nous vîmes apparaître à l'entrée de la grotte des gens en calotte rouge et cape blanche, qui crièrent : — Chiens, rendez-vous [3] » ! Ni les galères royales ni la présence même du roi n'écartent ces hardis pirates ; au moment où Philippe II est à Valence, et tandis qu'il « ne se parle que de faire tournois, jeux de bagues, bals et tous honnestes exercices, cependant les Mores ne perdent pas temps et ne craignent de prendre vais-

[1] Ms. Rec. of., 248, Challoner to the queen, 24 june 1562 : « The Moors have spoilt many merchant ships about Seville and Cadiz with a booty of more than 100,000 ducats. »

[2] Cervantes, *la Illustre Fregona.*

[3] *Marcos de Obregon,* Ed. Rivadeneyra, p. 43.

seaux jusques à une lieue de cette ville, et détrousser tout ce qu'ils peuvent[1] ». Car ils osent s'aventurer au milieu des terres quand ils sont assez nombreux et espèrent une bonne prise, de sorte que l'on apprend quelquefois à la cour que « les corsaires ont débarqué et entré neuf lieues dans le païs et mené quatre mille âmes captives[2] ».

L'Italie était encore plus maltraitée que l'Espagne; la population entière d'un village était emmenée en esclavage, les châteaux fortifiés étaient pris d'assaut et saccagés. Un sujet autrichien, Barthélemy Giorgewitz, a rendu compte d'une captivité de treize années chez les Turcs[3]; les détails sont déchirants. Les hommes étaient astreints à de rudes travaux, avec une nourriture insuffisante; les femmes semblaient plus malheureuses encore, même quand elles tombaient aux mains des femmes turques[4]. Mais c'est le sort des enfants qui était surtout misérable : les uns étaient enlevés chez les Grecs et les Slaves tributaires, « et l'on ne saurait exprimer par des paroles les larmes, les soupirs au moment de la sépa-

[1] Ms. Bibl. nat., 3162, f° 74, Saint-Sulpice à Catherine.

[2] *Ibid.*, 10751, f° 483, Forquevauls au roi.

[3] Ce livre a été publié en italien à Florence, sous ce titre bizarre : *Prophetia de Mahometani et altre cose turchesche*, tradotte per Lodovico Domenichi, Firenzze, 1548.

[4] *Ibid.* : « Fra le quale vi sono alcuni tanto sporchi servigi che honestamente no si possono dire »; celui qui est cité n'a rien d'extraordinaire : « Elle sono sforzate andarli dietro con un vaseletto d'acqua, per quando elle vanno a scaricare il corpo et purgar quelle parti. »

ration[1] » ; les autres étaient ravis en Hongrie et sur les côtes de la Méditerranée. On ne les revoyait jamais ; ils étaient tous également perdus pour la chrétienté. Cette puissance si redoutable des Ottomans reposait en effet sur une organisation assez sauvage qui permettait d'utiliser les captifs. Il ne faut pas perdre de vue, et c'est un détail précieux pour l'étude des races, que les Turcs ont été dangereux pour l'Europe seulement en employant contre elle les Européens : quand le recrutement des janissaires leur a manqué, ils ont été livrés à eux-mêmes, c'est-à-dire à l'impuissance et à la ruine.

Il y a deux périodes distinctes dans l'évolution de l'islamisme, celle des Arabes et celle des Turcs. On a dit, autant qu'il est possible de comparer les créateurs de la civilisation à ses pires ennemis, que les Turcs furent aux Arabes ce que les Romains étaient aux Grecs. Ils savaient absorber les vaincus et les enfermer dans leur monde. Les garçons de moins de sept ans étaient convertis, soumis à un entraînement moral et physique qui leur offrait comme idéal suprême la mort dans un combat pour la foi musulmane. Toute la virilité du vaincu était de la sorte mise au service du vainqueur. De ces pauvres êtres, les plus intelligents, les plus jolis, les plus adroits arrivaient aux emplois civils ou aux commandements militaires : le reste entrait dans

[1] *Prophetia de Mahometani, etc.* : « Nessuno potrebbe esprimere con parole, con quai lagrime, pianti et sospiri... »

le corps des janissaires, la plume de héron au front, la robe flottante sur l'armure. C'est ainsi que l'on voit, après la prise de Gerba par les Turcs, les enfants espagnols devenir « pages du Grand Seigneur [1] » ; ils grandissaient dans une vie abjecte, sans femme, sans tendresse, dans une torture morale qui produisait des êtres infâmes et des esclaves de combat. De ces honteuses écoles sont sortis les Kuprili et Dragut.

Mohammed Kuprili était un enfant italien, fils d'un comte Mastaï Feretti [2], de cette famille qui a donné à l'Église le saint pape Pie IX; il parvint à la dignité de grand vizir, et eut pour successeur son fils Mohammed le Faucon. Ce sont les Kuprili qui ont organisé la puissance navale des Turcs durant le seizième siècle et ont dirigé toutes les expéditions contre Charles-Quint et Philippe II.

Dragut était un Grec d'Asie Mineure : gracieux enfant à la chevelure rouge, il devint le « page [3] » d'un corsaire. Il prit sur son maître un empire irrésistible, exerça en son nom le commandement de la galère, fit plusieurs croisières hardies qui le rendirent célèbre parmi les autres pirates. Surpris par les navires de Doria, il fut saisi vivant, attaché à un banc de galère et forcé durant quatre ans de ramer pour ses nouveaux maîtres. Barberousse, le chef de tous ces aven-

[1] *Négociations dans le Levant*, t. II, p. 709.
[2] Valiero, *Historia della guerra di Candia*, Venezia, 1679, p. 528.
[3] Brantome, t. I, p. 110.

turiers, voulut racheter un jeune camarade dont les débuts avaient été heureux; après l'avoir fait chercher longtemps dans les chiourmes de Doria, il le découvrit et le délivra au prix de trois mille écus, « qui fut une grande honte pour ceux qui le laissèrent aller par telle avarice [1] ». Tant de souffrances et d'avanies ne devaient pas le rendre compatissant devant les misères des autres : il obtint quelques galères de Barberousse, dépeupla des villages sur la côte d'Italie, se signala durant le siége de Tripoli contre les chevaliers de Saint-Jean, reçut de la Porte une demi-souveraineté sur la Tripolitaine et devint un des plus redoutables pillards de la Méditerranée. A la vue d'une flotte de Doria qui lui donnait la chasse, il s'empara d'une galère espagnole chargée de soldats et de vivres pour les garnisons de Sicile, « rafla et frisa tout cela, et puis se sauva [2] ».

Un autre chef aussi féroce que lui était Uluch-Ali, son rival sur les côtes barbaresques. Il était né dans la Calabre « où il estoit moyne, ce disoit-on, et s'en allant à Naples pour estudier, il fut pris et puis se renia. Je croys qu'il prit le turban plus pour cacher sa teigne [3]. »

Les adultes étaient en effet admis à changer de religion : on vit même un capitaine espagnol soumis

[1] Brantome.
[2] *Id.*
[3] *Id.*, p. 115.

à cette tentation après un combat où il avait été pris malgré sa valeur; « le Grand Seigneur et tous les bassas le sollicitent à se faire Turc[1] ». Les renégats européens exerçaient les commandements importants sur les flottes musulmanes[2]. Mais le plus souvent les captifs étaient condamnés à divers travaux ou autorisés à payer une rançon.

Le service du rachat des esclaves ne fut régulièrement organisé par les religieux de la Merced qu'au commencement du siècle suivant[3]. Jusque-là les familles des prisonniers pouvaient traiter par l'intermédiaire des renégats ou des juifs pour la rançon de ceux qui étaient détenus sur la côte d'Afrique; elles étaient réduites à regarder à peu près comme perdus ceux qui étaient emmenés à Constantinople. Des trois ambassadeurs étrangers entretenus près du Grand Seigneur, celui de Venise n'était admis qu'à des négociations commerciales, celui de l'empereur essayait bien de demander la liberté des prisonniers de guerre, on le voit même faire des démarches en faveur de don Francisco de Corrales, officier du régiment de Sicile[4], mais il était sans influence près du sultan,

[1] *Négociations dans le Levant,* t. II, p. 709.

[2] Notamment dans la flotte de Lépante. Voir *Doc. ined.,* t. III, p. 252.

[3] Divers religieux s'en occupaient depuis quelques années. L'ordre spécial est constitué en 1603. Voir *Constituciones de los religiosos descalços de la recoleccion de la orden de Nuestra Senora de Merced, redempcion de captivos.* Salamanca, 1611.

[4] Ms. Arch. nat., K. 1502, pièce 53, Philippe à Chantonnay.

qui, selon le Vénitien Navagero [1], ne tenait nul compte des Allemands; « ils ne sont bons qu'à battre », disait-il.

L'ambassadeur de France avait plus de crédit, car depuis les premières années du règne de François I[er], nous conservions avec les Turcs des relations qui n'étaient ni honorables ni utiles. Elles avaient, à la vérité, l'avantage de protéger le commerce de Marseille et les côtes de Provence contre les déprédations des corsaires, mais elles nous rendaient en quelque sorte complices des horreurs commises sur les côtes d'Italie. Ce que notre agent à Constantinople devait tolérer d'avanies, on peut s'en faire une idée en le sachant isolé dans ce monde de sauvages, de renégats et d'esclaves. Un évêque était le plus souvent chargé de cette malheureuse mission [2] dans laquelle on avait à écrire, par exemple, au sujet d'un emprunt que Charles IX demandait à contracter chez les Turcs : « Je différerai de demander par emprunt les trois millions d'or, non que je craigne la honte de rougir, mais pour autant que je me tiens pour assuré que Votre Majesté en sera refusée [3]. » Les plus pénibles humiliations pour notre ambassadeur durent lui venir de son impuissance à protéger les captifs qui invoquaient son

[1] Relaz. 1553.
[2] Montluc, évêque de Valence; Noailles, évêque de Dax; Noailles, abbé de Lisle, etc.
[3] *Negociations dans le Levant*, t. III, p. 172.

appui. Parmi ces supplications inconnues, il en est une qui mérite d'être tirée de l'oubli.

Lorsque les Turcs prirent Famagosta sur les Vénitiens, ils emmenèrent à Constantinople parmi leurs prisonniers le chef des ingénieurs qui avait par des inventions savantes prolongé la défense de la place : il se nommait Jérôme Magi. Désigné par le talent supérieur dont il venait de donner des preuves, à la vengeance des vainqueurs, il fut employé aux plus rudes travaux de l'arsenal en attendant qu'on fît choix pour lui d'un supplice raffiné. Quand il rentrait le soir épuisé de fatigue, il avait le loisir de rêver aux tortures pour lesquelles on le réservait : ces images troublaient son sommeil; il eut l'incroyable force d'âme de rédiger, durant ces nuits, en latin élégant, un manuel de la torture qu'il dédia à notre ambassadeur pour l'intéresser à son sort. Sa mémoire était telle qu'elle lui permit de citer les passages des auteurs qui avaient parlé des divers genres de supplice : c'est par son livre que nous pouvons comprendre aujourd'hui les procédés employés sous le nom de question [1]. Le Français eut la douleur de ne pouvoir le faire admettre à rançon; il n'obtint que de lui éviter les supplices; le savant ingénieur fut étranglé et jeté dans le cimetière des esclaves. « Je suis trop l'ami du roi de France pour mettre ses ennemis en liberté », disait le

[1] HIERONYMI MAGI ANGLARENSIS *De equuleo :* livre rare; la première édition est de 1609; celle de 1664 est ornée de gravures explicatives.

Grand Seigneur quand notre ambassadeur intercédait en faveur de quelque prisonnier espagnol[1]. Les captifs français eux-mêmes n'étaient pas toujours autorisés à se racheter : les Turcs conservèrent dans leurs bagnes « les sieurs des Barres, maistre des comptes de Dijon, et Cresset, marchand de Montpellier », pris dans un voyage sur mer, comme gages de la restitution d'une fille turque nommée Fati, qui était esclave de Catherine de Médici. La reine mère l'avait fait baptiser sous le nom de Catherine Laturque et lui donnait de temps en temps « un escu pour aller à la foire Saint-Germain » ou « pour aller à confesse[2] ». La mère de cette enfant ne cessait de la redemander et avait intéressé à son malheur « les filles du Grand Seigneur[3] ».

De tels faits auraient dû rompre pour toujours cette compromettante alliance. Les Turcs ne nous étaient même d'aucun secours dans nos guerres contre l'Espagne[4]. Il eût été honnête de ne pas maintenir des relations que justifiaient seuls les faux principes d'une raison d'État décevante.

[1] Leti, liv. XV, p. 350.
[2] Cimber et Danjou, *Archives curieuses*, 1re série, 1836, t. IX, p. 115.
[3] *Négociations dans le Levant*, t. II, p. 459, 764, 803.
[4] Voir chap. III.

II

DÉFAITE DE MOSTAGANEM.

L'Espagne, au contraire, resta fidèle à la loi qui la mettait aux prises depuis tant de siècles avec l'islamisme. Mais les soldats destinés aux garnisons d'Afrique avaient de la répugnance pour un service dans lequel la mort était le moindre des maux. « S'ils étaient payés, ils déserteraient; aussi les fonds ne leur sont distribués qu'après leur embarquement[1]. » Pour relever leur moral, le comte d'Alcaudete, gouverneur d'Oran, entreprit une expédition sur Mostaganem[2]; il s'avança avec sept mille Espagnols et cinq mille cavaliers des goums arabes : il put construire une redoute à Mazagran pour y enfermer un dépôt de vivres, mais il se trouva cerné sous les murs de Mostaganem par une armée turque envoyée d'Alger. Il fut tué avec tous ceux de ses soldats qui ne furent pas faits prisonniers[3]. Philippe voulut venger à la fois cette défaite et celle qu'avait subie l'année précédente l'ordre de Saint-Jean. Il fit préparer une expédition pour rendre à ceux-ci Tripoli.

[1] Ms. Rec. of., n° 664, Challoner to Cecil, foreign Elizabeth, t. II.
[2] Cabrera, t. I, p. 231.
[3] Septembre 1558.

III

DÉSASTRE DE GERBA.

L'armée de débarquement se rassembla à Syracuse sous les ordres du duc de Medina Sidonia, vice-roi de Sicile. Le Génois Andrea Doria amena ses galères, mais il ne put s'accorder avec l'amiral espagnol don Juan de Mendoza. L'été s'écoula en conflits et en plaintes contre les fournisseurs. Quelquefois les soldats étaient mis à bord des navires, puis ils étaient débarqués, soit que le vent ne permît pas le départ, soit que le duc de Medina Sidonia découvrît l'insuffisance des ressources préparées. Ce séjour d'un été sur les côtes de Sicile livra l'armée aux maladies, et la flotte aux coups de vent; les soldats nourris « d'un biscuit falsifié par diverses matières et mal cuit, qui les tuait, le jetaient tout pourri à la mer[1] », mouraient de maladies, ou se mutinaient en réclamant leur paye toujours arriérée; « pour puissants que soient les princes, tout retard est fatal aux armées », dit l'historiographe officiel en déplorant la perte de quatre mille hommes et de dix navires dans cette inaction qui se prolongea jusqu'au mois de novembre. Pendant ce temps, la flotte turque

[1] CABRERA, t. I, p. 284.

s'était armée, et se tenait prête à paraître sur le point qui serait attaqué. Medina Sidonia mit à la voile sous les vents de novembre ; il avait encore plus de quatre-vingts navires et une douzaine de mille hommes, parmi lesquels on avait enrôlé « bon nombre de bandits napolitains[1] ». Il tourna sous le vent durant quelques jours ; battu par une tempête d'une semaine, il prit abri à Naples, puis rentra en Sicile. En janvier, il voulut repartir avec le projet d'occuper l'île de Gerba située contre la côte d'Afrique sur les confins de la Tunisie et de la Tripolitaine[2], afin d'y installer son armée et d'assaillir Tripoli au printemps. Les troupes étaient découragées par la maladie, les retards et les contretemps; une funèbre fatalité leur semblait attachée à une expédition où tout, depuis les premiers préparatifs, tournait à mal.

L'occupation de Gerba se fit toutefois sans difficulté : les Maures du pays apportèrent leur soumission et promirent de payer un tribut de six mille écus, quatre gazelles et un chameau. Mais pendant qu'il faisait élever, avec sa lenteur habituelle, un fort pour protéger la garnison, le duc de Medina Sidonia reçut du grand maître de Saint-Jean la nouvelle de l'approche de la flotte musulmane ; le lendemain, il aperçut à l'horizon

[1] LETI, liv. XV, p. 349.

[2] CABRERA, t. I, p. 292. Les Espagnols nomment cette île *los Gelves* on lui laisse dans le récit le nom de nos cartes de la côte d'Afrique, le seul adopté dans la Tunisie.

les soixante-quatorze galères turques chargées chacune de cent janissaires que rejoignirent au même instant les douze galères de Dragut, sorties de Tripoli. Faut-il fuir devant les infidèles jusque dans les ports de Sicile, ou accepter un combat pour lequel on n'est pas préparé? Le duc hésite entre les deux partis, donne des ordres contradictoires, se retire à terre sans avoir pris une décision. Alors sur les navires chrétiens qui ne se mettent pas en défense et qu'abandonnent à la hâte les équipages, fondent avec des hurlements les Turcs qui ne voient devant eux que confusion et épouvante; les galères se choquent, se brisent, se jettent à la côte. Les Maures de Gerba si dociles la veille massacrent les fugitifs; bientôt les janissaires débarquent à leur tour; ils ne cessent de tuer des Espagnols que la nuit. Le duc de Medina Sidonia, monté sur la galère qui restait à Andrea Doria, s'évade la nuit à travers les Turcs occupés de pillage et peut regagner avec Doria la Sicile; il a perdu soixante-cinq bâtiments, laissé prendre ou noyer cinq mille hommes[1].

Ce n'est que le commencement du désastre. L'armée de terre enfermée dans le fort inachevé, abandonnée de son chef, de sa flotte, est si héroïquement commandée par don Alvaro de Sande qu'elle ose se défendre seule au milieu de cette panique pour sauver, sans autre espoir, l'honneur espagnol. Ils sont huit mille

[1] Ms. Rec. of., nº 194, Gresham to Parry, 16 june 1560.

hommes, sans vivres et sans eau. Ils forcent l'ennemi à les investir, à amener du canon, à ouvrir une brèche dans leurs parapets en terre. Ils font des sorties heureuses, ils repoussent tous les assauts, ils détruisent la moitié des précieux janissaires. Leurs citernes récemment construites n'avaient pas encore reçu la pluie : les sorties vers les sources pour rapporter une provision d'eau coûtent la vie au plus grand nombre; le vin s'épuise, et le biscuit, et l'herbe. Au bout de six semaines il n'y a plus rien. Les Espagnols restent encore deux jours sans manger. Puis ceux qui peuvent se tenir debout, environ mille hommes, se groupent autour du brave Sande et sortent en plein soleil, le 29 juin 1560, pour se faire tuer par les Turcs.

L'amiral ottoman, un renégat italien nommé Piali qui connaissait fort bien la langue de son pays où il avait conservé des amis, s'empressa d'envoyer des lettres en Italie pour célébrer sa victoire [1]. Il en donna d'autres preuves en faisant enlever par Dragut la flottille des galères de commerce qui allaient de Sicile à Naples, deux évêques et six mille esclaves dans les villes du littoral, et des meubles ou bijoux pour « deux millions d'écus [2] ». Piali fit une entrée triomphale dans la Corne d'or, amenant enchaînés les vieux capitaines espagnols, un fils du duc de Medina Sidonia, le plus pur sang de l'Espagne.

[1] *Négociations dans le Levant*, t. II, p. 611.
[2] Cabrera, t. I, p. 307. — Leti, liv. XVI, p. 379.

Un esclave de plus haut rang encore fut quelques heures entre les mains des infidèles. C'était le premier homme de guerre de l'époque, après le duc de Guise, le duc de Savoie Philibert. Pendant qu'il était dans son château de Villefranche, à côté de Nice, neuf galères algériennes vinrent brûler Roquebrune et jeter à terre quelques corsaires au fond de la rade même de Villefranche. Sans attendre les renforts et l'artillerie de Nice, Philibert fond sur ceux qui viennent de débarquer, les met en fuite, les poursuit dans la montagne. Mais les Turcs des galères qui l'ont vu s'aventurer ainsi presque seul, débarquent à la hâte, le poursuivent à son tour et le font prisonnier. Les renforts arrivent de Nice, assez à propos pour le délivrer avant qu'il soit mis à bord [1]. Dans cette ruine des forces chrétiennes, la ville espagnole d'Oran s'attendit à un siége. « Si ladite place se perd, disaient les ministres de Charles IX [2], la perte de cette place est de telle conséquence pour l'Espaigne que je ne puis croire qu'elle ne fasse un grand effort pour la recouvrer, qui sera bien de la besogne taillée pour l'année qui vient. » C'est probablement en effet à ces désastres répétés et à l'épuisement des ressources mises en œuvre pour les réparer, qu'il faut attribuer la longanimité de Philippe avec les opposans des Pays-Bas et les réformés de France. Il

[1] Leti, liv. XV, p. 359.
[2] *Négociations relatives au règne de François II*, p. 866, Charles IX à l'évêque de Limoges, 23 mai 1561.

n'aurait pas manqué d'envahir la vallée de la Garonne et de s'y maintenir, s'il ne s'était pas senti menacé et épuisé par ces guerres sur la Méditerranée : il se hâta d'envoyer à Oran toutes les forces disponibles et négocia avec les chevaliers de Saint-Jean, à Malte, un emprunt de leurs galères [1]. Il demanda au Pape de lui rendre le droit de percevoir l'impôt dit de *cruzada*. Paul IV, au moment de sa guerre contre Philippe, avait refusé les bulles de *cruzada* qui conféraient le droit de manger de la viande le vendredi en échange d'une redevance de deux réaux pour les gens du peuple, de quatre pour les *caballeros,* de huit pour les personnes titrées. Les fermiers de ces revenus parcouraient les villages en se faisant escorter de prédicateurs à leurs gages, et remettaient aux souscripteurs un exemplaire imprimé de la bulle. Mais le Pape prétendit avoir le droit de disposer des galères armées avec le produit de cet impôt [2], et les Turcs les enlevèrent à mesure qu'elles prirent la mer; ils en capturèrent quarante successivement pendant l'année 1561 qui suivit les désastres de Mostaganem et de Gerba. Le clergé espagnol avança deux millions de ducats; la flotte des Indes [3] en apporta autant : le roi put armer l'année suivante soixante-neuf galères, dont sept seulement d'Espagne; les autres étaient louées à des particuliers :

[1] Ms. Rec. of., Chamberlain to the queen, 7 april 1561.
[2] *Ibid.*, 14 july 1561.
[3] *Ibid.,* Challoner to Cecil, 5 march 1563.

vingt-deux à Doria, sept au comte Borromeo, vingt-trois à leurs amis. Elles furent placées sous le commandement de don Juan de Mendoza [1].

IV

DÉFENSE DE MERS-EL-KÉBIR.

Cette ressource suprême disparut presque aussitôt. Une tempête assaillit la flotte, la jeta à la côte dans la rade de la Herradura près de Malaga [2]; quatre mille hommes furent noyés, vingt-huit galères détruites, les provisions, le trésor de quatre-vingt mille ducats s'engloutirent. Une seconde tempête fit disparaître douze autres galères dans la rade de Cadiz [3]. La perte la plus difficile à réparer était celle des rameurs, qui restaient enchaînés sur leurs bancs et sombraient comme des canons; on sauva à peine deux cent quatre-vingts esclaves et quinze cents forçats [4]. Cet événement révéla un abus qui indique combien la décadence était déjà proche. Les capitaines des galères royales faisaient le commerce et la contrebande pour leur compte, et encombraient leurs cales de marchandises qu'ils trans-

[1] Ms. Rec. of., du 16 octobre 1562.
[2] Cabrera, t. I, p. 356.
[3] Ms. Rec. of., n° 906, Challoner to the queen, 24 oct. 1562.
[4] *Doc. ined.*, t. L, p. 285, Martin de Eraso au roi, de la Herradura, 24 octobre 1562. Les éditeurs de ce fragment des *Doc. ined.* ont mis par erreur 1572 au lieu de 1562.

portaient entre l'Italie et l'Espagne. Les plongeurs de la Herradura ramenèrent pour plus de deux cent mille pistoles de diverses denrées dont personne n'osa réclamer la propriété pour ne pas s'avouer complice de cette fraude, et qui furent confisquées par la couronne[1].

Les Turcs crurent voir l'intervention de Dieu dans cette série de malheurs, et résolurent de chasser les Espagnols de la côte d'Afrique[2].

Ceux-ci n'y occupaient plus, au commencement de 1563, que le fort de la Goulette près de Tunis, la ville d'Oran soutenue par le fort de Mers-el-Kébir, et Melilla dans le Maroc. Les Turcs partirent d'Alger en se faisant accompagner d'une cavalerie arabe que commandaient les caïds de Constantine, Milianah et Tlemcen, en avril 1563, et vinrent investir à la fois Oran et Mers-el-Kébir.

Ces places étaient commandées par les deux fils du comte d'Alcaudete, tué quelques années auparavant près de Mostaganem; mais ce fut le plus jeune, don Martin de Cordova, qui soutint dans Mers-el-Kébir tout l'effort des assiégeants[3], avec une garnison de deux cents hommes. Cette lutte romanesque de deux cents hommes contre vingt-quatre mille exigeait une force

[1] Ms. Rec. of., nº 1097, Challoner to Cecil, 21 novembre 1562.

[2] *Négociations dans le Levant*, t. II, p. 718, Pétremol à Boistaillé, janvier 1563.

[3] Cabrera, t. I, p. 359 à 384. — San Miguel, t. II, p. 48.

morale que soutenaient l'idée de l'honneur, le sentiment religieux, les traditions militaires; elle se renouvelait chaque jour dans des combats sur les brèches, à l'arme blanche, avec des bras débilités par l'insuffisante nourriture et la privation de sommeil. Plus heureux que les soldats de Sande, ceux de don Martin de Cordova avaient de l'eau dans leurs citernes. Mais ils voyaient rapidement diminuer leurs vivres et scrutaient en vain l'horizon pour y découvrir une flotte de secours.

Mers-el-Kébir est maintenant un village français qui s'étage autour du vieux château sur les pentes du rocher dressé à une des extrémités de la rade : l'autre extrémité est un contre-fort de la montagne nommée aujourd'hui le Santa Cruz, qui sépare cette rade de celle d'Oran. Entre les deux, pour défendre au fond de la rade le chemin d'Oran à Mers-el-Kébir, s'élevait alors le fort de Saint-Mathieu. C'est ce point que les Turcs attaquèrent tout d'abord. Après plusieurs assauts, les trente seuls survivants des défenseurs se retirèrent une nuit avec leurs vivres dans Mers-el-Kébir, et vinrent reprendre de l'énergie sous l'œil de don Martin. Mais cette évacuation du fort Saint-Mathieu n'affaiblit en rien le courage des défenseurs de Mers-el-Kébir : ces braves résistèrent à onze assauts [1]. Leurs femmes apportaient la terre et les matériaux pour réparer les brèches, ou

[1] HERRERA, t. I, p. 132.

préparaient les munitions pour les mousquets[1]. Les musulmans durent, après une seule de ces onze attaques, charger de leurs blessés huit galiotes qu'ils dirigèrent sur Alger[2].

L'Espagne était tellement épuisée et inerte qu'elle ne put envoyer, si près de ses côtes, qu'après deux mois[3] une flotte de secours sous les ordres de son meilleur marin, le comte de Santa Cruz. A ce moment la garnison était réduite à cent trente hommes et à quatre jours de vivres; celle d'Oran était presque aussi maltraitée[4] : mais l'armée ennemie l'était davantage encore; elle se retira à la hâte, par terre, en abandonnant son artillerie[5].

Le salut était tardif : il avait été longtemps assez incertain pour que les huguenots de France aient pu penser qu'un nouveau désastre détournerait l'attention de Philippe loin du continent : « Ils voudroient, écrivait de France l'ambassadeur espagnol[6], que Votre Majesté ne pût s'occuper du bonheur de la chrétienté. » Les Marseillais furent même accusés d'avoir envoyé des vivres aux assiégeants; ils furent disculpés par Catherine, qui avertit Philippe des ordres donnés aux

[1] Herrera, p. 133.
[2] Lettre de Philippe II à l'évêque d'Aquila, 15 juin 1563.
[3] Le 8 juin.
[4] Ms. Rec. of., nº 901, Challoner to the queen, 15 june 1563.
[5] Lettre de Philippe II à l'évêque d'Aquila.
[6] Ms. Arch. nat., K. 1500, pièce 77 : « Parescia a los hereges que mayor bien no les puede venir que ver a V. M. occupado en cosas que le diviertan de procurar el bien de la christiandad. »

« marchands de Marseille pour garder encore plus expressément qu'ils n'eussent à trafiquer à l'advenir avec ceux d'Alger, ni autoriser choses de contre bande[1] ».

V

PRISE DE PENON DE VELEZ.

Dès que les forts d'Oran eurent été délivrés sans combat, une division de la flotte espagnole, sous les ordres de don Sancho de Leiva, général des galères de Naples, fut dirigée vers Peñon de Velez, port militaire de Fez que le gouverneur de Melilla[2] signalait comme le plus dangereux repaire de pirates. L'amiral espagnol échangea quelques coups de canon avec les forts de Peñon de Velez, mais ne se jugea pas pourvu de forces suffisantes pour tenter un débarquement[3]; il se retira sur la rade de Malaga, qu'il atteignit après une tempête dans laquelle ses galères furent maltraitées[4].

Ce nouvel insuccès rendit tellement d'audace aux musulmans, qu'ils osèrent débarquer en Espagne et piller le port de Valence[5]. Philippe s'obstina dans la pensée d'une expédition assez inutile sur le Peñon de

[1] Ms. Bibl. nat., 3162, f° 26, Saint-Sulpice au roi.
[2] Don Pedro Venegas.
[3] Cabrera, t. I, p. 394.
[4] Ms. Rec. of., n° 1132, Challoner to the queen, 14 aug. 1563.
[5] Cabrera, t. I, p. 397. On sait que ce port est *Grao de Valencia*.

Velez et consacra tout l'hiver, ainsi que le commencement de l'année suivante, à réunir des forces irrésistibles dans la rade de Malaga. Il les plaça sous les ordres de don Garcia de Toledo, « petit homme assez fascheux[1] », mais doué du talent d'organisation. Don Garcia commença par découvrir que dans les longs préparatifs de la campagne, on avait oublié la poudre[2]. « Quant aux soldats que j'amène des garnisons d'Italie, ils sont si bien disciplinés et si dociles qu'ils sont partis au nombre de plus de six cents pour se rendre chacun dans sa maison, et si je n'avais pris le parti de les retenir à bord des navires, ils auraient tous disparu. » Il donna enfin l'ordre du départ le 29 août : il avait sous ses ordres six mille Espagnols, deux mille Allemands, douze cents Italiens, et cent galères d'Espagne, de Doria, du Pape, de Malte, de Toscane. Il rallia en mer une flotte portugaise et débarqua le 1er septembre avec trois jours de vivres. Il s'empara dès le lendemain du château d'Alcala qui dominait la plaine, et lança les chevau-légers sous le commandement de don Juan de Villaroel contre le bourg non fortifié de Velez. Il investissait ainsi le point le mieux défendu, le Peñon de la Gomera, que l'artillerie ne pouvait atteindre de la mer. Six pièces de canon mises en batterie dans un moulin ouvrirent en quelques heures une brèche assez large pour que les assiégés

[1] Ms. Bibl. nat. français, 16102, f° 197, évêque de Limoges à la reine.
[2] *Doc. ined.*, t. XXVII, p. 452.

jugeassent prudent de s'enfuir sans bruit durant la nuit : le 8 septembre au matin, il ne restait plus que treize hommes dans la place. Don Garcia de Toledo y fit son entrée, répara les fortifications, laissa une garnison de treize cents arquebusiers, et repartit pour Malaga[1], où il reçut le titre de vice-roi de Sicile.

Ce rude soldat maintenait avec autant de barbarie que de mauvaise foi, parmi les esclaves turcs qui ramaient sur ses galères, des soldats français qui étaient prisonniers de guerre depuis treize ans. Ni la paix ni les instances de la reine française ne pouvaient faire rendre la liberté à ces malheureux. Pris les armes à la main durant nos guerres contre Charles-Quint en 1551, ces jeunes Français avaient été attachés à un banc ; ils ramaient, ils vieillissaient, ils mouraient. Avant l'arrivée de don Garcia de Toledo, notre ambassadeur avait renouvelé ses instances[2] : « Quant à la liberté des soldats françois détenus en ses galères, le roi me dict que la faute de cela ne devoit estre imputée qu'à la fortune, d'autant qu'après avoir signé la commission qu'il en avoit adressée au général des galères pour les mettre tous en liberté, ledit général estoit mort, et n'ayant encore pourvu d'autre personnage à cette charge, l'affaire estoit ainsi demeurée en suspens. » Don

[1] On a consulté sur ce siége : *Doc. ined.*, t. XIV, p. 505 à 540 ; t. XXVII, p. 398 à 560, et t. XXVIII, p. 570 ; — Cabrera, t. I, p. 397 à 412 ; Ms. Rec. of., n° 637, du 28 août 1564.

[2] Ms. Bibl. nat., 3162, f° 51, Saint-Sulpice au roi, 3 janvier 1564.

Garcia garda les prisonniers français sous divers prétextes, et les emmena à Peñon de Velez[1]. Mais il ne les céda pas davantage au retour. Le roi promit de donner des ordres ; il les donna peut-être[2], mais peut-être aussi ne fut-il pas fâché de la désobéissance de ses capitaines de galères. Après seize années de cet esclavage, Philippe II disait encore : « Je donnerai ordre de les affranchir et restituer et mettre en liberté » ; beaucoup de mots pour éviter d'agir : « cela mesme qui en fut dict il y a six ans », écrivait Forquevauls[3], ce qui n'empêcha pas de renouveler aussi utilement encore la même requête une année plus tard[4].

Il est difficile de concevoir comment des êtres humains résistaient aussi longtemps à la vie de rameur sur une galère. Cent ans plus tard, à une époque et chez un peuple moins rude que l'Espagnol du seizième siècle, une princesse disait, quand on lui montra une galère[5] : « De voir cette quantité d'hommes nus, sans chemise, hors une espèce de caleçon, rasés, noirs du soleil, cela est affreux ; enchaînés, cela donne une idée de l'enfer : on a horreur et pitié. » Les rameurs des galères espagnoles étaient des forçats ou des esclaves ; ces derniers étaient revendus quand ils étaient trop

1 *Doc. ined.*, t. XXVII, p. 461, don Garcia au roi.
2 Ms. Bibl. nat., 10751, f° 73, Forquevauls au roi.
3 *Ibid.*, f° 970 : « Mandar los restituir, y soltar, y poner en libertad. »
4 *Ibid.*, f° 1078.
5 Mademoiselle de Montpensier, *Mémoires*, éd. Chéruel, t. III, p. 434.

vieux ou infirmes; mais les forçats[1] n'étaient pas toujours mis en liberté quand ils avaient terminé la durée de leur condamnation; cette habitude de conserver les forçats après l'achèvement de leur peine était même si fréquente que les familles y étaient accoutumées : « Il a servi le roi tout le temps de son arrêt et encore davantage », disaient-elles[2]. Les instructions prescrivaient au comite de ne point frapper les rameurs de son fouet, sans motif, parce qu'il est plus utile de les tenir en bonne humeur, et de ne pas leur donner une nourriture malsaine, parce qu'ils font un meilleur service en bonne santé. Au lieu de vin, il est préférable de leur distribuer un peu de biscuit, de l'huile et du vinaigre, et il faut éviter de confier aux maladroits les longues rames parce qu'ils pourraient, dans une manœuvre, tuer leurs voisins[3]. C'est à ce régime qu'étaient soumis les prisonniers de guerre français, sans qu'il fût possible de les y soustraire après la paix.

[1] *Doc. ined.*, t. XXVIII, p. 398, Instructions du roi Philippe III en 1603.

[2] *La Garduna de Sevilla*, p. 171 : « Le pusieron a servir sin sueldo al gran monarca de las Españas todo el tiempo a que fue condennado y aun algo mas. »

[3] Voir les instructions de Philippe III. — Voir *l'Armata navale del capitan Pantero Pantera*, gentil. comasco. Roma, Egid. Spada, 1614.

VI

DÉLIVRANCE DE MALTE.

Après les efforts disproportionnés sur Peñon de Velez, l'attention de Philippe II, sollicitée par d'autres difficultés en Europe, se détourna des affaires d'Orient à l'heure même où les Ottomans concentraient toutes leurs ressources sur la Méditerranée. Heureusement, l'homme de guerre qui venait d'exécuter avec tant de vigueur et de promptitude le coup de main sur le port militaire de Fez, don Garcia de Toledo, se tenait au courant des ressources navales que les Turcs accumulaient à Constantinople pour une expédition encore inconnue[1]. Il possédait la première qualité du général, l'activité, don rare partout. Il écrivit plusieurs lettres au roi pour obtenir des fonds[2], il fit fabriquer du biscuit, il secoua toute la Sicile de sa seule énergie. Au commencement de février, personne n'hésita plus à croire que les Turcs se décidaient à un puissant effort sur Malte; le grand maître de Saint-Jean demanda à Philippe II du blé et des soldats[3].

Les chevaliers hospitaliers de Saint-Jean avaient été,

[1] *Doc. ined.*, t. XXIX. D. Garcia avait en 1550, durant l'expédition de Charles-Quint, pris et détruit Mahadia sur le côte d'Afrique.
[2] *Ibid.*, t. XXVI, p. 28.
[3] *Ibid.*, t. XXVI, p. 51, le grand maitre au roi, 17 févr. 1565.

après une défense fameuse, chassés de Rhodes par les Turcs, quarante-trois ans auparavant. Ils avaient, à l'époque de ce désastre, pour grand maître un Français aussi hardi soldat que diplomate retors, Villiers de l'Isle-Adam. Il réussit à obtenir des souverains de l'Europe que les commanderies ne fussent pas confisquées par les diverses couronnes sous le prétexte que l'Ordre avait cessé d'exister, et il sut aussi intéresser Charles-Quint à favoriser une chevalerie qui combattait pour la liberté de la Méditerranée. Après huit années de négociations dans toutes les cours, Villiers de l'Isle-Adam avait sauvé les revenus de son Ordre et obtenu de l'empereur la cession de l'île de Malte moyennant la redevance annuelle d'un faucon pour tout droit de suzeraineté.

Après Rhodes les chevaliers avaient perdu Tripoli : le chef des défenseurs de Tripoli fut élu à la charge de grand maître quand les chevaliers purent penser qu'ils seraient attaqués à Malte, leur dernier refuge; c'était Jean Parisot de la Valette, du langage de France [1].

La Valette ne se borne pas à invoquer le secours de Philippe II, quand il voit que le danger est imminent. Il appelle les chevaliers absents, enrôle des

[1] Élu en 1557. Son nom est laissé sous cette orthographe, mais il signait toujours « frère Jehan de Vallete, maistre de l'hospital de Jérusalem ». Voir *Doc. ined.*, t. XXIX, où est un fac-simile, et aussi deux lettres du 15 janvier 1561, à Catherine de Médici et à Charles IX, qui sont Ms. Bibl. nat., 3159, f°s 58 et 60. Il était né en 1494. La perte de Tripoli est de 1537.

troupes auxiliaires et les habitants de l'île, affranchit cinq cents esclaves auxquels il remet des armes, répare les fortifications. Il comprend que don Garcia de Toledo est le seul Espagnol qui peut précipiter l'arrivée d'une armée de secours, l'appelle à Malte, lui montre les remparts. « Les forts sont en bon état, écrit Don Garcia au roi, mais on a peu de monde pour les défendre : si nous les laissons prendre par les Turcs, nous devons renoncer à les recouvrer jamais[1]. » Don Garcia prête à Malte cinq compagnies des vieux régiments d'Espagne, s'assure en personne que Naples et le fort de la Goulette[2] sont en état de défense, fait expédier sur Malte du blé et de l'argent, obtient du roi que quatre mille hommes soient rassemblés en Corse[3], que des galères soient demandées à Florence, que le vice-roi de Naples ait ordre d'envoyer en Sicile les troupes de ses garnisons[4], que le grand maître reçoive directement des ports espagnols des biscuits et des ducats[5].

Cette période d'attente durant l'hiver et le printemps offre un spectacle qui n'est pas sans grandeur. Une catastrophe est imminente, et les deux hommes qui tentent de la conjurer, don Garcia de Toledo et Jean

[1] *Doc. ined.,* t. XXIX, p. 134, don Garcia au roi, 11 mai 1565.
[2] Près Tunis.
[3] *Doc. ined.,* t. XXIX, p. 53 et 55, le roi à Gonzalve de Braquemont.
[4] *Ibid.,* p. 84, le roi au duc d'Alcala.
[5] *Ibid.,* p. 90 et 93.

de la Valette, sont aux prises avec la lenteur, l'indécision, l'inertie d'un gouvernement déjà caduc. Que Malte tombe aux mains des Turcs, l'Italie, l'Espagne, la Provence, deviennent pour eux des mines à esclaves. Les jalousies et l'insouciance multiplient les obstacles devant les efforts des deux hommes, et lorsque, le 18 mai, un coup de canon du fort Saint-Elme signale à l'horizon les premières galères ottomanes, l'Espagne n'est pas en état de porter secours aux chevaliers. — « N'est-ce pas une honte, écrit alors don Garcia[1], que les ennemis sachent armer une flotte si considérable, et la pousser au cœur de la chrétienté, à deux mille six cents milles de leur arsenal, avant le 18 mai, pendant que nous, chez nous, nos flottes, quand nous les avons sous la main, nous ne sommes pas capables de les amener en Sicile ni de les réunir à celles de Gênes! »

Les chevaliers avaient eu plus d'activité que la chancellerie espagnole et se trouvaient prêts pour un siége. Le fort Saint-Elme sépare deux rades : à l'ouest celle de Musette, qui était peu défendue ; à l'est celle du grand port, appelée aujourd'hui la Valette. Le grand port et la ville du Borgo étaient défendus par les forts San Angelo et San Michele. Cet ensemble d'ouvrages était occupé par neuf mille hommes dont sept cents chevaliers. Mais le fort Saint-Elme qui en était la base ne pouvait contenir que six cents hommes avec trente

[1] *Doc. ined.*, p. 155, don Garcia à Eraso, 21 mai 1565.

canons. Le bailli de Négrepont en avait le commandement.

C'est contre ce rocher et six cents hommes que se heurtèrent dès le 18 mai toutes les forces de la Turquie, cent quatre-vingts galères commandées par Piali, le vainqueur de Gerba, et par Dragut, le maître de Tripoli, cent mille soldats, dont quatorze mille janissaires. Il fallut près d'un mois de canonnade et de travaux d'approche avant que le premier assaut pût être tenté sur le fort Saint-Elme, le 16 juin. Mais à partir de ce moment, l'assaut est renouvelé tous les jours, toute la journée, pendant sept jours. Le 23 juin, quand les Turcs forcent enfin l'entrée de la brèche, ils ne trouvent plus que neuf hommes vivants. Chaque nuit, la Valette faisait évacuer par mer les blessés, et envoyait des renforts; il perd ainsi quinze cents hommes, dont cent vingt-trois chevaliers. Les Turcs réparent à la hâte les fortifications de Saint-Elme, ils dominent les autres ouvrages, ils préparent leur attaque contre le Borgo en canonnant le fort San Angelo de la haute mer, et le fort San Michele de la rade.

— « Si j'avais reçu le moindre renfort, on n'aurait pas perdu Saint-Elme, écrit la Vallette[1]; j'y ai vu succomber l'élite de mes troupes. Si j'ai ainsi envoyé successivement mes meilleurs soldats à Saint-Elme, c'est que j'avais la ferme espérance d'être secouru; je

[1] *Doc. ined.*, t. XXIX, p. 387 à 420.

ne peux plus compter sur les soldats qui me restent pour défendre les autres forts. Nous avons reçu seize mille coups de canon, nous ne pouvons plus tenir que quinze ou vingt jours, nous sommes cernés, et voici sans doute ma dernière lettre[1]. » Il adresse ses appels au roi, à don Garcia, au Pape; il confie ses lettres à des plongeurs, il ne se lasse pas de demander du secours: « Dragut a été tué, mais nos derniers forts ne sont plus tenables; je n'ai après la poignée d'hommes qui les défendent, que deux cents chevaliers et cent cinquante soldats, tant valides que convalescents; les citernes s'épuisent, les canonniers et les munitions manquent également. »

L'inaction de Philippe II consterne la chrétienté. « Le roi a beaucoup perdu de son renom en ne portant pas secours à Malte », écrit l'ambassadeur anglais[2], qui s'étonne du luxe « de jeûnes, de processions et de prières pour Malte », tandis qu'on laisse la flotte à Barcelone[3], sans se priver de saisir les lingots apportés du Pérou pour les négociants espagnols. Catherine de Médici montre encore moins de souci pour ces chevaliers du langage de France qui soutiennent si héroïquement l'honneur de leur nation : c'est le moment des audiences secrètes à cet ambassadeur turc dont la

[1] *Doc. ined.*, p. 413.

[2] Ms. Rec. of., n° 1455, Phayre to Cecil, 3 septembre 1565. Le secours était arrivé quand fut rédigée cette dépêche, mais on l'ignorait en Espagne.

[3] *Ibid.*, n° 1340 : « The king has taken all. »

présence déshonorante a été si piteusement confessée au duc d'Albe. — « Ne faudrait-il pas se faire prêter les galères du roi de France? » demandait l'infatigable don Garcia. — « Il n'est pas à propos, pour certaines raisons, de donner suite à cette idée », répondait Philippe II[1]. Ces raisons sont précisément ces audiences à l'agent turc, ainsi qu'un secrétaire d'État l'annonce à l'ardent vice-roi de Sicile : « Si Votre Excellence trouve que c'est là une œuvre de roi très-chrétien, et que cette œuvre est honnête, elle peut le faire savoir à toute la chrétienté[2]. » Notre œuvre était pire encore que ne le soupçonnait la chancellerie de Philippe II : notre envoyé à Constantinople se vantait d'avoir à ce même moment, pendant que le fort Saint-Elme soutenait son assaut de sept jours, garanti au Grand Seigneur « la bonne volonté que le roy a envers Sa Hautesse, et que jamais il ne feroit chose au préjudice de la commune intelligence et amitié », et il était fier d'avoir réussi à faire « comprendre l'entière amitié du roy[3] ».

Entre les oraisons prolongées des uns et les aveugles fourberies des autres, le salut de Malte ne pouvait venir que de don Garcia. « Si Malte n'est promptement secourue, disait-il[4], je la regarde comme perdue, mais je n'appelle pas secours des mercenaires alle-

[1] *Doc. ined.*, p. 161.
[2] *Ibid.*, p. 231, Perez à D. Garcia.
[3] *Négociations dans le Levant*, t. II, p. 791, Petremol à du Ferrier, 27 juin 1565.
[4] *Doc. ined.*, p. 165.

mands; il faut les vieux régiments d'Espagne. Après Dieu, nos vieux régiments sont mon seul espoir, car cette partie-là ne se doit jouer qu'avec des cartes connues, marquées, biseautées, et non avec un jeu neuf. Notre nation doit être le fondement, la pierre sur laquelle tout posera[1]. » Et Philippe donnait froidement l'ordre d'envoyer de nouveaux renforts à la Goulette[2] sur la côte d'Afrique. Devant cet aveuglement du roi, ne serait-on pas tenté de croire qu'il n'était pas fâché de voir l'effort des ennemis se porter sur Malte plutôt que sur ses propres possessions? Ou bien sa haine contre les Français s'étendait-elle jusqu'aux chevaliers de Malte, presque tous Français, commandés par un Français? Don Garcia lui-même[3] faisait à la Valette un grief de sa nationalité, et l'année suivante, lorsque les survivants de l'Ordre voudront émigrer en Sicile, on se récriera sur le danger de laisser établir un si grand nombre de Français dans les possessions espagnoles[4].

L'intérêt personnel l'emporte enfin sur cette somnolence. Philippe est assez effrayé de l'idée suggérée par la Valette et don Garcia que les remparts mêmes de Malte deviennent un danger le jour où on les perd, car

1 « Mi principal esperanza despues de la de Dios, porque este no es juego de jugarle sino con cartas viejas, conocidas y señaladas y no con soldados levantados de dos dias. Nuestra nacion ha de sér el fundamento y la piedra sobre que se ha de fundar esta maquina. »

2 *Doc. ined.*, p. 177, le 3 juin.

3 *Ibid.*, p. 545, don Garcia au roi.

4 *Ibid.*, t. XXX, p. 13.

ils sont imprenables quand ils sont munis d'une suffisante garnison comme ne manqueront pas de les en pourvoir les Turcs[1]; il donne les ordres de secours : toute l'infanterie du royaume de Naples doit s'embarquer sur les galères.

Mais l'imprévoyance et la désorganisation rendent ces ordres illusoires pour plusieurs semaines. On ne peut transporter que six cents hommes. Ce renfort pénètre au Borgo le 29 juin. Le grand maître, aux abois, l'accueille « avec une telle allégresse, qu'on le voit courir à travers les rangs, embrasser les soldats, verser des larmes[2] ». Mais c'est tout. La puissance de l'Espagne, l'activité de don Garcia, les ordres du roi aboutissent à un secours de six cents hommes. — « Étrange chose, señor, être en août et n'avoir pas encore les galères d'Espagne! » dit avec désespoir don Garcia[3].

Les six cents Espagnols accueillis avec tant de joie diminuent pendant ce temps sous le feu de l'ennemi et sous les assauts répétés. Les poudrières éclatent, les citernes se vident[4], les défenseurs sont réduits à une poignée d'hommes épuisés.

Mais ces trois mois de siége et cette extraordinaire résistance amènent aussi la lassitude chez les assié-

[1] *Doc. ined.*, t. XXIX, p. 247, don Garcia au roi, 5 juillet.
[2] *Ibid.*, p. 276, don Garcia à Eraso, 14 juillet.
[3] *Ibid.*, p. 306, don Garcia à Eraso, 25 juillet.
[4] *Ibid.*, p. 305.

geants. Leurs canons sont usés, les janissaires ont été tués dans les assauts, les chiourmes sont détruites par les maladies. L'été s'avance, les assauts mollissent, Malte se défend encore; les secours de l'Espagne sont promis depuis le commencement de juillet, voilà le mois de septembre, rien n'arrive.

Don Garcia cependant n'a pas oublié les six cents soldats envoyés en avant. Pour les secourir il multiplie les efforts et inspire de l'activité aux commis les plus indolents. Il ne reçoit plus de lettres de Malte : une note d'un chevalier espagnol dit, le 22 août [1] : « Encore quatre cents hommes vivants, ne pas perdre une heure! » Mais on a laissé venir la saison des vents contraires; impossible de quitter la Sicile. Don Garcia tient enfin sa flotte et son armée de secours, vingt-huit galères et dix mille Espagnols, médiocre résultat après tant de mois. Mais même avec ce peu de monde, il est empêché de partir; il veut forcer la fortune, il fait prendre la mer le 25 août; « peu de marins avaient vu une telle tempête [2] » ; la flotte est ballottée sous l'orage durant dix jours; les soldats sont forcés de consommer une partie des provisions destinées au ravitaillement de l'île; le 3 septembre on est jeté dans les parages de Malte, mais la mer est trop grosse pour

[1] *Doc. ined.*, p. 466, Fray Pedro de Amezqueta à don Garcia.

[2] *Ibid.*, D. Sancho de Londoño à don Gabriel de la Cueva : « Pocos marineros de los que van en esta armada se acuerdan de otra mas tempestuosa de viento, agua, truenos y relampagos. »

que l'on puisse débarquer ; on est ramené le lendemain sur les côtes de Sicile où l'on peut enfin prendre de l'eau fraîche. Que s'est-il passé à Malte durant cette longue période de tempêtes ? Don Garcia, fiévreux, n'accorde que peu d'heures pour puiser l'eau, presse le départ, retrouve une tempête ; il débarque seulement le 7 septembre, après seize jours de navigation. Il met à terre son infanterie, « à douze milles de l'ennemi, sans perdre une rame, en aussi bon ordre et en aussi grand silence que si nous avions été seulement quatre ou cinq galères [1] ». Il passe quatre heures sur le rivage pour bien s'assurer que rien n'a été oublié, « vivres, munitions, poudre, plomb, mèches, biscuit, manteaux, pelles, pioches [2] » ; Andrea Doria traverse la flotte turque sur sa galère capitane qui avait déjà accompli la même prouesse à Gerba, prévient le grand maître de l'arrivée des Espagnols [3], pendant que le reste de la flotte retourne en Sicile avec don Garcia pour chercher des vivres.

En ce moment, il restait dans les murs assiégés une centaine des soldats espagnols arrivés le mois précédent, sans un seul officier [4].

1 *Doc. ined.*, p. 484.

2 *Ibid.*, p. 485 : « No me parti dellos hasta que se retiro bien dentro en tierra toda la victualla y municiones de polvora, plomo y mecha y alguna cantidad de capas, pelas, y picos. Puseles en tierra bizcocho para mes y medio. »

3 *Ibid.*, p. 505.

4 *Ibid.*, p. 509 à 519.

On perd encore trois jours à manœuvrer dans l'île, pour approcher du Borgo, en présence de l'armée turque. Mais les Turcs épuisés par la résistance des chevaliers ne sont plus en état de lutter contre un nouvel adversaire ; ils commencent leur embarquement dès qu'ils reconnaissent la nécessité d'une bataille, se ravisent au bout de cinq jours et rejettent à terre sept à huit mille hommes de leurs meilleures forces [1] que les arquebusiers espagnols repoussent vers la mer, non sans en tuer un grand nombre.

Don Garcia revient le 15 septembre avec de nouvelles troupes, et ne se croit pas dégagé d'inquiétudes par ce rapide succès. Il craint un retour offensif sur les forts démantelés de Naples ou sur la Goulette, et ne cesse durant tout l'automne et l'hiver suivant de presser les travaux aux remparts ou les envois de vivres. L'île semblait si peu tenable, que le grand maître songeait à l'évacuer pour installer ses chevaliers à Zaragoza en Sicile ; « mais, écrit don Garcia [2], ce n'est pas une place à y laisser un Français avec tant de Français » ; d'ailleurs, « la Valette n'a pas assez de reconnaissance et voudrait, comme Français, attribuer à son ordre le principal mérite de la défense [3] ». Tous les efforts doivent se concentrer sur les travaux de fortifications à Malte et à la Goulette, car don Garcia

[1] *Doc ined.*, p. 528.
[2] *Ibid.*, t. XXX, p. 13, du 26 novembre 1565.
[3] *Ibid.*, t. XXIX, p. 545.

regarde la Goulette « comme une place fort exposée, et si elle avait à supporter dans son état actuel le tiers de l'effort qui a pesé sur Malte, elle serait infailliblement perdue, les parapets des murailles seraient vite *mangés* par l'artillerie [1] », sang-froid bien remarquable dans l'ivresse du succès : ces inspirations furent comprises du roi, qui fit diriger tout l'hiver du biscuit sur Naples et la Goulette [2] pendant que l'ingénieur Gabrio Cervelloni dessinait les plans de nouveaux ouvrages de défense [3].

Don Garcia ne fut pas disgracié, comme on l'a dit [4]. Épuisé par les travaux de cette année mémorable, il put consacrer les restes d'une santé ruinée aux préparatifs de nouvelles expéditions contre les Turcs [5]. Mais Philippe, toujours attardé dans son indécision, ne sut pas profiter de la force morale que lui rendait la délivrance de Malte. Ajouta-t-il foi aux prédictions d'un astrologue « fort en crédit à la cour », qui annonçait, en janvier 1566, que les Turcs seraient détruits avant mars [6]? On ne peut l'affirmer, mais Piali ravitailla

[1] *Doc. ined.*, t. XXIX, p. 532 : « La tengo por plaza muy peligrosa y si como agora esta recibiera la fercia parte de la bateria que han dado en Malta fuera certisimo perdida... los parapetos de las murallas serian en breve comidos de l'artilleria. »

[2] *Ibid.*, t. XXX, p. 149.

[3] *Ibid.*, p. 205.

[4] L'abbé Vertot et Prescott.

[5] La Valette, épuisé également, mourut deux ans plus tard, le 21 août 1568.

[6] Ms. Rec. of., Phayre to Cecil, 20 janvier 1566 : « There is an astrologer that has great credit in the court because he has happened

tranquillement sa flotte et sortit de la Corne d'or au commencement de mai [1] avec des forces aussi redoutables que l'année précédente. Le Pape appela vainement à son secours les galères d'Espagne [2], Philippe laissa enlever des esclaves sur les côtes d'Italie [3] et cessa pour quelque temps de s'occuper des Ottomans. Il se borna l'année suivante à envoyer deux cent mille ducats à l'empereur pour défendre la Hongrie [4].

to be right in three or four times, and now he finds that the Turk shall die before march...

[1] *Doc. ined.*, t. XXX, p. 242.

[2] *Ibid.*, p. 344.

[3] Cabrera, t. I, p. 472.

[4] Ms. Arch. nat., K. 1505, pièce 2 du dossier n° 1.

APPENDICES

APPENDICE A.

DOCUMENTS CONSULTÉS.

Philippe II avait choisi deux chroniqueurs officiels, le *coronista* de Castille et celui d'Aragon; mais comme ils firent remonter leurs récits à la création du monde, ils moururent tous deux avant d'être arrivés à leurs contemporains. L'un d'eux, Ambrosio de Morales, n'a poussé sa *Cronica general de España* (Alcala, 1574, in-f°) que jusqu'à l'introduction du christianisme, et l'autre, Geronimo Zurita, n'en était qu'à l'avénement de Charles-Quint, après avoir publié six volumes de ses *Anales de la corona de Aragon* (Zaragoza, 1616, in-f°). Un troisième chroniqueur officiel, celui des Indes, Antonio de Herrera, a fait imprimer à Madrid, en 1601, une *Historia general del mundo de quindici años del tiempo del señor Rey don Felipe II,* 2 vol. in-f°; le troisième volume est imprimé également à Madrid, en 1612, mais auparavant on avait réimprimé les deux premiers à Valladolid en 1606. Les événements du monde entier y sont présentés simultanément sans autre méthode que la plus scrupuleuse observation de la succession chronologique.

L'histoire officielle du règne a été écrite dans les bureaux et presque sous les yeux de Philippe II par un de ses commis, Cabrera. Cabrera a copié des mémoires entiers qui lui étaient fournis par les secrétaires d'État; il reflète exactement l'opinion de la cour; il est utile même quand il est

dans le faux, car il présente alors les faits sous le travestissement que voulait leur imposer la pensée royale. Écrivain adulateur et abondant, il n'est pas sans trouver quelques traits énergiques quand son honnêteté intime se révolte contre les complaisances de sa plume; sa phrase de panégyriste est déchirée quelquefois comme par ce mot sur le roi : « Les uns l'appelaient sage, les autres, dur; pas de distance de son sourire à son couteau. » On n'a possédé longtemps que la première partie de son œuvre qui avait été imprimée à Madrid en 1619 et s'arrêtait à l'année 1583. La seconde partie, découverte par M. Gachard, le savant belge, parmi les manuscrits de notre Bibliothèque nationale à Paris, en 1856, a été copiée en 1876 par don Antonio Rodriguez Villa. Le gouvernement espagnol vient de publier avec luxe, en 4 volumes in-f°, cette *Historia de Felipe segundo por D. Luis Cabrera de Cordoba* (Madrid, Arribau, 1876-1877, edicion publicada de real orden).

Parmi les autres historiens de Philippe II, on peut citer :

Cesare Campana, *la Vita del catholico et invitissimo don Filippo secundo d'Austria, Re delle Spagne, con le guerre de suoi tiempi* (Vicenza, 1605, 4 vol. in-4). C'est le plus souvent une traduction en italien de l'ouvrage de Herrera.

Sepulveda, *De rebus gestis Philippi II* (Madrid, 1780, 4 vol. in-4). Ce livre, écrit par l'historien de Charles-Quint, s'arrête à l'année 1564.

Gregorio Leti, *Vita del Re Filippo II* (Genève, 1679, 2 vol. in-4). Il existe une traduction française en 6 vol. in-8, Paris, 1734, chez Rollin fils. Leti a pu avoir communication de quelques pièces authentiques dans les archives d'Italie, mais il a suppléé aux documents qui manquaient, avec une curieuse richesse d'imagination.

Watson, *History of the reign of Philipp II* (London, 1777, 2 vol. in-4). Cet ouvrage, traduit en français par Mirabeau (Amsterdam, 1778), est celui qui a le plus contribué avec le précédent à substituer aux faits des récits légendaires.

Alexis Dumesnil, *Histoire de Philippe II* (Paris, 1822).

Evaristo San Miguel, *Historia de Felipe II, rey de España* (Madrid, 1844-1846, 4 vol. in-8).

W. H. Prescott, *History of the reign of Philip the second, king of Spain.* Ce livre remarquable, fréquemment réimprimé, et traduit dans toutes langues, s'arrête à l'année 1568 pour certains faits, à l'année 1581 pour quelques autres.

On a consulté encore parmi les ouvrages anciens : D. Lorenzo Van der Hammen y Leon, *Don Felipe il prudente.*

Pereño, *Dichos y hechos de Felipe II.*

Natalis Comitis *Universæ historiæ sui temporis libri triginta* (Venetiis, 1581, in-f°). C'est une histoire universelle de 1545 à 1581.

D. Diego Hurtado de Mendoza, *Guerra de Grenada* (Madrid, chez Rivadeneira). Ce remarquable morceau historique a été publié longtemps après la mort de l'auteur et remanié par les premiers éditeurs.

Ginez Perez de Hita, *Guerras civiles de Granada* (même collection). La première moitié est un roman ; la suite est un récit de témoins oculaires.

Luis del Marmol Carvajal, *Historia del rebelion y castigo de los moriscos del reino de Granada,* œuvre d'un témoin oculaire.

Les documents originaux et les manuscrits de l'époque ont été pour la plupart l'objet de publications spéciales, à l'exception de ceux qui sont à Paris.

Toutefois, on est assuré d'obtenir sans perte de temps, même à Paris, toutes les pièces qui se rapportent à l'époque étudiée, si l'on ne cherche que celles des Archives nationales. Dans ce dépôt, admirablement classé, on peut consulter sur le règne de Philippe II les dépêches des ambassadeurs d'Espagne en France, avec tous les manuscrits qui s'y rattachent. On sait que Napoléon I[er] fit transporter de Simancas à Paris une partie considérable des vieilles archives de l'Espagne. On trouve :

Cartons K. 1492-1501, ambassade de Chantonnay, 1559-1563;
» K. 1501-1526, ambassade de D. Francès de Alava, 1564-1571;
» K. 1526-1528, intérim du secrétaire Aguilon, 1571-1572;
» K. 1529-1543, ambassade de D. Diego de Çuniga, 1572-1577;
» K. 1543-1558, ambassade de D. Juan de Vargas Mexia, 1577-1580;
» K. 1558-1563, ambassade de J. B. de Tassis, 1581-1583;
» K. 1560-1571, ambassade de D. Bernardino de Mendoça, 1585-1590.

Et en outre :

Cartons K. 1447-1450, minutes de lettres aux ambassadeurs et à divers Français, 1580-1592;
» K. 1490-1492, campagne de Saint-Quentin et paix de Câteau-Cambrésis;
» K. 1672-1679, correspondance de l'Espagne avec Venise;
» K. 1572-1601, lettres de divers agents durant la Ligue.

Les dépêches des ambassadeurs de France en Espagne sont classées sous les numéros suivants à notre Bibliothèque nationale :

Français 16103, Sébastien de l'Aubespine, évêque de Limoges, juillet 1561, mai 1562;
» 3161, 3162, 3163, Jean Évrard baron de Saint-Sulpice, mai 1562, août 1565;
» 10751, 10752, Raymond de Lavic sieur de Forquevauls, juillet 1565, janvier 1572;
» 16104, 16105, 16106, 16107, 16108, de Morte-
» mart de Saint-Goard, janvier 1572, avril 1583;
» 16109, 16110, le sieur de Longlée, avril 1583, août 1589.

Brienne 67, le sieur de Fresnes-Forget, 1589.

Mais il y encore des lettres de ces même ambassadeurs dans les fonds Dupuy 523, français 3899, 7070, Sérilly 238. En outre, on trouve les papiers de nos agents dans les Pays-Bas :

Français 16123, 16124, Durescu et Malras de Ferrals, 1566-1571;

» 16127, Mondoucet, de Reffuges et Blatier, 1571-1594.

Une partie des dépêches de Saint-Goard a été publiée à Leyde par M. Groen Van Prinsterer dans son recueil. Une partie de celles de Laubespine a été publiée par M. Louis Pâris avec d'autres documents dans ses *Négociations, lettres et pièces diverses relatives au règne de François II*. L'abbé Vertot a imprimé les pièces des *ambassades de messieurs de Noailles en Angleterre* (Leyde, 1763). La correspondance de Mondoucet s'imprime par les soins de M. Malart et de l'académie de Reims.

Les manuscrits de la bibliothèque de Besançon ont été publiés par M. Weiss dans son grand ouvrage, *Papiers d'État du cardinal Granvelle*.

Ceux de Saint-Pétersbourg sont indiqués par M. le comte de la Ferrière, *Deux Années de mission à Saint-Pétersbourg*. Plusieurs de ces curieux documents ont déjà été publiés par M. le comte de Barthélemy.

Les Anglais ont analysé, dans les publications du *Record Office*, la totalité des manuscrits qui touchent par un côté à leur histoire. Des faits neufs sur le règne de Philippe II sont à chaque page dans le *Calendar of state papers, foreign series of the reign of Elizabeth*, publié par M. Joseph Stevenson.

Les documents italiens ont été publiés par M. Alberi, par M. Gachard et par MM. Paul Friedman et Luigi Pasini.

Les manuscrits des archives espagnoles sont connus par fragments dans les *Memorias de la real Academia de la historia*, et sont donnés au public dans les 71 volumes de la précieuse *Colleccion de documentos ineditos para la historia*

de España. C'est la série à laquelle on renvoie dans ce livre sous la notation *Doc. ined.* Une autre série de documents inédits de l'histoire d'Espagne est imprimée par les soins de M. Alfred Morel-Fatio, *l'Espagne au seizième et au dix-septième siècle*. Heilbronn, 1878.

Mais ce sont les Belges qui ont le plus facilité les études sur cette époque. M. Gachard a publié :

Correspondance de Philippe II sur les affaires des Pays-Bas, t. I, du 24 novembre 1558 au 31 décembre 1567; t. II, de janvier 1568 à décembre 1573; t. III, de janvier 1574 à mars 1576; t. IV, de mars à octobre 1576; t. V de novembre 1576 à juillet 1577.

Correspondance de Marguerite d'Autriche [1], duchesse de Parme, avec Philippe II. Bruxelles, 1867 et 1870, 2 vol. in-4.

Correspondance de Guillaume le Taciturne, prince d'Orange. Bruxelles, 1850-1857, 6 vol. in-4.

Actes des états généraux des Pays-Bas, 1576-1585. Bruxelles, 1861.

Relations des ambassadeurs vénitiens sur don Carlos et Philippe II. Bruxelles, 1855.

Deux de ces recueils, édités par M. Gachard, complètent des publications antérieures : la *Correspondance de Marguerite d'Autriche*, imprimée par M. de Reiffenberg, et l'immense recueil de M. Groen van Prinsterer, *Archives ou correspondance inédite de la maison d'Orange-Nassau*. Leyde, 1835, première partie, 9 vol. in-8.

[1] Bien qu'il soit téméraire de différer d'opinion sur un détail paléographique avec ce savant, je ne crois pas qu'on doive lire comme lui PHLE la signature de Philippe II au bas de ses lettres à sa sœur. Ce parafe est identiquement le même sur toutes les lettres; il est l'abréviation de celui de la jeunesse; il doit se lire, avant l'abdication de Charles-Quint, *yo el principe*, et ensuite, *yo el rey*. La coutume de signer *yo el rey* vient des rois maures qui mettaient au bas des actes par orgueil, *por mas grandeza*, au lieu de leur nom, ces mots : « Ceci est la vérité. » Voir Marmol, *Rebellion de los Moros*, p. 280.

La Société d'histoire de Belgique a déjà fait paraître les volumes suivants sur cette époque :

Mémoires de Ferry de Guyon, publiés par M. de Robaulx de Soumoy;

Mémoires de Viglius et d'Hopperus, par M. Wauters;

Mémoires anonymes sur les troubles des Pays-Bas, par MM. Blaes et Henne;

Mémoires de Pasquier de la Barre et de Nicolas Soldoyer, par M. Pinchart;

Mémoires de Jacques de Wesembeke, par M. Rahlenbeck;

Mémoires de Frédéric Perrenot de Champagney, par M. de Robaulx de Soumoy;

Les *Commentaires de D. Bernardino de Mendoça,* par le général Guillaume;

Mémoires de Philippe Warny de Visenpierre, par M. Chotin;

Mémoires de Pontus Payen, par M. Henne;

Mémoires de Francisco de Enzinas (Dryander), par M. Campan;

Mémoires sur Emmanuel de Lalaing, par M. Blaes;

Histoire des troubles advenus à Valenciennes, par M. de Robaulx de Soumoy;

Mémoires sur les troubles de Gand, par M. Kervyn de Volkaersbeke;

Les *Subtils Moyens par le cardinal Granvelle,* par M. Rahlenbeck;

Mémoires de Martin Antoine del Rio, par M. l'abbé Delvigne;

Considérations sur l'état du gouvernement des Pays-Bas, par M. de Robaulx de Soumoy;

Histoire des troubles religieux de Valenciennes, par M. Paillard.

Les autres ouvrages sur l'histoire belge sont les suivants :

Famiani Stradæ de Dello Belgico ; il en existe une traduction de P. Du Ryer, 2 vol. Paris, 1650.

Généalogie des illustres comtes de Nassau. Leyde, 1615, in-f°.

Aubery du Maurier, *Mémoires pour servir à l'histoire de Hollande*. La Flèche, 1680.

Meteren, *Histoires des Pays-Bas, ou Recueil des choses mémorables,* traduit du flamand. La Haye 1718.

Vandervynckt, *Histoire des troubles des Pays-Bas*. Bruxelles, 1822.

Théodore Juste, *Histoire du soulèvement des Pays-Bas contre la domination espagnole*. Paris, 1868.

Les ouvrages contemporains qu'il est nécessaire de consulter sur le règne de Philippe II sont :

Antonio Perez et Philippe II, par M. Mignet;

Don Carlos et Philippe II, par M. Gachard;

Historia de España, t. XIII à XV, par M. La Fuente;

Historia de las alteraciones de Aragon, par le marquis de Pidal;

Vida de la princesa de Eboli, par D. Gaspar Muro;

Elizabeth de Valois, queen of Spain, and the court of Philip II, par miss Martha Freer;

Rise of the Dutch Republic, par Lothrop Motley.

On peut consulter encore, parmi les publications françaises, les articles de M. de Mouy sur don Carlos, l'*Histoire d'Élisabeth de Valois,* par le marquis du Prat; les documents sur *Philippe II et les Guises,* imprimés par M. Loutchisky.

APPENDICE *B*. — TABLEAU GÉNÉALOGIQUE

FERDINAND, roi d'Aragon, épouse ISABELLE, reine de Castille; ils réunissent toute l'Espagne sous leur domination.

- ISABELLE, née en 1470, mariée à Alfonse de Portugal ; veuve en 1490, remariée à Emmanuel, morte sans enfants en 1497.
- JUAN, né en 1478, épouse le 4 avril 1497 Marguerite (*a*), fille de l'empereur Maximilien Ier et sœur de PHILIPPE Ier, LE BEAU. Juan meurt le 4 octobre 1497 : son fils MIGUEL meurt en bas âge.
- JUANA, née en 1479, épouse PHILIPPE Ier LE BEAU, fils de l'empereur Maximilien ; morte en 1555 (voir sur JUANA l'appendice C qui suit).
- MARIA, née en 1482.
- CATHERINE, née en 1485, mariée à Henry VIII d'Angleterre. Sa fille MARY TUDOR est la seconde femme de PHILIPPE II.

Enfants de JUANA et de PHILIPPE Ier LE BEAU :

- ÉLÉONORE, née en 1498, épouse Emmanuel, roi de Portugal ; veuve en 1521, elle épouse en 1530 François Ier, roi de France ; morte en 1558.
- CHARLES-QUINT, né en 1500, épouse en 1526 ISABELLE de Portugal, qui était née en 1503 et qui mourut en 1539 (*b*).
- ISABELLE épouse Christian II de Danemark ; elle a pour fille CHRISTINE, duchesse de Lorraine.
- FERDINAND, né en 1503, devient empereur d'Allemagne, a pour fils MAXIMILIEN II, empereur d'Allemagne, qui épouse sa cousine MARIE, fille de Charles-Quint. Ils ont pour enfants : ANNE, qui devient la quatrième femme de son oncle PHILIPPE II ; ELISABETH, femme de Charles IX, roi de France ; RODOLPHE, qui est empereur de 1576 à 1612 ; et MATHIAS, qui est empereur de 1612 à 1619.
- MARIE, née en 1505, reine de Hongrie, gouvernante des Pays-Bas en 1531 ; morte en 1558.
- CATHERINE, née en 1506 après la mort de son père, épouse Jean III de Portugal, mort en 1557 ; elle meurt en 1577.

Enfants de CHARLES-QUINT :

- PHILIPPE II épouse successivement quatre femmes ; il a :
  - De la première, sa cousine MARIE de Portugal, son fils don Carlos, mort sans enfant ;
  - De la seconde, sa cousine MARY d'Angleterre, pas d'enfant ;
  - De la troisième, Elisabeth de Valois, deux filles : ISABELLE-CLAIRE-EUGÉNIE, gouvernante des Pays-Bas, morte sans enfant ; et CATALINA, qui épouse en 1585 Charles-Emmanuel, duc de Savoie ;
  - De la quatrième, sa nièce ANNE, il a son fils PHILIPPE III et plusieurs autres enfants morts en bas âge.
- JUANA épouse son cousin le prince de Portugal, et rentre en Espagne pendant son veuvage. Morte en 1573.
- MARIE épouse son cousin MAXIMILIEN II ci-contre.

Enfants de CATHERINE et de Jean III :

- JEAN, prince de Portugal, épouse sa cousine JUANA, sœur de PHILIPPE II, ci-contre.
  - SÉBASTIEN, roi de Portugal en 1557, sous la tutelle de son aïeule CATHERINE, ci-dessus.
- MARIE, née en 1527, est la première femme de son cousin PHILIPPE II, ci-contre. Elle l'épouse en 1543, elle meurt en 1545. Mère de DON CARLOS.

(*a*) Marguerite d'Autriche avait été fiancée au roi de France Charles VIII ; c'est elle qui fit les deux vers fameux durant la tempête qui l'assaillit lorsqu'elle était embarquée pour épouser le prince Juan. C'est à la mort de ce prince Juan que le roi Ferdinand dit le mot : « Dieu me l'a donné, Dieu me l'a repris, que son nom soit béni ! » Enfin, Marguerite épousa Philibert le Beau, duc de Savoie, et redevint promptement veuve. Charles-Quint, qui était le fils de son frère Philippe le Beau, la désigna comme régente des Pays-Bas : elle conclut avec Louise de Savoie la paix de Cambrai en 1529. Son tombeau est à Brou. Il ne faut pas la confondre avec la suivante.

(*b*) Charles-Quint eut en outre deux enfants naturels : MARGUERITE d'Autriche, gouvernante des Pays-Bas sous le règne de Philippe II, et DON JUAN D'AUTRICHE.

APPENDICE. C.

LA MÈRE DE CHARLES-QUINT.

On éprouve un certain malaise à déchirer une page d'histoire qui expose des faits connus et acceptés de tout le monde, célébrés par les peintres et les poëtes : l'hésitation redouble si, à une légende touchante, on doit substituer le récit d'actes criminels. Mais quand des lettres apparaissent tout à coup après trois cent cinquante ans, on ne doit pas fermer la main. Il y a une émotion aussi poignante et plus instructive que celle de la légende, dans les détails de la lutte réelle entre une mère dont l'abnégation ne se lasse pas et un fils que l'habitude du pouvoir a dépravé : c'est ce qu'ont pensé les savants du *Record Office* quand ils ont publié les documents révélateurs du sort de la mère de Charles-Quint [1].

I

Jusqu'à notre époque, les historiens admettaient comme rigoureusement démontré que l'héritière des royaumes de Ferdinand d'Aragon et d'Isabelle de Castille était devenue folle de chagrin en voyant mourir son mari Philippe le Beau. Ce souvenir est demeuré lié à son nom; on ne la connaît que comme Juana la Loca, Jeanne la Folle. Le pouvoir est tombé devant cette incapacité entre les mains du fils. Les

[1] Calendars of letters and state papers relating to the negociations between England and Spain, preserved in the archives de Simancas and elsewhere, edited by G. A. Bergenroth. Supplement to vol. I and II. Longman, 1868.

épisodes de ce drame intime sont présentés en ces termes par un historien de Charles-Quint [1] : « Attachée près du lit de son mari pendant tout le cours de sa maladie, ni les prières ni les instances ne purent l'en arracher un seul moment, quoiqu'elle fût dans le sixième mois de sa grossesse. Cependant lorsqu'il expira, elle ne répandit pas une larme et ne jeta pas un soupir : sa douleur était muette et calme. Elle continua à rester auprès du corps de Philippe avec la même tendresse et la même attention que s'il eût été plein de vie. Après qu'elle eut permis qu'on l'enterrât, elle le fit retirer du tombeau et porter dans son propre appartement, où elle le plaça sur un lit de parade, vêtu d'habits magnifiques. Et comme elle avait entendu conter à quelque moine l'histoire d'un roi qui ressuscita quatorze ans après sa mort, elle tenait ses yeux presque continuellement fixés sur ce corps inanimé, épiant l'heureux moment où il reviendrait à la vie. Pour comble d'égarement, elle était jalouse de son mari mort, elle ne permettait pas à ses femmes d'approcher du lit de parade. »

Le peu de vraisemblance de ces inventions pittoresques n'a pas empêché de les accueillir sans discussion. C'est bien sous cette forme que Charles-Quint désirait laisser connaître les faits : il n'a pas dicté les termes, il a laissé éclore la légende. Elle est indiquée avec hésitation par l'historiographe Sandoval, racontée dans des lettres particulières par Pierre Martyr, accueillie et développée, longtemps plus tard, par le jésuite Mariana [2]. La correspondance de Charles-Quint et toutes les pièces relatives à la détention de Jeanne la Folle se trouvaient dans la tour de Simancas, au fond d'un coffre bien connu que nul n'osait ouvrir : la volonté qui avait infligé le supplice et exigé le silence semblait si redoutable encore après tant de révolutions, que nul n'osait briser la serrure close depuis plusieurs siècles. Un des archivistes

[1] Robertson, liv. I, p. 301, traduction Suard.
[2] Liv. XXIX, chap. III et V.

qu'employait l'Angleterre pour copier en Espagne les pièces relatives à son histoire, s'est obstiné devant le coffre mystérieux et a pu, en 1868 seulement, saisir les documents.

Ils enseignent peu de détails sur l'enfance de la princesse Juana. On peut croire qu'elle était d'un caractère obstiné et taciturne, sans qu'elle fût pourtant hautaine et acariâtre comme sa sœur Catherine, qui avait épousé le roi d'Angleterre Henry VIII; on sait de plus qu'elle préférait les mœurs religieuses des prêtres français aux pratiques étroites et fanatiques du clergé espagnol. C'est même un des premiers griefs articulés contre elle : « elle a donné trente florins à un de ces ivrognes de Paris [1] », écrit un de ces religieux espagnols qui boivent de l'eau, se déchirent les épaules à coups de discipline, mais ont des mœurs dissolues et la haine du clergé séculier. Elle avait à ce moment dix-huit ans [2], et était mariée depuis un an à un prince autrichien qui était soupçonné de la frapper et qui ne se cachait pas pour lui préférer ses suivantes. Comment ces avanies intimes aigrirent le caractère et surexcitèrent les nerfs de la jeune princesse, un de leurs courtisans le raconte avec une naïveté qui permet d'apprécier nettement l'état mental de Juana à cette époque [3].

« Combien qu'elle fust très-belle et dame entière et la plus preude femme de son corps que l'on pourroit jamais trouver, et qu'elle s'acquittast des œuvres de nature tellement qu'elle ne tardoit guère plus que l'année de engendrer et procréer enfant en son noble corps, ce néanmoins tant pour la jeunesse du roy que pour le jeune conseil qu'il avoit autour de luy, la bonne royne en chust en quelque jalousie et jamais ne s'en a sceu ni peu retirer, et est la chose tellement allée que la bonne royne n'a eu en trois ans non plus de bien ne de

[1] « Esos bodegones de Paris. » Fray Andreas à la reine Isabelle, 1er septembre 1498, p. 50.

[2] Née en 1479, elle perd sa mère le 26 novembre 1504, et son mari le 25 septembre 1506.

[3] Relation du voyage de Philippe le Beau, par un seigneur de sa suite (sans doute le sire de Lalaing). Extrait publié *Bull. com. roy.*

repos qu'une femme damnée ou une femme hors de sens. Et pour en dire la vérité, elle avait quelque occasion de ce faire, car comme je vous ai dit, son mary estoit beau, jeune et fort bien nourry, et luy sembloit qu'il pouvoit beaucoup plus accomplir des œuvres de nature qu'il n'en faisoit; et d'aultre part, il hantoit avec beaucoup de jeunes gens qui luy faisoient et luy disoient plusieurs parolles et présents de belles filles et le menoient souvent en plusieurs lieux dissolus. Tellement qu'elle se contenoit en femme désespérée et estoit tenue tant ès pays d'Embas que ailleurs enclose et tellement serrée qu'elle ne parloit ni ne voyoit nulle personne que ceux qui estoient contraints la servir... et venue en son royaume, ne cessa que les dames qui estoient en sa compagnie ne furent renvoiées, ou autrement elle eust tout publiquement voulu donner à connoistre sa jalousie et folye et fist tant qu'elle demeura seule et sans compagnie de femme. »

Des querelles conjugales, de l'indocilité envers les moines, de l'obstination dans le caractère ne suffisent pas à constituer ces symptômes d'une folie imminente que les savants appellent la *névrose vésanique*. Cependant, le propre père de la princesse, le roi Ferdinand, semble avoir conçu le projet de la faire passer pour incapable, afin de conserver seul le pouvoir, au détriment de sa fille et de son gendre, dès qu'il vit la reine Isabelle atteinte de sa dernière maladie. Ferdinand, qui venait de s'assurer par un savant système de perfidies la domination sur l'Espagne et l'Italie, n'était point disposé à céder la couronne de Castille. Il profita de l'absence de Juana et de Philippe, qui se trouvaient dans les Flandres, et fit rédiger par sa femme mourante des lettres patentes avec cette formule : « Comme il peut arriver que la princesse Juana soit absente, ou que, si elle n'est pas absente, elle ne veuille ou ne puisse régner ou gouverner, le

hist. de Belgique, t. VI, 2e série, 1854, p. 30, d'après le Ms. de notre Bibl. nat., Dupuy, nº 503.

roi Ferdinand conservera le pouvoir sur la Castille [1]. »

Première et précieuse démarche. Le père a noté avec joie les chagrins, les travers de sa fille; il les exploite près du lit de mort de la mère, il trouve pour les traduire des mots vagues afin que la mère ne se révolte pas; mais il fait répéter les même mots dans le testament, pour pouvoir invoquer ce double témoignage, lorsqu'il sera opportun de dépouiller sa fille.

Mais Juana a un défenseur. Son mari, Philippe d'Autriche, qui prétend ne pas se laisser dépouiller par son beau-père de l'héritage d'Isabelle la Catholique, dénonce à l'Europe cette machination : il écrit à Gonzalve de Cordoue, le grand capitaine, que Ferdinand « affin d'avoir plus grant couleur d'usurper ledit gouvernement fit publier et courir la voix partout que ladite royne sa fille estoit folle, par quoy il devoit gouverner par elle »; puis il se présente hardiment en Castille, déclarant que « le roy don Fernando d'Aragon, son beau-père, a usurpé et détenu ses royaumes et en prive et déboute la royne sa compagne et leurs enfants ».

Ferdinand en effet s'était, aussitôt après la mort de sa femme, emparé de la Castille, et avait déclaré que sa fille était en état de démence « et que le roi son mari la tenoit prisonnière », ce qui n'était, selon les propres paroles de Philippe le Beau, que « mensonges et bourdes infinies [2] ».

Ainsi on voit à quel moment et pour quels intérêts cette imputation est tombée sur la jeune femme. On voit celui qui l'accuse, et celui qui la défend; mais Philippe avait-il bien intérêt à défendre sa femme? En vain il se faisait nommer Philippe I[er], roi de Castille; le pouvoir réel, la fidélité des vassaux, le dévouement des grands sont pour Juana seule, à

[1] Carta-patente de la Reina, 23 novembre 1504, Bergenroth; p. 65. La reine meurt trois jours après : « Por quanto puede acaecer que la princesa este absente, o estando en los reynos no los quisiere o podiere regir o governar. »

[2] P. 73.

côté de laquelle il s'asseoira comme une ombre; soumis le premier à la nouvelle reine, il sera forcé de subir les importunités de sa jalousie et de laisser les galanteries joyeuses. Ne vaudrait-il pas mieux s'entendre avec le vieux beau-père? C'est ce que propose Ferdinand, qui, se voyant abandonné par tous les Castillans, se présente presque seul, avec une humilité affectée, au rendez-vous de Villafalila, où l'attend Philippe. C'est le 27 juin 1506. L'astucieux vieillard entraîne son gendre dans l'église; « il estoit vigilant, cault et subtil, et ne trouve l'on guères d'histoires qui facent mention qu'on l'ait trompé en sa vie [1] ». On les voit, du porche, discuter longuement sous la voûte de l'église : l'Aragonais gesticule avec animation; l'Autrichien semble se décider à regret. Soudain ils paraissent d'accord, ils sortent, ils signent un traité. On en a même trois. Par le premier, Ferdinand cède la Castille à « ses enfants chéris ». Le second stipule que Philippe possédera seul ce royaume si Juana refuse de prendre part au gouvernement, « en raison de ses infirmités ou de ses passions qu'on ne peut exprimer ici par respect [2] ». Ainsi le père fait comprendre à son gendre l'avantage d'exclure sa fille; il change en complice le protecteur, il vend sa renonciation pour obtenir la condamnation de sa fille. Mais un troisième document rend l'intrigue encore plus claire : ce même Ferdinand, qui vient de démontrer à son gendre l'intérêt de faire croire à la démence de Juana, saisit ce même moment pour la nier et rédige une protestation secrète devant notaires pour révoquer tout ce qui vient d'être convenu dans les deux traités de Villafalila : « Attendu le grave préjudice que la sérénissime reine doña Juana, ma bien chère et bien aimée fille, et moi recevons de pareilles stipulations, je proteste et je réserve tous nos droits pour faire ce que je dois, ce à quoi je suis tenu par le droit

[1] *Histoire de Bayard par le Loyal Serviteur*, p. 388.

[2] Bergenroth, p. 79 : « Segund sus enfermedades y pasiones que acqui no se espresan porla onestidad. »

naturel envers ladite sérénissime reine ma fille pour qu'elle recouvre sa liberté et ses droits. »

Un dernier événement achève de bien faire comprendre la pensée de Ferdinand : moins de trois mois après l'entrevue de Villafalila, Philippe Ier meurt. On enterre précipitamment les entrailles, on fait disparaître celui qui se vante de lui avoir donné « la bouchée [1] ». Ferdinand ressaisit la Castille et maintient sa bien-aimée fille dans la prison où l'avait fait enfermer depuis trois mois son mari.

Ainsi, proclamer l'incapacité de Juana pour conserver la couronne de Castille, offrir cette couronne à son gendre qui se prévaut de la capacité de sa femme, obtenir à ce prix que Juana soit enfermée comme folle par son propre mari, se tenir prêt par une protestation secrète à se prévaloir de la capacité pour exclure le mari si un empoisonnement ne réussit pas, s'emparer du pouvoir dès que le meurtre est connu, et proclamer bien haut que Juana doit rester enfermée comme folle : voilà les moyens employés par Ferdinand pour conserver la Castille.

II

Philippe était mort à Burgos; Juana était captive à Tordesillas. Son père l'y maintint sous la garde d'un aventurier nommé Mosen Ferrer qui la séquestra avec tant de soin, qu'elle ignora la mort de son père [2] et l'avénement de Charles, son propre fils.

Charles se trouvait dans les Pays-Bas. Il n'avait pas vu sa mère depuis son extrême enfance; il avait été élevé avec

[1] « El bocado. » Procès de Lopez de Araoz, cité par Bergenroth, p. 37.

[2] On sait que Ferdinand mourut comme notre roi Louis XII quelques mois après avoir épousé une très-jeune princesse.

l'idée que cette femme était folle. Lui céder le pouvoir, c'eût été faire le malheur de ses peuples. Il ne pouvait donc avoir aucune hésitation en succédant à son père. Il n'était tenu à aucun scrupule. Devait-il s'inquiéter de ce que pouvait souffrir une femme recluse depuis dix ans, condamnée par son grand-père, dangereuse si on éveillait en son nom les instincts étroits de la loyauté castillane? On avait dû rarement lui parler de sa mère, il ne songea guère à elle durant l'enivrement des premiers mois de pouvoir; elle était une gêne, non un remords. Il était dans l'ignorance, non dans le crime.

L'ignorance ne se prolongea guère. En son nom l'Espagne était administrée par le cardinal Cisneros. Ce prélat apprit avec horreur que le geôlier Mosen Ferrer persécutait la mère de son souverain, soit par perversité naturelle, soit pour dompter les révoltes d'une jeune femme durant ces dix années de séquestration. Juana était si découragée de ce long silence, de cette solitude, de cet abandon universel, qu'elle s'était décidée à se laisser mourir de faim. Mosen Ferrer avoua à Cisneros que pour l'en empêcher, il lui avait fait donner la *cuerda* [1].

Il y a deux manières de comprendre cet aveu : ou il signifie simplement qu'on a frappé la jeune reine à coups de corde, ou bien il désigne le mode de torture par la corde employé dans la question juridique, la suspension par les bras, avec des poids attachés aux pieds. Le cardinal Cisneros se hâta de prévenir Charles de cet outrage.

En étant informé que sa mère avait été soumise à la *cuerda*, le fils éprouva peut-être quelque honte. Mais il ne manifesta que du dépit contre Cisneros, qui venait l'importuner au milieu des fêtes et des joyeuses entrées : « Sachez, lui écrivit-il rudement, que pour moi, ceux qui se mêlent de

[1] Mosen Ferrer à Cisneros, 6 mars 1516 : « Porque no muriesse dexandose de comer por no cumplir su voluntad, le huvo de mandar dar la cuerda por conservarle la vida. »

telles affaires, n'ont que de mauvaises intentions [1]. » Il ne songea même pas à faire renvoyer Mosen Ferrer. Le bon Cisneros révoqua le geôlier, mais non sans crainte de déplaire encore par cet excès de zèle; car son ami Diego Lopez de Ayala lui écrivit de Bruxelles : « C'est pour la forme qu'on parle de la santé de la reine, on n'y tient guère; ce sont gens dangereux, et il faut avoir la bouche bien gardée. »

La pauvre femme eut pourtant une lueur de joie. Elle vit arriver dans la prison où elle était depuis douze ans, le 15 mars 1518, son fils Charles. Mais elle ne réussit pas à éveiller un seul mouvement de tendresse dans cette âme : le fils se borna à installer un nouveau geôlier, don Bernardino de Sandoval y Rojas, marquis de Denia, comte de Lerma, et à lui donner pour instructions [2] : — qu'elle ne sorte jamais; qu'aucune de ses femmes ne sache ce que vous lui dites; secret absolu envers tout le monde; à moi seul doit s'adresser ce que vous aurez à écrire sur elle.

Cette attention à cacher aux femmes de service les propos que le marquis de Denia devait tenir à la reine, prouve que Charles les avait prescrits à l'avance et savait que les projets organisés n'avaient chance de réussir qu'à la condition d'être ignorés. Il s'agissait d'obtenir de la reine un document qui établît sa démence d'une manière publique et incontestable. Charles voulut profiter pour cela de l'ignorance dans laquelle Mosen Ferrer l'avait tenue : il ordonna à Denia de faire croire à la reine que son père le roi Ferdinand était encore vivant, d'obtenir qu'elle lui adressât une lettre. Déjà se répandaient les récits sur cette reine qui refusait de croire à la mort de son mari et qui attendait son réveil depuis plusieurs années : ils auraient reçu une confirmation précieuse

[1] « A mi los que en esto quisieren meter la mano, no ternan buena intencion. »

[2] Charles au marquis de Denia, 19 avril 1518 : « Fue bien no darle lugar a salir fuera, y quando os hable no consintais que ninguna de sus mugeres ni otra persona este delante... »

si on avait pu produire une lettre destinée à un autre mort. C'est le piége que le fils avait imaginé pour sa mère : « Je lui ai dit, écrit le marquis de Denia à Charles, que la principale cause du voyage de Votre Altesse dans ces royaumes a été le désir de supplier le roi Ferdinand de lui rendre un peu de liberté. » Mais la recluse eut l'instinct du danger; elle refusa, avec cette obstination sournoise des femmes opprimées, de signer la lettre compromettante, sans décourager toutefois ses persécuteurs, qui improvisèrent aussitôt un autre subterfuge.

L'empereur Maximilien était mort depuis plusieurs mois; Charles avait été élu à sa place; Charles écrivit à sa mère que Maximilien venait de se dessaisir avec désintéressement de la couronne impériale à son profit, et qu'elle avait le devoir de lui adresser une lettre de remercîment; le modèle même de la lettre lui est présenté par le marquis de Denia. « Mais, écrit celui-ci avec dépit, j'ai eu beau lui expliquer que Votre Majesté avait été élue à l'Empire par les soins de l'empereur Maximilien, et lui présenter la lettre de Votre Majesté qui expliquait ces détails, et lui faire comprendre qu'elle était obligée d'écrire à Maximilien pour lui rendre grâce de sa générosité envers Votre Majesté, je n'ai pu en tirer aucune réponse utile; elle a même refusé de lire votre lettre. »

On la pousse ainsi dans un monde imaginaire, on ne l'entretient que des morts, on lui cache le sort de ses enfants vivants; la corde de Mosen Ferrer est peut-être moins criminelle que cette série de supercheries. Cet effort du maître de l'Europe contre sa mère hébétée par la séquestration, pour prouver, pour déterminer au besoin la démence, cet échange de confidences avec le complice, ces misérables fourberies, décèlent une bassesse dont on trouve rarement des exemples aussi curieux.

Le premier résultat obtenu par le marquis de Denia fut d'accabler l'orgueil de la reine. Au bout de treize ans de prison, elle en vint à s'humilier devant la marquise de

Denia : — « Elle nous dit, écrit le geôlier au fils, pour nous toucher, des mots qui nous consternent dans la bouche d'une personne comme elle, et nous sommes désespérés, la marquise et moi, de ne pouvoir rien accorder à ses supplications. » Ce qu'elle demande avec de telles instances, c'est la permission de respirer ; « elle voudrait sortir quelques minutes avec moi, sans s'écarter, sans me quitter : elle me suivrait comme un frère. Je lui ai répondu que le temps était malsain... Elle me pria d'écrire qu'elle ne peut plus supporter cette existence ; elle est enfermée depuis tant d'années, qu'il serait juste de lui rendre un peu d'air. »

III

La liberté apparut subitement après quatorze ans de prison, à la fin d'août 1520. Les bourgeois des villes, confédérés en *communeros,* sous la conduite de Juan Padilla, se présentèrent devant les tours de Tordesillas pour délivrer la reine dont les droits étaient usurpés par Charles-Quint. Le marquis de Denia fut obligé d'ouvrir les portes. Une enquête fut aussitôt ouverte sur les causes de la détention ; elle produisit des résultats précis et concordants : « Tous les domestiques, tous les serviteurs de la reine, écrit à Charles-Quint le cardinal Adrien à qui il a délégué ses pouvoirs en attendant qu'il le fasse élever au trône pontifical, déclarent que Son Altesse a été persécutée et détenue par force pendant quatorze ans dans ce château, bien qu'elle ait joui durant cette période de tout son bon sens et de tout son jugement, ainsi que durant la vie de son mari [1]. » Le cardinal s'est

[1] « Casi todos los criados y servidores de la reyna dizen que S. A. ha sido agraviada y detenida por fuerça quatorce añosen aquel castillo como que no estuviera en si habiendo estado siempre en buen seso y tan prudente como lo fue en el principio de su matrimonio. »

fait remettre toutes les pièces de l'enquête; il est dévoué à Charles-Quint dont il a été le précepteur, il est en guerre contre le parti qui soutient les droits de Juana, il a besoin de l'Empereur pour être élu pape; mais malgré de si graves intérêts, il a la bonne foi de déclarer nettement que la reine n'est pas folle, de le répéter dans une seconde lettre à Charles-Quint : « Le royaume entier découvre que la reine est dans tout son bon sens, qu'elle est aussi apte au gouvernement que l'était sa mère Isabelle. »

Cette époque de liberté se prolonge trois mois et demi [1]; Juana, entourée de rebelles, n'a qu'une signature à donner pour procurer par son adhésion la force légale au mouvement libéral, pour déposséder son fils, reprendre le pouvoir et assurer le triomphe des confédérés castillans. Le cardinal-précepteur le reconnaît : « Que la reine signe la proclamation, dit-il : voilà le seul point qui fera perdre tout le royaume... Vous perdrez sans résistance possible le royaume, si elle signe! »

Cette signature, qui devait dépouiller le fils sans cœur, la mère la refusa avec une abnégation touchante : la mère honnie, reniée, torturée depuis de si longues années, n'avait pu arracher de son âme l'amour de son fils; elle refusa de s'unir aux ennemis de son fils : « La reine, annonce Hurtado de Mendoza à Charles-Quint, a prononcé de nobles paroles devant les rebelles; ils lui voulaient persuader que Votre Majesté a pris la couronne au préjudice de ses droits : elle a répondu que les coutumes du royaume permettent cette transmission de la couronne au prince, et quand ils lui ont rappelé la barbarie avec laquelle elle a été traitée, elle s'est écriée : — Je ne veux rien entendre qui me détourne de mon fils; tout ce que je possède lui appartient, tout est à lui, et il réglera mon sort à son gré. » Dans cette crise, Charles-Quint semble vraiment attendri; il ne parle plus de

[1] Du 24 août au 5 décembre 1520.

démence, il ne formule pas de griefs, il est livré tout entier à son inquiétude, « sur la fatigue et l'émotion qu'on a imposées à la reine ma souveraine », ce sont ses propres mots dans sa lettre au cardinal précepteur[1], « à la reine ma souveraine, en la privant des services du marquis et de la marquise de Denia ».

L'abnégation de cette femme, son sang-froid, sa fermeté au milieu des gens de guerre maintiennent la légalité et le droit dans la main de Charles-Quint. Les seigneurs castillans combattent les *communeros*, les vainquent, entrent à Tordesillas. Ils sont pénétrés d'admiration pour l'attitude généreuse de leur reine; le comte de Haro lui déclare qu'elle est libre; Hurtado de Mendoza écrit à l'empereur : « Je le dis ainsi : je tiens la reine pour parfaitement sensée. »

Charles-Quint apprend que la révolte est domptée : il n'a plus de tourments; il n'écrit pas un mot à sa mère, il se contente de replacer près d'elle Denia et sa femme, puis il referme sur eux les portes du château de Tordesillas.

La haine, par une étrange interversion, se rencontre le plus souvent chez celui qui fait subir une persécution : la victime s'affaisse à la longue dans la résignation, tandis que l'auteur de l'injustice s'aigrit dans sa propre perversité, s'irrite devant la soumission, étouffe ses remords dans l'animosité. Le marquis de Denia, privé pendant quelques mois de la princesse qu'il avait le devoir de faire souffrir, cacha si peu sa joie en remettant la main sur elle, que l'honnête Mendoza crut devoir prévenir l'empereur : « Le marquis de Denia arrive ici avec plus de passion qu'il ne faudrait; Votre Majesté devrait lui écrire de se calmer beaucoup, ainsi que la marquise; il apporte tant de passion et est accueilli avec tant de mauvaise volonté, que je ne m'attends à rien de bon. »

1 « Por el atrebimiento grande y desacato que se ha hecho à la reyna mi señora en quittar de su servicio al marques y marques ade Denia. »

Toutefois ce n'est peut-être pas la simple férocité qui inspire à Denia les mauvais traitements de cette seconde période de la séquestration. Il est permis de croire qu'ils étaient prescrits par les instructions formelles de Charles-Quint, car non-seulement Denia les fait connaître scrupuleusement dans sa correspondance, mais toutes les lettres qui les dénoncent, comme celle de Mendoza, n'attirent aucun blâme à Denia.

Un de ces cris poussés vers Charles-Quint en faveur de Juana, révèle dans toute sa réalité une douleur intéressante à observer.

Juana, quatre mois après la mort de son mari, avait donné le jour, dans sa prison, à une fille qui avait grandi enfermée avec elle. L'enfant n'avait jamais connu d'autre existence, n'était jamais sortie des tours de Tordesillas; elle n'aurait point formulé de plainte, si les persécutions de la marquise de Denia n'avaient pas rendu la situation intolérable. Elle trouva enfin une occasion de faire parvenir à son frère une lettre sincère. Cette lettre était aussi dans le coffre de Simancas. L'infante a alors quinze ans; elle se plaint de la surveillance de la marquise qui ne lui permet d'écrire à son frère que ce qui lui est dicté, qui la fouille et « lui arrache presque les yeux », si elle trouve des lettres sur elle; qui la dépouille de son linge et de ses robes en faveur de ses filles, sans rien lui laisser en sa possession; puis elle continue : « Que Votre Majesté permette, au moins par amour pour Dieu, que la reine ma mère puisse se promener dans le corridor, ou marcher dans la grande salle : la marquise empêche de la laisser venir dans la salle et dans les corridors; on la tient enfermée dans sa chambre, les fenêtres bouchées, sans autre lumière que celle d'une chandelle. »

Maladroite intervention qui amena un nouveau déchirement. Charles-Quint donna l'ordre de séparer sa sœur de la mère. « — Ne me l'ôtez pas, s'écria Juana, je me frapperai avec un couteau! — Les enfants, répondit Denia, ne peu-

vent pas vivre toujours près de leurs parents. — Je ne veux pas des consolations, je veux ma petite [1]! » Elle dut pourtant se soumettre à ce sacrifice; on lui dit que l'enfant allait épouser le roi de Portugal, elle l'embrassa, puis resta seule.

IV

Quelquefois on la laissait sortir de la chambre éclairée aux chandelles pour se promener dans le corridor : « Il y a un mois, écrit un jour Denia, elle sortit dans le corridor. Elle se mit à éclater en sanglots. Comme on aurait pu l'entendre dans la campagne, j'ai ordonné à ses femmes de l'emporter de force dans sa chambre. Depuis ce jour, elle est très-soumise et fait tout ce que nous demandons. J'ai toujours estimé que dans l'état où se trouve Son Altesse, rien ne saurait mieux réussir que la violence; mais c'est bien grave pour un sujet de recourir à de tels moyens contre sa souveraine. » C'était la seconde fois que Denia parlait au fils de ce moyen de dompter sa mère. « Que Votre Majesté, lui avait-il déjà dit, soit bien convaincue que ce serait rendre service à la reine que d'employer contre elle la violence [2]. » Le marquis employa la violence s'il le jugea convenable, car Charles-Quint ne lui répondit pas; Charles-Quint ne sut ni autoriser ni interdire l'usage de la torture contre sa mère. Quand le sens moral descend à ce degré, on voit quelquefois le sentiment religieux retenir sur la pente. Mais la foi était assez pervertie chez Charles-Quint pour lui montrer

[1] « Dixome que no cura dalle consejo, que no queria sino a su niña. »

[2] On traduit ici par *violence* le mot *premia*. Ce mot signifie *violencia, opresion, tirannia,* d'après le dictionnaire de Ramon Dominguez, et *apremio, fuerza, coaccion,* d'après ceux de Vicente Salva et de l'Academia Española; c'est bien l'idée de la torture.

dans ses adversaires des ennemis de l'Église. Il s'imagina facilement que sa mère était livrée à l'impiété, oubliant que Luther n'était même pas encore moine quand elle avait été enfermée et qu'elle n'avait eu depuis cette époque aucune communication avec l'extérieur.

Cependant le marquis de Denia rapporte dans toutes ses lettres que la reine s'obstine à refuser d'entendre la messe dans sa prison. Il est difficile de supposer que Denia n'ait pas été sincère dans cette dénonciation, d'autant mieux qu'il se déclarait prêt à employer la violence pour vaincre cette résistance coupable... « J'hésite encore, dit-il, parce qu'il serait plus convenable qu'elle y vînt de sa propre volonté; mais avec l'aide de Dieu, Son Altesse y viendra promptement! » On peut croire qu'elle cherchait un prétexte pour être menée dans une église hors du château, et obtenir ainsi durant quelques instants chaque jour un peu d'air et de soleil; ou bien que son cœur était en révolte devant tant de misères, d'abandon, de désespoir. Peut-être encore la longue séquestration sans air, sans lumière, sans parole, commençait déjà à agir sur son cerveau. Il importe en tout cas de remarquer que son confesseur, Fray Juan de Avila, écrivait à Charles-Quint vers cette époque : « Elle a son jugement; le service que je rends à Son Altesse en lui apportant les consolations de la religion lui est bien nécessaire, mais le marquis cherche à m'écarter d'elle. »

Le fils écouta avec dépit cette intervention du confesseur; il ferma l'oreille à ses avis, comme à ceux de sa jeune sœur, comme à ceux du vieux Mendoza et des cardinaux Cisneros et Adrien. L'honnête Fray Juan de Avila eut le courage de continuer pendant plusieurs mois ses lettres au maître, malgré ce silence menaçant. « Je supplie Votre Majesté, pour le service de Dieu, d'ordonner au marquis et à sa femme de cesser les mauvais traitements et les obstacles qu'ils opposent à mon ministère. » Il ne pouvait croire qu'un fils poussât sa mère à l'impiété pour la mieux accuser de démence. Il

fut chassé. Du fond de son couvent, il eut le courage de continuer la lutte, puis fut réduit au silence.

Cette tentative fut la dernière marque d'attachement que reçut la reine Juana : tous ses enfants l'oublièrent, même l'infante, qui avait grandi dans sa prison. Si sa belle-fille, la pieuse et fière impératrice Isabelle, vint lui faire une visite à Tordesillas, ce fut, non pas pour lui témoigner de l'intérêt, mais pour lui enlever le peu de bijoux et de meubles qu'on lui avait laissés. — « Il me faut une décharge, écrit Denia; le chambellan Ryvera a emporté les objets qu'a remarqués l'Impératrice, et comme j'en suis responsable, je demande une quittance. »

On ne peut nier avec une certitude absolue que Juana ait eu une propension à la manie ou un vice d'équilibre dans les facultés; mais il semble qu'aucun système nerveux, pour sain qu'on le suppose, ne saurait résister à ce régime soutenu près de cinquante ans, de clôture dans une chambre privée d'air et éclairée par des flambeaux, d'abandon universel, de désespoir, de sévices et de fraudes. La folie fit enfin son apparition avec un cortége de souffrances intolérables et d'hallucinations atroces. La vieille reine voyait un chat noir qui déchirait son père et son mari; elle poussait des hurlements, elle se refusait à tout soin de propreté, sans jamais laisser échapper un mot de malédiction contre son fils. Quarante-neuf années s'écoulèrent dans cette même chambre, dans ce même supplice. Elle avait été enfermée dans le milieu de 1506, elle mourut en 1555, « en remerciant Dieu de mettre fin à sa vie », écrit Juana, sa petite-fille.

L'étonnante découverte de cette correspondance classée et cachée depuis plus de trois cents ans, permet d'apprécier dans cette déroute de tous les sentiments tendres la valeur morale de Charles-Quint et les rudes impressions au milieu desquelles grandissaient tous les membres de sa famille.

APPENDICE *D*.

L'ENTREVUE DE BAYONNE.

Il ne peut y avoir qu'un seul document[1] à consulter sur l'entrevue de Bayonne, dont les détails ont été travestis à toutes les époques. Nous possédons aux Archives nationales la totalité des lettres que le duc d'Albe adressa à Philippe II, depuis celle qui rend compte de l'arrivée à Saint-Jean de Luz, jusqu'à celle qui est écrite de Saint-Sébastien, après le retour, pour résumer la dernière conversation. On donne ici les passages utilisés dans le chapitre VII. — 15 juin 1565 : « ...Montpensier echoseme en los brazos muy regaladamente dicendo que el y todos los buenos deste reyno en V. M. solo tenian toda su esperança y que por V. M. se dexaria hacer pedaços, y que si le abriessen en el coraçon le hallarian el nombre de V. M... Mons. de Montluc me llego a hablar, y siendo el vano como lo es, parecione que el camino de entrarle era por vanidad, y al abraçarle, que le abrace le dixe al oydo : todo este rumor que aqui veys, y estas princesas que estan juntas con tan gran contentamiento, vos lo aveys hecho. Despues, yendo por el camino, vino a buscarme, y dixo me : Señor yo no puedo dexar de buscaros..... Es hombre que habla bienclaro, envaneciose terriblemente, dixome la verdad y determinacion conque avia seguido sus empreestos negocios, y si todos huvieran hecho lo que el en estas guerras passadas que con ne perdonar nada a hombre, estuviera ya todo llano; pero que se topavan, y el

[1] Les diverses opinions sur cet événement se trouvent : Ms. Bibl. nat., Gaignières, nº 2793, et Saint-Germain, français, 1370 ; — Davila, t. I, p. 176 ; — Pierre Mathieu, t. I, p. 283 ; — Père Griffet, dans l'*Histoire de France* de Daniel, t. X.

uno se dezia mon *cousin*, y el otro mon *frère*, y que esta era la guerra que no avria almerço en los vellacos si los buenos se quisiessen juntar, que me daria por scripto lo que le parecia en todo, si yo tenia secreto, que supiesse leer frances, que me rogava nadie lo supiesse, que el cardenal de Borbon era buen catolico, mas que andava consentendo a la Reyna. »

20 juin, autre lettre; 21 juin, trois lettres : l'une où est le mot « cortar las cabeças de algunos, con que quedaria todo allanado » ; l'autre où est la conversation de Catherine et de sa fille, avec le mot « muy española venis »; enfin la troisième où Albe dit à la reine : « Yo vi bien que quiera entrar por cosas de ninguna importancia para que yo viniesse a las que la tenia... Hizome un gran discurso de todo el suceso de las cosas pasadas veniendo a resolver en quanto mejor estado estavan. » C'est là qu'est la réponse : « No avia de querer ser Rey de hereges, antes avia de querer perder el reyno y la vida », et la note du roi mise en marge : « No es buen camyno si tornan a estos, la reyna por estos platicos gosise al duque. »

Le 28 juin, il y a deux lettres; le 29 juin, une lettre; c'est là que sur les dispositions de Catherine à l'égard de la religion, le duc dit : « La halle tan fria como si nunca se huviera hablado en ella... dixome que ya en aquello me avia dicho todo lo que pensava hazer : dixole que me parecia la veya mas tierna que la vez passada quando se havia tratado desta materia, alterose, no creo yo por el caso sino por parecerle que yo me le desacatava. »

Du même jour est une lettre au secrétaire Eraso; le 30 juin, il écrit comment il s'est exprimé pour faire changer les gouverneurs et les juges. Il part le 1er juillet, et envoie de Saint-Sébastien le récit de la dernière entrevue. (K. 1504, pièces 41 et 43.)

On peut joindre à ce résumé les lettres suivantes sur la surveillance de l'imprimerie :

Bibl. nat., français 3194, f° 67. La reine mère au maréchal de Montmorency, Bayonne, 26 juin 1565 : — « Hier la royne ma fille avint à Saint-Jehan de Luz, où le roy monsieur mon fils et moy estions allés l'attendre, et ce jourdhuy l'avons amené en ceste ville, qui nous est le plaisir et le contentement que vous pouvez penser. Et eusse bien désiré que vous et ma cousine vostre femme en eussiez eu vostre part. Mais vostre présence (à Paris) a esté et est la plus utile pour y contenir toutes choses au bon estat auquel j'entends qu'elles sont. Au demourant, mon cousin, et voyant qu'il se présente tous les jours infinis libelles et autres escripts imprimés qui ne servent qu'à aigrir les choses et que jusques icy il s'est trouvé peu de remèdes pour en retenir le cours, il a esté résolu au conseil du Roy mon fils de réduire les imprimeurs de tout ce royaume à un certain nombre. Ce qui se fera plus aisément quand nous saurons combien il y peut avoir à ceste heure à Paris, et votre advis sur le nombre raisonnable qu'il y en faudroit laisser. »

Autre lettre du 10 août 1565 : — « Mon cousin, vous verrez ce que le Roy monsieur mon fils vous escript touschant ces semeurs et imprimeurs de livres qui ont esté saisys et arrestés prisonniers, desquels vous ne lui sçauriez faire service plus agréable que de tenir main qu'il en soyt fait une bonne pugnition, et de garder que les officiers n'y usent d'aucune connivence. Et seray bien ayse que pour mieux approfondir ce faict de ceux qui ordinairement mettent en lumière les dits livres, vous nous envoyez l'homme dont fait mention la lettre que m'avez escripte. »

Lettre du 10 octobre de Charles IX au maréchal de Montmorency : — « J'ay esté fort ayse d'entendre la bonne diligence dont vous avez faict user à saisir ces semeurs et imprimeurs de libelles diffamatoires. A mesure que vous avez fait attraper le preux (prote) chargé de la feuille d'un livre dont l'imprimeur par luy accusé et defféré a esté au mesme instant saisy par le lieutenant civil, espérant que par le

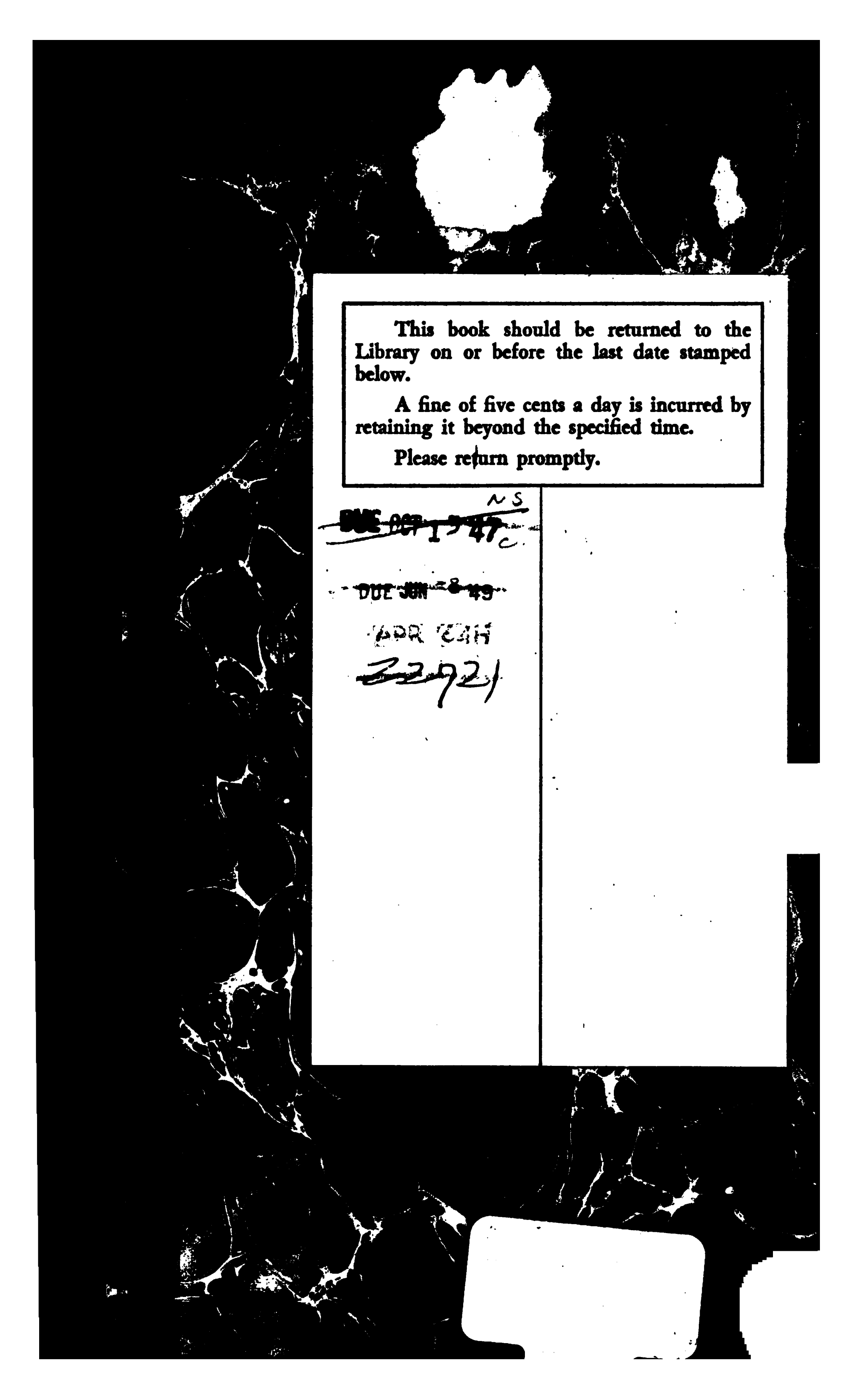
moyen de ces deux-là, on pourra découvrir une bonne partie des autres qui se mettent en ce mesme affaire, et portant le fait bien avant, on pourra aussi descouvrir qui sont les auteurs de tels livres, qui seroit bien le principal. Vous priant pour le désir que vous avez à la conservation du bien et repos public de mon royaume et à le purger d'une telle vermine qui nuit infiniment. Vous tenez la main à ce qu'il soyt faict une bien rigoreuse pugnition de ceulx qui sont prisonniers de ceste heure et des autres qui pourront estre appréhendés par cy après, qui se trouveront chargés d'estre auteurs, imprimeurs ou vendeur de tels livres diffamatoires, afin qu'ils servent d'exemple à contenir en quelque crainte tous mauvais esprits prompts à s'employer en semblables choses. »

FIN DU TOME PREMIER.

TABLE DES MATIÈRES

PARIS. TYPOGRAPHIE DE E. PLON ET Cie, RUE GARANCIÈRE, 8.





This book should be returned to the Library on or before the last date stamped below.
A fine of five cents a day is incurred by retaining it beyond the specified time.
Please return promptly.
NS
DUE OCT 1 5 47
DUE JUN 8 49
APR '64 H
22921